

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable ROSA GALVEZ

Wednesday, April 24, 2019

Issue No. 65

Twenty-fifth and twenty-sixth meetings:
Bill C-69, An Act to enact the
Impact Assessment Act and the Canadian Energy
Regulator Act, to amend the Navigation
Protection Act and to make consequential
amendments to other Acts

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Présidente :
L'honorable ROSA GALVEZ

Le mercredi 24 avril 2019

Fascicule n° 65

Vingt-cinquième et vingt-sixième réunions :
Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur
l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie
canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur
la protection de la navigation et apportant des
modifications corrélatives à d'autres lois

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C.	Patterson
Cormier	Richards
* Day	Seidman
(or Mercer)	Simons
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Massicotte	(or Saint-Germain)
McCallum	
McInnis	
Neufeld	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Cormier replaced the Honourable Senator Deacon (*Nova Scotia*) (*April 24, 2019*).

The Honourable Senator McInnis replaced the Honourable Senator Manning (*April 24, 2019*).

The Honourable Senator Deacon (*Nova Scotia*) replaced the Honourable Senator Ravalia (*April 23, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Présidente : L'honorable Rosa Galvez

Vice-président : L'honorable Michael L. MacDonald
et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P.	Patterson
Cormier	Richards
* Day	Seidman
(ou Mercer)	Simons
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Massicotte	(ou Saint-Germain)
McCallum	
McInnis	
Neufeld	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Cormier a remplacé l'honorable sénateur Deacon (*Nouvelle-Écosse*) (*le 24 avril 2019*).

L'honorable sénateur McInnis a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 24 avril 2019*).

L'honorable sénateur Deacon (*Nouvelle-Écosse*) a remplacé l'honorable sénateur Ravalia (*le 23 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

HALIFAX, Wednesday, April 24, 2019
(129)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 7:59 a.m., in the Navigator room, Four Points by Sheraton Halifax, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, P.C., Deacon (*Nova Scotia*), Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, McInnis, Mercer, Neufeld, Patterson, Simons and Woo (12).

Other senators present: The Honourable Senators Duffy and Griffin (2).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Clean Ocean Action Committee:

Nathan Blades, Director.

The Maritimes Energy Association:

Ray Ritcey, Chief Executive Officer.

Offshore Energy Research Association of Nova Scotia:

Alisdair McLean, Executive Director.

Sierra Club Canada Foundation:

Gretchen Fitzgerald, National Program Director.

Ecology Action Centre:

Mark Butler, Policy Director.

As an individual:

Hal Whitehead, Tenured Professor, Dalhousie University.

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:

Andrea Paul, Chief, Pictou Landing;

John G. Paul, Executive Director.

PROCÈS-VERBAUX

HALIFAX, le mercredi 24 avril 2019
(129)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 7 h 59, dans la pièce Navigator du Four Points by Sheraton Halifax, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, McInnis, Mercer, Neufeld, Patterson, Simons et Woo (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Duffy et Griffin (2).

Également présents : Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Clean Ocean Action Committee :

Nathan Blades, directeur.

The Maritimes Energy Association :

Ray Ritcey, chef de la direction.

Offshore Energy Research Association of Nova Scotia :

Alisdair McLean, directeur général.

Fondation Sierra Club du Canada :

Gretchen Fitzgerald, directrice des programmes nationaux.

Centre d'action écologique :

Mark Butler, directeur des politiques.

À titre personnel :

Hal Whitehead, professeur titulaire, Université Dalhousie.

Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique :

Andrea Paul, chef, Pictou Landing;

John G. Paul, directeur général.

Government of Nova Scotia:

The Honourable Derek Mombourquette, M.L.A., Minister of Energy and Mines;

Simon D'Entremont, Deputy Minister, Department of Energy and Mines;

Kim Himmelman, Director, Regulatory and Strategic Policy, Department of Energy and Mines.

Mr. Blades, Mr. Ritcey and Mr. McLean each made statements and answered questions.

At 9:09 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 9:15 a.m., the committee resumed.

Mr. Butler and Ms. Fitzgerald each made statements and answered questions.

At 10:06 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 10:13 a.m., the committee resumed.

Mr. Whitehead, Mr. Paul and Ms. Paul each made statements and answered questions.

At 11:10 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 11:13 a.m., the committee resumed.

The minister made a statement and, together with Mr. D'Entremont and Ms. Himmelman, answered questions.

At 11:58 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

HALIFAX, Wednesday, April 24, 2019
(130)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 12:59 p.m., in the Navigator room, Four Points by Sheraton Halifax, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, P.C., Deacon (*Nova Scotia*), Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Patterson, Simons and Woo (10).

Other senators present: The Honourable Senators Duffy and Griffin (2).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse :

L'honorable Derek Mombourquette, député, ministre de l'Énergie et des Mines;

Simon D'Entremont, sous-ministre, ministère de l'Énergie et des Mines;

Kim Himmelman, directrice, Réglementation et politique stratégique, ministère de l'Énergie et des Mines.

MM. Blades, Ritcey et McLean font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 9 h 9, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 9 h 15, la séance reprend.

M. Butler et Mme Fitzgerald font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 6, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 10 h 13, la séance reprend.

MM. Whitehead et Paul et Mme Paul font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 11 h 10, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 11 h 13, la séance reprend.

Le ministre fait une déclaration et, avec M. D'Entremont et Mme Himmelman, répond aux questions.

À 11 h 58, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

HALIFAX, le mercredi 24 avril 2019
(130)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 12 h 59, dans la pièce Navigator du Four Points by Sheraton Halifax, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Patterson, Simons et Woo (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Duffy et Griffin (2).

Également présents : Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Gulf Nova Scotia Herring Federation:

Percy Hayne, Assistant to the Chairman;

Mary Gorman, Assistant.

Ecojustice:

Sarah McDonald, Lawyer;

James Gunvaldsen Klaassen, Lawyer.

Nova Scotia Power Inc.:

Karen Hutt, President and Chief Executive Officer;

Terry Toner, Director, Environmental Services.

Campaign to Protect Offshore Nova Scotia:

Peter Byron Rogers, Retired Public Servant, South Shore Chapter.

Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association:

Colin Sproul, President.

Ms. Gorman, Ms. McDonald and Ms. Hutt each made statements and, together with Mr. Hayne and Mr. Toner, answered questions.

At 2:04 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 2:09 p.m., the committee resumed.

Mr. Byron Rogers and Mr. Sproul each made statements and answered questions.

At 2:48 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Gulf Nova Scotia Herring Federation :

Percy Hayne, adjoint au président;

Mary Gorman, adjointe.

Ecojustice :

Sarah McDonald, avocate;

James Gunvaldsen Klaassen, avocat.

Nova Scotia Power Inc. :

Karen Hutt, présidente et chef de la direction;

Terry Toner, directeur, Services environnementaux.

Campagne de protection des zones extracôtières de la Nouvelle-Écosse :

Peter Byron Rogers, fonctionnaire retraité, Chapitre de la rive sud.

Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association :

Colin Sproul, président.

Mmes Gorman, McDonald et Hutt font chacune une déclaration et, avec MM. Hayne et Toner, répondent aux questions.

À 14 h 4, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 14 h 9, la séance reprend.

MM. Byron Rogers et Sproul font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 14 h 48, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

HALIFAX, Wednesday, April 24, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 7:59 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, a senator from Quebec and chair of this committee.

I would now ask senators around the table to introduce themselves.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

Senator Duffy: Mike Duffy, Prince Edward Island.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Mercer: Terry Mercer, Nova Scotia.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Treaty 10 territory, Manitoba.

The Chair: Today, we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

We welcome as our first panel, from Clean Ocean Action Committee, Nathan Blades, Director; from The Maritimes Energy Association, Ray Ritcey, Chief Executive Officer; and from Offshore Energy Research Association of Nova Scotia, Alisdair McLean, Executive Director.

Each of you has five minutes for your opening statement, to be followed by questions and answers.

TÉMOIGNAGES

HALIFAX, le mercredi 24 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 7 h 59, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice du Québec et je préside le comité.

Je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Mercer : Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du territoire du traité n° 10, au Manitoba.

La présidente : Aujourd'hui, nous reprenons l'étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Notre premier groupe de témoins est formé de Nathan Blades, directeur du Clean Ocean Action Committee, de Ray Ritcey, chef de la direction de la Maritimes Energy Association, et d'Alisdair McLean, directeur général de l'Offshore Energy Research Association of Nova Scotia.

Chacun a cinq minutes pour sa déclaration préliminaire, qui sera suivie de questions et réponses.

Nathan Blades, Director, Clean Ocean Action Committee: I am the General Manager of Sable Fish Packers 1988 Limited located Cape Sable Island, a seafood company that was started by my grandfather, Basil Blades, in the 1940s. I am past president of the Nova Scotia Fish Packers Association, which is now known Nova Scotia Seafood Association.

Right now, Clean Ocean Action Committee represents about 9,000 seafood industry stakeholders in Nova Scotia. Meaningful environmental regulation and transparent robust assessment processes are necessary to ensure that the environment is protected and that impacted stakeholders are protected from potential risks of industrial projects.

Bill C-69 is a positive step toward restoring the environmental assessment process in Canada. However, we cannot support Bill C-69 as it is written. Specifically, we cannot support the granting of greater authority to offshore petroleum boards and/or their members to participate in impact assessments for offshore drilling projects.

For a bit of background, the seafood industry that I am involved in contributes 25,000 direct jobs to the economy of Nova Scotia. We have an exported value conservatively estimated at around \$2 billion. Every coastal community in Nova Scotia depends on the seafood industry in some form.

Offshore oil and gas activity represents a serious threat to my industry, as an oil and gas disaster could easily wipe us out.

Clean Ocean Action Committee and I have spent more than three years asking the C-NSOPB, Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, and both provincial and federal governments to enact stronger offshore oil and gas regulation for our protection. We asked for things that we thought were reasonable, such as declaring important fishing grounds and sensitive nursery areas in the offshore as off limits to oil and gas exploration.

We asked for a regulation for a capping stack to be located on the East Coast, preferably in Nova Scotia and ready to deploy within 24 hours of a blowout. We asked for a commitment not to use toxic dispersants on potential oil spills in the offshore. We asked for requirements to improve spill response methods and technology. We asked for a requirement that spilled oil be physically removed from the ocean as much as possible. Finally, we asked for the establishment of an insurance fund to compensate the seafood industry should we be wiped out by an oil and gas disaster.

Nathan Blades, directeur, Clean Ocean Action Committee : Je suis le directeur général de Sable Fish Packers 1988 Limited, de l'île du cap de Sable, une entreprise de produits de la mer créée par mon grand-père, Basil Blades, dans les années 1940. J'ai déjà été président de la Nova Scotia Fish Packers Association, aujourd'hui connue sous le nom de Nova Scotia Seafood Association.

À l'heure actuelle, le Clean Ocean Action Committee représente environ 9 000 intervenants de l'industrie des produits de la mer en Nouvelle-Écosse. Il faut une réglementation environnementale rigoureuse et des processus d'évaluation transparents et robustes pour protéger l'environnement et les intervenants touchés contre les risques éventuels des projets industriels.

Le projet de loi C-69 est un pas vers le rétablissement du processus d'évaluation environnementale au Canada. Cependant, nous ne pouvons pas l'appuyer dans sa forme actuelle. Plus précisément, nous ne pouvons pas être d'accord pour donner aux offices des hydrocarbures extracôtiers ou à leurs membres un plus grand pouvoir de participer aux évaluations d'impact des projets de forage extracôtier.

Je vous donne un peu de contexte. L'industrie des produits de la mer, dans laquelle je travaille, génère 25 000 emplois directs dans l'économie de la Nouvelle-Écosse. Nos exportations valent, au bas mot, environ 2 milliards de dollars. Toutes les collectivités côtières de la Nouvelle-Écosse sont tributaires de l'industrie des produits de la mer à un titre ou à un autre.

Les activités pétrolières et gazières extracôtiers menacent sérieusement mon industrie, qu'une catastrophe pétrolière ou gazière pourrait facilement anéantir.

Le Clean Ocean Action Committee et moi avons passé plus de trois ans à demander à l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, ainsi qu'aux gouvernements fédéral et provincial, de resserrer la réglementation sur le pétrole et le gaz extracôtiers, pour notre protection. Nous avons demandé des choses qui nous paraissaient raisonnables, comme l'interdiction d'exploration pétrolière et gazière dans les zones de pêche d'importance et les aires de croissance sensibles en zone extracôtière.

Nous avons demandé un obturateur annulaire du bloc d'obturation de puits pour la côte Est, de préférence en Nouvelle-Écosse, qui serait prêt à déployer dans les 24 heures d'une éruption. Nous avons réclamé l'engagement de ne pas utiliser de dispersants toxiques en cas de déversements de pétrole en zone extracôtière. Nous avons demandé l'imposition d'obligations d'améliorer les méthodes et la technologie d'intervention en cas de déversement. Nous avons demandé l'imposition de l'obligation de nettoyer le pétrole déversé dans l'océan dans toute la mesure du possible. Enfin, nous avons

All of these requests for stronger protection have been dismissed by the C-NSOPB that claims the existing regulations are strong enough, the oil and gas industry is very safe, and the possibility of a disaster occurring is infinitesimal.

In 2016, off Nova Scotia, the *Stena IceMAX* for the first time in history broke and dropped a 115-tonne lower marine riser package off of their drill ship and 2,000 metres of drill pipe to the ocean floor, mere metres from a wellhead.

In 2018, off Nova Scotia, *West Aquarius* leaked a reported 136,000 litres of synthetic drilling fluids to the ocean floor.

In November 2018, off Newfoundland, Husky Energy spilled a reported 250,000 litres of oil while trying to restart operations in extreme sea states following a massive storm. Existing regulations at the time did not require Husky to obtain permission from the C-NLOPB to restart operations, and the investigation reported that Husky followed established protocols.

Clearly the current regulatory regime for oil and gas in the offshore is not sufficient to protect the marine environment in the extreme conditions of the North Atlantic. We, the seafood industry, are at risk and our pleas for better regulation are ignored.

Further to that, the offshore petroleum boards are made up of unelected political appointees. Predominately, they are long-time oil and gas veterans, including the former CEO of The Maritimes Energy Association who is now a board member of C-NSOPB.

No offence, that association promotes, encourages and supports oil and gas development. Its member companies service and support the energy sector in Eastern Canada. These are vocal advocates of oil and gas development, whose jobs depend on oil and gas development.

They are not capable of acting without bias to assess in environmental impacts of offshore oil and gas projects. They are the regulators of projects that will undergo environmental impact assessment, which places them in conflict.

demandé la création d'un fonds d'assurance pour indemniser l'industrie des produits de la mer en cas de catastrophe pétrolière ou gazière.

L'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a rejeté toutes ces demandes de resserrement de la protection, au motif que la réglementation existante est assez rigoureuse, que l'industrie pétrolière et gazière est très sécuritaire, et que le risque de catastrophe est infinitésimal.

En 2016, au large de la Nouvelle-Écosse, pour la première fois de l'histoire, le *Stena IceMAX* a connu une défaillance et a laissé tomber au fond de l'océan, à quelques mètres d'une tête de puits, un bloc de tubes prolongateurs de 115 tonnes et 2 000 mètres de tige de forage.

En 2018, au large de la Nouvelle-Écosse, la plateforme *West Aquarius* a laissé échapper au fond de l'océan 136 000 litres de fluides de forage synthétique.

En novembre 2018, au large de Terre-Neuve, Husky Energy a déversé 250 000 litres de pétrole en tentant de relancer ses opérations dans des conditions maritimes extrêmes à la suite d'une grosse tempête. La réglementation en vigueur à l'époque n'obligeait pas Husky à obtenir la permission de l'office pour relancer les opérations, et l'enquête a révélé que Husky avait suivi les protocoles.

Il est clair que l'actuel régime de réglementation du pétrole et du gaz extracôtiers n'est pas suffisant pour protéger le milieu marin dans les conditions extrêmes de l'Atlantique Nord. Dans l'industrie des produits de la mer, nous sommes à risque et nos instances en faveur d'une meilleure réglementation ne sont pas entendues.

De plus, les nominations aux offices des hydrocarbures extracôtiers sont des nominations politiques de personnes non élues. Il s'agit surtout de vétérans de longue date du secteur pétrolier et gazier, comme l'ancien chef de la direction de la Maritimes Energy Association, aujourd'hui membre du conseil de l'office.

Sans vouloir vous offenser, cette association favorise, encourage et soutient l'exploitation pétrolière et gazière. Ses sociétés membres desservent et soutiennent le secteur de l'énergie dans l'Est du Canada. Ces gens-là sont des champions de l'exploitation pétrolière et gazière, et leurs emplois dépendent de l'exploitation pétrolière et gazière.

Ils ne sont pas capables d'agir sans parti pris pour évaluer les répercussions environnementales des projets pétroliers et gaziers extracôtiers. Ils réglementent les projets qui feront l'objet d'une évaluation d'impact environnemental, ce qui les met en conflit d'intérêts.

Bill C-69 must not be allowed to grant greater power or authority to offshore petroleum boards and/or their members to participate in impact assessments for the offshore oil and gas sector projects they promote.

We request that Bill C-69 be amended to remove the offshore petroleum boards from any role in the impact assessment process other than their current advisory role.

To that end, we ask that subclause 46.1(3) and subclause 48.1(3) of the bill be deleted as such.

Considering the amount of time I have taken today, it is our position that all seismic exploration in the offshore be added to the list of projects requiring full impact assessment.

Thank you.

Ray Ritcey, Chief Executive Officer, The Maritimes Energy Association: On behalf of The Maritimes Energy Association, we are pleased to appear before the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, in particular as it seeks further input into Bill C-69. Welcome to Halifax.

We advocate for over 200 maritime-based companies that market goods and services around the world. For over 37 years we have promoted the Canadian East Coast energy industry in a changing global environment.

We engage with our members to advance the region and its energy economy by working with key stakeholders, including governments and their respective policy-makers.

Through partnerships we can advocate policies that work for the region and for our members as the world adapts to a lower carbon economy to address climate change.

Getting this adaptation right is crucial in a complex energy world in which hydrocarbon supplies are still essential, renewables play an increasingly important role, and clean technologies are driving efficiencies and lowering emissions.

Our membership represents the diversity of the energy sector. It is comprised of companies involved in everything from oil and gas production, renewable energy, smart grid operations, to clean technology app development. Our strength can be found in that diversity.

Il ne faut pas que le projet de loi C-69 donne aux offices des hydrocarbures extracôtiers et à leurs membres un plus grand pouvoir de participer aux évaluations d'impact des projets dont ils font la promotion dans le secteur du pétrole et du gaz extracôtiers.

Nous demandons de modifier le projet de loi C-69 pour retirer aux offices des hydrocarbures extracôtiers tout rôle, à part de leur rôle consultatif actuel, qu'ils pourraient avoir dans le processus d'évaluation d'impact.

À cette fin, nous demandons de supprimer le paragraphe 46.1(3) et le paragraphe 48.1(3) du projet de loi.

Compte tenu du temps que j'ai pris aujourd'hui, nous sommes d'avis que toutes les activités d'exploration sismique extracôtière devraient être ajoutées à la liste des projets nécessitant une évaluation d'impact en bonne et due forme.

Merci.

Ray Ritcey, chef de la direction, The Maritimes Energy Association : Nous sommes heureux de comparaître au nom de la Maritimes Energy Association, devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, qui cherche, en particulier, d'autres observations sur le projet de loi C-69. Bienvenue à Halifax.

Nous représentons plus de 200 entreprises maritimes qui vendent des biens et des services dans le monde. Depuis plus de 37 ans, nous faisons la promotion de l'industrie de l'énergie de la côte Est du Canada dans un environnement mondial en transformation.

Nous collaborons avec nos membres à promouvoir la région et son économie énergétique en travaillant avec les principaux intervenants, dont les gouvernements et leurs décideurs respectifs.

Grâce à nos partenariats, nous pouvons défendre des politiques qui aident la région et nos membres au moment où le monde s'adapte à une économie à faibles émissions de carbone pour lutter contre les changements climatiques.

Dans un monde énergétique complexe, où l'approvisionnement en hydrocarbures reste essentiel, où les énergies renouvelables jouent un rôle de plus en plus important, et où les technologies propres produisent des gains d'efficacité et diminuent les émissions, il est crucial de réussir notre adaptation.

Nos membres représentent la diversité du secteur de l'énergie. Ils représentent des entreprises qui œuvrent dans la production de pétrole et de gaz, l'énergie renouvelable, l'exploitation de réseaux intelligents et le développement d'applications de technologie propre, pour ne nommer que ceux-là. C'est cette diversité qui fait notre force.

Collectively we employ thousands of people and contribute tens of millions of dollars of GDP to the regional economy annually.

Our association has been actively participating in this process since April 5, 2017, when the expert panel created to review the Canadian Environmental Assessment processes released its final report *Building Common Ground: A New Vision for Impact Assessment in Canada*, and on June 29, 2017, when the Government of Canada released its follow-up discussion paper on environmental and regulatory reviews. On August 17, 2017, The Maritimes Energy Association submitted written comments on this discussion paper.

Since that time the government has received numerous suggestions for improved effectiveness of the proposed legislation. We continue to review the documentation and note that submissions by the Canadian Association of Pipeline Producers, the Canadian Energy Pipeline Association and the Canada West Foundation appear to outline reasonable suggested changes with supporting rationale.

With the above in mind, we continue to have the following seven concerns consistent with our August 17, 2017, submission.

The first is our economic competitiveness. Competitiveness is essential to our ability to attract investment and ensure we continue to benefit from our vast natural resources. Resources drive our economy and help provide access to essential services and the quality of life our citizens have come to expect from their country and government.

The second is greater clarity around the Aboriginal consultation process. We support the engagement of Indigenous communities and would encourage greater clarity around the process to provide certainty and predictability for energy projects. Clarity around the process is foundational to project and investment decisions and key to reducing project risk.

Third, the impact assessment should consider the views of those who are reasonably impacted. In considering a transition from an environmental assessment to a broader impact assessment, the range of the impact area must be reasonable and clearly defined.

This remains a significant area of concern enabling anyone with an opinion to have an opportunity to influence a project outcome regardless of whether or not they are impacted.

Fourth, modern energy regulations should clearly define the scope of impacts. The regulatory process should not be considered a platform for philosophical discussion or debates about government policy. Projects should be assessed based on a

Collectivement, nous employons des milliers de personnes et faisons une contribution annuelle de dizaines de millions de dollars au PIB de l'économie régionale.

Notre association participe activement à ce processus depuis le 5 avril 2017, date à laquelle le groupe d'experts mis sur pied pour l'examen des processus canadiens d'évaluation environnementale a publié son rapport final intitulé *Bâtir un terrain d'entente : une nouvelle vision pour l'évaluation des impacts au Canada*. Le 29 juin 2017, le gouvernement du Canada a publié son document de discussion de suivi sur les examens environnementaux et réglementaires. Le 17 août 2017, la Maritimes Energy Association a présenté ses commentaires écrits sur ce document de discussion.

Depuis lors, le gouvernement a reçu de nombreuses suggestions visant à améliorer l'efficacité de la mesure proposée. Nous poursuivons l'examen de la documentation et notons que les mémoires de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, de l'Association canadienne de pipelines d'énergie et de la Canada West Foundation semblent proposer des changements raisonnables et justifiés.

Compte tenu de ce qui précède, nous continuons d'avoir les sept préoccupations suivantes, dont traite notre présentation du 17 août 2017.

La première est notre compétitivité économique. La compétitivité est essentielle à notre capacité d'attirer des investissements et de continuer de profiter de nos vastes ressources naturelles. Les ressources sont le moteur de notre économie et contribuent à ouvrir l'accès aux services essentiels et à la qualité de vie que nos citoyens attendent de leur pays et de leur gouvernement.

La deuxième est la nécessité de clarifier le processus de consultation des Autochtones. Nous sommes pour la participation des collectivités autochtones et souhaiterions un processus plus clair pour assurer la certitude et la prévisibilité des projets énergétiques. Les décisions relatives au projet et aux investissements reposent sur la clarté du processus, qui est essentiel pour la réduction du risque lié aux projets.

En troisième lieu, l'évaluation d'impact devrait tenir compte des vues de ceux qui sont raisonnablement touchés. Lorsqu'on envisage de remplacer l'évaluation environnementale par une évaluation d'impact plus large, l'étendue de la zone d'impact doit être raisonnable et clairement définie.

Cela demeure un souci important qui donne à quiconque ayant une opinion la possibilité d'influencer le résultat d'un projet, qu'il soit touché ou pas.

Quatrièmement, la réglementation moderne en matière d'énergie devrait définir clairement la portée des impacts. Le processus réglementaire ne devrait pas être considéré comme une plateforme de discussion ou de débat philosophique sur la

clear scope and impacts like environment and safety. Other platforms or processes should be clearly articulated for those policy discussions.

Fifth, single agency assessments should leverage expertise of existing regulatory bodies. In principle, our association supports streamlining the environmental review process and believes the single agency assessment should be conducted jointly with the existing offshore regulatory boards.

For example, in Nova Scotia the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, the C-NSOPB, has the industry and regional knowledge to effectively regulate offshore oil and gas activities. This would allow for more efficient and effective outcomes.

Sixth, the importance of recognizing the federal provincial offshore accord and accord acts. We are pleased to see the recognition and a strong role of the established expert regulators for offshore oil and gas under the Canada-Nova Scotia accord acts for the co-management and regulatory regimes in Nova Scotia.

Any suggestion that the federal minister or cabinet would determine unilaterally if a project is in the public interest undermines the intent of the accord acts. The acts give the provinces equality in decision making and the management of our natural resources. It is an established regime which should be maintained, respected and protected.

Seven, offshore oil and gas exploration activities should not fall under the environmental assessment process. We encourage the identification of efficiencies in regulations and support regional strategic assessments that would cover geographic areas of interest for resource development.

With robust regional assessments already in place for offshore oil and gas, it alleviates the need for duplication in regulatory processes. Finding efficiencies will greatly assist our competitiveness while ensuring stringent regulatory oversight.

With this in mind, we believe regional assessments are sufficient to address exploratory oil and gas drilling activities in offshore Nova Scotia, for example, exploration and delineation wells in the offshore.

politique gouvernementale. Les projets devraient être évalués en fonction d'une portée et d'impacts clairs, comme l'environnement et la sécurité. D'autres plateformes ou processus devraient être clairement articulés pour ces discussions stratégiques.

Cinquièmement, les évaluations d'organisme unique devraient tirer parti de l'expertise des organismes de réglementation existants. En principe, notre association appuie la rationalisation du processus d'examen environnemental et croit que l'évaluation d'organisme unique devrait être menée conjointement avec les offices de réglementation des hydrocarbures extracôtiers existants.

Par exemple, en Nouvelle-Écosse, l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers possède les connaissances de l'industrie et des régions pour réglementer efficacement les activités pétrolières et gazières extracôtiers. Les résultats seraient plus efficaces et plus efficaces.

Sixièmement, il y a l'importance de reconnaître l'accord fédéral-provincial sur les ressources extracôtiers et les lois sur les accords. Nous constatons avec plaisir que les lois concernant l'accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les régimes de cogestion et de réglementation en Nouvelle-Écosse reconnaissent le rôle important que jouent les organismes experts de réglementation établis pour le pétrole et le gaz extracôtiers.

Toute affirmation selon laquelle le ministre fédéral ou le Cabinet déterminerait unilatéralement si un projet est dans l'intérêt public mine l'intention des lois sur les accords. Les lois donnent aux provinces l'égalité dans la prise de décisions et la gestion de nos ressources naturelles. C'est un régime établi qu'il faut maintenir, respecter et protéger.

Septièmement, les activités d'exploration pétrolière et gazière extracôtiers ne devraient pas être assujetties au processus d'évaluation environnementale. Nous encourageons la détermination des gains d'efficacité dans la réglementation et appuyons les évaluations stratégiques régionales qui couvriraient les secteurs géographiques d'intérêt pour l'exploitation des ressources.

Les évaluations régionales robustes déjà en place pour le pétrole et le gaz extracôtiers atténuent la nécessité de doubler les processus réglementaires. La recherche de gains d'efficacité contribuera pour beaucoup à notre compétitivité tout en assurant une surveillance réglementaire rigoureuse.

Partant de là, nous croyons que les évaluations régionales sont suffisantes pour tenir compte des activités de forage pétrolier et gazier dans le secteur extracôtiers de la Nouvelle-Écosse extracôtiers, par exemple, les puits d'exploration et de délimitation du pétrole et du gaz extracôtiers.

As a result, we would suggest that environmental, social and health considerations are contemplated under the expanded approach to regional assessments, thus removing the need for further environmental assessments for exploratory oil and gas drilling.

In summary, The Maritimes Energy Association is encouraged by many of the changes proposed in this legislation. However, we would recommend the mentioned submissions and proposed changes be considered before legislation is implemented.

While we support greater Indigenous public engagement, our priority is ensuring that we remain globally competitive and that we are able to attract continued investments in our energy sector.

In closing, I quote what Royal Bank of Canada CEO Dave McKay said in Halifax at the bank's AGM on April 4 that investment in energy was critical to ensuring that Canada remained prosperous for now and generations to come. He went on to say that we must balance the need to reduce our carbon footprint, with the need to produce more energy to supply growing demand globally, and that we were putting our standard of living at risk if we didn't achieve this balance.

Thank you.

Alisdair McLean, Executive Director, Offshore Energy Research Association of Nova Scotia: Madam Chair and senators, you are in for a long day, so I wish you good luck. I am glad I am in this chair and not in yours.

Thank you for the opportunity to speak here in Halifax. I would like to make a few comments on the Impact Assessment Act from the perspective of the Offshore Energy Research Association of Nova Scotia.

The OERA is an independent not-for-profit corporation that since 2012 has funded and facilitated collaborative offshore energy environmental research.

Our mission is to lead environmental renewable energy and geoscience research that enables a sustainable development of Nova Scotia's energy resources through strategic partnerships with academia, government and industry.

Our members are Acadia University, Cape Breton University, Dalhousie University, St. Francis Xavier University, Saint Mary's University, Nova Scotia Community College and the Nova Scotia Department of Energy and Mines.

Par conséquent, nous proposerions d'envisager des considérations environnementales, sociales et sanitaires dans le cadre de l'approche élargie des évaluations environnementales, ce qui écarterait la nécessité de mener d'autres évaluations environnementales pour le forage exploratoire pétrolier et gazier.

En résumé, la Maritimes Energy Association est encouragée par bon nombre des changements proposés dans le projet de loi. Toutefois, nous recommanderions d'étudier les propositions et les changements proposés avant la mise en œuvre de la loi.

Bien que nous appuyions une plus grande participation du public autochtone, notre priorité est de protéger notre compétitivité à l'échelle mondiale et d'être en mesure d'attirer des investissements constants dans notre secteur de l'énergie.

En terminant, je citerai Dave McKay, chef de la direction de la Banque Royale du Canada, qui a dit à l'assemblée générale annuelle de la banque, le 4 avril à Halifax, que l'investissement dans l'énergie est essentiel pour la prospérité du Canada aujourd'hui et pour les générations à venir. Il devait ajouter que nous devons équilibrer la nécessité de réduire notre empreinte carbone avec la nécessité de produire plus d'énergie pour répondre à la demande dans le monde, et dit que nous mettrons notre niveau de vie en péril si nous n'arrivons pas à atteindre cet équilibre.

Merci.

Alisdair McLean, directeur général, Offshore Energy Research Association of Nova Scotia : Madame la présidente, et mesdames et messieurs les sénateurs, votre journée s'annonce longue, et je vous souhaite bonne chance. Je suis heureux d'occuper ce fauteuil plutôt que le vôtre.

Merci de me donner l'occasion de prendre la parole ici à Halifax. J'aimerais faire quelques observations sur la Loi sur l'évaluation d'impact dans la perspective de l'Offshore Energy Research Association of Nova Scotia.

L'OERA est une société sans but lucratif indépendante qui, depuis 2012, finance et facilite la recherche concertée sur l'environnement énergétique extracôtier.

Notre mission est de diriger la recherche sur les énergies renouvelables et les géosciences qui permet un développement durable des ressources énergétiques de la Nouvelle-Écosse grâce à des partenariats stratégiques avec le monde universitaire, le gouvernement et l'industrie.

Nos membres sont l'Université Acadia, l'Université du Cap-Breton, l'Université Dalhousie, l'Université St. Francis Xavier, l'Université Saint Mary's, le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Énergie et des Mines de la Nouvelle-Écosse.

The OERA and predecessor associations have funded \$26 million of geoscience research to better understand offshore Nova Scotia, \$8 million in marine renewable research focused on industry and tidal energy in the Bay of Fundy, and \$2 million in marine sound research.

OERA welcomes more public participation in impact assessments. It is required for successful projects as legitimate concerns need to be expressed and taken into account.

OERA also welcomes the incorporation of Indigenous knowledge into decision making. The natural world is complex and good decisions benefit from evidence of many sources.

At the OERA where we fund science and research we appreciate seeing in the preamble and clause 6 purpose references to scientific information and best available scientific information and data.

It is also good to see that clause 41 states a criterion for a review panel member is to be unbiased, free from conflict of interest and have knowledge or experience relevant to the designated projects anticipated effects.

Further, clause 156 includes the agency's duties to establish research and advisory bodies for matters related to impact assessment.

However, the bill does not define scientific information. In the Internet age where just about anything can be presented as facts and science, it would be helpful to attribute a measure of quality to the information taken into account during an assessment.

Clause 105 attributes scientific information only to the proponent or the federal authority, which is one way to screen information, but it is restrictive. Research associations like OERA can contribute good science to impact assessments.

Project assessments must be evidence based and conducted by people with relevant skill sets using standardized methodologies.

For impact assessment of offshore energy projects in Nova Scotia, the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board has the knowledge and experience relevant to do the work.

Whether an impact assessment is performed by the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, the agency or a review panel, the output should be clear recommendations about projects and go and no-go decisions with mitigations as

L'OERA et les associations qui l'ont précédée ont mis 26 millions de dollars dans la recherche géoscientifique pour mieux comprendre le secteur extracôtier de la Nouvelle-Écosse, 8 millions de dollars dans la recherche sur les énergies marines renouvelables axée sur l'industrie et l'énergie marémotrice dans la baie de Fundy, et 2 millions de dollars dans la recherche sur les sons marins.

L'OERA accueille favorablement une plus grande participation du public aux évaluations d'impact. C'est nécessaire pour la réussite des projets, car les préoccupations légitimes doivent être exprimées et prises en compte.

L'OERA se réjouit également de l'intégration des connaissances autochtones dans la prise de décisions. La nature est complexe et les bonnes décisions tirent profit des données scientifiques de nombreuses sources.

À l'OERA, où nous finançons la science et la recherche, nous sommes heureux de voir que le préambule et l'article 6 sur l'objet de la loi font mention de l'information scientifique et des meilleures informations scientifiques et données disponibles.

Il est également bon de voir que l'article 41 énonce un critère prévoyant que le membre d'une commission doit être impartial et non en conflit d'intérêts et avoir les connaissances et l'expérience voulues à l'égard des effets prévisibles du projet.

En outre, l'article 156 précise l'obligation de l'agence d'établir des organismes de recherche et de consultation en matière d'évaluation d'impact.

Cependant, le projet de loi ne définit pas l'information scientifique. À l'ère d'Internet, où il est possible de présenter n'importe quoi comme des faits et des données de la science, il serait utile d'attribuer une mesure de qualité à l'information étudiée dans une évaluation.

L'article 105 attribue l'information scientifique uniquement au promoteur ou à l'autorité fédérale, ce qui est un moyen de filtrer l'information, mais il est restrictif. Les associations de recherche comme l'OERA peuvent faire un apport scientifique valide aux évaluations d'impact.

Les évaluations de projet doivent être fondées sur des données probantes et réalisées par des personnes possédant des connaissances pertinentes et appliquant des méthodologies normalisées.

Dans le cas de l'évaluation d'impact des projets énergétiques extracôtiers en Nouvelle-Écosse, l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers possède les connaissances et l'expérience nécessaires pour effectuer ce travail.

Qu'une évaluation d'impact soit effectuée par l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, par l'agence ou par une commission, le résultat devrait être des recommandations claires au sujet des projets et des décisions

appropriate. Difficult decisions should be made by the people who assess the projects.

Understanding potential benefits of a project should be part of the scope of an impact assessment. What are project benefits and to whom do they flow are important factors to be assessed.

Currently benefits are implied in the definition of sustainability and they are implied in “public good.” The act should be clear about assessing project benefits as well as environmental effects.

Proposed changes to do so would be to add to clause 22 a factor for project benefits and to whom they flow and to edit the purpose of clause 6 from to avoid “significant” adverse environmental effects to avoid “disproportionate” adverse environmental effects.

Energy project investments are evaluated by proponents on a global basis and regulatory certainty is an important criterion. Therefore, timelines for impact assessments must be globally competitive. It is not correct to call assessment timelines arbitrary with the implication that a good impact assessment cannot be completed in time.

Similarly, there should not be many opportunities for the assessment process to be suspended or extended by the minister or ministers where there is joint jurisdiction or by Governor-in-Council.

The bill, as written, creates a risk of political interference and uncertainty that may drive investment to competing jurisdictions. Political interference also diminishes confidence in evidence-based decision making.

The planning phase is a good investment in time and resources if it prevents uncertainty later in the process due to court challenges or political intervention.

For that to be true, the notice of commencement needs to be precise with details about how the impact assessment will be carried out so that the result will withstand court challenges. In particular, details about Indigenous consultation, public engagement, project description, assessment methods and scopes of factors should be clear.

In summary, the OERA supports an impact assessment that is evidence based and conducted by qualified people using sound methodology. We believe such a system will produce sustainable

d’aller de l’avant et de ne pas aller de l’avant avec des mesures d’atténuation, selon qu’il y a lieu. Les décisions difficiles devraient être prises par les personnes qui évaluent les projets.

La compréhension des avantages possibles d’un projet devrait faire partie de la portée de l’évaluation d’impact. Quels sont les avantages du projet et à qui reviendront-ils? Ce sont des éléments importants à évaluer.

À l’heure actuelle, les avantages sont implicites dans la définition de la durabilité, ainsi que dans le « bien public ». La loi doit être claire sur l’évaluation des avantages des projets ainsi que des effets environnementaux.

Les changements proposés à cette fin consisteraient à ajouter à l’article 22 un élément pour les avantages du projet et à préciser qui en serait le bénéficiaire, ainsi qu’à modifier l’objet, à l’article 6, de manière à remplacer « effets environnementaux négatifs importants » par « effets environnementaux négatifs disproportionnés ».

Les investissements dans les projets énergétiques sont évalués par les promoteurs à l’échelle mondiale, et la certitude réglementaire est un critère important. Par conséquent, les échéanciers pour les évaluations d’impact doivent être concurrentiels à l’échelle mondiale. Il n’est pas correct de parler de délais d’évaluation arbitraires, ce qui donne à entendre qu’une bonne évaluation d’impact ne peut être réalisée dans les temps.

De même, il ne devrait pas y avoir beaucoup de possibilités que le processus d’évaluation soit suspendu ou prolongé par le ministre, ou les ministres en cas de compétence conjointe, ou par le gouverneur en conseil.

Le projet de loi, dans sa forme actuelle, crée un risque d’ingérence politique et une incertitude qui pourraient envoyer les investissements dans des pays concurrents. L’ingérence politique diminue aussi la confiance dans la prise de décisions fondées sur des données probantes.

La phase de planification est un bon investissement de temps et de ressources si elle prévient l’incertitude plus tard en cours de processus en raison de contestations judiciaires ou d’interventions politiques.

Pour que cela soit vrai, l’avis du début d’évaluation d’impact doit être précis, et donner des détails sur la façon dont sera réalisée l’évaluation d’impact pour que le résultat résiste aux contestations judiciaires. En particulier, les détails sur la consultation des Autochtones, la participation du public, la description du projet, les méthodes d’évaluation et la portée des éléments à évaluer doivent être clairs.

En résumé, l’OERA appuie une évaluation d’impact fondée sur des données probantes et réalisée par des personnes qualifiées appliquant une méthodologie éprouvée. Nous croyons

projects that protect the environment and contribute to the social and economic well-being of the people of Canada.

The Chair: Thank you very much.

First, before we move to questions, I want to make a couple of remarks. I remind senators and witnesses that we are studying Bill C-69 and Bill C-69 only. Please make sure that your questions and answers are within the mandate of that bill and not other legislation.

Second, we have a lot of senators visiting us and we would like to give them an opportunity to ask questions. Each will be given three minutes, so keep your preambles short.

Senator MacDonald: I welcome everyone to Nova Scotia today. It is a beautiful day.

There are a lot of people around the table so I will just ask one question. Maybe we could sort of set the table with this.

The grey-headed people from Nova Scotia will remember when Premier Regan back in the 1970s held up a little bag of oil on the front page of *The Chronicle Herald* and under the big headline, “It’s Oil.” We have never had much of an oil industry here, but we have had a fairly substantial or a hopeful natural gas industry.

I would like to ask Mr. Ritcey and Mr. McLean, in particular, for their assessments of the management of the offshore gas sector in this province and of the apparent lack of development of onshore gas sector when we are awash in natural gas in this province, with particular emphasis on how government handles this portfolio.

Mr. Ritcey: Your question strikes right through to the heart of the issue. For those that are not familiar, Nova Scotia was home to the only two offshore gas projects in Canada: Sable Island and Deep Panuke.

You may or may not be aware that those projects are now going through their final decommissioning phase. They have largely ended their useful lives.

The reason why they ended their useful lives, though, was largely driven by technology changes related to hydraulic fracturing in the Marcellus and Utica basins closer to the northeast and closer to the markets. That was the significant game changer.

While our offshore gas came to its natural life’s end, provincial legislation, not only in this province but in the provinces of New Brunswick and P.E.I., enacted either

qu’un tel système débouchera sur des projets durables qui protégeront l’environnement et contribueront au bien-être économique et social des Canadiens.

La présidente : Merci beaucoup.

J’ai quelques observations à faire avant de passer aux questions. Je rappelle aux sénateurs et aux témoins que nous étudions le projet de loi C-69, et seulement celui-là. Vous voudrez bien vous en tenir, dans vos questions et vos réponses, à ce seul projet de loi, en excluant les autres.

Deuxièmement, nous avons la visite de nombreux sénateurs et nous aimerions leur donner la possibilité de poser des questions. Chacun disposera de trois minutes. Alors, coupez court dans vos préambules.

Le sénateur MacDonald : Je souhaite la bienvenue à tout le monde en Nouvelle-Écosse. Nous avons une belle journée.

Il y a beaucoup de monde autour de la table; je vais donc m’en tenir à une seule question. Peut-être pourrions-nous donner le ton avec cette question.

Les têtes grises de la Nouvelle-Écosse se rappelleront que, dans les années 1970, le premier ministre Regan a fait la une du *Chronicle Herald* en tenant un petit sac de pétrole, sous la grosse manchette « Du pétrole ». Nous n’avons jamais vraiment eu d’industrie pétrolière ici, mais nous avons eu une industrie du gaz naturel assez importante ou prometteuse.

J’aimerais demander à M. Ritcey et à M. McLean, en particulier, de nous faire part de leurs évaluations de la gestion du secteur du gaz extracôtier dans la province et de l’absence apparente de développement d’un secteur du gaz naturel terrestre, alors que la province a du gaz naturel à ne pas savoir qu’en faire, en insistant particulièrement sur la gestion de ce portefeuille par le gouvernement.

M. Ritcey : Votre question va droit au cœur du problème. Pour ceux qui ne le savent pas, les deux seuls projets gaziers extracôtiers au Canada se trouvaient en Nouvelle-Écosse : le projet de l’île de Sable et Deep Panuke.

Vous savez peut-être, ou ne savez peut-être pas, que ces projets en sont aujourd’hui à la phase finale de leur mise hors service. Ils sont essentiellement en fin de vie utile.

La raison pour laquelle ils en sont en fin de vie utile, par contre, était en grande partie attribuable aux changements technologiques liés à la fracturation hydraulique dans les bassins de Marcellus et Utica, plus près du nord-est et plus près des marchés. C’est ce qui a changé toute la donne.

Alors que notre gaz extracôtier a atteint la fin de sa vie utile, la législation de notre province et celle du Nouveau-Brunswick et de l’Île-du-Prince-Édouard ont imposé un moratoire sur

legislation that put a moratorium on the use of hydraulic fracturing or an outright ban.

Currently at this point in time since gas was turned off from the offshore facilities as of last December, all of the natural gas coming into the province is imported from the U.S. Most of it is hydraulic fracked gas coming from the Marcellus and Utica basins. This means that natural gas and energy users in the province are now paying a much higher price for that resource than anywhere else. It is estimated that it has risen from \$100 million to \$500 million per year. That is a significant challenge for a number of users of the fuel in the market. It reduces our competitiveness on a global basis.

I remain hopeful that at some future point in time that will be revisited. If you look at the press today, you will see that that certain counties in the province are looking at seeing if they can move forward with some local oil and gas production, utilizing hydraulic fracturing technology.

Mr. McLean: I will just add that many Nova Scotians are familiar with an independent report about hydraulic fracturing referred to as the Wheeler report. It laid out quite a few recommendations that should be considered before any industrial actions should start.

From a science perspective, it would make sense for us to be looking at the environmental impacts and the benefits of any energy technology in Nova Scotia, so that policy decisions can be made based on evidence and based on sound science.

Senator Simons: I had a question I wanted to direct first to Mr. Ritcey and maybe to Mr. McLean.

When we were in Newfoundland yesterday, we heard from a witness in the afternoon who was an environmental activist. He told us that under the terms of the Atlantic Accord, if a company is drilling an exploratory well and there is an accident while they are doing that discovery work, they are not required to report the spill in order to protect the confidentiality of their exploration work. By that time, all of the people from the offshore industry had left the building.

I wanted to take this opportunity to ask if you could explain to us whether that is so and if so, why that is so?

Mr. Ritcey: I cannot answer that question. I don't believe it is correct, but I am not the right person. It doesn't make sense based on what I have seen on the offshore both in Nova Scotia and Newfoundland with any kind of incident that has been involved in the exploration phase. I can use Nova Scotia as an example.

l'utilisation de la fracturation hydraulique ou une interdiction pure et simple.

À l'heure actuelle, depuis que le gaz des installations extracôtières a été coupé en décembre dernier, tout le gaz naturel qui arrive dans la province est importé des États-Unis. Il s'agit surtout de gaz de fracturation hydraulique des bassins de Marcellus et Utica. Cela signifie que le gaz naturel et l'énergie coûtent désormais beaucoup plus cher dans la province que partout ailleurs. On estime que le prix est passé de 100 à 500 millions de dollars par année. C'est un problème de taille pour plusieurs utilisateurs du combustible sur le marché. Cela compromet notre compétitivité à l'échelle mondiale.

Je garde espoir que la question reviendra sur le tapis à un moment donné. Selon la presse d'aujourd'hui, certains comtés de la province songent à aller de l'avant avec une production locale de pétrole et de gaz, en utilisant la technologie de la fracturation hydraulique.

M. McLean : J'ajouterai seulement que de nombreux Néo-Écossais connaissent un rapport indépendant au sujet de la fracturation hydraulique, qui s'appelle le Wheeler report. On y trouve plusieurs recommandations à étudier avant la prise de quelque mesure industrielle que ce soit.

Dans une perspective scientifique, il serait logique d'examiner les retombées environnementales et les avantages de toute technologie énergétique en Nouvelle-Écosse, de manière à prendre des décisions stratégiques reposant sur des données probantes et sur des données scientifiques solides.

La sénatrice Simons : J'avais une question à adresser d'abord à M. Ritcey, puis peut-être à M. McLean.

Hier après-midi, à Terre-Neuve, nous avons entendu un témoin qui est un militant environnementaliste. Il nous a dit que, selon l'Accord atlantique, s'il survient un accident pendant le forage d'un puits d'exploration, on n'est pas tenu de signaler le déversement afin de protéger la confidentialité des travaux d'exploration. À ce moment-là, tous les intervenants de l'industrie extracôtière avaient déjà quitté l'immeuble.

Je profite de l'occasion pour vous demander de nous expliquer si tel est bien le cas et, dans l'affirmative, pourquoi il en est ainsi.

M. Ritcey : Je ne peux pas répondre à votre question. Je ne crois pas que ce soit exact, mais je ne suis pas la bonne personne à qui demander. Cela n'a pas de sens, d'après ce que j'ai vu dans les secteurs extracôtiers de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve lorsqu'il y a eu des incidents pendant la phase d'exploration. Je peux prendre l'exemple de la Nouvelle-Écosse.

Mr. Blades just commented on one where *Stena IceMAX* had an incident on its ship when a device fell to the ocean floor. That was reported on right away and action was taken.

I am not an expert on that aspect of the regulatory agencies, either the C-NLOPB in Newfoundland or the C-NSOPB, but based on what I have been able to observe, certainly since the 20 years that I have been back home, that does not reconcile.

You would be better to ask someone from the board itself or one of the representatives from the government that I think are on one of the additional panels.

Senator Simons: I have a quick follow-up question for Mr. Blades. It is interesting that we have heard arguments both here today and yesterday that the offshore boards should in fact have a lot more suasion in the process, that they should not be limited to one person and that they should be allowed to chair.

Bill C-69, as you know, now limits the role of the offshore boards so that they cannot be a majority of a panel and they cannot share a panel. Yet, the gentlemen on the panel today would like a different outcome.

Is it possible that we actually have the right balance in Bill C-69 where we include the knowledge of the offshore boards but we do not let them dominate the panel or the chair?

Mr. Blades: No. My position remains the same and probably stronger after listening to the last 10 minutes. We do not believe that the offshore petroleum boards should have any further power to influence environmental impact assessment beyond their current advisory role.

In my opinion, they are incapable of acting without bias and they are in conflict. They are the regulator.

Senator Woo: I want to ask about exploratory drilling and the treatment of exploratory drilling under the Impact Assessment Act.

We have heard from Mr. Ritcey that regional assessment might be the way to deal with a set of exploratory drilling initiatives rather than treating each one piecemeal.

You seem to indicate that the current process is not sufficiently comprehensive. You talked about including health and social impacts and so on. Perhaps you could explain a bit more about what is lacking in the current process to enable a

M. Blades vient de parler d'un incident survenu à bord du navire *Stena IceMAX* lorsqu'un dispositif est tombé au fond de l'océan. Il en a immédiatement été fait rapport et des mesures ont été prises.

Je ne suis pas spécialiste de cet aspect des organismes de réglementation, que ce soit l'Office Canada—Terre-Neuve-et-Labrador ou l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, mais d'après ce que j'ai pu observer, en tout cas depuis les 20 ans que je suis rentré chez moi, cela ne concorde pas.

Vous feriez mieux de poser la question à un membre de l'office même ou à un des représentants du gouvernement qui, je crois, font partie de l'un des autres groupes.

La sénatrice Simons : J'ai une brève question de suivi pour M. Blades. Il est intéressant que nous ayons entendu aujourd'hui et hier des arguments selon lesquels les offices des hydrocarbures extracôtiers devraient avoir beaucoup plus d'influence dans le processus, qu'ils ne devraient pas être limités à un seul représentant et qu'ils devraient pouvoir avoir la présidence.

Le projet de loi C-69, vous le savez, limite le rôle des offices des hydrocarbures extracôtiers, de sorte qu'ils ne peuvent pas être majoritaires dans une commission et ne peuvent se partager une commission. Et pourtant, les témoins d'aujourd'hui souhaiteraient un résultat différent.

Est-il possible que nous ayons justement le bon équilibre dans le projet de loi C-69, où l'on fait appel aux connaissances des offices des hydrocarbures extracôtiers, mais que nous ne les laissions pas dominer le groupe ni prendre la présidence?

M. Blades : Non. Je maintiens ma position, et probablement plus fermement, après avoir écouté les 10 dernières minutes. Nous ne croyons pas que les offices des hydrocarbures extracôtiers devraient avoir plus de pouvoir que ne leur en donne leur rôle consultatif actuel pour exercer une influence sur l'évaluation de l'impact environnemental.

À mon avis, ils sont incapables d'agir sans parti pris et ils sont en conflit. Ils sont l'organisme de réglementation.

Le sénateur Woo : Ma question porte sur le forage exploratoire et son traitement dans la Loi sur l'évaluation d'impact.

M. Ritcey nous a dit que l'évaluation régionale pourrait être la façon de gérer une série d'initiatives de forage exploratoire plutôt que de traiter les projets un par un.

Vous semblez dire que le processus actuel n'est pas suffisamment complet. Vous avez parlé d'inclure les impacts sur la santé et la société, et ainsi de suite. Peut-être pourriez-vous nous en dire un peu plus long sur ce qui manque dans le

regional assessment to be the proper tool for dealing with exploratory drilling.

Maybe Mr. Blades could respond as well as to why he thinks — and I believe this is his position — that each individual exploratory drilling initiative should be given a separate and independent impact assessment because it is unique and has special risks associated with that particular drilling.

Mr. Ritcey: Maybe I could set the context first before I answer your question. Offshore drilling has been going on off the coast of Nova Scotia since the late 1950s or early 1960s. I think in Atlantic Canada the number of wells drilled to date have been in excess of 250 in total, going back a long period of time.

All of this has not resulted in any significant environmental impact to the environment. I think that is important to understand.

We have had great history to date, largely the result of good regulatory oversight both in Nova Scotia and Newfoundland.

The process in place today has continued to be enhanced and amended over the history of time, largely due to the technological advancements going back to the industry itself. I think the results speak for themselves.

Perhaps I could also add, if you look at other offshore jurisdictions around the world, all of those jurisdictions to date have been able to coexist with their respect fishing industries. Whether you are in the U.K., Norway, the Gulf Coast of the U.S., the respective industries have been able to coexist, recognizing a number of their respective regulatory regimes are different.

In Nova Scotia, as in Newfoundland, we have had a regional assessment process that has largely worked. It continues to be amended based on either improvements from a science perspective, a technology perspective or a best practice perspective.

Certainly those in Canada would view that the strength of our regulatory regime, relative to some other jurisdictions, is stronger and represents better practice than exists in a number of other jurisdictions.

To date the only way that I can answer your question is by saying that the current process has worked well and the results speak for themselves. They continue to amend, as needed, to reflect changing standards in other jurisdictions.

processus actuel pour qu'une évaluation régionale soit le bon outil pour traiter du forage exploratoire.

M. Blades pourrait peut-être nous dire aussi pourquoi, selon lui — et je pense que c'est sa position —, chaque projet de forage exploratoire devrait faire l'objet d'une évaluation d'impact distincte et indépendante parce qu'il est unique et qu'il comporte des risques particuliers.

M. Ritcey : Je pourrais peut-être situer le contexte avant de vous répondre. Le forage extracôtier se fait au large des côtes de la Nouvelle-Écosse depuis la fin des années 1950 ou le début des années 1960. Sauf erreur, dans le Canada atlantique, le nombre total de puits forés jusqu'ici dépasse les 250, si l'on remonte loin en arrière.

Tout cela n'a pas eu d'impact important sur l'environnement. Il faut bien le comprendre.

Jusqu'à maintenant, nous avons eu une belle histoire, essentiellement grâce à une bonne surveillance réglementaire, en Nouvelle-Écosse comme à Terre-Neuve.

Le processus en place aujourd'hui a continué d'être amélioré et modifié au fil du temps, en grande partie en raison des progrès technologiques qui remontent aux débuts de l'industrie elle-même. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

Je pourrais peut-être ajouter une chose : si l'on regarde ce qui se fait ailleurs dans le monde, on voit que tous ces pays ont jusqu'ici pu coexister avec leur industrie de la pêche. Que l'on soit au Royaume-Uni, en Norvège ou sur la côte du golfe du Mexique aux États-Unis, les industries ont su coexister, malgré les différences entre plusieurs de leurs régimes de réglementation.

En Nouvelle-Écosse, comme à Terre-Neuve, nous avons eu un processus d'évaluation régionale qui a essentiellement bien fonctionné. Il continue d'être modifié en fonction des améliorations apportées dans la perspective scientifique, la perspective technologique, ou la perspective des pratiques exemplaires.

Les Canadiens seraient certainement d'avis que notre régime de réglementation est plus fort que celui d'autres pays et représente une meilleure pratique que celle de divers autres pays.

Jusqu'à maintenant, la seule façon dont je peux répondre à votre question, c'est de dire que le processus actuel a bien fonctionné et que les résultats sont éloquentes. La discussion se poursuit, selon la nécessité, en fonction des normes changeantes des autres pays.

Senator Woo: You alluded to the fact that some factors were not currently included in the process and that they should be included in future regional assessments.

Mr. Ritcey: The central agency, the Impact Assessment Agency, was looking to consider other aspects over and above what was happening in the regional assessments.

The regional assessments could be amended to cover off the other factors. It is no different from what has already happened over the history of oil and gas development in Atlantic Canada.

Mr. Blades: I guess my response to that would be the seafood industry contributes greatly to the economy of Nova Scotia, the livelihood of all coastal communities in Nova Scotia.

We set out to try to coexist. In my opinion, we are not in a position where we are coexisting because seafood industry interests have no representation at the regulatory level of this process. We are the industry that has been operating in the oceans off Atlantic Canada for over 300 years. We are the impacted community. We are the potentially impacted stakeholders.

We have no seat at the table to make any decisions regarding the regulatory regime of this incoming industry that wants to operate in our territory. I say that kind of harshly.

It is interesting that we bring up technological advances in drilling and exploration. This is causing oil companies to explore farther from shore with extremely deep depths of drilling in extremely deep water. In our place in the North Atlantic there are extreme conditions. I totally believe that the regulatory regime that we have now is not strong enough to protect against a potential disaster.

You will recall the *Ocean Ranger* disaster of decades ago. *Ocean Ranger* was the most advanced, newest oil rig in existence at the time. It was supposedly unsinkable, but it sank.

In 2010-11, the disaster with the *Deepwater Horizon*, the most technologically advanced oil rig in existence on the planet, was not possible but it happened.

The unexpected happens. Mistakes are made. Conditions are extreme. We are not sufficiently protected against a potential blowout. What could possibly happen in these more extreme conditions and these more extreme depths?

Le sénateur Woo : Vous avez fait allusion au fait que certains éléments ne sont pas actuellement compris dans le processus et qu'il faudrait les inclure dans les futures évaluations régionales.

M. Ritcey : L'agence centrale, l'Agence d'évaluation d'impact, cherchait à examiner d'autres aspects en plus de ce qui se passait dans les évaluations régionales.

Il serait possible de modifier les évaluations régionales pour couvrir les autres éléments. Ce n'est pas différent de ce qu'on a déjà vu dans l'histoire de l'exploitation pétrolière et gazière dans le Canada atlantique.

M. Blades : Je répondrais sans doute que l'industrie des fruits de mer contribue grandement à l'économie de la Nouvelle-Écosse, d'où les collectivités côtières tirent toutes leur subsistance.

Nous avons essayé de coexister. À mon avis, nous ne sommes pas en mesure de coexister parce que les intérêts de l'industrie des produits de la mer ne sont pas représentés au niveau de la réglementation du processus. Nous sommes l'industrie qui opère depuis plus de 300 ans dans les océans qui bordent le Canada atlantique. Nous sommes la collectivité touchée. Nous sommes les intervenants qui risquent d'être touchés.

Nous n'avons pas notre place à la table où se prennent les décisions à propos du régime de réglementation de cette nouvelle industrie qui veut s'installer sur notre territoire. J'emploie un langage brutal.

Il est intéressant que nous parlions des progrès technologiques en matière de forage et d'exploration. Cela amène les sociétés pétrolières à explorer plus loin de la côte en faisant des forages extrêmement profonds dans des eaux extrêmement profondes. Dans notre région de l'Atlantique Nord, les conditions sont extrêmes. Je suis convaincu que notre régime réglementaire n'est pas assez solide pour nous mettre à l'abri d'une catastrophe éventuelle.

Vous vous rappellerez la catastrophe de l'*Ocean Ranger* d'il y a quelques décennies. L'*Ocean Ranger* était la plateforme pétrolière la plus avancée et la plus récente de l'époque. On la disait insubmersible, mais cela ne l'a pas empêchée de couler.

En 2010-2011, la catastrophe de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon*, la plus technologiquement avancée de la planète, n'était pas possible. Pourtant, elle est survenue.

L'inattendu arrive. Des erreurs sont commises. Les conditions sont extrêmes. Nous ne sommes pas suffisamment protégés contre une éventuelle explosion. Que pourrait-il se passer dans ces conditions plus extrêmes et à ces profondeurs plus extrêmes?

The Chair: I want to take advantage of a couple of comments to ask Professor McLean a question. In order to measure impact on the environment you have to have a reference. I salute the fact that all these universities are together. That is fantastic.

Yesterday, we heard that there is a lack of data, lack of information, and that there are cumulative effects coming with climate change, acidification and death of benthic organisms, et cetera.

Do you have a reference point, at least for your area, to compare how these wells or these platforms are impacting the environment? Because conflict of interest has been raised, could you tell us from where the money is coming to fund your research?

Mr. McLean: Madam Chair, you are the first person in my life to call me a professor. I do not deserve the title.

To answer your question, though, the funding for OERA principally comes from the Government of Nova Scotia. We have also received funding from the federal government through ACOA and through Natural Resources Canada.

If your question is are we taking money from industry to do our research, I would say that we try to maximize the benefit of the tax dollars we receive by collaborating with industry to get resources to do our work.

In the marine environment, that could be planning to do some research and then encouraging an industry participant to supply a vessel and a crew, at their cost perhaps, to allow the research to happen at less cost.

Like all of my university colleagues, we are always trying to stretch our pennies as far as we can.

Your question about baseline data is a good one. I think the answer is that it depends on where you are looking. Certainly, if you look in the Bay of Fundy from the tidal energy perspective, very many studies have been done. I think 90 studies or thereabouts have been done near the tidal energy devices we put in the water. Yet, the Department of Fisheries and Oceans would tell you that there is insufficient baseline data to have a really good understanding of what would happen when there are multiple devices in the water.

I am less familiar with the quality of our baseline data for the offshore, but certainly your question is correct. We need to be sure we have baseline data available so that when we are looking at cumulative effects we have evidence to make our decisions.

The Chair: Senator Carignan.

La présidente : J'aimerais profiter de quelques commentaires pour poser une question au professeur McLean. Pour mesurer l'impact sur l'environnement, il faut une référence. Je salue le travail de concertation de toutes ces universités. C'est fantastique.

Hier, nous avons vu qu'il y a un manque de données, un manque d'information et que les effets des changements climatiques, de l'acidification et de la disparition des organismes benthiques et ainsi de suite sont cumulatifs.

Avez-vous un point de référence, du moins pour votre région, afin de comparer l'impact de ces puits ou de ces plateformes sur l'environnement? Étant donné que le conflit d'intérêts a été soulevé, pourriez-vous nous dire d'où viennent les capitaux qui servent à financer votre recherche?

M. McLean : Madame la présidente, c'est la première fois de ma vie qu'on m'appelle professeur. Je ne mérite pas le titre.

Pour répondre à votre question, par contre, le financement de l'OERA provient principalement du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Nous avons aussi reçu du financement du gouvernement fédéral par l'entremise de l'APECA et de Ressources naturelles Canada.

Si vous voulez savoir si nous prenons de l'argent de l'industrie pour mener notre recherche, je dirais que nous essayons de maximiser les avantages des fonds publics que nous recevons en collaborant avec l'industrie pour dégager des ressources pour faire notre travail.

Dans le milieu marin, il pourrait s'agir de faire de la recherche et d'encourager un participant de l'industrie à fournir un navire avec équipage, à ses frais peut-être, pour limiter le coût de la recherche.

Comme tous nos collègues universitaires, nous essayons toujours d'optimiser nos fonds.

Votre question sur les données de base est excellente. La réponse est que cela dépend de l'endroit où l'on regarde. Il est certain que, dans la perspective de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, de nombreuses études ont été menées. Je pense qu'environ 90 études ont été réalisées près des dispositifs d'énergie marémotrice que nous avons mis à l'eau. Le ministère des Pêches et des Océans vous dirait pourtant qu'il n'y a pas suffisamment de données de base pour comprendre parfaitement ce qui se passerait s'il y avait de multiples dispositifs dans l'eau.

Je connais moins bien la qualité de nos données de base pour l'extracôtier, mais votre question est certainement juste. Nous devons veiller à disposer de données de base pour éclairer nos décisions lorsque nous examinons les effets cumulatifs.

La présidente : La parole est au sénateur Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is for all members of the group. Paragraph 63(e) measures the public interest and states the following:

(e) the extent to which the effects of the designated project hinder or contribute to the Government of Canada's ability to meet its environmental obligations and its commitments in respect of climate change.

The same type of wording is used in the criteria to be considered with respect to the impacts set out in clause 22.

Given that the impacts of climate change are global, shouldn't we also take them into account elsewhere in the world and not only in Canada? The reason is simple: there could be a project in Canada that would increase GHG emissions or affect the achievement of Canadian targets, but that would reduce coal use in other countries and therefore reduce global GHG emissions. Do you think that this element should be part of the measure?

[*English*]

Mr. Ritcey: Senator, that is a very good question. As a case in point, you can look at some of the ongoing liquefied natural gas development activities on the West Coast of Canada and the two on the East Coast of Canada. A surplus of natural gas is available in Canada for different reasons. Mainly the difficulty is that there is not enough pipeline capacity to move it south of the border.

There is a very good opportunity to move our resources to new markets both in Asia and in Europe because they have increasing demand for natural gas. Natural gas is a cleaner burning fuel in many of the markets it is moving to. It would displace primarily coal in a number of those markets.

It is lower emissions versus what is currently being consumed in those international markets. From a climate change perspective and from a global perspective, while you might be increasing your emissions locally, overall you are reducing your emissions from a world perspective.

I think that would make good sense. It rationalizes the development of those types of projects because overall it is for the benefit of the world society.

In short, that has to be taken into consideration. I know there are a number of challenges in doing it. A previous senator asked a question around data. There are issues around data, not just in our own country but around the world.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à tous les membres du groupe. À l'alinéa 63e), on mesure l'intérêt public et on indique ceci :

e) la mesure dans laquelle les effets du projet portent atteinte ou contribuent à la capacité du gouvernement du Canada de respecter ses obligations en matière environnementale et ses engagements à l'égard des changements climatiques.

C'est le même type de formulation qui est utilisée dans les critères dont il faut tenir compte en ce qui a trait aux impacts qui sont énoncés à l'article 22.

Étant donné que les impacts des changements climatiques sont d'ordre mondial, ne devrait-on pas en tenir compte aussi ailleurs dans le monde et pas seulement au Canada? La raison est simple : il pourrait y avoir un projet au Canada qui aurait pour effet d'augmenter les émissions de GES ou nuire à l'atteinte des cibles canadiennes, mais qui contribuerait à diminuer l'utilisation du charbon dans d'autres pays et ainsi réduire les émissions de GES à l'échelle mondiale. Croyez-vous que cet élément devrait faire partie de la mesure?

[*Traduction*]

M. Ritcey : Monsieur le sénateur, c'est une très bonne question. À titre d'exemple, vous pouvez examiner certaines des activités d'exploitation du gaz naturel liquéfié sur la côte Ouest, et les deux autres sur la côte Est du Canada. Il y a un surplus de gaz naturel disponible au Canada, pour différentes raisons. Le principal problème, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de capacité pipelinère pour l'acheminer au sud de la frontière.

Il y a une excellente occasion d'acheminer nos ressources vers de nouveaux marchés d'Asie et d'Europe, où la demande de gaz naturel est en progression. Le gaz naturel est un combustible plus propre dans un grand nombre des marchés vers lesquels il est acheminé. Il remplacerait principalement le charbon dans un certain nombre de ces marchés.

Il produit moins d'émissions que ce qui se consomme actuellement sur ces marchés internationaux. Dans la perspective des changements climatiques et la perspective mondiale, il se pourrait qu'une augmentation locale des émissions permette une réduction des émissions dans le monde.

Selon moi, cela serait logique. On rationalise le développement de ces types de projets parce que, globalement, ils sont dans l'intérêt de la société mondiale.

En bref, c'est à prendre en considération. Je sais que cela pose divers problèmes. Plus tôt, il y a eu une question au sujet des données. Les données posent problème, pas seulement chez nous, mais dans le monde entier.

The question: When everyone is looking at something, are they looking at the same baseline data? That continues to be a challenge.

In short, you would have to take that into consideration because it makes good sense both from an environmental and from an economical perspective.

Mr. Blades: It is funny that I read in the news media yesterday that carbon emissions from the Alberta oil patch are now estimated to be far greater than previously estimated.

Once again, I have to come back to my fisheries perspective. We as an industry depend on the clean cold waters of the North Atlantic for our raw materials, the seafood we process and export around the world.

Nova Scotia seafood, and Canadian seafood in general, has a great reputation on the world stage. To say the least, it would be an extreme disappointment for a disaster to come along and wipe out a renewable resource that feeds the world.

How does that relate to carbon emissions? If you take away a world food source, if you take away the livelihood of an entire society, what is that worth?

Mr. McLean: The short answer is yes, it should be taken into consideration.

If the purpose of a natural gas project in Canada was to shut down coal-fired power plants in China as an example, we obviously should recognize the merit of that. The challenge, as Mr. Ritcey said, will be the methodology.

If someone is to have a liquefied natural gas power plant or transportation facility, will there be long-term contracts in place to guarantee that the use of that gas will be as projected?

I think we should be taking into account the benefits on a global basis of what we might do with natural gas.

Senator Woo: Essentially, you are saying you want to take in the downstream effects of oil and gas production. I just caution that this line of reasoning has logic to it. There are methodological challenges, but in effect you are saying that we want to take into account downstream effects and that opens up Pandora's box.

Senator Neufeld: Mr. Ritcey, I assume that The Maritimes Energy Association worked with CAPP and CEPA on the amendments put forward by those two organizations. You are shaking your head no.

Have you read the amendments that they have put forward, and are you in agreement with those?

La question est la suivante : lorsque tout le monde examine quelque chose, le fait-on avec les mêmes données de base? Cela reste un problème.

En bref, il faudrait prendre cela en considération parce que c'est logique, dans la double perspective environnementale et économique.

M. Blades : Chose curieuse, les médias rapportaient hier que les estimations des émissions du carbone des champs de pétrole de l'Alberta sont aujourd'hui beaucoup plus élevées qu'auparavant.

Encore une fois, notre industrie dépend des eaux froides et propres de l'Atlantique Nord pour ses matières premières, soit les fruits de mer que nous transformons et exportons de par le monde.

Les fruits de mer de la Nouvelle-Écosse et du Canada en général jouissent d'une excellente réputation dans le monde. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il serait extrêmement décevant qu'une catastrophe vienne anéantir une ressource renouvelable qui nourrit le monde.

Quel est le lien avec les émissions de carbone? Si l'on enlève une source alimentaire mondiale, si l'on prive toute une société de ses moyens de subsistance, à quoi cela sert-il?

M. McLean : La réponse courte est oui, il faut en tenir compte.

Si l'objectif d'un projet de gaz naturel au Canada était de fermer des centrales au charbon en Chine, par exemple, il faudrait évidemment en reconnaître le bien-fondé. Le problème, comme l'a dit M. Ritcey, sera la méthodologie.

S'il doit y avoir une centrale au gaz naturel liquéfié ou une installation de transport, y aura-t-il des contrats à long terme pour garantir que l'utilisation de ce gaz sera conforme aux projections?

Nous devrions tenir compte des avantages que promet le gaz naturel à l'échelle mondiale.

Le sénateur Woo : Essentiellement, vous dites que vous voulez tenir compte des effets d'aval de la production pétrolière et gazière. Ce raisonnement est logique. Il y a des problèmes de méthodologie, mais en fait, vous dites que nous voulons tenir compte des effets d'aval, ce qui ouvre la boîte de Pandora.

Le sénateur Neufeld : Monsieur Ritcey, je suppose que la Maritimes Energy Association a travaillé avec l'ACPP et la CEPA sur les amendements présentés par ces deux organisations. Vous faites signe que non.

Avez-vous lu les amendements qu'ils ont proposés et êtes-vous d'accord avec eux?

Mr. Ritcey: When the proposed legislation first came out, I reviewed the first two tranches of it extensively. I also worked with a number of other internal folks to come up with a position paper we submitted in August 2017.

Subsequently, we were aware of a number of iterations from a number of stakeholder groups including CAPP and CEPA and of the Canada West Foundation. We were not part of those processes. We were made aware of them basically by going to the website and seeing what was submitted under Bill C-69.

I spent a lot of time reading the materials that they put forth. For the most part, the suggestions they were making seemed to be rational and seemed to make sense.

At a very high level, that was the review I largely undertook. Then we mapped it back into what was originally proposed, and hence the remarks that I provided.

Senator Neufeld: Mr. McLean, I believe I heard you say, in relationship to standing and having an ability to comment on a project, what was in the bill now was fine and was opening it up to the world.

How do you feel about the individuals in the fishing industry that might be most affected? Should they have the same standing as someone from Europe or wherever? The U.S. funds an awful lot of activism in Canada.

Should they all have the same standing? As it presently is, should those who are most affected be the ones that they would relate to plus experts rather than just saying, “Hey world, come in and you can have your opinions?”

If in fact you still believe that, could you tell me how a board would deal with it?

Mr. McLean: I did not mean to suggest that someone, to your example, from Europe who might come over would have the same standing as someone from Shag Harbour to talk about an offshore project.

I agree with what you are saying. I think those most likely to be affected by a project should be the ones that are listened to most carefully.

Senator Patterson: My question is for the Clean Ocean Action Committee and Mr. Blades.

I was really shocked at your lack of confidence in the Nova Scotia Offshore Petroleum Board because I would think you would agree in principle that representatives of the people of Nova Scotia should be involved in the regulation of activities in their waters.

M. Ritcey : Lorsque le projet de loi a été présenté pour la première fois, j’en ai étudié les deux premières tranches en profondeur. J’ai également travaillé avec d’autres personnes à l’interne pour préparer un exposé de principe que nous avons déposé en août 2017.

Par la suite, nous étions au courant des moutures d’un certain nombre de groupes d’intérêt, dont l’ACPP, la CEPA et la Canada West Foundation. Nous n’avons pas participé à ces processus. Nous nous sommes tenus au courant essentiellement en allant voir sur le site web ce qui avait été soumis en lien avec le projet de loi C-69.

J’ai passé beaucoup de temps à lire les documents qu’ils ont produits. Dans l’ensemble, les suggestions qu’ils faisaient semblaient raisonnables et sensées.

En gros, c’est l’analyse dont je me suis chargé en grande partie. Ensuite, nous avons repris ce qui avait été proposé à l’origine et comparé les deux versions, d’où les observations que j’ai fournies.

Le sénateur Neufeld : Monsieur McLean, je crois vous avoir entendu dire, en ce qui concerne la voix au chapitre et la capacité pour formuler des observations sur un projet, que le projet de loi sous sa forme actuelle était bien et s’offrait au monde.

Attachez-vous de l’importance aux personnes de l’industrie de la pêche qui pourraient être les plus touchées? Devraient-elles avoir le même statut qu’une personne de l’Europe ou d’ailleurs? Les États-Unis financent énormément d’activisme au Canada.

Tout le monde devrait-il jouir du même statut? Dans l’état actuel des choses, les personnes les plus touchées devraient-elles être celles avec qui établir des contacts, en plus des experts, au lieu de se contenter de dire : « Allez, tout le monde, venez et vous pouvez avoir vos opinions »?

Si, en fait, vous croyez toujours cela, pourriez-vous me dire comment un office s’y prendrait?

M. McLean : Je ne voulais pas laisser entendre que quelqu’un, pour reprendre votre exemple, venant de l’Europe pourrait recevoir le même statut que quelqu’un de Shag Harbour, face à un projet en zone extracôtière.

Je suis d’accord avec vous. Je pense que ceux qui sont les plus susceptibles d’être touchés par un projet devraient être ceux qui sont écoutés le plus attentivement.

Le sénateur Patterson : Ma question s’adresse à M. Blades, du Clean Ocean Action Committee.

J’ai été vraiment choqué par votre manque de confiance envers l’Office des hydrocarbures extracôtiers de la Nouvelle-Écosse, parce que je pense que vous seriez d’accord en principe pour que les représentants de la population de la Nouvelle-Écosse participent à la réglementation des activités dans leurs eaux.

You said that the board was not capable of acting without bias because of its composition and that the seafood industry had no representation at the regulatory level.

You are suggesting that there should be better, more diverse appointments. If that were the case, couldn't the regulatory regime work just fine with Nova Scotians on it?

Mr. Blades: Let us take a look at the make-up of the Nova Scotia Offshore Petroleum Board right now.

The chairperson is Keith MacLeod, with lifetime involvement in the oil and gas industry. Roger Percy from the environmental field was appointed for the province. He has worked extensively in the oil and gas sector. Harold Giddens is an alternate provincial board member with lifetime involvement in oil and gas. Corrina Bryson is a federal board member.

Senator Patterson: I understand you are alleging bias and that there is no balance in the board.

Mr. Blades: There is not.

Senator Patterson: You also said that there was no seafood industry representative.

Mr. Blades: There is not.

Senator Patterson: If there were more balance, would you not want to see Nova Scotians involved in regulating what goes on in their waters adjacent to where they will have to deal with the impacts?

Mr. Blades: Of course, I would want that. I am lamenting the fact that we do not have that.

Senator Patterson: I have a second question. John Davis of your organization has publicly described offshore oil projects as a gamble. He said of one of the BP wells that it was a relief they hadn't found commercial quantities of oil.

Is your organization affiliated or a member of the Offshore Alliance that has called for a moratorium on oil and gas exploration in Nova Scotia? Is your ultimate agenda, as a member of the Offshore Alliance, to stop oil and gas exploration in the waters off of Nova Scotia?

Mr. Blades: That is an interesting question. Being a member of the Offshore Alliance is a necessity. We have always taken the position that the oil and gas industry should be able to

Vous avez dit que l'office n'était pas capable d'agir de façon impartiale en raison de sa composition et du fait que l'industrie des produits de la mer n'était pas représentée au chapitre de la réglementation.

Vous insinuez que les affectations devraient être meilleures et plus diversifiées. Dans ce cas, le régime de réglementation ne pourrait-il pas fonctionner tout à fait bien si des Néo-Écossais en faisaient partie?

M. Blades : Examinons la composition actuelle de l'Office des hydrocarbures extracôtiers de la Nouvelle-Écosse.

Le président est Keith MacLeod, qui a passé sa vie à travailler dans l'industrie pétrolière et gazière. Roger Percy, du domaine de l'environnement, a été nommé pour la province. Il a beaucoup travaillé dans le secteur pétrolier et gazier. Harold Giddens est un membre substitut de l'office provincial qui a travaillé toute sa vie dans le secteur pétrolier et gazier. Corrina Bryson représente le fédéral.

Le sénateur Patterson : Ce que je comprends, c'est que vous dénoncez le parti pris et prétendez qu'il n'y a pas d'équilibre au sein de l'office.

M. Blades : Il n'y en a pas.

Le sénateur Patterson : Vous avez aussi dit qu'il n'y avait pas de représentant de l'industrie des fruits de mer.

M. Blades : Il n'y en a pas.

Le sénateur Patterson : S'il y avait un meilleur équilibre, ne voudriez-vous pas que des Néo-Écossais participent à la réglementation de ce qui se passe dans les eaux adjacentes aux lieux où ils subiront des impacts?

M. Blades : Bien sûr, c'est ce que je voudrais. Je regrette que ce ne soit pas le cas.

Le sénateur Patterson : J'ai une deuxième question. John Davis, un membre de votre organisation, a raconté publiquement que les projets pétroliers en zone extracôtière étaient une entreprise risquée. En parlant d'un des puits de BP, il a dit être soulagé qu'on n'y ait pas trouvé une quantité suffisante de pétrole pour le commercialiser.

Votre organisation est-elle affiliée ou membre de la Offshore Alliance qui a demandé un moratoire visant l'exploration pétrolière et gazière en Nouvelle-Écosse? Votre objectif ultime, en tant que membre de la Offshore Alliance, est-il de mettre fin à l'exploration pétrolière et gazière dans les eaux au large de la Nouvelle-Écosse?

M. Blades : Voilà une question intéressante. Être membre de la Offshore Alliance est une nécessité. Nous avons toujours été d'avis que l'industrie pétrolière et gazière devrait pouvoir

coexist in the waters of the offshore with the seafood industry.

In our calling for a moratorium, it would only be because we are not at the table in a regulatory sense. We have no confidence in the regulatory regime. We do not have confidence in the regulator to stand up for our interests.

We have asked for a full public inquiry into the potential risks of offshore oil and gas development. I believe we asked for a moratorium on new offshore oil and gas development until a public inquiry could be conducted.

Senator Patterson: Since you are alleging bias in the board, there are some unsubstantiated allegations I think we should try to ask the boards both in Newfoundland and Nova Scotia to respond to. I am sorry they are not here.

Could you give us your sources of funding? I know you are affiliated with the Sierra Club and The Council of Canadians. What are your sources of funding?

I must ask you that, with respect, because you are alleging industry bias in the regulatory regime. Does your organization get funded by anti-oil and gas interests?

Mr. Blades: Are you asking about the Clean Ocean Action Committee?

Senator Patterson: Yes, or its affiliates.

Mr. Blades: The Clean Ocean Action Committee is funded on a shoestring that relies on donations mostly from seafood industry stakeholders.

John Davis is not on the payroll. We hope that we can put together enough money to help offset his travel costs in the time that he puts into doing this. No, we do not receive funding from the Sierra Club or anything like that.

Like I said, it is mostly donation. If we are getting a donation from my company, Sable Fish Packers, or a fishing organization like the Bay of Fundy fishing organization, that is it.

The Chair: I just want to say to the members of the committee that both boards were invited, and they declined our invitation. We invited them to submit written statements, and we are still waiting for them.

Senator McCallum: I want to ask for comments on statements that were made about benefits and standard of living.

coexister dans les eaux extracôtières avec l'industrie des fruits de mer.

Si nous réclamons un moratoire, c'est uniquement parce que nous ne sommes pas dans le tableau sur le plan réglementaire. Nous n'avons aucune confiance dans le régime de réglementation. Nous ne faisons pas confiance à l'organisme de réglementation pour défendre nos intérêts.

Nous avons demandé une enquête publique complète sur les risques potentiels de l'exploitation commerciale du pétrole et du gaz au large des côtes. Je crois que nous avons demandé qu'il y ait un moratoire visant toute nouvelle exploitation, jusqu'à ce qu'une enquête publique soit menée.

Le sénateur Patterson : Puisque vous alléguiez un parti pris au sein de l'office, il y a des allégations sans fondement que nous pourrions demander aux offices de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse de réfuter. Je suis désolé qu'ils ne soient pas ici.

Pourriez-vous nous faire part de vos sources de financement? Je sais que vous êtes affiliés au Sierra Club et au Conseil des Canadiens. Quelles sont vos sources de financement?

Sauf votre respect, je dois vous poser la question, car vous alléguiez un parti pris de l'industrie dans le régime de réglementation. Votre organisation est-elle financée par des intérêts défavorables au pétrole et au gaz?

M. Blades : Votre question porte-t-elle sur le Clean Ocean Action Committee?

Le sénateur Patterson : Oui, ou ses affiliés.

M. Blades : Le Clean Ocean Action Committee a des moyens très limités qui sont assurés principalement par des dons d'acteurs de l'industrie des produits de la mer.

John Davis ne travaille pas pour nous. Nous espérons pouvoir réunir suffisamment d'argent pour l'aider à éponger les frais de déplacement encourus pour consacrer du temps à cette tâche. Non, nous ne recevons pas d'argent du Sierra Club ni rien du genre.

Comme je l'ai dit, nous bénéficions surtout de dons. Si nous recevons un don de mon entreprise, Sable Fish Packers, ou d'une organisation de pêcheurs comme celle de la baie de Fundy, c'est tout.

La présidente : Je tiens à dire aux membres du comité que les deux offices ont été invités et qu'ils ont décliné notre invitation. Nous les avons invités à déposer des déclarations écrites, et nous les attendons toujours.

La sénatrice McCallum : J'aimerais que l'on commente les déclarations qui ont été faites au sujet des retombées et du niveau de vie.

It was said that benefits were to be applied for the public good and for the social and economic well-being of Canada, which would put our standard of living at risk, and that we needed to be prosperous now.

I have looked across Canada at what has occurred in land-based industry. I have looked at mining, at hydro, at oilfields, and at forestry. People living in the areas have been left with a lot of devastation and havoc. When I look at industry, I see very little good that happens.

I am actually very concerned for Canada because we are left with billions of dollars to clean up. I do not know where Canada will get the money to clean up the mess. We are still promoting more industry, and yet there seems to be no scientific basis or data for it. There is very little consideration for the animals, whether they are on land or in the sea.

Could all of you comment on whether there will eventually be a climate change balance in the sea, on the land and in the environment? We are heading for destruction. My major concern is the limited food supply on earth that is dwindling.

Mr. Blades: You have raised very good points, especially when I think about food supply. Actually I mentioned that a few minutes ago.

The Canadian seafood industry, including that of Nova Scotia, provides food to the world that comes out of the ocean. It goes back to a previous question that was answered for another senator.

When you try to wrap your head around the idea of whether it is worthwhile to initiate and conduct a project in Canada that may have destructive environmental impacts because the product might be sold to a foreign country and help them reduce their carbon emissions or replace a dirty fuel source. That blows my mind.

As I mentioned earlier, we are talking about the offshore pushing into deeper depths than have ever been drilled before and harsher conditions than have ever been drilled in before. We are talking about, in my opinion, a far greater risk of disaster.

When a disaster happens in the oil industry, it is huge. Once the cat is out of the bag, you cannot put it back in. Then what happens if you pollute or wipe out the seafood industry? What happens if you destroy all of these marine organisms that we depend on?

We are not just talking about cod, haddock, halibut or lobster. We are talking about phytoplankton, the food for the marine species that we happen to depend on for commercial fisheries. We are also talking about whales, which are not commercially valuable to us, but are marine species.

On a dit que les retombées seraient utilisées pour le bien public et pour améliorer le bien-être social et économique des Canadiens, ce qui mettrait en péril notre niveau de vie, et qu'il fallait dorénavant favoriser la prospérité.

J'ai examiné ce qui s'est passé dans le secteur non maritime partout au Canada. J'ai vérifié les mines, l'hydroélectricité, les champs de pétrole et la foresterie. On a laissé un pays dévasté et sinistré aux habitants de ces régions. Quand je regarde le secteur, je ne vois pas grand-chose de bon.

En fait, je suis très inquiet pour le Canada, parce que les dommages s'élèvent à des milliards de dollars. Je ne sais pas où le Canada va trouver l'argent pour tout nettoyer. Nous continuons d'encourager la filière industrielle et pourtant ni données ni fondement scientifique ne semblent le justifier. On porte très peu attention à la vie animale, tant sur terre qu'en mer.

Pourriez-vous tous commenter l'issue d'une recherche d'équilibre sur mer, sur terre et dans l'environnement en cette ère de réchauffement climatique? Nous sommes voués à la destruction. Ce qui me préoccupe le plus, ce sont les réserves limitées de nourriture qui sont en baisse.

M. Blades : Vous avez soulevé de très bons points, surtout en termes d'approvisionnement alimentaire. En fait, j'en ai parlé il y a quelques minutes.

L'industrie canadienne des produits de la mer, y compris en Nouvelle-Écosse, fournit au monde entier des aliments qui viennent de la mer. Cela nous ramène à une question précédente d'un autre sénateur à laquelle on a répondu.

Lorsque vous essayez de comprendre s'il vaut la peine de lancer et de mener un projet au Canada qui est susceptible d'avoir des effets néfastes sur l'environnement parce que le produit pourrait être vendu à un pays étranger et permettre à ce dernier de réduire ses émissions de carbone ou de remplacer une source de carburant sale, cela me dépasse.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous parlons de plateforme marine où l'on creuse à des profondeurs encore jamais atteintes et dans des conditions plus dures que jamais. À mon avis, le risque de catastrophe est beaucoup plus grand.

Un sinistre dans le secteur pétrolier, c'est énorme. Une fois que le chat est sorti du sac, vous ne pouvez pas l'y remettre. Que se passe-t-il ensuite, si vous polluez ou si vous anéantissez l'industrie des produits de la mer? Qu'arrive-t-il si vous détruisez tous ces organismes marins dont nous dépendons?

On ne parle pas seulement de morue, d'aiglefin, de flétan ou de homard. Nous parlons du phytoplancton, la nourriture pour des espèces marines dont nous dépendons pour la pêche commerciale. Nous parlons aussi des baleines, qui n'ont pas de valeur marchande pour nous, mais qui sont des espèces marines.

I am very worried about the toxicity of oil, especially the toxicity of chemically dispersed oil and what potentially it can do to marine species. I am not only referring to the ones that commercially valuable, but to the plankton and the micro-organisms in the ocean that all sea life depends on.

I have already identified that the regulatory regime in the offshore is not sufficient. I have already argued that we do not even have a voice at the table when it comes to regulating the industry that wants to come in.

The potential effects are extremely huge. Why would you not want to have a stronger regulatory package? Why would you not want to try to do your best to protect the best interests of the people here?

We are not disposable. I guess that is what it comes down to at the end of the day. I would hate to think of all the livelihoods and standard of living of thousands and thousands of families and people in the seafood industry in all the coastal communities of Nova Scotia, Newfoundland, P.E.I. and New Brunswick suddenly being wiped off the map with one disaster.

In my opinion, it is immeasurable. Could a balance be found? I don't know. We are definitely not in it now.

Mr. Ritcey: Our country was built on resource development. It continues to be built on resource development. Whether it is fisheries, forestry, mining, oil and gas, et cetera, the primary driver in our economy has always been resource based. Looking into the future, it is not going to be different.

Most would recognize what is different. We have looked to trying to do things in a responsible and now sustainable way. The way to accomplish that is through effective legislation and regulation.

With all due respect to Mr. Blades, as I said earlier, in the last 50 or 60 years in Atlantic Canada the oil and gas industry and the fisheries industry around the world have been able to coexist. We have been able to recognize that there are risks in every activity we do, whether it is resource based or non-resource based.

The question is: How do you develop the right balance of effective legislation and regulation while we continue to utilize our current resources to grow our economy in a responsible and sustainable manner?

Senator Massicotte: I heard comments from Mr. Blades and Mr. Ritcey, but I want to address my question to you, Professor McLean.

Je m'inquiète beaucoup de la toxicité des hydrocarbures, surtout une fois dispersés à l'aide de produits chimiques, et des risques pour les espèces marines. Je ne parle pas seulement des espèces qui ont une valeur marchande, mais aussi du plancton et des micro-organismes dont dépend toute la vie marine.

J'ai déjà indiqué que le régime de réglementation de l'industrie côtière n'est pas suffisant. J'ai déjà fait valoir que nous n'avons même pas voix au chapitre lorsqu'il s'agit de réglementer une industrie en émergence au pays.

Les répercussions possibles sont énormes. Pourquoi ne voudrait-on pas un train de mesures réglementaires plus rigoureux? Pourquoi ne voudrait-on pas faire de notre mieux pour protéger les intérêts des gens ici?

Nous ne sommes pas jetables. Je suppose que c'est à cela que cela se résume, en fin de compte. Je hais l'idée qu'une seule catastrophe puisse faire disparaître tous les moyens de subsistance et le niveau de vie de milliers de familles et de travailleurs de l'industrie des produits de la mer dans toutes les collectivités des côtes de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

À mon avis, c'est incommensurable. Pourrait-on trouver un équilibre? Je ne sais pas. Nous n'en sommes certainement pas là à l'heure actuelle.

M. Ritcey : Notre pays s'est développé grâce à l'exploitation des ressources. Il continue de s'appuyer sur l'exploitation des ressources. La pêche, la foresterie, les mines, le pétrole, le gaz, et cetera, tout cela constitue le principal moteur de notre économie qui a toujours été basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Si on se tourne vers l'avenir, ce sera pareil.

La plupart des gens sont prêts à admettre ce qui est différent. Nous avons voulu essayer de faire les choses de manière responsable et dorénavant durable. Pour y arriver, il faut adopter des lois et des règlements efficaces.

Sans vouloir offenser M. Blades, comme je l'ai dit plus tôt, au cours des 50 ou 60 dernières années, au Canada atlantique, l'industrie pétrolière et gazière et l'industrie des pêches du monde entier ont su coexister. Nous avons été capables d'admettre qu'il y a des risques dans toutes les activités que nous menons, qu'elles soient basées sur les ressources ou non.

La question est de savoir comment établir un juste dosage de lois et de règlements efficaces qui nous permettra de continuer d'exploiter nos ressources actuelles pour faire croître notre économie de façon responsable et durable.

Le sénateur Massicotte : J'ai entendu les commentaires de M. Blades et de M. Ritcey, mais ma question s'adresse à vous, monsieur McLean.

Mr. Ritcey made it very clear that there is obviously a risk when we do exploration. We know about the benefits economically. We also know about the CO₂.

Mr. Blades talked about the *Ocean Ranger* accident over 15 years ago. Because my memory lacks me, could you summarize for me what were the consequences of that disaster? In other words, what are the consequences many years later?

Describe to me again, just for the sake of understanding, what could happen if things go wrong and to what extent do the consequences affect today?

Mr. McLean: I cannot comment on the specific lessons from the *Ocean Ranger*. It was a lot longer than 15 years ago. It might have been back in the 1980s. I think it was 1982 or 1984. It is sad to say that I was probably still in high school or university at the time and maybe not paying attention.

Your question about risk assessment is important. That methodology is what is key. For an impact assessment to be valuable and to be trusted, not only does the evidence have to be there, not only do the people who conduct the impact assessment have to be skilled, but they have to be using methods that are widely recognized as being sound.

Other jurisdictions in the world have a very good body of methods which we could draw on. When there is an incident, there is always an evaluation of methodology to see what could have happened. Then the methodologies get changed so risk can be better analyzed.

That does not directly answer your question about the impact of the *Ocean Ranger*, but methodology needs to be considered if we are to have good impact assessments.

The Chair: Thank you very much for your testimony, and thank you, senators, for the questions.

For our second panel we welcome, from Sierra Club Canada Foundation, Gretchen Fitzgerald, National Programs Director, and from Ecology Action Centre, Mark Butler, Policy Director.

Each of you has five minutes or so, and then we will follow with a question period.

Mark Butler, Policy Director, Ecology Action Centre: About 7:30 this morning the sun came out for a moment and I said, "Ah, the Senate must be in town." Then it went in again. I hope this cross-country tour will shed more light on Bill C-69 and result in a better and stronger act for all Canadians.

M. Ritcey a dit très clairement que la prospection entraîne manifestement un risque. Nous sommes au courant des retombées économiques. Nous connaissons également gaz carbonique.

M. Blades a parlé du naufrage de la plateforme *Ocean Ranger*, il y a plus de 15 ans. Comme je ne m'en souviens plus très bien, pourriez-vous me résumer les conséquences de cette catastrophe? Autrement dit, quelles en sont les conséquences bien des années plus tard?

Décrivez-moi encore une fois, juste pour qu'on comprenne bien, ce qui pourrait arriver si les choses tournaient mal et dans quelle mesure les conséquences continuent de peser sur notre quotidien?

M. McLean : Je ne peux pas commenter les enseignements particuliers tirés de l'*Ocean Ranger*. On remonte à plus de 15 ans. C'était peut-être dans les années 1980. Je crois que c'était en 1982 ou 1984. Malheureusement, j'étais probablement encore à l'école secondaire ou à l'université à l'époque et je n'y ai peut-être pas prêté attention.

Votre question sur l'évaluation des risques est importante. La clé, c'est cette méthodologie. Pour qu'une évaluation d'impact soit valable et digne de confiance, il faut non seulement que les preuves soient là et que les évaluateurs soient compétents, mais aussi que ces derniers utilisent des méthodes qui sont largement reconnues comme étant fiables.

Des pays ont un bon éventail de méthodes auxquelles nous pourrions recourir. Lorsqu'il y a un incident, la méthodologie est toujours l'objet d'une évaluation pour voir ce qui aurait pu se produire. Ensuite, les méthodologies sont modifiées afin de mieux analyser les risques.

Je ne réponds pas directement à votre question sur l'impact de l'*Ocean Ranger*, mais il faut tenir compte de la méthodologie pour nous assurer de bonnes évaluations d'impact.

La présidente : Je vous remercie pour vos témoignages. Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie pour vos questions.

Le deuxième groupe de témoins comprend Mme Gretchen Fitzgerald, directrice des programmes nationaux, et M. Mark Butler, directeur des politiques, Centre d'action écologique.

Chaque témoin dispose d'environ cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi nous passons aux questions.

Mark Butler, directeur des politiques, Centre d'action écologique : Vers 7 h 30 ce matin, le soleil s'est montré pendant un moment et je me suis dit que c'était la preuve que le Sénat était en ville. Puis, il a disparu. J'espère que cette tournée pancanadienne jettera plus de lumière sur le projet de loi C-69 et

Ecology Action Centre is based in Nova Scotia. We have been around since 1971. We work nationally and sometimes internationally. For example, we do a lot of international work around fisheries. We have over 5,000 paid members, mostly in Nova Scotia.

Lisa Mitchell was meant to be on this panel. She is the Executive Director of East Coast Environmental Law. Unfortunately, she has come down with pneumonia and wisely chose not to appear. It is too bad because she would have brought some legal heft to this current panel.

My background is more in participation in environmental assessments and trying to get more science integrated into environmental assessments.

With the chair's permission, I will make a few brief points. Then I would like to read a section from our joint submission which I think senators might have a paper copy of. I will definitely stay under 10 minutes.

I want to make four points. As much as we might like it differently, impact assessment is pretty obscure to most Canadians until it is very real. I will explain that. Impact assessment can help avoid future liabilities. All projects can benefit from IA. Then I will say a couple of words on the role of science in impact assessment.

Going back to my first point that impact assessment is obscure until it is very real. Most Canadians are unaware of impact assessment. However, it becomes very real to people when a large industrial project is proposed for their community.

Regardless of your politics, at a minimum you might have some questions about impact on air quality, drinking water, property values and livelihoods if it is tourism or fishing.

Whom do citizens call when confronted with news of a project? Often, they call groups like ourselves. Too many times I have heard the following question. The government can't do that, can they?

I would ask you to please keep in mind the well-being of all Canadians as you deliberate this bill. This bill will have a real impact on Canadians across the country in coming years.

permettra d'améliorer et de renforcer la loi pour tous les Canadiens.

Le Centre d'action écologique est basé en Nouvelle-Écosse. Nous existons depuis 1971. Notre travail s'étend à l'échelle nationale et nous avons parfois des mandats à l'international. Par exemple, nous travaillons beaucoup dans le domaine des pêches, à l'international. Nous comptons plus de 5 000 membres inscrits, et la plupart sont en Nouvelle-Écosse.

Lisa Mitchell devait témoigner aujourd'hui. Elle est directrice générale de l'East Coast Environmental Law Association. Malheureusement, elle a contracté une pneumonie; elle a donc sagement choisi de ne pas se présenter. C'est dommage, parce qu'elle aurait fourni un solide appui juridique au groupe de témoins actuel.

Mes antécédents sont plutôt du côté de la participation aux évaluations environnementales et de la sensibilisation à une meilleure intégration de la recherche dans les évaluations environnementales.

Si madame la présidente me le permet, je vais faire quelques brèves observations. J'aimerais ensuite lire un passage du mémoire conjoint dont les membres du comité ont peut-être reçu une copie papier. Je vais certainement m'en tenir à moins de 10 minutes.

Je veux soulever quatre points. Bien qu'on aimerait que ce soit différent, il faut admettre que l'évaluation d'impact reste une chose méconnue par la plupart des Canadiens jusqu'à ce que la réalité les rattrape. Je vais expliquer la chose. L'évaluation d'impact permet d'éviter de futurs problèmes. Tous les projets peuvent tirer profit d'une EI. Je vais ensuite dire quelques mots sur le rôle de la science dans l'évaluation d'impact.

Pour revenir à mon premier point, soit le côté obscur de l'évaluation d'impact jusqu'à ce qu'elle soit très réelle. La plupart des Canadiens ne savent pas qu'il y a une évaluation d'impact. Toutefois, le processus devient très réel lorsqu'un grand projet industriel est proposé à la collectivité.

Peu importe vos opinions politiques, au minimum, vous pourriez avoir des questions concernant l'impact sur la qualité de l'air, l'eau potable, la valeur des propriétés et les moyens de subsistance, si le tourisme ou la pêche vous font vivre.

Qui les citoyens appellent-ils lorsqu'ils font face à l'annonce d'un projet? Souvent, ils appellent des groupes comme le nôtre. Trop souvent, j'entends la question suivante : « Le gouvernement ne peut pas faire cela, n'est-ce pas? »

Je vous demande de garder à l'esprit le bien-être de tous les Canadiens dans vos délibérations sur ce projet de loi. Ce projet de loi aura une incidence réelle sur les Canadiens de partout au pays au cours des prochaines années.

My second point is that impact assessment can help avoid future liabilities. You are in Nova Scotia. There are a number of toxic sites in Nova Scotia, legacies of past industrial projects. Think of Boat Harbour, Sydney Tar Ponds and mine tailing sites. Often these sites are adjacent to communities with the least ability to say no. You might have heard of the term environmental racism.

I do not want our generation to leave a legacy of toxic sites or degraded lands and waters for the next generation to pay for and clean up. Good environmental assessment can prevent future liabilities.

On a quick point, all projects can benefit from EAs. Be they a coal mine, offshore drilling, or renewable energy projects, they should all receive the same scrutiny. If they are flawed, then they should be assessed, recommended or rejected.

Finally, I have a word on science. This topic that is dear to my heart. Ecology Action Centre has participated in many assessments over the years. Based on that experience, we made a submission to the government appointed expert panel that toured the country a couple of years ago. We focused on the poor quality of science in nearly all EI statements and how to change that.

Our main recommendation was to ensure that science, Indigenous and community knowledge was the foundation of the process, that the science was independent and that the impact assessment document was peer reviewed and credible.

While the expert panel did a good job of capturing input from Canadians including recommendations on the role of science, the government chose not to adopt many of the recommendations from the panel. Presumably, because of pressure from industry, this was regrettable.

I re-read the section on science last night. It is excellent. I am sorry there was not more pickup from those drafting the bill.

Now I would like to turn to the brief from ECELAW and EAC and focus primarily on the role of the petroleum boards. Lisa Mitchell commended the government for including consideration of climate. I know that is controversial. However, you either respect the science on climate or you do not. We are glad to see climate being a consideration in this bill. We also support the opportunity for all Canadians to have input into industrial projects.

Mon deuxième point, c'est que l'évaluation d'impact permet d'éviter de futurs problèmes. Vous vivez en Nouvelle-Écosse. Il y a un certain nombre de sites de résidus toxiques en Nouvelle-Écosse, des legs de projets industriels passés. Pensons à Boat Harbour, aux étangs de goudron de Sydney et aux bassins de résidus miniers. Souvent, ces sites sont adjacents à des collectivités qui sont le moins en mesure de dire non. Vous avez peut-être entendu parler de racisme environnemental.

Je ne veux pas que notre génération laisse en héritage des sites de résidus toxiques ou encore des terres stériles ou des eaux boueuses que la prochaine génération devra nettoyer. Une bonne évaluation environnementale peut éviter les problèmes futurs.

Rapidement, tous les projets peuvent tirer profit des évaluations environnementales. Que ce soit une mine de charbon, un forage en mer ou des projets d'énergies renouvelables, tous devraient faire l'objet du même examen attentif. Si les projets manquent de rigueur, il faut les évaluer, les recommander ou les rejeter.

Je veux dire un dernier mot sur la science. Ce sujet me tient à cœur. Le Centre d'action écologique a participé à de nombreuses évaluations au fil des ans. Sur la base de cette expérience, nous avons présenté un mémoire au groupe d'experts constitué par le gouvernement pour faire une tournée pancanadienne il y a quelques années. Nous avons insisté sur la piètre qualité des données scientifiques dans presque tous les énoncés des incidences environnementales et sur la façon de changer cela.

Notre principale recommandation appelait à s'assurer que la recherche et le savoir des Autochtones et des collectivités constituaient le fondement du processus, que l'information venait de sources indépendantes et que le rapport d'évaluation d'impact était examiné par des pairs et crédible.

Même si le groupe d'experts a bien réussi à recueillir les commentaires des Canadiens, y compris les recommandations sur le rôle de la science, le gouvernement a choisi de ne pas adopter bon nombre de ses recommandations. On peut présumer que c'était en raison des pressions exercées par l'industrie, et cela est regrettable.

J'ai relu le chapitre sur la science hier soir. C'est excellent. Il est regrettable que ceux qui ont rédigé le projet de loi n'en aient pas tenu compte davantage.

J'aimerais maintenant parler du mémoire de la ECELAW et du Centre d'action écologique et me concentrer principalement sur le rôle des offices des hydrocarbures. Lisa Mitchell a félicité le gouvernement d'avoir tenu compte du climat. Je sais qu'il s'agit d'un enjeu controversé. Cependant, soit on respecte la science sur le climat, soit on ne la respecte pas. Nous sommes heureux que le projet de loi tienne compte des changements climatiques. Nous appuyons également la possibilité pour tous les Canadiens d'avoir leur mot à dire quant aux projets industriels.

As public interest organizations based on the East Coast, Ecology Action Centre and East Coast Environmental Law have been closely following the development of offshore oil and gas proposals in Atlantic Canada. As you know, the petroleum boards are the regulatory bodies responsible for the development of oil and gas resources and the management of petroleum operations off the coasts of Nova Scotia and Newfoundland and Labrador.

Currently under CEAA 2012 petroleum boards do not conduct environmental assessments of designated physical activities. In this regard, they are treated differently than the other two energy regulators. The National Energy Board and the Canadian Nuclear Safety Commission are responsible authorities under CEAA 2012, with a power to conduct EAs on designated projects in combination with their own regulatory processes.

Under Bill C-69, the minister will be required to refer an impact assessment to a review panel for any designated project regulated by the petroleum boards.

The minister appoints the review panel including a chairperson and at least four other members. At least two of the persons the minister appoints must come from an established roster that includes members of the petroleum boards and must be recommended by the chairperson of the petroleum board.

The persons appointed from the roster must not constitute a majority of the members of the panel. The review panel chair can be a petroleum board member.

In essence, this means that a review panel with a minimum of five persons will conduct all federal impact assessments for designated projects in the Atlantic offshore. At least two of those persons will be from or associated with petroleum boards.

Although members of the petroleum boards cannot constitute the majority of the review panel, a petroleum board member is not prohibited from serving as chair of the panel.

Under Bill C-69 the influence of petroleum boards on impact assessment will be significantly enhanced. For the most part, the assessment process for the petroleum boards is the same as that of the nuclear commission and the Canadian Energy Regulator with one key difference.

À titre d'organismes d'intérêt public basés sur la côte Est, le Centre d'action écologique et la East Coast Environmental Law ont suivi de près la mise en valeur des projets pétroliers et gaziers extracôtiers au Canada atlantique. Comme vous le savez, les offices des hydrocarbures sont les organismes de réglementation responsables de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières et de la gestion des activités pétrolières au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

À l'heure actuelle, en vertu de la LCEE de 2012, les offices des hydrocarbures ne mènent pas d'évaluation environnementale des activités concrètes désignées. À cet égard, ils sont traités différemment des deux autres organismes de réglementation de l'énergie. L'Office national de l'énergie et la Commission canadienne de sûreté nucléaire sont des autorités responsables en vertu de la LCEE de 2012. Ils peuvent effectuer des évaluations environnementales sur des projets désignés tout en appliquant leurs propres processus de réglementation.

En vertu du projet de loi C-69, le ministre sera tenu de renvoyer une évaluation d'impact à une commission d'examen pour tout projet désigné réglementé par les offices des hydrocarbures.

Le ministre nomme le comité d'examen, y compris un président et au moins quatre autres membres. Au moins deux des personnes nommées par le ministre doivent provenir d'une liste qui comprend des membres des offices des hydrocarbures et le président de l'office doit recommander leur candidature.

Les personnes nommées à partir de la liste ne doivent pas constituer la majorité des membres du comité. Le président de la commission d'examen peut être membre d'un office des hydrocarbures.

Essentiellement, cela signifie qu'une commission d'examen composée d'au moins cinq personnes effectuera toutes les évaluations d'impact fédérales pour les projets désignés dans la zone extracôtière de l'Atlantique. Au moins deux de ces personnes proviendront des offices des hydrocarbures ou y seront associées.

Bien que les membres des offices des hydrocarbures ne puissent constituer la majorité des membres de la commission d'examen, il n'est pas interdit à un membre d'un office d'agir à titre de président de la commission.

En vertu du projet de loi C-69, l'influence des offices des hydrocarbures sur les études d'impact sera considérablement accrue. Dans l'ensemble, le processus d'évaluation des offices des hydrocarbures est le même que celui de la Commission de sûreté nucléaire et de l'Office canadien de réglementation de l'énergie, avec une différence clé.

Designated activities regulated by the nuclear commission and the Canadian Energy Regulator will be assessed by a review panel, but the review panel chair cannot be a nuclear commissioner or energy regulator member.

Under Bill C-69, the influence of the Canadian Energy Regulator and the nuclear commission on impact assessment will be significantly curtailed.

Regulators have an important role in providing expertise to the impact assessment process. We support consultation cooperation with the regulator as prescribed in clause 21 of the bill. However, the assessment process should be conducted independently.

As we presented to the House of Commons committee, we continue to believe that selection of review panel members should be done on a case-by-case basis, with a focus on ensuring that those selected have relevant expertise, local knowledge and no conflict of interest.

Limiting the role of the regulators in the assessment process to providing input and expertise rather than full participation as panel members helps to protect the independence of the assessment process. We must remember that the government's promise was to restore credibility to the IA process.

To conclude, this time we specifically recommend amendments to clauses 46 and 48 to at least bring the requirements respecting panel composition of assessments of projects regulated by the offshore boards into alignment with those of projects regulated by the energy regulator and the nuclear commission.

We were told and we accepted to some extent that there must be consistency among the three life-cycle regulators. Then somebody slipped something in which allowed the petroleum boards to chair panels, which the other two life-cycle regulators cannot do. This is inconsistent with the consistency promised. Thank you very much.

Gretchen Fitzgerald, National Programs Director, Sierra Club Canada Foundation: I would like to acknowledge that we are on unceded territory of the Mi'kmaq people.

My focus today is to ask you that the offshore petroleum boards have less, not more, power under the new Impact Assessment Act.

Les activités désignées qui sont réglementées par la Commission de sûreté nucléaire et l'Office national de l'énergie seront évaluées par une commission d'examen, mais le président de la commission d'examen ne peut être un commissaire ou un membre de l'Office national de l'énergie.

Le projet de loi C-69 réduira considérablement l'influence de l'Office national de l'énergie et de la Commission de sûreté nucléaire sur les études d'impact.

Les organismes de réglementation ont un rôle important à jouer dans le processus d'études d'impact. Nous appuyons la collaboration en matière de consultation avec l'organisme de réglementation, comme le prescrit l'article 21 du projet de loi. Toutefois, le processus d'évaluation devrait être mené de façon indépendante.

Comme nous l'avons dit au comité de la Chambre des communes, nous continuons de croire que le choix des membres des comités d'examen devrait se faire au cas par cas, en mettant l'accent sur le fait que les personnes choisies possèdent l'expertise pertinente, les connaissances locales, et qu'elles n'aient aucun conflit d'intérêts.

Le fait de limiter le rôle des organismes de réglementation dans le processus d'évaluation à celui d'offrir des conseils et de l'expertise, plutôt qu'à la pleine participation à titre de membres de la commission, aide à protéger l'indépendance du processus d'évaluation. Il faut souligner que la promesse du gouvernement était de rétablir la crédibilité du processus d'étude d'impact.

En conclusion, cette fois-ci, nous recommandons expressément des amendements aux articles 46 et 48 pour au moins harmoniser les exigences relatives à la composition des commissions d'évaluation des projets réglementés par les offices extracôtiers avec celles des projets réglementés par l'Office national de l'énergie et la Commission de sûreté nucléaire.

On nous a dit et nous avons admis, dans une certaine mesure, qu'il doit y avoir une cohérence entre les trois organismes de réglementation du cycle de vie. Puis, quelqu'un y a inscrit quelque chose qui permettait aux offices des hydrocarbures de présider des commissions, ce que les deux autres organismes de réglementation du cycle de vie ne peuvent pas faire. Cela est contraire à la cohérence promise. Merci beaucoup.

Gretchen Fitzgerald, directrice du programme national, Fondation du Sierra Club du Canada : Je tiens à souligner que nous nous trouvons sur le territoire non cédé du peuple micmac.

Je veux surtout vous demander aujourd'hui de veiller à ce que les offices des hydrocarbures extracôtiers aient moins, et non plus, de pouvoirs en vertu de la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact.

Sierra Club Canada Foundation is a national grassroots organization with the mission to empower people to be leaders in protecting, restoring and enjoying a healthy and safe environment.

Sierra Club has been involved in the development and amendments of environmental assessment laws since their inception in Canada. We have participated in numerous environmental assessments over the years, including the cleanup of the Sydney Tar Ponds, the Muskrat Falls mega hydro project, the Digby Quarry, and various offshore oil and gas projects off the East Coast.

Because of this experience, we know that offshore boards do not have the mandate or the expertise that would enable them to assess accurately and without bias offshore oil and gas projects.

The phase-out of fossil fuel development and the just transition for those affected by this change is what the Senate Energy Committee should be holding hearings on today.

Offshore oil and gas development usually occurs over the time scale of decades, but the Intergovernmental Panel on Climate Change has told us all that we do not have decades, as you are all very well aware. We have a matter of 11 to 12 years to prevent a climate crisis and limit global temperatures from rising above 1.5 degrees Celsius.

According to the IPCC report issued last fall, the final tick box is political will for achieving these safe levels. As senators you must be part of this will.

The Government of Newfoundland and Labrador plans to increase oil and gas development off its coast with potentially devastating impacts on climate and our oceans. Calculations performed by my colleague's organization, Ecology Action Centre, indicate that if Newfoundland and Labrador develop oil and gas reserves as proposed in its advanced 2030 document on the way forward on oil and gas, this single province will be responsible for almost 10 per cent of the global allowable GHG emission budget to keep our planet within 1.5 degrees Celsius.

To us, it is not a weakness but a strength that the Bill C-69 will require us to take into consideration the impact of proposed projects on our obligations to meet climate targets. The early planning phase proposed in Bill C-69 is also a step in the right direction because it will engage community members and Indigenous communities earlier in the process and allow them a window into planned projects that will affect them.

La Fondation du Sierra Club du Canada est un organisme communautaire national qui a pour mission de donner aux gens les moyens de devenir des chefs de file dans la protection, la restauration et la jouissance d'un environnement sain et sécuritaire.

Le Sierra Club participe à l'élaboration et à la modification des lois sur l'évaluation environnementale depuis leur création au Canada. Nous avons participé à de nombreuses évaluations environnementales au fil des ans, y compris le nettoyage des étangs bitumineux de Sydney, le mégaprojet hydroélectrique de Muskrat Falls, la carrière de Digby et divers projets pétroliers et gaziers extracôtiers au large de la côte Est.

En raison de cette expérience, nous savons que les offices extracôtiers n'ont pas le mandat ni l'expertise qui leur permettraient d'évaluer avec précision et sans parti pris les projets pétroliers et gaziers extracôtiers.

Le Comité sénatorial de l'énergie devrait tenir des audiences aujourd'hui sur l'élimination progressive de l'exploitation des combustibles fossiles et la transition équitable pour les personnes touchées par ce changement.

L'exploitation pétrolière et gazière extracôtière se fait habituellement sur une période de plusieurs décennies, mais le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous a tous dit que nous n'avons pas des décennies, comme vous le savez très bien. Nous avons un délai de 11 à 12 ans pour prévenir une crise climatique et limiter une hausse des températures mondiales de plus de 1,5 degré Celsius.

Selon le rapport du GIEC publié l'automne dernier, la dernière case à cocher est la volonté politique d'atteindre ces niveaux de sécurité. À titre de sénateurs, vous devez souscrire à cette volonté.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador prévoit accroître l'exploitation pétrolière et gazière au large de ses côtes, ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs sur le climat et nos océans. Les calculs effectués par l'organisme de mon collègue, le Centre d'action écologique, indiquent que, si Terre-Neuve-et-Labrador exploite des réserves pétrolières et gazières, comme le propose son document sur la voie à suivre en matière de pétrole et de gaz d'ici 2030, cette seule province sera responsable de près de 10 p. 100 du budget mondial autorisé d'émissions de GES pour empêcher que la température de notre planète ne grimpe de plus de 1,5 degré Celsius.

À notre avis, le fait que le projet de loi C-69 nous forcera à tenir compte de l'impact des projets proposés sur nos obligations d'atteindre les objectifs climatiques constitue une force et non une faiblesse. La phase de planification préliminaire que propose le projet de loi C-69 est également un pas dans la bonne direction, car elle permettra aux membres des communautés autochtones de participer plus tôt au processus et de se pencher sur les projets qui les touchent.

Sierra Club Canada Foundation has concerns about Bill C-69 in that it does not go far enough to ensure there is science-based decision making by requiring independent review of assessment reports or by ensuring that decision making on proposed projects happens free from political interference.

Bill C-69 does not commit to ensuring we uphold the rights of Indigenous peoples by obtaining free, prior and informed consent. It does not propose a method for engaging in collaborative consent processes, a concept proposed by the expert panel on Bill C-69.

Given the reason for engaging in the process of drafting a new Impact Assessment Act was to make environmental assessments credible again. We are very concerned about giving greater powers to the offshore boards as is proposed in the draft bill.

The offshore petroleum boards have a dual mandate to promote oil and gas development and to protect the environment and the safety of workers.

Members of the boards are often drawn from the fossil fuel sector and do not have expertise in protecting the environment, ecology and endangered species or in reflecting the concerns of other marine industries such as fishing and tourism.

Some examples of poor decision making on behalf of the offshore boards in recent memory include having no rules in place that would halt attaching a drill to the seafloor when there were nine-metre waves occurring off Newfoundland last November, resulting in an estimated spill of 250,000 litres of oil into our oceans, not a single drop of which has been recovered. We do not know the death toll of seabirds caused by this spill.

Another bad example is allowing seismic blasting to proceed when critically endangered blue whales were migrating into the Gulf of St. Lawrence in 2010. There is growing evidence that seismic blasting can be devastating for marine mammals and other ocean life.

Recently, the Nova Scotia Offshore Petroleum Board issued a call for bids for oil exploration that includes Sable Island National Park Reserve. This would allow drilling within one nautical mile of this precious island.

Perhaps there is no greater example of the failure of offshore boards to deal with the impact of oil and gas development than allowing offshore oil and gas to occur in the Gulf of St. Lawrence.

La Fondation du Sierra Club du Canada a des préoccupations relatives au projet de loi C-69, car il ne garantit pas suffisamment la prise de décisions fondées sur des données scientifiques qui exigerait un examen indépendant des rapports d'évaluation, ou une prise de décisions sur les projets proposés qui serait libre de toute ingérence politique.

Le projet de loi C-69 ne s'engage pas à faire respecter les droits des peuples autochtones en obtenant leur consentement libre, informé et préalable. Il ne propose pas de mécanisme de consentement collaboratif, un concept proposé par le groupe d'experts sur le projet de loi C-69.

La raison pour laquelle nous avons entrepris la rédaction d'une nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact est pour redonner de la crédibilité aux évaluations environnementales. Nous sommes très préoccupés par le fait que le projet de loi propose de donner plus de pouvoirs aux offices extracôtiers.

Les offices des hydrocarbures extracôtiers ont le double mandat de promouvoir l'exploitation pétrolière et gazière et de protéger l'environnement et la sécurité des travailleurs.

Les membres des offices proviennent souvent du secteur des combustibles fossiles et ils n'ont pas d'expertise dans la protection de l'environnement, de l'écologie et des espèces en voie de disparition ou dans la prise en compte des préoccupations d'autres industries marines comme la pêche et le tourisme.

Parmi les récents exemples de mauvaises décisions prises par les offices des hydrocarbures extracôtiers, soulignons l'absence de règles interdisant l'installation d'une foreuse sur le fond marin, alors qu'il y avait des vagues de neuf mètres au large de Terre-Neuve en novembre dernier. Cela a entraîné un déversement estimé à 250 000 litres de pétrole dans nos océans, dont pas une seule goutte n'a été récupérée. Nous ne savons pas combien d'oiseaux marins ont été tués par ce déversement.

Un autre mauvais exemple est l'autorisation du dynamitage sismique en 2010 lorsque des baleines bleues migraient dans le golfe du Saint-Laurent. Cette espèce est sérieusement en voie de disparition. De plus en plus de preuves confirment que les explosions sismiques peuvent être dévastatrices pour les mammifères marins et d'autres espèces marines.

Récemment, l'Office des hydrocarbures extracôtiers de la Nouvelle-Écosse a lancé un appel d'offres pour l'exploration pétrolière qui comprend la réserve de parc national de l'Île-de-Sable. Cela permettrait le forage à moins d'un mille marin de cette précieuse île.

Permettre l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers dans le golfe du Saint-Laurent est peut-être le meilleur exemple de l'incapacité des offices des hydrocarbures extracôtiers à gérer les répercussions de l'exploitation pétrolière et gazière.

The Gulf of St. Lawrence is bounded by the coasts of five of Canada's 10 provinces. The Mi'kmaq, Maliseet, Innu and Inuit people have fished and travelled in the gulf for thousands of years.

The Newfoundland Offshore Board is responsible for issuing calls for bids and permitting oil and gas development in its section of the gulf, even though this is a single shared ecosystem.

A spill in the gulf could impact the coast of five provinces, threaten multi-billion dollar fishing and tourism industries. Noise from seismic blasting, chronic pollution and a major spill from oil development in the gulf could spell the extinction for critically endangered whales and other threatened species in the gulf.

We are particularly concerned about the critically endangered North Atlantic right whale. They had major deaths in the gulf two years ago.

A recent scientific paper indicates that the Gulf of St. Lawrence, because it is such a unique place, where arctic waters and the warm gulf stream waters mix, will be greatly impacted by climate change. It may be more than any other marine ecosystem on this planet.

Scientists warn that the warming of waters in the gulf may create hypoxic or low oxygen levels that will not enable it to sustain life in some areas.

In spite of these multiple threats and calls for a moratorium from numerous organizations and the chiefs of Indigenous communities in the gulf, the offshore petroleum board has allowed oil and gas exploration to continue.

Offshore petroleum boards should not be getting more power under the new Impact Assessment Act. Certainly, they should not be able to appoint two members to a review panel or even chair an assessment panel. Our recommendation is that they would play an advisory role to assessments but not sit on review panels at all.

The influence of the oil industry over the drafting of Bill C-69, which has already been weakened, is making it difficult to see how the government will accomplish its mandate to make assessments credible again.

We know as practitioners that this influence will be brought to bear once impact assessments are undertaken for specific projects. Giving more power to offshore boards in Bill C-69 is simply a bridge too far.

Les côtes de 5 des 10 provinces du Canada bordent le golfe du Saint-Laurent. Les Micmacs, les Malécites, les Innus et les Inuits pêchent et voyagent dans le golfe depuis des milliers d'années.

L'Office des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve est chargé de lancer des appels d'offres et de permettre l'exploitation pétrolière et gazière dans sa partie du golfe, même s'il s'agit d'un seul écosystème commun.

Un déversement dans le golfe pourrait avoir des répercussions sur la côte de cinq provinces et menacer les industries de la pêche et du tourisme qui représentent plusieurs milliards de dollars. Le bruit causé par le dynamitage sismique, la pollution chronique et un déversement majeur de pétrole dans le golfe pourraient entraîner la disparition de baleines dont la survie est sérieusement menacée et d'autres espèces en péril dans le golfe.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la baleine noire de l'Atlantique Nord, une espèce en voie de disparition. Il y a eu d'importants décès dans le golfe il y a deux ans.

Un récent document scientifique indique que le golfe du Saint-Laurent sera sérieusement touché par les changements climatiques, étant donné qu'il s'agit d'un endroit unique où les eaux arctiques et les eaux chaudes du golfe se mélangent. Il le sera peut-être plus que tout autre écosystème marin de la planète.

Les scientifiques nous préviennent que le réchauffement des eaux du golfe pourrait créer des niveaux d'hypoxie ou de faible teneur en oxygène qui ne lui permettront pas de maintenir la vie dans certains secteurs.

Malgré ces multiples menaces et les demandes de moratoire de la part de nombreuses organisations et des chefs des communautés autochtones du golfe, l'Office des hydrocarbures extracôtiers a permis la poursuite de l'exploration pétrolière et gazière.

Les offices des hydrocarbures extracôtiers ne devraient pas avoir plus de pouvoirs en vertu de la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact. Ils ne devraient certainement pas pouvoir nommer deux membres à une commission d'examen ou même présider une commission d'évaluation. Nous recommandons qu'ils jouent un rôle consultatif dans les évaluations, mais qu'ils ne siègent pas aux commissions d'examen.

L'influence de l'industrie pétrolière sur la rédaction du projet de loi C-69, qui a déjà été affaiblie, fait en sorte qu'il est difficile de voir comment le gouvernement va s'acquitter de son mandat de rétablir la crédibilité des évaluations.

À titre de praticiens, nous savons que cette influence sera exercée lorsque des études d'impact seront entreprises pour des projets précis. Ce serait aller trop loin de donner plus de pouvoirs aux offices extracôtiers en vertu du projet de loi C-69.

In conclusion, our major recommendation to the committee today is to limit the role of offshore boards in reviewing offshore oil and gas projects. Thank you very much.

Senator Mercer: My question is actually a fairly simple one. It should have been directed at the previous panel as well. We have done some things right, though, even without heavy regulations being in place.

The regular route of whales coming into the Bay of Fundy was constantly having trouble with shipping. Industry came up with a solution to move the shipping route coming into the Bay of Fundy and over to Saint John, New Brunswick, farther east and closer to Nova Scotia. Guess what? That is where the whales aren't. Since they have moved that, there have been very good results with fewer incidents of ship/whale encounters in the Bay of Fundy.

At all our committees we tend to end up hearing the bad news stories. I wish people would tell us some of the good news stories, and that is a good news story.

Ms. Fitzgerald: Yes. We are very heartened to see that there are seven new baby right whales were born over the winter months. They are coming back, but they are coming back through a pathway of hazard. You will be hearing presentations on the impact of seismic on marine mammals later today.

The noise from that blasting is so loud that it can be heard halfway to Europe. If we are blasting off Newfoundland, as we plan to do this spring, and if we are blasting for the next 10 years, as we are proposing to do off Nova Scotia, those whales all the way down the seaboard will be hearing that noise and experiencing it as a constant stress. It is a blast that happens every 10 to 14 seconds.

It is like having a strobe light in your face for days, to weeks, to months. That is the comparison because whales use sound as we use vision to find their mates, to find their babies and to find their food. The impacts of seismic are far reaching.

I am glad to see the shipping industry is taking action. The rapid action of the fishing community in response to the deaths of whales in the gulf is wonderful to see.

We need to understand the scope of what we are doing with regard to ocean noise, offshore oil and gas development, and their impacts on global biodiversity and the entire seaboard.

It is interesting to note that in the United States there has been action to limit this development unlike in Canada.

En conclusion, notre principale recommandation au comité aujourd'hui est de limiter le rôle des offices extracôtiers dans l'examen des projets pétroliers et gazières extracôtiers. Merci beaucoup.

Le sénateur Mercer : Ma question est en fait assez simple. Elle aurait dû également être adressée au groupe de témoins précédent. Nous avons bien fait certaines choses, même si nous n'avons pas mis en place de règlements rigoureux.

Les baleines qui arrivaient régulièrement dans la baie de Fundy avaient constamment de la difficulté à naviguer. L'industrie a trouvé une solution pour déplacer la route de navigation entre la baie de Fundy et Saint John, au Nouveau-Brunswick, plus à l'est et plus près de la Nouvelle-Écosse. Vous savez quoi? C'est là où il n'y a pas de baleines. Depuis ce déplacement, les résultats ont été très bons et il y a eu moins d'incidents impliquant les navires et les baleines dans la baie de Fundy.

Dans tous nos comités, nous avons tendance à entendre les mauvaises nouvelles. J'aimerais que les gens nous parlent des bonnes nouvelles, et c'est une bonne nouvelle.

Mme Fitzgerald : Oui. Nous sommes très heureux de constater que sept nouvelles baleines noires sont nées au cours des mois d'hiver. Ils reviennent, mais ils reviennent par une voie dangereuse. Vous entendrez plus tard aujourd'hui des exposés sur l'impact des séismes sur les mammifères marins.

Le bruit de ce dynamitage est si fort qu'il peut être entendu à mi-chemin de l'Europe. Si nous dynamitons au large de Terre-Neuve, comme nous avons l'intention de le faire ce printemps, et si nous dynamitons au cours des 10 prochaines années, comme on propose de le faire au large de la Nouvelle-Écosse, ces baleines tout le long de la côte entendront ce bruit et le ressentiront comme un stress constant. Les explosions se produisent toutes à des intervalles de 10 à 14 secondes.

C'est comme avoir un feu stroboscopique dans le visage pendant des jours, des semaines, voire des mois. C'est la comparaison parce que les baleines utilisent le son pendant que nous utilisons la vue pour trouver leurs compagnons, leurs bébés et leur nourriture. Les impacts sismiques sont considérables.

Je suis heureuse de voir que l'industrie du transport maritime prend des mesures. La réaction rapide du milieu de la pêche à la mort des baleines dans le golfe est merveilleuse.

Nous devons comprendre la portée de ce que nous faisons quant au bruit océanique, à l'exploitation pétrolière et gazière en mer et à leurs répercussions sur la biodiversité mondiale et sur l'ensemble du littoral.

Il est intéressant de noter qu'aux États-Unis on a pris des mesures pour limiter cette exploitation, contrairement au Canada.

Senator Simons: My question is for Mr. Butler this morning. We have heard from other witnesses as we have been around the country that we need to strengthen language in the bill around science, scientific integrity, scientific analysis. But I do not think anybody has given us much language around specific amendments.

You referenced a report that some of your organizations that you have partnered with had written about strengthening the language around science. And I am wondering if you have the text of that, could you share it with the clerk, could you read to us? What would you have us do to give to you the assurance that scientific credibility is given its due weight in the process?

Mr. Butler: Thank you for your question. I mean my main frustration with IA or EA over the years has been the quality of the document that the whole process centres around and that is its quantity but not quality. It is pages and pages of description without much analysis, without, I would, say good peer-reviewed science.

So finding a way to make the document that should ultimately be the guide to the project, more scientifically credible, is crucial.

And we had some early proposals in our submission to the expert panel that toured the country that the government appointed. I am happy to share our submission. I think at that time we were still exploring how the process could be improved, but when I reread the expert panel's recommendations on science, I thought they were very good.

So I think if you are looking for guidance on how to make the act stronger with respect to science and make science a key part along with traditional knowledge, be it Indigenous knowledge or community knowledge, then the expert panel which is a distillation of 1,000 presentations, I think that is a good place to look.

The Chair: Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is about the composition of the list recommended by the board. I'm trying to understand your concern about bias. Looking at your list, I see that the word "oil" appears on it. I know that the mandate and composition of this board is based on an agreement between Canada and Nova Scotia, that the members are appointed by both governments and that they have a mandate for environmental analysis. So there is an expertise that has developed within this organization. People will be appointed by this office or, in any case, will be on a list.

La sénatrice Simons : Ma question s'adresse à M. Butler ce matin. D'autres témoins nous ont dit que nous devons renforcer le libellé du projet de loi en ce qui concerne la science, l'intégrité et l'analyse scientifiques. Personne, je crois, ne nous a donné beaucoup de détails sur des amendements précis.

Vous avez fait référence à un rapport que certains de vos organismes partenaires ont rédigé quant au renforcement du libellé relatif à la science. Et je me demande si vous en avez le texte, si vous pourriez le partager avec le greffier, si vous pourriez nous le lire? Comment pourrions-nous vous donner l'assurance que la crédibilité scientifique est dûment prise en compte dans le processus?

M. Butler : Je vous remercie de votre question. Ma principale frustration à l'égard de l'évaluation d'impact ou de l'évaluation environnementale au fil des ans a été la qualité des documents autour desquels tout le processus est centré; la quantité est au rendez-vous, mais pas la qualité. On y trouve des pages et des pages de descriptions, peu d'analyses et, je dirais, peu de solides données scientifiques évaluées par les pairs.

Il est donc crucial de trouver un moyen de renforcer la crédibilité scientifique du document qui devrait orienter ce projet.

Dans notre mémoire au groupe d'experts nommé par le gouvernement et qui a sillonné le pays, nous avons présenté quelques propositions préliminaires. Je suis heureux de vous faire part de notre mémoire. Je pense qu'à l'époque nous étions encore en train d'examiner la façon d'améliorer le processus, mais lorsque j'ai relu les recommandations du groupe d'experts sur la science, j'ai trouvé qu'elles étaient très bonnes.

Or, si vous cherchez des conseils sur la façon de renforcer la loi en ce qui concerne la science et de veiller à ce que la science et le savoir traditionnel en soient des éléments clés, qu'il s'agisse du savoir autochtone ou du savoir communautaire, alors le rapport du groupe d'experts, qui est une distillation de 1 000 présentations, est le bon endroit où les trouver, à mon avis.

La présidente : Sénateur Carignan.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question porte sur la composition de la liste recommandée par le conseil. J'essaie de comprendre votre crainte en ce qui a trait à la partialité. En regardant votre liste, je constate que le mot « pétrole » y apparaît. Je sais que le mandat et la composition de cet office découlent d'une entente conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse, que les membres sont nommés par les deux gouvernements et qu'ils ont un mandat en matière d'analyse environnementale. Il y a donc une expertise qui s'est développée

However, there are the provisions of clause 2 that indicate that appointees must not be in a conflict of interest and must maintain an appearance of bias. I'm a little uncomfortable with this question. I'm trying to find a balance between seeking the expertise of an individual or group without necessarily giving the appearance of bias. I have difficulty with the fact that the board is recommending a list of members to be selected by the minister. The members selected must not be in a conflict of interest. So it can create a fear of institutional bias, from the public perspective. What do you propose? Ultimately, the minister will have to choose someone. Is it better to proceed as illustrated by *The Globe and Mail* this morning, when the Prime Minister makes a choice after considering potential contributions or support?

[English]

Ms. Fitzgerald: I have a few responses. I just think it is dangerous to make an analogy between Indigenous rights holders and the fossil fuel industry.

[Translation]

Senator Carignan: However, it is in the legislation. The body that will decide, according to the legislation, could be indigenous groups, which are considered a body. They could do an impact assessment and measure the impact on indigenous rights. It is set out in the legislation —

The Chair: Senator Carignan, let the witness answer the question.

Senator Carignan: It's dangerous to make an analogy, but that's what's stated in the legislation. I'm taking it as it is; I didn't write it.

[English]

Ms. Fitzgerald: With Indigenous peoples, I think we in Canada are in a process in acknowledging reconciliation and the truth of history that they are the rights holders. I hope the role of the fossil fuel industry is a different one on this land.

That is why I think it is appropriate. Actually it is not even in place as far as the expert panel recommended with regard to the bill.

One must be very careful making a parallel between Indigenous rights holders and the fossil fuel industry. It is a very different legal standing. I would hope in the process of reconciliation that is acknowledged by the entire Senate.

au sein de cet organisme. Les gens seront nommés par cet office ou, en tout cas, figureront sur une liste.

Il y a tout de même les dispositions de l'article 2 qui indiquent que les gens nommés ne doivent pas être en conflit d'intérêts et doivent maintenir une apparence de partialité. Je suis un peu mal à l'aise avec cette question. J'essaie de trouver l'équilibre entre le fait d'aller chercher l'expertise d'un individu ou d'un groupe sans nécessairement donner une apparence de partialité. J'ai de la difficulté avec le fait que l'office recommande une liste de membres qui seront choisis par le ministre. Les membres choisis ne doivent pas être en conflit d'intérêts. Donc, cela peut créer une crainte de partialité institutionnelle, selon la perspective du public. Que proposez-vous? En fin de compte, le ministre devra choisir quelqu'un. Est-il préférable de procéder de la façon dont l'a illustré le *Globe and Mail* ce matin, où le premier ministre fait un choix après avoir envisagé les contributions ou les appuis potentiels?

[Traduction]

Mme Fitzgerald : J'ai quelques réponses. J'estime simplement qu'il est dangereux de faire une analogie entre les titulaires de droits autochtones et l'industrie des combustibles fossiles.

[Français]

Le sénateur Carignan : Toutefois, c'est dans la loi. L'instance qui décidera, selon la loi, pourrait être les groupes autochtones, qui sont considérés comme une instance. Ils pourraient faire une évaluation d'impact et mesurer l'impact sur les droits ancestraux. C'est indiqué dans la loi...

La présidente : Sénateur Carignan, laissons le témoin répondre à la question.

Le sénateur Carignan : Il est dangereux de faire une analogie, mais c'est ce qui est indiqué dans la loi. Je la prends comme elle est, ce n'est pas moi qui l'ai rédigée.

[Traduction]

Mme Fitzgerald : Quant aux peuples autochtones, je pense que le Canada est en train de reconnaître la réconciliation et la vérité historique selon laquelle ils détiennent des droits. J'espère que l'industrie des combustibles fossiles jouera un rôle différent sur ce territoire.

C'est pourquoi je crois que c'est approprié. En fait, bien que recommandé par le groupe d'experts, cela ne fait même pas partie du projet de loi.

Il faut faire très attention lorsqu'on compare les détenteurs de droits autochtones et l'industrie des combustibles fossiles. La situation juridique est très différente. J'espère que l'ensemble du Sénat le reconnaîtra dans le sillage du processus de réconciliation.

You asked with regard to fairness. What would be a good list for the minister to use to select unbiased panellists I think is the heart of the question.

Before I go to answering that, you talked about fairness. I don't know the story, but apparently the federal government has appointed or cherry-picked a new commission, it sounds like from what you are suggesting.

We feel the same way with regard to offshore boards and their role. They will pick people whether or not it is conscious. It is not about individuals. It is about being part of a process, a system and learning. By being part of an industry that is what you know and that is where you are most expert and comfortable. This would be all people. It is called regulatory capture.

We saw that with the pipeline assessment of Energy East. It blew up in the face of the government because that regulatory capture became too flagrant. It did not pass the sniff test for Canadians.

We would not want to see that happen again on review panels for offshore oil and gas. It was a regulatory fail from all perspectives whether or not you wanted that pipeline to go ahead.

One of the best panels I have seen selected independent experts linked to universities. They had expertise in planning, ocean environments and geology. This was the Digby Quarry panel. They were selected from independent academic institutions. With that, as you were mentioning, there could be seats for Indigenous rights holders as well if acceptable to those communities.

That would be the gold standard. It would achieve the level of credibility the government says it is trying to achieve here.

The Chair: Do you want to add something?

Mr. Butler: We recognize the expertise of the regulator, but there are ways to integrate their expertise into the process without putting them on the panel. We have other regulators like Transport Canada, DFO and Environment Canada. They are regulators that are not on the panel.

There is more I would like to say on that topic, but I will stop.

Vous avez posé une question au sujet de l'équité. Je pense que le cœur de la question est de savoir quelles listes le ministre devrait utiliser pour choisir des membres impartiaux.

Avant de répondre à cette question, vous avez parlé d'équité. Je ne connais pas les détails, mais il semblerait que le gouvernement fédéral ait nommé une nouvelle commission ou qu'il ait nommé les membres à sa guise, d'après ce que vous avez dit.

Nous sommes du même avis quant aux offices extracôtiers et leur rôle. Ils choisiront les membres, qu'ils le sachent ou non. Il ne s'agit pas des personnes. Il s'agit de faire partie d'un processus, d'un système et d'un apprentissage. Ceux qui travaillent dans une industrie sont le plus à l'aise avec leurs propres connaissances et expertises. Cela s'applique à tout le monde. C'est ce qu'on appelle l'emprise réglementaire.

Nous l'avons vu avec l'évaluation du projet Énergie Est. Elle a éclaté au visage du gouvernement parce que l'emprise réglementaire était devenue trop flagrante. Aux yeux des Canadiens, elle n'a pas respecté les critères.

Nous ne voudrions pas que cela se reproduise dans les commissions d'examen des ressources pétrolières et gazières extracôtiers. Il s'agissait d'un échec de la réglementation, peu importe que vous souhaitiez ou non que le pipeline aille de l'avant.

L'une des meilleures commissions dont j'ai eu connaissance a choisi des experts indépendants affiliés aux universités. Ils avaient une expertise en planification, en environnement océanique et en géologie. Il s'agissait de la commission d'examen de la carrière Digby. Les membres choisis représentaient des établissements d'enseignement indépendants. Cela dit, comme vous l'avez mentionné, il pourrait y avoir des postes de commissaire pour les titulaires de droits autochtones également si ces collectivités les acceptent.

Ce serait la norme idéale. Cela permettrait d'atteindre le niveau de crédibilité que le gouvernement dit souhaiter en l'occurrence.

La présidente : Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Butler : Nous reconnaissons l'expertise de l'organisme de réglementation, mais il y a des façons d'intégrer son expertise au processus sans nommer ses membres à la commission d'examen. Nous avons d'autres organismes de réglementation comme Transports Canada, le MPO et Environnement Canada. Ce sont des organismes de réglementation qui ne font pas partie de la commission d'examen.

J'aimerais en dire davantage à ce sujet, mais je vais m'arrêter ici.

Senator Woo: Let me get to the heart of your recommendation to reduce the power of the offshore boards on review panels.

We actually heard a rather curious recommendation from one of the oil companies yesterday, saying that projects in the offshore should not have mandatory review panels but should be allowed to go through the Impact Assessment Agency itself as an option. I want you to comment on that idea. It is a curious recommendation because it seems to go against their interests.

On your point about consistency, which is a fair one, one could argue that having two offshore board members out of the five on the review panel is in fact consistent with what the rest of the bill is trying to do with CNSC and with the new NEB. The chair issue is separate. The NEB are advocates, calling for the possibility of somebody from the new NEB to be the chair of that review panel. That would be consistent as well.

To the extent that we already have the possibility of CNSC and NEB members in a minority position on review panels for their projects, why would we not have a minority of C-NSOPB and C-NLOPB members in those review panels?

Mr. Butler: Our colleagues in the rest of the country are more comfortable with the situation. That does not make it any easier for us to accept here, given our experience with the petroleum boards. This is actually an increase in their influence over the process.

I would say that allowing a petroleum board member to chair a panel is inconsistent. I would encourage this committee to make an amendment so that is not allowed. If your argument is to be consistency, you need to use that argument all the time and not be inconsistent in your use of the consistency argument.

Lisa Mitchell pointed out to me the other scenario. There could be two petroleum board appointees on a panel and a third industry person on the panel, perhaps with an oil and gas industry background. This would result in a majority of members on the panel.

If the purpose here is to make EA credible and to try to generate greater social licence, regardless of who are these individuals, that will not help.

Senator Massicotte: I certainly share your comments that this is the most significant challenge we have in our generation. The consequences are immensely serious, and I am a bit discouraged

Le sénateur Woo : Permettez-moi d'aller au cœur de votre recommandation visant à réduire le pouvoir des offices extracôtiers au sein des commissions d'examen.

Hier, l'une des sociétés pétrolières nous a présenté une recommandation plutôt curieuse, selon laquelle les projets extracôtiers ne devraient pas faire l'objet d'une commission d'examen obligatoire, mais devraient être autorisés à passer par l'Agence d'évaluation d'impact elle-même. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette idée. C'est une recommandation curieuse parce qu'elle semble aller à l'encontre de leurs intérêts.

Quant à votre argument au sujet de la cohérence, qui est juste, on pourrait dire que le fait d'avoir deux des cinq membres de l'Office des hydrocarbures extracôtiers au sein de la commission d'examen est en fait conforme à ce que le reste du projet de loi tente de faire avec la CCSN et le nouvel ONE. La question de la présidence est distincte. L'Office national de l'énergie milite en faveur de la possibilité qu'un représentant du nouvel Office préside cette commission d'examen. Ce serait également cohérent.

Dans la mesure où nous avons déjà la possibilité que les membres de la CCSN et de l'ONE soient en position minoritaire au sein des commissions d'examen de leurs projets, pourquoi n'aurions-nous pas une minorité de membres de l'OCNHE et de l'OCTLHE dans ces commissions d'examen?

M. Butler : Nos collègues du reste du pays sont plus à l'aise avec la situation. Cela ne nous facilite pas la tâche, compte tenu de notre expérience avec les offices des hydrocarbures. Il s'agit en fait d'une augmentation de leur influence sur le processus.

Je dirais qu'il est incohérent de permettre à un membre de l'Office des hydrocarbures de présider une commission. J'encourage le comité à adopter un amendement pour que ce ne soit pas permis. Si votre argument porte sur la cohérence, vous devez l'utiliser tout le temps et ne pas être incohérent lorsque vous invoquez l'argument de la cohérence.

Lisa Mitchell m'a parlé de l'autre scénario. Il pourrait y avoir deux représentants de l'Office des hydrocarbures au sein d'une commission d'examen et un troisième représentant de l'industrie, peut-être avec une expérience dans l'industrie pétrolière et gazière. Il en résulterait une majorité de membres au sein du groupe.

Si l'objectif ici est de rendre l'évaluation environnementale crédible et d'essayer d'obtenir une plus grande approbation sociale, peu importe qui sont ces personnes, cela ne sera pas bénéfique.

Le sénateur Massicotte : Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que c'est le plus grand défi de notre génération. Les conséquences sont extrêmement graves, et je suis un peu

by our little progress so far.

Be that as it may, let me talk to you about an issue though. Obviously, markets are determined by supply and demand. I want to seek your comment, but, in my opinion, it does not change one iota of CO₂ in the air if we import our oil and gas, as Quebec does to a large degree, or we produce it locally. Therefore, whether or not we build another pipeline will not change our situation on global CO₂.

We should do more but not on the supply side. In other words, everybody talks about supply but I say that is irrelevant. What is relevant is that we have to reduce consumption, which means the government should do a lot more to discourage us or to encourage us to find innovation to consume a lot less CO₂.

Would you agree with that?

Mr. Butler: I think it is everything. I would say that it is.

Senator Massicotte: So what if you build or do not build? Do you think we will have a shortage of oil and gas in the world? In other words, on the supply side, if you are convinced that the world will not run out of oil and gas, it makes no difference whether we increase the supply of oil and gas from the oil sands, let's say. Therefore that issue is irrelevant.

What is relevant is that we have to reduce our consumption of CO₂.

Mr. Butler: Maybe my colleague wants to jump in here. I think it is both a question of supply and consumption. We have to tackle it at all ends.

I appreciate your acknowledgement of science. We should acknowledge the critical situation we are in and try to do everything we can to address it.

If you live in Nova Scotia, you will know about coastal flooding. I was in a fish shop two days ago and the guy was telling me that in the silver hake trawls they are now finding fish they have never seen before, such as John Dory and other species from southern waters. We are really seeing the impacts here.

Senator Massicotte: Let me be specific. Let's say Trans Mountain and let's say we build it or do not build it. If we build it, maybe some Canadian consumers will consume that oil and gas. If they do not consume it, I suppose, with the world supply, we will just ship it in as we are doing currently in Quebec to a large part.

découragé par le peu de progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant.

Quoi qu'il en soit, permettez-moi de vous parler d'un enjeu. Évidemment, les marchés sont tributaires de l'offre et de la demande. J'aimerais avoir votre réaction, mais à mon avis, cela ne change rien à la quantité de CO₂ dans l'air si nous importons notre pétrole et notre gaz, comme le fait dans une large mesure le Québec, ou si nous le produisons localement. Par conséquent, que nous construisions ou non un autre pipeline ne changera pas notre situation quant aux émissions mondiales de CO₂.

Nous devrions faire plus, mais pas sur le plan de l'offre. Autrement dit, tout le monde parle d'approvisionnement, mais je dis que cela n'a pas d'importance. Ce qui est pertinent, c'est qu'il faut réduire la consommation, ce qui veut dire que le gouvernement devrait faire beaucoup plus pour nous décourager ou nous encourager à trouver de l'innovation pour produire beaucoup moins de CO₂.

Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Butler : Je pense que tout l'enjeu est là. Je dirais que oui.

Le sénateur Massicotte : Que se passe-t-il si on construit ou qu'on ne construit pas? Pensez-vous qu'il y aura une pénurie de pétrole et de gaz dans le monde? Autrement dit, sur le plan de l'offre, si vous êtes convaincu que le monde ne va pas manquer de pétrole et de gaz, cela ne change rien si nous augmentons l'offre de pétrole et de gaz provenant des sables bitumineux, par exemple. Par conséquent, cette question n'est pas pertinente.

Ce qui est pertinent, c'est qu'il faut réduire notre production de CO₂.

M. Butler : Mon collègue voudrait peut-être intervenir. Je pense que c'est à la fois une question d'offre et de consommation. Nous devons nous y attaquer à tous les niveaux.

J'apprécie votre reconnaissance de la science. Nous devrions reconnaître la situation critique dans laquelle nous nous trouvons et faire tout ce que nous pouvons pour y remédier.

Si vous vivez en Nouvelle-Écosse, vous êtes au courant des inondations côtières. Il y a deux jours, j'étais dans un atelier de transformation du poisson et le type me disait que, dans les chaluts à merlu argenté, on trouve maintenant des poissons qu'on n'avait jamais vus auparavant, comme le saint-pierre et d'autres espèces des eaux du sud. Nous en voyons vraiment les effets.

Le sénateur Massicotte : Permettez-moi d'être précis. Supposons que Trans Mountain soit construit ou non. Si nous le construisons, certains consommateurs canadiens consommeront peut-être ce pétrole et ce gaz. S'ils ne le consomment pas, je suppose, avec l'approvisionnement mondial, nous allons simplement l'importer comme nous le faisons en grande partie actuellement au Québec.

Mr. Butler: That is the argument that what we do here does not make a difference because they are building more coal plants in China. We will never solve the problem if we take that attitude. Somebody has to lead.

Ms. Fitzgerald: It would be rare on a global issue as important as climate change, if you think of the other global issues where Canada is active internationally, for Canadians to throw up their hands and say, "We can't play a role."

Senator Massicotte: I do not recommend that though.

Ms. Fitzgerald: What we do does matter. By shifting supply, we are helping our communities with the challenge ahead and hopefully helping those workers that will be affected through just transition plans.

I think we also send a strong signal to what we want in this world. We are actually part of a global movement that is shifting this way.

I do not think pointing fingers is the way to solve any problem. I am so proud of some of the things Canada has done internationally to help with global crises. This is one where what we do does matter.

Senator McInnis: I join with Senator Mercer and Senator MacDonald in welcoming all the senators to Nova Scotia. It is nice to see the sun breaking through. It is nice to see you, Mark Butler. I have talked to you on the phone in the past on issues, and I truly appreciate what both of your organizations do.

Here in Nova Scotia, and, of course, in Newfoundland, we have vast oil and gas resources. I have the figures back in my office in Ottawa, but there are huge amounts of resources which will ultimately be produced.

I could predict pretty much what you were going to say this morning. I know who you are and what you represent, and I appreciate what you do. At the same time, I think you will all agree that we have natural resources and we do need an economy. All of us today should also recognize that we need a protected environment.

I do not want to make this too general, but I want to hear from particularly your two organizations. Where is the reasonable ground to meet this? We have to produce and do what we can with the natural resources we have particularly in the energy sector. Where is the ground from where we can go forward?

Ms. Fitzgerald: I guess the ground would be meeting and exceeding our existing climate targets. Unfortunately we are not in a place where we can say we are doing it as Canadians. I think

M. Butler : C'est l'argument selon lequel ce que nous faisons ici ne change rien parce que l'on construit plus de centrales au charbon en Chine. On ne réglerait jamais le problème si on adopte cette attitude. Quelqu'un doit diriger.

Mme Fitzgerald : Dans un dossier mondial aussi important que le changement climatique, si vous pensez aux autres enjeux mondiaux où le Canada est actif sur la scène internationale, il serait inhabituel que les Canadiens lèvent les bras et disent : « Nous ne pouvons pas jouer un rôle. »

Le sénateur Massicotte : Ce n'est toutefois pas ce que je recommande.

Mme Fitzgerald : Ce que nous faisons est important. En changeant l'offre, nous aidons nos collectivités à relever le défi qui les attend et, espérons-le, nous aidons les travailleurs qui seront touchés par des plans de transition équitables.

Je pense que nous envoyons également un signal fort quant au monde que nous désirons. Nous faisons partie d'un mouvement mondial qui évolue en ce sens.

Je ne crois pas que chercher des coupables soit la solution à un problème. Je suis très fier de certaines des choses que le Canada a faites à l'échelle internationale pour offrir de l'aide lors de crises mondiales. C'est un domaine où ce que nous faisons est important.

Le sénateur McInnis : Je me joins au sénateur Mercer et au sénateur MacDonald pour souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs en Nouvelle-Écosse. Il est agréable de voir les nuages se dissiper. Je suis heureux de vous voir, Mark Butler. Je vous ai déjà parlé au téléphone de certaines questions, et j'apprécie vraiment ce que font vos deux organisations.

Ici, en Nouvelle-Écosse, et bien sûr à Terre-Neuve, nous avons de vastes ressources pétrolières et gazières. J'ai les chiffres dans mon bureau à Ottawa, mais il y a d'énormes quantités de ressources qui vont finir par être exploitées.

Je pouvais presque prévoir ce que vous alliez dire ce matin. Je sais qui vous êtes et ce que vous représentez, et j'apprécie ce que vous faites. En même temps, je pense que vous conviendrez tous que nous avons des ressources naturelles et que nous avons besoin d'une économie. Aujourd'hui, nous devrions tous reconnaître que nous avons besoin d'un environnement protégé.

Je ne veux pas généraliser, mais je veux surtout entendre vos deux organismes. Quel est le moyen raisonnable pour atteindre cet objectif? Nous devons produire et faire ce que nous pouvons avec les ressources naturelles dont nous disposons, notamment dans le secteur de l'énergie. Où en sommes-nous par rapport à ce que nous pouvons faire?

Mme Fitzgerald : Je suppose que la solution serait d'atteindre et de dépasser nos objectifs climatiques actuels. Malheureusement, nous ne pouvons pas dire que c'est ce que fait

it would be looking to that. Assessments show time and time again that the emissions from the oil and gas sector are a great hindrance to achieving those targets.

We are here to talk about Bill C-69. Incorporating a good assessment of the climate impacts in what we are doing would be a step in that direction, I would argue.

You said there are huge amounts of resources. There are also huge amounts of renewable resources in our energy efficiency resources. I was at a presentation yesterday that was ostensibly about fracking in Nova Scotia. The most exciting part of what I heard was about solar. There are tons of other things we should be doing that is about the economy.

Climate assessments are showing time and time again that the economy will be devastated by climate change. We have to meld those two goals. This bill is a step in that direction if it remains strong.

Mr. Butler: I am very passionate about this topic. I care a lot about the prosperity of Nova Scotia. I see our job is not just to hug trees but to hug people. We need to care about both.

If Nova Scotia cannot make the transition away from fossil fuels, I question if any jurisdiction can do it. We have abundant resources here. They are not just fossil fuels, but tidal, wind, small-scale biomass and even some hydro.

We can do it here. I think that is the direction we should be heading in and I think that is where prosperity lies.

There was a billion dollar offshore proposal. It was not oil and gas; it was Beothuk wind. In the end it did not go ahead. I am not sure of the reasoning. I would love to know why. It was a billion dollars and it was not oil and gas. It was the wind. It was offshore. It was European pension money coming in looking to develop wind offshore.

Those are the kinds of opportunities I think we should be pursuing. Those projects should go through a rigorous environmental assessment too to protect the environment and industries that currently rely on the ocean like fishing.

Senator Patterson: First of all, let me say that I am delighted to be in Nova Scotia. I was counsel for the Ecology Action Centre in 1972 on the Quinpool Road project. Hopefully I have

le Canada. Je pense qu'il faudrait envisager cela. Les évaluations ne cessent de démontrer que les émissions du secteur pétrolier et gazier nuisent grandement à l'atteinte de ces objectifs.

Nous sommes ici pour parler du projet de loi C-69. À mon avis, l'intégration d'une bonne évaluation des impacts climatiques dans ce que nous faisons serait un pas dans cette direction.

Vous avez dit qu'il existe une énorme quantité de ressources. Il existe aussi d'énormes quantités de ressources renouvelables sur le plan de l'efficacité énergétique. J'ai assisté hier à une présentation qui portait manifestement sur la fracturation en Nouvelle-Écosse. La partie la plus excitante de ce que j'ai entendu concernait l'énergie solaire. Il y a des tas d'autres choses que nous devrions faire en matière d'économie.

Les évaluations climatiques ont démontré à maintes reprises que l'économie sera dévastée par les changements climatiques. Nous devons combiner ces deux objectifs. Ce projet de loi est un pas dans cette direction s'il demeure solide.

M. Butler : Ce sujet me passionne beaucoup. Je me soucie beaucoup de la prospérité de la Nouvelle-Écosse. Je vois que notre travail ne consiste pas seulement à êtreindre les arbres, mais aussi à serrer les gens dans nos bras. Nous devons nous préoccuper des deux.

Si la Nouvelle-Écosse ne peut pas s'affranchir des combustibles fossiles, je me demande quelle autre compétence pourra le faire. Nous avons ici des ressources abondantes. Il ne s'agit pas seulement de combustibles fossiles, mais aussi de l'énergie marémotrice, de l'énergie éolienne, de la biomasse à petite échelle et même de l'hydroélectricité.

Nous pouvons agir ici. Je pense que c'est la voie à suivre et que c'est là que se trouve la prospérité.

Il y avait une proposition de projet extracôtier de 1 milliard de dollars. Il s'agissait non de pétrole ou de gaz, mais d'un projet éolien de la Beothuk Energy. En fin de compte, il n'a pas démarré. Je ne suis pas certain des raisons. J'aimerais bien savoir pourquoi. Il s'agissait d'un projet de 1 milliard de dollars qui ne portait pas sur le pétrole ou le gaz. C'était un projet éolien en mer. Un fonds de pension européen désirait exploiter l'énergie éolienne extracôtière.

Voilà le genre de possibilités que nous devrions envisager. Ces projets devraient également faire l'objet d'une évaluation environnementale rigoureuse afin de protéger l'environnement et les industries qui dépendent actuellement de l'océan, comme la pêche.

Le sénateur Patterson : Tout d'abord, permettez-moi de dire que je suis ravi d'être en Nouvelle-Écosse. J'ai été avocat pour le Centre d'action écologique en 1972 dans le cadre du projet du

some credibility with you guys.

For Ms. Fitzgerald, I have a real quick question. Seismic blasting every 10 to 14 seconds for days, weeks and months. Which is it? Days, weeks or months? What other evidence are we going to get today?

Ms. Fitzgerald: I think you are going to be hearing from Dr. Hal Whitehead, a professor at Dalhousie University who is an expert in marine mammals.

It depends on the project. Perhaps it is a really short-term project, but it tends to be weeks or months. It depends.

If you look at the maps of seismic planned for Newfoundland and Labrador and for Nova Scotia in particular, there is a nine-year plan that would entail blasting over a large swath of the entire Scotian Shelf. It is large geographic areas over time.

Senator Patterson: Both of you have advocated, to my surprise, a reduction in the role of offshore boards. I understand there are some concerns about the board appointment process.

I believe that Nova Scotians should be looking at the impact of development and protection of the environment in their waters.

On the role of a life-cycle regulator on a panel, we heard from the Nunavut Impact Review Board, where I come from, about this issue of balancing roles as an impact assessor, licensor and life-cycle regulator.

NIRB said that the way our system was designed meant that things had less certainty during environmental assessment. When they are on the ground and projects are actually operating, the precautionary approach we take yields new information that allows us to adjust in terms of approval, as needed, as the project goes ahead.

We have many instances where that has become necessary when something that in theory seemed like a good idea and then, when it goes to licensing, does not work as expected. We go to an alternate means of still allowing the project to go ahead and protect the environment.

I would like to ask a question of both of you. Would it not be important for life-cycle regulators to have familiarity with the project and use their knowledge of the project, the promises made in the assessment phase and their expert knowledge to

chemin Quinpool. J'espère avoir une certaine crédibilité auprès de vous.

J'ai une très brève question pour Mme Fitzgerald. Le dynamitage sismique toutes les 10 à 14 secondes pendant des jours, des semaines et des mois. De quoi s'agit-il? De jours, de semaines ou de mois? Quels autres témoignages allons-nous obtenir aujourd'hui?

Mme Fitzgerald : Je pense que vous allez entendre le témoignage de M. Hal Whitehead, professeur à l'Université Dalhousie, qui est un expert en mammifères marins.

Cela dépend du projet. C'est peut-être un projet à très court terme, mais les projets ont tendance à durer des semaines ou des mois. Cela dépend.

Si vous regardez les cartes sismiques prévues pour Terre-Neuve-et-Labrador et pour la Nouvelle-Écosse en particulier, il y a un plan de neuf ans qui prévoit le dynamitage d'une grande partie du plateau néo-écossais. Il s'agit de vastes régions géographiques au fil du temps.

Le sénateur Patterson : Vous avez tous les deux préconisé, à ma grande surprise, une réduction du rôle des offices extracôtiers. Je crois comprendre que le processus de nomination des membres du conseil suscite certaines préoccupations.

Je crois que les Néo-Écossais devraient se pencher sur l'impact de l'exploitation et de la protection de l'environnement dans leurs eaux.

En ce qui concerne le rôle d'un organisme de réglementation du cycle de vie au sein d'une commission, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, de la région où j'habite, nous a parlé de l'équilibre entre les rôles d'évaluateur d'impact, de concédant de licences et d'organisme de réglementation du cycle de vie.

La CNER a dit que la conception de notre système diminuait la certitude des choses au cours de l'évaluation environnementale. Lorsqu'on est sur le terrain et que des projets sont en cours, l'approche de précaution adoptée donne de nouveaux renseignements qui permettent une adaptation, au besoin, quant à l'approbation, au fur et à mesure que le projet avance.

Nous avons de nombreux cas où cela est devenu nécessaire lorsque quelque chose, qui semblait être une bonne idée en théorie, ne fonctionne pas comme prévu au moment de délivrer le permis. Nous passons à un autre moyen de continuer à permettre au projet d'aller de l'avant et de protéger l'environnement.

J'aimerais vous poser une question à tous les deux. Ne serait-il pas important que les organismes de réglementation du cycle de vie connaissent bien le projet et utilisent leurs connaissances du projet, les promesses faites à l'étape de l'évaluation et leurs

manage potential issues as they occur throughout the life of a project? That is the logic of it.

With all respect, university professors will not have knowledge whether the promises made in impact assessment were actually realized during the life of the project.

Ms. Fitzgerald: I guess I would argue that sequential learning from experience is not happening with regard to environmental assessment now. In the offshore in particular we are not learning from past mistakes.

It would be appropriate if there were a requirement. For instance, if we have learned from past projects that there is methyl mercury contamination downstream from mega hydro, then what do we know for future assessments? If we know that when you try to attach to a well in nine-metre waves there might be a major spill, perhaps we should have some regulations about that.

I am not seeing that happening with the offshore petroleum boards frankly. Definitely, with regard to seismic blasting, we have a code of practice right now but we do not even have regulations for that.

I am not seeing the learning from science or the learning from experience. International experts evaluated what happened with the BP spill in the Gulf of Mexico. They looked at what is happening here in Canada and said that the risk assessment was 10 to 100 times off what it should be, from what they can tell from looking at our assessments.

It is inadequate. If that sequential learning is to happen, it would be best housed in the Department of Fisheries and Oceans, the Environmental Assessment Agency and the Impact Assessment Agency, whatever it is renamed, and not within the boards with regard to protecting the environment.

As we have tried to convey, the boards have expertise with regard to the industry. They have way less expertise with regard to meeting our climate targets and protecting our obligations to the environment, endangered species, Indigenous people and endangered species.

The Chair: Could you please send us the BP report on the comparison with the gulf?

Ms. Fitzgerald: Yes.

The Chair: Thank you very much.

connaissances spécialisées pour gérer les problèmes possibles au fur et à mesure qu'ils surviennent pendant la durée d'un projet? Voilà la logique.

Avec tout le respect que je vous dois, les professeurs d'université ne sauront pas si les promesses faites dans le cadre de l'évaluation d'impact ont vraiment été réalisées pendant la durée du projet.

Mme Fitzgerald : Je dirais que l'apprentissage séquentiel de l'expérience ne se fait pas actuellement en ce qui concerne l'évaluation environnementale. Dans le secteur extracôtier en particulier, nous n'apprenons pas des erreurs du passé.

Il serait approprié d'inscrire une exigence. Par exemple, si nous avons appris des projets antérieurs qu'il y a contamination par le méthylmercure en aval de mégacentrales hydroélectriques, que savons-nous quant aux évaluations futures? Si nous savons qu'il pourrait y avoir un déversement majeur lorsqu'on tente de raccorder des tuyaux à un puits en présence de vagues de neuf mètres, nous devrions peut-être avoir des règlements à ce sujet.

Honnêtement, ce n'est pas ce qui se passe avec les offices des hydrocarbures extracôtiers. Il est certain que nous avons un code de pratique à l'heure actuelle quant au dynamitage sismique, mais nous n'avons même pas de règlement à cet égard.

Je n'observe pas l'application des leçons que la science ou l'expérience nous enseignent. Des experts internationaux ont évalué les effets du déversement de BP dans le golfe du Mexique. Ils ont examiné ce qui se passe ici, au Canada, et ils ont dit que l'évaluation des risques était 10 à 100 fois inférieure à ce qu'elle devrait être, d'après ce qu'ils ont pu constater en examinant nos évaluations.

C'est insuffisant. Si cet apprentissage séquentiel doit avoir lieu, il serait préférable de le confier au ministère des Pêches et des Océans, à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et à l'Agence d'évaluation d'impact, quel que soit le nouveau nom qu'on lui donne, et non aux offices pour ce qui est de la protection de l'environnement.

Comme nous avons essayé de le faire comprendre, les offices ont une expertise quant à l'industrie. Ils ont beaucoup moins d'expertise en ce qui concerne l'atteinte de nos objectifs climatiques et de nos obligations relatives à la protection de l'environnement, des espèces en voie de disparition et des peuples autochtones.

La présidente : Pourriez-vous nous faire parvenir le rapport de BP sur la comparaison avec le golfe?

Mme Fitzgerald : Oui.

La présidente : Merci beaucoup.

For our third panel three we have, from Dalhousie University, Hal Whitehead, Tenured Professor, as an individual; and from Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat, Andrea Paul, Chief, Pictou Landing, and John G. Paul, Executive Director.

Professor Whitehead, the floor is yours.

Hal Whitehead, Tenured Professor, Dalhousie University, as an individual: I am a professor in the biology department at Dalhousie University and a member of COSEWIC, the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, of which I am co-chair for marine mammals. I am concerned about the regulation of offshore energy projects off eastern Canada.

For 45 years I have been sailing the waters off Nova Scotia and Newfoundland and Labrador studying whales. Most of that time I have used a 40-foot sailboat in the deeper offshore waters as I am particularly interested in the deep diving whales. We go out for three weeks at a time. For those three weeks, we are immersed in that offshore world about 100 to 250 miles off our coasts.

It is a wonderful world. Not only are whales and dolphins in the waters around us, but the seabirds are above us. If we could look below us, there would be deep water corals and all kinds of unusual life beneath us. These waters have been and still are the focus of vital fisheries.

The whales that we study are intensely acoustic animals. Sound is how they sense their world and they communicate with one another. The same is true for other ocean animals. The waters that we sail and the waters that they use are getting noisier and noisier.

There are several sources of this noise, but the worst are seismic surveys for oil and gas. When we are sailing east of Newfoundland listening for whales through hydrophones and underwater microphones, much of the time we hear the booming of seismic boats.

They are the predominant background noise on our recordings from those waters as well as from recorders positioned in various places off the East Coast and thousands of kilometres away on the Mid-Atlantic Ridge. Seismic sounds are extremely loud and dangerous to marine life, including the whales that I study. These sounds travel huge distances.

During the last year, tens of scientific papers have been published about the effects of underwater noise on marine life. The news is generally bad. We find that animals are being affected in a range of important ways from disruption of feeding

Pour notre troisième groupe de témoins, nous accueillons Hal Whitehead, professeure titulaire, Université Dalhousie, à titre personnel, et, du Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, Andrea Paul, chef, Pictou Landing, et John G. Paul, directeur général.

Monsieur Whitehead, vous avez la parole.

Hal Whitehead, professeur titulaire, Université Dalhousie, à titre personnel : Je suis professeur au département de biologie de l'Université Dalhousie et membre du COSEWIC, le Comité sur le statut des espèces sauvages menacées du Canada, dont je suis coprésident pour les mammifères marins. Je suis préoccupé par la réglementation des projets énergétiques extracôtiers au large de l'est du Canada.

Depuis 45 ans, je navigue au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador pour étudier les baleines. Pendant la plus grande partie de cette période, j'ai utilisé un voilier de 40 pieds dans les eaux du large plus profondes, car je m'intéresse notamment aux baleines qui plongent à grande profondeur. Nous sortons trois semaines à la fois. Pendant ces trois semaines, nous sommes immergés dans le monde extracôtier, à environ 100 à 250 milles de nos côtes.

C'est un monde merveilleux. Non seulement les baleines et les dauphins sont dans les eaux qui nous entourent, mais les oiseaux marins volent au-dessus de nous. Si nous pouvions observer le fond marin, on y verrait des coraux d'eau profonde et toutes sortes de formes de vie inhabituelles. Ces eaux ont été et sont toujours au centre des pêches vitales.

Les baleines que nous étudions sont des animaux intensément acoustiques. Le son est la façon dont elles perçoivent leur monde et communiquent entre elles. Il en va de même pour les autres animaux marins. Les eaux que nous naviguons et les eaux qu'elles utilisent sont de plus en plus bruyantes.

Ce bruit a plusieurs sources, mais la pire, ce sont les relevés sismiques pour le pétrole et le gaz. Lorsque nous naviguons à l'est de Terre-Neuve et que nous écoutons les baleines à l'aide d'hydrophones et de microphones sous-marins, la plupart du temps, nous entendons les détonations qui viennent de ces bateaux.

Il s'agit d'un bruit de fond prédominant dans nos enregistrements qui proviennent de ces eaux, ainsi que des enregistrements situés à divers endroits au large de la côte Est et à des milliers de kilomètres de la dorsale médio-atlantique. Ces sons sont extrêmement forts et dangereux pour la vie marine, y compris celle des baleines que j'étudie. Ils parcourent de grandes distances.

Au cours de la dernière année, des dizaines d'articles scientifiques ont été publiés sur les effets des bruits sous-marins sur la vie marine. Les nouvelles sont généralement mauvaises. Nous constatons que les animaux sont affectés de diverses façons

to death by these noises, sometimes at much lower levels and at much greater distances from the sound source than any of us scientists suspected.

Seismic surveying, the predominant source of underwater noise, is expanding rapidly, especially off Newfoundland and Labrador. It has increased about sixfold since 2015, compared to 2000 to 2014, and the Newfoundland Government plans for further increases.

That extraordinary ocean life in the waters of our coast is under increasing threat. That threat is not being managed in an even slightly rational way by the offshore petroleum boards.

Seismic lines are duplicated. I provided a map which shows the seismic lines off Newfoundland and Labrador. The same lines are repeatedly surveyed even though the geology does not change. The same information is obtained repeatedly each time destroying more of the life of the ocean.

These practices need to be regulated very carefully in a manner that seems completely outside the current remit of the offshore petroleum boards. We need strong and careful regulation tailored to different areas and adapts as we learn more about the effects of the noise.

I have sailed the Sackville Spur and Flemish Pass far east of Newfoundland. I have been surrounded by whales and seabirds. I have watched fishers make great hauls in those waters. I have heard and met the seismic ships. They order us and everyone else they meet out of their way, and they continue their disruption.

Thank you very much.

John G. Paul, Executive Director, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat: Welcome to Kijipuktuk or Halifax. We have beautiful weather today.

Chief Andrea Paul and I are pleased to have an opportunity to speak to the standing committee on Bill C-69 as representatives of the Atlantic region and representatives of the Atlantic Policy Congress, or APC, a federally unincorporated not-for-profit organization established in 1995. It is a policy research and advocate secretariat for 31 First Nations communities, Mi'kmaq, Maliseet, Passamaquoddy and Innu across Atlantic Canada. APC is governed by a board of directors comprised of elected chiefs.

As co-chair representatives of APC, we wish to emphasize the importance of early and ongoing engagement of Indigenous peoples during the development and implementation of

importantes, allant de la perturbation de l'alimentation à la mort, à cause de ces bruits, parfois à des niveaux beaucoup plus bas et à des distances beaucoup plus grandes de la source que nous le soupçonnions.

Les relevés sismiques, qui sont la principale source de bruits sous-marins, prennent rapidement de l'expansion, surtout au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Leur nombre s'est multiplié par six depuis 2015, comparativement à 2000 et 2014, et le gouvernement de Terre-Neuve prévoit d'autres augmentations.

Cette vie océanique extraordinaire dans les eaux au large de nos côtes est de plus en plus menacée. Cette menace n'est pas gérée de façon ne serait-ce qu'un peu rationnelle par les offices des hydrocarbures extracôtiers.

Les profils sismiques se répètent. J'ai fourni une carte qui montre ceux au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Les mêmes tracés font l'objet de relevés à plusieurs reprises, même si la géologie ne change pas. Les mêmes informations sont obtenues à chaque fois, ce qui contribue à détruire davantage la vie dans les océans.

Ces pratiques doivent être réglementées très soigneusement, d'une manière qui semble se situer complètement en dehors du mandat actuel des offices des hydrocarbures extracôtiers. Nous avons besoin d'une réglementation rigoureuse et réfléchie, adaptée aux différentes zones, et qui évolue à mesure que nous en apprenons davantage sur les effets du bruit.

J'ai navigué dans les zones de Sackville Spur et de Flemish Pass à l'extrême est de Terre-Neuve. J'ai été entouré de baleines et d'oiseaux marins. J'ai vu des pêcheurs faire des prises importantes dans ces eaux. J'ai entendu des navires-boutefeu et j'en ai vu. Ils ordonnent à tous les bateaux qu'ils rencontrent de s'écarter de leur chemin et ils continuent leurs dommages.

Merci beaucoup.

John G. Paul, directeur général, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique : Bienvenue à Kijipuktuk, ou Halifax. Le temps est magnifique aujourd'hui.

La chef Andrea Paul et moi sommes heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole devant le comité chargé d'étudier le projet de loi C-69, à titre de représentants de la région de l'Atlantique et du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, un organisme fédéral sans but lucratif non constitué en personne morale qui a été créé en 1995. Il s'agit d'un secrétariat de recherche et de défense stratégiques pour 31 collectivités des Premières Nations, les Micmacs, les Malécites, les Pescomodys et les Innus du Canada atlantique. Le congrès est dirigé par un conseil d'administration composé de chefs élus.

À titre de coprésidents représentant le congrès, nous tenons à souligner l'importance d'une mobilisation précoce et continue des peuples autochtones pendant l'élaboration et la mise en

legislation, regulations and policies that may impact Aboriginal rights and titles.

The Atlantic Policy Congress is generally supportive of Bill C-69. It introduces mandatory considerations of Indigenous knowledge, broadens the scope of assessment and establishes an Indigenous advisory committee. The Atlantic Policy Congress also approves of the notion that proponents will have to explain how they incorporate Indigenous knowledge into their projects.

We would like to highlight the continued importance of Indigenous knowledge, Canada's commitment to reconciliation and the Crown's viewing Indigenous peoples as equal partners. These commitments are important for many reasons and can apply to Bill C-69.

First Nations often know the land which they live on better than most. Because of this, we are uniquely positioned to provide information to assist with the prediction of environmental impacts. Therefore, Bill C-69 is valuable in this federal vision of reconciliation and for changing the proponent and government culture and views toward Indigenous people.

The Atlantic Policy Congress also welcomes how Bill C-69 will require a necessary assessment of impacts on rights in decision-making regulatory opportunities for First Nations governments to lead impact assessments themselves and the direct reference to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People, UNDRIP.

The key principle of UNDRIP is for states to seek the free, prior and informed consent of Indigenous people before implementing legislation and administrative measures that may affect them.

With this bill, Canada has the opportunity to help implement UNDRIP and provide the political conditions necessary for the Atlantic Policy Congress to contribute effective and lasting change in legislation, governance and institutional infrastructure for Atlantic Canada.

This would help foster a nation-to-nation relationship between Indigenous people and Canada. There can be no longer a single perspective that represents the views of Indigenous peoples across Canada. Therefore, Canada should take an approach that is representative of existing Indigenous processes and governance. This is an opportunity to move forward in the spirit

œuvre des lois, des règlements et des politiques qui peuvent avoir une incidence sur les droits et les titres ancestraux.

Le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique appuie généralement le projet de loi C-69, qui prévoit la prise en compte obligatoire des connaissances autochtones, l'élargissement de la portée des évaluations et l'établissement d'un comité consultatif autochtone. Le congrès adhère également à la notion selon laquelle les promoteurs devront expliquer comment ils intègrent les connaissances autochtones dans leurs projets.

Nous aimerions souligner l'importance continue des connaissances autochtones, l'engagement du Canada envers la réconciliation et le fait que la Couronne considère les peuples autochtones comme des partenaires égaux. Ces engagements sont importants pour de nombreuses raisons et peuvent s'appliquer au projet de loi C-69.

Les Premières Nations connaissent souvent mieux que quiconque les terres sur lesquelles elles vivent. C'est pour cette raison que nous sommes particulièrement bien placés pour fournir de l'information qui aidera à prévoir les répercussions environnementales. Le projet de loi C-69 joue donc un rôle utile dans le cadre de cette vision fédérale de la réconciliation, ainsi que pour changer la culture et les points de vue des promoteurs et du gouvernement à l'égard des peuples autochtones.

Le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique se réjouit également que le projet de loi C-69 exige une évaluation des répercussions sur les droits dans ce processus de décision, offre la possibilité aux gouvernements des Premières Nations de diriger eux-mêmes les évaluations d'impact et fasse directement référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la DNUDPA.

Le principe clé de la DNUDPA est que les États doivent obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones avant de mettre en œuvre des lois et des mesures administratives susceptibles de les toucher.

Grâce à ce projet de loi, le Canada a l'occasion de contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de fournir les conditions politiques nécessaires pour que le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique puisse apporter des changements efficaces et durables aux lois, à la gouvernance et à l'infrastructure institutionnelle du Canada atlantique.

Cela devrait favoriser une relation de nation à nation entre les peuples autochtones et le Canada. Il ne peut plus y avoir un seul point de vue censé représenter les opinions de tous les peuples autochtones du Canada. Par conséquent, le Canada devrait adopter une approche qui est représentative des processus et de la gouvernance autochtones existants. Il s'agit d'une occasion

and intent of reconciliation to co-develop environmental legislation, regulations and policies in Canada.

We must foster a nation-to-nation relationship between our Indigenous people and Canada for effective and lasting change. Thank you.

Andrea Paul, Chief, Pictou Landing, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat: Good morning. I would like to thank the Senate Standing Committee for allowing, as Chief Sabattis did not make it, John G. Paul and I to provide a submission on Bill C-69.

As representatives of the Atlantic Policy Congress, we are supportive of the amendments put forward by our colleagues at the Assembly of First Nations on Bill C-69 regarding a move from respect for the rights of Indigenous people in the purpose of the Impact Assessment Act to protection of equality of protection for Indigenous knowledge, culture as a separate pillar of sustainability and a comprehensive registry under the Canadian Navigable Waters Act.

As representatives, we strongly recommend a dispute resolution mechanism to be included in Bill C-69. This will provide an opportunity for both Indigenous groups and proponents to work with the government toward a solution that benefits both parties and ensures the protection of Aboriginal rights and title from significant adverse effects of a project.

Furthermore, it provides a venue where proponents can be held accountable for potential impacts to Aboriginal rights and title that their project may have. This will also help to mitigate and avoid impacts in the future.

A similar provision is in the Canadian Energy Regulator Act which should be included in the Impact Assessment Act. This will provide Indigenous groups with an opportunity for recourse and resolution of issues prior to accessing the courts.

As representatives, we do not agree that the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board and the Canada-Newfoundland Labrador Offshore Petroleum Board take on the environmental assessments for exploratory drilling activities.

It must be noted that these boards promote offshore oil and gas exploration and development. The environmental assessment process should be a separate process. Further, it must be noted that these boards do not have the same capacity to consult with and accommodate First Nations as the Canadian Environmental

d'aller de l'avant dans un esprit et dans une intention de réconciliation, en vue d'élaborer conjointement des lois, des règlements et des politiques en matière d'environnement au Canada.

Nous devons favoriser une relation de nation à nation entre nos peuples autochtones et le Canada, en vue de susciter des changements efficaces et durables. Merci.

Andrea Paul, chef, Pictou Landing, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique : Bonjour. Je tiens à remercier le comité sénatorial permanent de nous avoir permis, à John G. Paul et à moi, de soumettre un mémoire sur le projet de loi C-69, étant donné que le chef Sabattis n'a pas pu se présenter.

En tant que représentants du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, nous appuyons les amendements proposés par nos collègues de l'Assemblée des Premières Nations au sujet du projet de loi C-69, concernant le passage du respect des droits des peuples autochtones dans l'objet de la Loi sur l'évaluation d'impact à la protection égale des connaissances et de la culture autochtones, en tant que piliers à part entière de la durabilité, ainsi qu'à un registre complet en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes.

Nous recommandons fortement l'inclusion d'un mécanisme de règlement des différends dans le projet de loi C-69. Cela donnerait l'occasion aux groupes autochtones et aux promoteurs de travailler avec le gouvernement pour trouver une solution qui profite aux deux parties et qui assure la protection des droits et des titres ancestraux contre les effets négatifs importants d'un projet.

De plus, cela fournirait la possibilité de tenir les promoteurs responsables des répercussions possibles de leur projet sur les droits et les titres ancestraux. Cela aiderait également à atténuer et à éviter les répercussions pour l'avenir.

La Loi sur la Régie canadienne de l'énergie contient une disposition semblable qui devrait être incluse dans la Loi sur l'évaluation d'impact. Cela donnerait aux groupes autochtones des recours et la possibilité de régler les problèmes hors cour.

Nous ne sommes pas d'accord que l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers et l'Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers prennent en charge les évaluations environnementales dans le cadre des activités de forage exploratoire.

Il faut noter que ces offices favorisent l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières au large des côtes. Le processus d'évaluation environnementale devrait être un processus distinct. De plus, il faut souligner que ces offices n'ont pas la même capacité que l'Agence canadienne d'évaluation

Assessment Agency.

CEAA has more capacity to consult and accommodate First Nations groups and will have mechanisms in place to take Indigenous knowledge into account. These regional bodies are at an arm's-length of the Crown and therefore they are unable to ensure the protection or mitigation of Aboriginal rights and title.

Lastly, the community of Pictou Landing First Nations recommended a federal environmental assessment for the proposed Northern Pulp effluent treatment plant. So far, the minister has not made a decision to proceed with a federal assessment. There is an opportunity still to do so through the provincial environmental assessment process.

A focus group has been decided on and a year has been given to Northern Pulp. We would still love for CEAA to intervene and to designate the project under a federal environmental assessment. Therefore, we strongly advocate that impact assessments be required when a project has potential adverse effects on Aboriginal rights and title has been identified.

Senator Griffin: Thank you for your presentation and welcome to the Maritimes, as we say to everybody else. You already live here, so you are home, as are a bunch of us around the table.

My question primarily relates to a project that you just mentioned, the Northern Pulp pipeline that would also impact us potentially in Prince Edward Island. As stated in an earlier panel, the fishery is very important in this region of the country.

If this new bill were to cover an environmental impact assessment at the federal level, will that project give you a lot more confidence in what the result of the project would be than it would be if it were under the current legislation that the federal government has for environmental impact assessment?

Would it improve the situation for you in terms of credibility?

Ms. Paul: I do believe so. It would definitely improve the relationship also. We have a long-standing trust issue in our community in terms of there is no trust. I feel it is really important to provide an opportunity where people can come together and have the Indigenous knowledge piece brought forward.

We had a conversation with CEAA. I know what a lot of the conversations have to do with. You hear quite often, "We are only interested in the science." When I hear that, it definitely tells me that what my people have to say is not important, that their knowledge, their way of two-eyed seeing and the way of their science are not credible, valid or important.

environnementale au chapitre de la consultation et de la prise en compte des demandes des Premières Nations.

L'ACEE a une plus grande capacité de consulter les groupes des Premières Nations et de tenir compte de leurs demandes et mettra en place des mécanismes pour intégrer les connaissances autochtones. Ces organismes régionaux sont indépendants de la Couronne et ne peuvent donc pas assurer la protection des droits et des titres ancestraux ou garantir des mesures d'atténuation.

Enfin, la collectivité des Premières Nations de Pictou Landing a recommandé une évaluation environnementale fédérale pour l'usine de traitement des effluents de Northern Pulp. Jusqu'à maintenant, la ministre n'a pas pris de décision à ce sujet. Une telle évaluation est encore possible dans le cadre du processus provincial d'évaluation environnementale.

Un groupe de discussion a été établi et on a donné un an à Northern Pulp. Nous souhaitons toujours que l'ACEE intervienne et désigne le projet pour une évaluation environnementale fédérale. Nous préconisons donc fortement la tenue d'évaluations d'impact lorsqu'un projet est susceptible d'avoir des effets négatifs sur les droits et les titres ancestraux.

La sénatrice Griffin : Merci de votre exposé et bienvenue dans les Maritimes, comme nous le disons à tout le monde. Vous vivez déjà ici, alors vous êtes chez vous, tout comme bon nombre d'entre nous autour de la table.

Ma question porte principalement sur un projet que vous venez de mentionner, celui de Northern Pulp, qui pourrait aussi avoir des répercussions dans l'Île-du-Prince-Édouard. Comme l'a dit un groupe de témoins précédent, la pêche est très importante dans cette région du pays.

Si ce nouveau projet de loi devait couvrir les évaluations d'impact environnemental à l'échelle fédérale, auriez-vous davantage confiance aux résultats du projet que maintenant, alors qu'il est assujéti à la loi actuelle du gouvernement fédéral?

Cela améliorerait-il la crédibilité du projet pour vous?

Mme Paul : Je crois que oui. Cela améliorerait certainement aussi les relations. Nous avons un problème de confiance qui remonte à loin dans notre collectivité, qui se résume à dire que nous n'avons pas confiance du tout. Je crois qu'il est très important de donner aux gens l'occasion de se réunir et de faire valoir l'aspect des connaissances autochtones.

Nous avons eu une discussion avec l'ACEE. Je sais à quoi riment beaucoup de conversations que nous avons, dans lesquelles on nous répète souvent : « Nous ne nous intéressons qu'aux données scientifiques. » Lorsque j'entends cela, je comprends que ce que mes gens ont à dire n'est pas important, que leurs connaissances, leur double perspective et leur façon

When I hear those comments, they are hurtful. They are not about reconciliation or building a relationship. I believe all of that has to come into play because we are the first peoples.

We have been here for a very long time. We have a lot to offer. It may not be a technical or a science perspective, but it is through the eyes of our Indigenous people.

Senator C. Deacon: Thank you to the panellists. I have two separate sets of questions.

Dr. Whitehead, have you looked at alternatives to traditional seismic activity? How might that address the issues you are talking about?

Data sharing could be required. There could be new technologies. I do not know, but I want to know what you have looked into in that regard.

Mr. Whitehead: I see three primary alternative routes. The first is how we manage offshore areas. At the moment, basically everything is out there for the offshore oil and gas industry to go after.

We need to set up a zoning system so that the parts we think are most ecologically important become part of the marine protected area network and there are parts set aside for the fishing industry. That is step one.

You alluded to the second route, and that is the sharing of data. To me, it is utterly irresponsible that we have seismic surveys repeatedly using basically the same technology and getting basically the same data. Each of them is probably providing a pretty severe impact on the environment.

There should be a system where surveys are not repeated. If another company wants the data from that area, they should have the means to get it by paying the people who obtained it. That is the second route.

You also referred to the third route, and that is alternative technologies. There are alternative technologies. One is called the vibrator. It is the system that has been used primarily for seismic surveys on land for the last 50 years. It can be used on the ocean. It is a bit trickier. Engineers are working out how to do it. They are currently testing it.

d'aborder la science ne sont pas crédibles, valides ou importantes.

Lorsque j'entends ces commentaires, je les trouve blessants. Ils n'ont rien à voir avec la réconciliation ou l'établissement d'une relation. Je crois que tous ces éléments doivent entrer en jeu parce que nous sommes les premiers peuples.

Nous sommes ici depuis très longtemps. Nous avons beaucoup à offrir. Ce n'est peut-être pas une perspective technique ou scientifique, mais c'est celle de nos peuples autochtones.

Le sénateur C. Deacon : Merci aux témoins. J'ai deux séries de questions distinctes.

Monsieur Whitehead, avez-vous étudié des solutions de rechange aux relevés sismiques traditionnelles? Cela pourrait-il régler les problèmes dont vous avez parlé?

Le partage de données pourrait être nécessaire. Il pourrait y avoir de nouvelles technologies. Je ne sais pas, mais j'aimerais que vous me disiez ce que vous avez étudié à cet égard.

M. Whitehead : Je vois trois principales solutions de rechange. La première a trait à la façon dont nous gérons les zones extracôtières. À l'heure actuelle, tout est à la disposition de l'industrie pétrolière et gazière extracôtière.

Nous devons établir un système de zonage, afin que les zones que nous jugeons les plus importantes sur le plan écologique fassent partie du réseau des aires marines protégées et que d'autres soient réservées à l'industrie de la pêche. C'est la première voie.

Vous avez fait allusion à la deuxième solution, c'est-à-dire le partage de données. À mon avis, il est tout à fait irresponsable de procéder à des relevés sismiques à répétition et d'utiliser essentiellement la même technologie et d'obtenir essentiellement les mêmes données. Chacun d'eux a probablement un impact assez important sur l'environnement.

Il devrait y avoir un système permettant que les relevés ne soient pas répétés. Si une entreprise différente souhaitait obtenir les données concernant une zone en particulier, elle devrait pouvoir le faire en payant les gens qui les ont déjà. C'est la deuxième voie.

Vous avez aussi parlé de la troisième solution, c'est-à-dire les technologies de remplacement. De telles technologies existent. L'une d'elles s'appelle le vibreur. Ce système sert principalement à la prospection sismique terrestre depuis 50 ans, et il peut être utilisé en mer. C'est un peu plus compliqué. Des ingénieurs sont en train de trouver une façon de le faire. Des essais sont d'ailleurs actuellement en cours.

I was talking yesterday to one of the people involved in the tests and it looks good. It produces way less energy in the ocean than the current systems.

The vibrator produces lower frequency energy which tends to be less harmful. It is produced at a lower level. It needs to be tested, but it sure looks promising.

Senator C. Deacon: Chief Andrea Paul, I am thinking about the full life-cycle costs of projects. That is something of interest to all Canadians. You have some experience with full life-cycle costs, be they incurred in the project or outside of the project.

What evidence have you looked at that shows the potential benefits of examining full life-cycle costs right upfront? Sometimes, if we do not do that, we do not put in protective measures that can save a lot of money over time. Have you looked at any projects?

You have very carefully examined one project at your backdoor, but have you looked at anything internationally where there is really good evidence, when full life-cycle costs are examined upfront and different measures are taken, that they yield better economic returns?

I believe that could be the situation in many cases, but I do not have access to particular work that has been done. Are you aware of anything in that regard?

Ms. Paul: I am not really clear on what you mean by “life-cycle costs.”

Senator C. Deacon: You have unintended consequences, one might say, or maybe understood consequences in terms of the waste produced by Northern Pulp at Boat Harbour.

What was the cost of managing that more effectively upfront relative to the cost now of cleaning up this problem? By not managing it properly upfront, we have a larger problem today.

I am wondering if you have found any examples where we have done a better job of that.

Ms. Paul: I would say it is really important to listen to what the people have to say. We talk about looking back. If you look back to 1965 when there were having communications about this possible mill discharging into Boat Harbour, it was known then what the impacts would be.

J’ai parlé hier à l’une des personnes qui ont participé aux essais et les perspectives semblent bonnes. Cela entraîne la production de beaucoup moins d’énergie dans l’océan que les systèmes actuels.

Le vibreur produit une énergie à basse fréquence qui a tendance à être moins nocive. L’énergie est produite à un niveau inférieur. Il faut procéder à des essais, mais cela semble prometteur.

Le sénateur C. Deacon : Chef Andrea Paul, je pense aux coûts du cycle de vie complet des projets. C’est quelque chose qui intéresse tous les Canadiens. Vous avez une certaine expérience des coûts du cycle de vie complet, qu’ils soient engagés dans le projet ou à l’extérieur du projet.

Quelles données probantes avez-vous examinées qui montrent les avantages potentiels d’un examen initial des coûts du cycle de vie complet? Parfois, lorsque cela n’est pas fait, on ne met pas en place des mesures de protection qui peuvent faire économiser beaucoup d’argent au fil du temps. Avez-vous examiné des projets?

Vous avez étudié très attentivement un projet qui se déroule près de chez vous, mais en avez-vous vu d’autres à l’échelle internationale pour lesquels il existe des preuves que lorsque les coûts du cycle de vie complet sont examinés dès le départ et que différentes mesures sont prises, les retombées économiques sont meilleures?

Je crois que cela est possible dans bien des cas, mais je n’ai pas accès aux travaux qui ont été faits à ce sujet. Êtes-vous au courant de quoi que ce soit à cet égard?

Mme Paul : Je ne comprends pas très bien ce que vous entendez par « coûts du cycle de vie ».

Le sénateur C. Deacon : On pourrait dire qu’il y a des conséquences imprévues, ou peut-être des conséquences déjà définies, en ce qui concerne les déchets produits par Northern Pulp à Boat Harbour.

Quel aurait été le coût d’une gestion plus efficace dès le départ par rapport à ce qu’il en coûte maintenant pour régler ce problème? En n’ayant pas géré correctement les choses dès le départ, nous nous retrouvons avec un problème plus grave aujourd’hui.

Je me demande si vous avez trouvé des exemples où le travail qui a été fait a été mieux fait.

Mme Paul : Je dirais qu’il est vraiment important d’écouter ce que les gens ont à dire. Revenons en arrière. Si vous remontez à 1965, lorsqu’il y a eu des communications au sujet des possibles déversements de cette usine à Boat Harbour, on savait alors quelles seraient les répercussions.

When you look at that today, everything the people of my community listed and said have impacted. When we are going through this process again today, we really need to pay attention to what the people are saying.

I know what I know and what I know is Boat Harbour. I know a lot of that history and I know the impacts it has had.

Moving forward, we really need to have an open discussion where we are not just listening but are hearing what is being said. The piece that has really been missing is hearing what people are saying. Even today when we talk about the air I always use that example.

When we make a complaint about air quality, we are told that it is more of a nuisance than anything. They are not listening to what is being said. They are not hearing what is being said through all of that.

When I talk about the whole Indigenous knowledge piece, it is important to understand what that they are saying and to hear what they are saying.

The impacts on the life cycle has been tremendous and multi-layered. There have been impacts on our traditional way of living, our traditional way of knowing and our traditional way of passing down that knowledge.

When Boat Harbour was polluted, it impacted the waters, the lands and the air, but it also impacted who we were as cultural people. It impacted our language. It impacted our traditions. It impacted our traditional medicines. It impacted our safety and food security.

There were huge impacts. When you talk about impacts to the life cycle, you really need to think about what are people saying and how you hear what they are saying. How do you mitigate that? How do you do it so that at the end of the day we are creating something that will be safe for everyone?

That is the hope at the end of the day. Pictou Landing has invested a lot of time, energy and money into the whole process. It is not something we wanted, but it is something we have been given. From this, we continue to try to learn and figure out how we do better so that in the future this does not continue. A lot of the times, when a project like this one comes to a community, we bear the burdens on many different levels.

Aujourd'hui, toutes les répercussions dont les gens de ma collectivité avaient parlé se sont concrétisées. Si un tel processus est mené à nouveau aujourd'hui, nous devons vraiment prêter attention à ce que les gens disent.

Je sais ce que je connais, et ce que je connais, c'est Boat Harbour. J'en connais long sur ce sujet et je sais quelles ont été les répercussions.

Pour l'avenir, nous devons vraiment avoir une discussion ouverte, dans laquelle nous ne nous contentons pas d'écouter, mais nous entendons ce qui se dit. L'aspect qui fait le plus défaut, c'est d'entendre ce que les gens ont à dire. Même aujourd'hui, lorsqu'il est question de l'air, j'utilise toujours cet exemple.

Lorsque nous nous plaignons de la qualité de l'air, on nous dit que c'est plus une nuisance qu'autre chose. On n'écoute pas ce qui se dit. On n'entend pas le message qui est derrière tout cela.

Lorsque je parle de l'ensemble des connaissances autochtones, je veux dire qu'il faut comprendre ce qui se dit et entendre ce qui se dit.

Les répercussions sur le cycle de vie ont été énormes et multidimensionnelles. Il y a eu des répercussions sur notre mode de vie traditionnel, nos connaissances traditionnelles et notre façon traditionnelle de transmettre ces connaissances.

La pollution à Boat Harbour s'est fait sentir dans les eaux, sur les terres et dans l'air, mais aussi sur la culture de notre peuple. Cela a eu une incidence sur notre langue. Cela a eu un impact sur nos traditions. Cela a eu des répercussions sur nos médecines traditionnelles. Cela a eu un effet sur notre sécurité, notre sécurité alimentaire notamment.

Les répercussions ont été énormes. Lorsque vous parlez des répercussions sur le cycle de vie, vous devez vraiment réfléchir à ce que les gens disent et à la façon dont vous entendez ce qu'ils disent. Comment peut-on atténuer ces répercussions? Comment faire pour que, au bout du compte, nous puissions créer quelque chose qui sera sécuritaire pour tout le monde?

C'est ce que nous espérons au bout du compte. Pictou Landing a investi beaucoup de temps, d'énergie et d'argent dans tout le processus. Ce n'est pas quelque chose que nous voulions, mais c'est quelque chose qui nous a été imposé. À partir de là, nous continuons d'essayer d'apprendre et de déterminer comment nous pouvons faire mieux pour que cela ne se produise plus à l'avenir. Souvent, lorsqu'un projet comme celui-ci est entrepris

Even with regard to trying to mitigate something, the financial cost has been enormous. It is not something that we have received funding for. It is an added burden to the community as a whole and not just to the administration.

There are many layers when it comes to the life-cycle piece. I do not know if I answered your question.

Senator Duffy: Professor Whitehead, you talked about marine protected areas in the Atlantic. In Prince Edward Island we are very concerned with the Northumberland Strait and the Gulf of St. Lawrence. There are already some protected areas in the gulf. Do you believe that the federal government should expand those areas?

I have a second question about how we resolve the federal provincial conflict. We have another Love Canal, another Sydney Tar Ponds, sitting 12 miles from P.E.I. at Pictou Landing, and it is a provincial issue, apparently only Nova Scotia.

Is there anything in this legislation that allows us to resolve this incredibly dangerous conflict between federal and provincial?

Mr. Whitehead: First, I cannot answer the second part of your question. I am not an expert on federal/provincial relations.

However, for the first part, marine protected areas are one of the best ways to protect our marine environment. They can, if planned well, do a major job of saving endangered species and increasing sustainable harvest from the ocean.

Just a few weeks ago I was working on the edge of a marine protected area in the Caribbean which has been there for many years. It is communally run by the local people. I watched the fishermen making great hauls just outside it. Their catch rates have gone way up.

In the marine protected area of Nova Scotia, I am most familiar with the Gully near Sable Island. Fishermen fish around the edge. By the look of things, they are doing very well too. Marine protected areas can be a benefit to ocean life. They can be a benefit to those who use ocean life sustainably. They need to be planned well.

dans une collectivité, nous en supportons le fardeau à de nombreux niveaux.

Même pour ce qui est des mesures d'atténuation, le coût financier a été énorme. Nous n'avons pas reçu de financement pour cela. C'est un fardeau supplémentaire pour l'ensemble de la collectivité, et pas seulement pour l'administration.

Le cycle de vie comporte de nombreux aspects. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Duffy : Monsieur Whitehead, vous avez parlé des aires marines protégées dans l'Atlantique. À l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes très préoccupés par le détroit de Northumberland et le golfe du Saint-Laurent. Il y a déjà des zones protégées dans le golfe. Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait élargir ces zones?

J'ai une deuxième question sur la façon de résoudre le conflit fédéral-provincial. Nous sommes en présence d'un autre Love Canal, d'autres étangs de goudron de Sydney, à 12 milles de l'Île-du-Prince-Édouard, à Pictou Landing, et il semble s'agir d'un problème provincial, qui touche apparemment seulement la Nouvelle-Écosse.

Y a-t-il quelque chose dans ce projet de loi qui nous permettrait de résoudre cette dualité extrêmement dangereuse entre le fédéral et le provincial?

M. Whitehead : Premièrement, je ne peux pas répondre à la deuxième partie de votre question, car je ne suis pas un expert des relations fédérales-provinciales.

Toutefois, pour ce qui est de la première partie, la désignation de zones de protection marine constitue l'une des meilleures façons de protéger notre environnement marin. Si elles sont bien planifiées, elles peuvent grandement contribuer à sauver les espèces en voie de disparition et à améliorer la durabilité de la pêche dans l'océan.

Il y a quelques semaines à peine, je travaillais en périphérie d'une zone de protection marine des Caraïbes qui existe depuis de nombreuses années. Elle est gérée collectivement par la population locale. J'ai vu les pêcheurs faire de très bonnes prises en bordure de la zone et leur taux de prises a beaucoup augmenté.

Dans la zone de protection marine de la Nouvelle-Écosse, celle que je connais le mieux est celle du Gully, près de l'île de Sable. Les pêcheurs s'installent en bordure pour pêcher. À en croire ce que j'y vois, ils s'en tirent très bien eux aussi. Les zones de protection marine peuvent être bénéfiques pour la vie marine, tout autant qu'elles peuvent l'être pour ceux qui

The current government is making major attempts to produce a network of marine protected areas. It is moving more slowly than I would like. It is really important, as they do this, that they consult with people like the First Nations, like the fishers, and like other users of the ocean so there is buy-in. If there is no buy-in, it will not work.

It is a difficult process. I am pleased that the government is working on it. I wish them the courage to do it well.

With the Gully Marine Protected Area, I know best how it was done. It was done with a lot of consultations. It was done with a lot of courage. I applaud the government that did that back in 2004. I hope the current government follows through on that kind of action.

Senator Woo: Professor Whitehead, one of the big debates we are having as we review this bill is the extent to which we subject offshore activities to standalone impact assessments through the review panel process, and whether or not some sets of activities can be dealt with in a parcel, so to speak, through a cumulative assessment sort of process, a strategic assessment or a regional assessment.

Others benefit through parcelling groups of projects under one set of assessments, but I am wondering if that is possible, particularly in the area of concern that you have expressed with respect to marine mammals.

We have heard different views from industry. The general feeling is that it should be possible to do some kind of a regional strategic assessment that looks at cumulative impacts of seismic activity that can then provide the baseline for which all projects can proceed under certain conditions that have been established through that assessment.

What is your view on this?

Mr. Whitehead: You are right. There are benefits efficiency-wise in terms of getting the information right and doing it on a larger scale.

Whereas the activities of the oil and gas industry are fairly standard and a seismic operation on the southern Grand Banks will be somewhat similar to a seismic operation of the northern Grand Banks, as I see it, the problem is that the ecology is totally different in those two areas. Not only are they totally different, but we do not even know how it works.

récoltent les fruits de la mer de façon durable. Il faut seulement qu'elles soient bien planifiées.

Le gouvernement actuel consent de véritables efforts afin de créer un réseau de zones de protection marine. Cela avance plus lentement que je ne le souhaiterais. Il est très important qu'il consulte les Premières Nations, les pêcheurs et les autres parties qui dépendent de l'océan pour obtenir leur adhésion. Sans leur adhésion, il n'y arrivera pas.

C'est un processus difficile. Je suis heureux que le gouvernement y travaille. Je lui souhaite le courage de bien faire les choses.

En ce qui concerne la zone de protection marine du Gully, je sais mieux que quiconque comment on l'a créée. Elle a été établie à la suite de nombreuses consultations et au terme d'une démarche courageuse. Je félicite le gouvernement responsable de cette réalisation de 2004. J'espère que le gouvernement actuel l'imitera.

Le sénateur Woo : Monsieur Whitehead, l'un des grands débats qui nous occupent pendant l'examen de ce projet de loi porte sur la mesure dans laquelle nous soumettons les activités extracôtières à des évaluations d'impact indépendantes dans le cadre d'une commission d'examen, et sur la question de savoir si certaines activités peuvent être traitées par regroupements, pour ainsi dire, au moyen d'un processus d'évaluation cumulatif, d'une évaluation stratégique ou d'une évaluation régionale.

Dans d'autres cas, on tire avantage du regroupement de projets en une seule série d'évaluations, mais je me demande si c'est possible, surtout dans le domaine qui vous préoccupe, celui des mammifères marins.

Nous avons entendu différents points de vue de la part de l'industrie. En général, on y est d'avis qu'il devrait être possible de faire une sorte d'évaluation stratégique régionale qui examinerait les effets cumulatifs de l'activité sismique et qui pourrait ensuite servir de donnée de base pour tous les projets, qui pourraient alors aller de l'avant dans certaines conditions établies par cette évaluation.

Qu'en pensez-vous?

M. Whitehead : Vous avez raison. Il y a des avantages sur le plan de l'efficacité à recueillir les renseignements utiles et à les utiliser à plus grande échelle.

Même si les activités de l'industrie pétrolière et gazière sont presque toujours les mêmes et qu'une opération sismique dans les Grands Bancs Sud-Est ressemble beaucoup à une opération sismique dans les Grands Bancs Nord, le problème, selon moi, est que l'écologie de ces deux zones est totalement différente. Non seulement elles sont complètement différentes, mais on ne sait pas comment elles fonctionnent.

If you look at the number of seismic surveys that have been conducted off eastern Newfoundland and at the number of biological surveys that have been conducted, especially in the waters beyond our current 200-mile limit, it is almost nothing.

Even in the waters within the 200-mile limits there have been two standard aerial surveys for marine mammals. There was one about three years ago and one about 12 years ago. Those missed a lot. They were good, but they are just a few weeks of surveying from a small aircraft.

Once you go beyond the 200-mile limit in the areas where I sometimes work, there has been nothing. We do not know what is out there. The work that I do from my little boat is basically the state of the art. I go out there maybe once every few years. In contrast, the seismic boats are out there pretty much all the time.

If we want to go to large-scale environmental impact assessments, we need to have good, large-scale ecological data to do that, and we do not have that at the moment.

Senator Woo: Do you recommend the dispute settlement mechanism for the Impact Assessment Agency? There is one for the energy regulator.

To my mind, the logic is that the energy regulator is the regulator and therefore is in a position to resolve disputes among proponents, the holders have benefits and so on.

I am not clear why the Impact Assessment Agency would get involved in dispute resolution in the first place. They are not really part of the implementation phase of the project and so on.

Could you say a bit more about the function of a dispute settlement mechanism for the IAA would be?

Mr. Paul: I guess the important part is that no matter what happens under the process we still believe there will be disputes of one sort or another. We want to make sure, in any transparent process that goes on, there is such a mechanism rather than leaving it to chance and then having to use the court and other means to try to address those things.

It has to be designed as a fair and open process so everybody's perspective is included. The outcomes of the process, as well as the outcomes of a dispute resolution process, would bring more credibility to the entire process and system.

If you are trying to enhance the level of public trust in our institutions and in our mechanisms, such an add-on is a small price to pay to improve the process basically.

Si l'on considère le nombre de levés sismiques qui ont été effectués au large de l'est de Terre-Neuve et le nombre de relevés biologiques qui ont été effectués, surtout dans les eaux au-delà de la limite actuelle de 200 milles, il y en a eu très peu.

Même dans les eaux se trouvant à l'intérieur de la zone des 200 milles, il n'y a eu que deux relevés aériens normalisés pour les mammifères marins. Le premier date d'environ 3 ans et l'autre d'environ 12 ans. Il y manque beaucoup de choses. Ils étaient bons, mais il ne s'agit que de levés effectués à partir d'un petit avion pendant quelques semaines.

Lorsqu'on va au-delà de la limite des 200 milles dans les régions où je travaille parfois, il n'y a plus rien. Nous ne savons pas ce qu'il y a là. Le travail que je fais à partir de mon petit bateau est à la fine pointe de la technologie. Je sors en mer peut-être une fois tous les deux ou trois ans. Par contre, les bateaux de prospection sismique sont presque toujours là.

Si nous voulons procéder à des évaluations environnementales à grande échelle, il nous faut de bonnes données écologiques à grande échelle, ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle.

Le sénateur Woo : Recommanderiez-vous qu'on instaure un mécanisme de règlement des différends pour l'Agence d'évaluation d'impact? Il y en a un pour la Régie de l'énergie.

À mon avis, la logique veut que l'organisme de réglementation de l'énergie soit responsable et donc en mesure de régler les différends entre les promoteurs, les détenteurs qui ont des avantages et ainsi de suite.

Je ne comprends pas très bien pourquoi l'Agence canadienne d'évaluation environnementale interviendrait dans le règlement des différends. Elle ne fait pas vraiment partie de la phase de mise en œuvre du projet.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la fonction qu'aurait un mécanisme de règlement des différends pour la Loi sur l'évaluation d'impact?

M. Paul : À notre avis, il est important de comprendre que, peu importe ce qu'il adviendra dans le cadre du processus, il y aura des différends d'une nature ou d'une autre. Nous voulons nous assurer que, comme dans tout processus transparent, un tel mécanisme soit instauré en amont plutôt que de laisser aller les choses et de risquer d'avoir à recourir aux tribunaux et à d'autres moyens.

Il faut qu'un tel mécanisme soit juste et ouvert, afin que le point de vue de tous soit pris en compte. Il en résulterait que ce processus ou ce mécanisme de règlement des différends conférerait une crédibilité accrue à l'ensemble du système.

Si l'on a l'intention d'augmenter le niveau de confiance du public à l'égard de nos institutions et de nos mécanismes, un tel ajout coûterait peu et améliorerait le processus dans son essence.

Senator McCallum: I wanted to acknowledge you for your Indigenous knowledge involving two-eyed seeing. When I was a professor of the faculty of dentistry at university, this was used in the research project. It is the main way that we look at the research we are doing. I wanted you to know that we are using your knowledge.

I also wanted to speak about one of the layers you talked about: The inability to protect yourselves and your land. It is as if industry, whether it is offshore or a pulp and paper mill, does not see people as people. They see the resources. That is what they focus on. It is a layer of being almost in a no man's land.

There is really no recourse out of there because we have been in it forever as Indigenous people. The municipalities are in it as well and the government has given industry too much power over the last few years. That needs to be tempered.

I was interested in your remark that with offshore oil the impact assessment should be separate. Could you explain how that would work?

Ms. Paul: What was your question again?

Senator McCallum: You made a statement saying that with offshore oil the impact assessment should be kept separate.

Ms. Paul: When I think of that, I think it has a lot to do with the trust piece. When we are talking about the impact assessment piece of it, we have a duty to protect.

Mr. Paul: I guess it is really important to build credibility in the process. One of the largest intentions is to make the process better. We see doing that as a separate activity would make the process better and would allow the public to put more credibility in the system.

In our world view, building more trust and credibility in the system is of paramount importance to us. That is why we see doing it as a separate activity. Then you can see it for the merit it is or it is not.

Our view is about trying to improve things and make things better for everybody. We have been here for 10,000 years, and we are going to be here for another 10,000 years. We want to make sure the invoked processes allow that and protect everything for you as well as for us. We see that as very important.

Ms. Paul: I am going to add on because I was a little distracted. I think of impact assessments. I will say it in an image that was given to me by the elders. This is why it is so important

La sénatrice McCallum : Je tenais à saluer votre connaissance du savoir autochtone, qui relève d'une vision intégrative dite « à deux yeux ». Lorsque j'étais professeure à la faculté de médecine dentaire de l'université, nous nous en servions dans le cadre du projet de recherche. C'était notre principale façon d'aborder la recherche. Je voulais que vous sachiez que nous utilisions vos connaissances.

Je voulais aussi parler d'un des facteurs auxquels vous avez fait référence : l'incapacité de vous protéger et de protéger vos terres. C'est comme si l'industrie, qu'elle soit en mer ou qu'elle soit une usine de pâtes et papiers, ne voyait pas les personnes comme des personnes. Elle ne voit que des ressources. C'est ce sur quoi elle se concentre. Elle opère dans une dimension dont l'humain est presque absent.

Il n'y a vraiment aucun recours, car nous vivons avec elle depuis toujours en tant qu'Autochtones. Les municipalités vivent avec elle également et le gouvernement a donné trop de pouvoir à l'industrie au cours des dernières années. Il faut tempérer cela.

Votre remarque selon laquelle on devrait faire une évaluation d'impact distincte pour le pétrole extracôtier a soulevé mon intérêt. Pourriez-vous nous expliquer comment cela fonctionnerait?

Mme Paul : Quelle était votre question?

La sénatrice McCallum : Vous avez dit que, dans le cas du pétrole extracôtier, on devrait faire des évaluations d'impact indépendantes.

Mme Paul : Quand j'y songe, cela a beaucoup à voir avec la confiance. Lorsqu'il s'agit d'évaluation d'impact, nous avons un devoir de protection.

M. Paul : Je pense qu'il est vraiment important de renforcer la crédibilité du processus. L'une des intentions premières était de l'améliorer. À notre avis, traiter les évaluations de façon indépendante permettrait d'améliorer le processus et inspirerait au public une plus grande confiance dans le système.

Selon notre vision du monde, il est primordial de renforcer la confiance et la crédibilité dans le système. C'est pourquoi nous considérons qu'il faudrait faire des évaluations distinctes. On pourrait alors en juger au mérite.

À notre avis, il faut essayer d'améliorer les choses pour tout le monde. Nous sommes ici depuis 10 000 ans et nous y serons encore pendant 10 000 ans. Nous voulons nous assurer que les processus évoqués nous le permettent et permettent de tout protéger, pour vous autant que pour nous. Nous considérons que c'est primordial.

Mme Paul : Je vais ajouter quelque chose parce que j'étais un peu distraite. Je pense aux évaluations d'impact. Je vais utiliser une image qui m'a été transmise par les aînés. Elle explique

to keep this piece separate and to continue to work on it.

The elders said was that when the pollution came in or when the toxic effluent came in, everything that lived in that water did not have a chance. There was nothing they could do to protect themselves.

An image sticks with me so vividly that I can see it. When they went down to the shore, probably within two to three days after the effluent was coming into the waters, all the fish were rising up to the top because they were just gulping for air. An elder said, "We could literally scoop them up." That image has always been with me.

I also think of a video of pumping aerators. You are looking down at this and you are thinking, "Oh, my God." You see all the pollution and all the species that were in that water. Everything died quickly.

We all have that knowledge and we all need to do what we can to protect that knowledge and to protect the species. Everybody has an inherent duty. They just want to do it.

I wanted to add that piece because when Mr. Paul started I was like getting these images in my head.

Senator Massicotte: Earlier you made reference to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. You made specific reference to the prior informed consent provisions which are obviously very important.

Could you describe to me how you see that working? Let's say you have certain rights to a certain territory, lake, fishing, hunting or whatever. If somebody wants to make use of that land, I presume they have to come to see you because they need your consent.

Therefore, is my understanding accurate to say if you cannot come to terms, in other words, you cannot give your consent, then the project would be refused? Is that how you see things? Is that accurate?

Ms. Paul: I would love for that to be accurate. We say that, but it is really difficult. At the end of the day when an industry comes in, oftentimes what wins is maybe little regard for the impacts but more regard for what it will do for the economy.

When we are talking about free, prior and informed consent, we may not give consent. We may say that there will be potential adverse impacts to our fisheries. At the end of the day, the government will make the ultimate decision as to whether something moves ahead.

pourquoi il est si important de conserver l'aspect distinct de ce dossier et de continuer à y travailler.

Les aînés nous ont dit que lorsque la pollution est arrivée et que l'effluent toxique est entré, tout ce qui vivait dans cette eau n'a plus eu aucune chance de survie. Le vivant n'avait aucune façon de se protéger.

Il y a une image qui est restée tellement vivante dans mon esprit que je peux la voir. Lorsqu'ils se sont rendus jusqu'au rivage, probablement dans les deux ou trois jours qui ont suivi l'arrivée de l'effluent, tous les poissons remontaient vers la surface parce qu'ils cherchaient de l'air. Un aîné a dit : « Nous pourrions littéralement les ramasser. » Cette image ne m'a plus jamais quittée.

Je pense aussi à une vidéo où l'on voyait des aérateurs de pompage. On regardait vers le bas et on se disait : « Oh, mon Dieu. » On pouvait voir toute la pollution et toutes les espèces qui se trouvaient dans cette eau. Tout était mort rapidement.

Nous avons tous ces connaissances et nous devons tous faire ce que nous pouvons pour protéger toutes ces espèces. Tout le monde en a le devoir et tout le monde en a la volonté.

Je voulais ajouter cet élément parce que lorsque M. Paul a commencé à parler, ces images me sont venues en tête.

Le sénateur Massicotte : Vous avez parlé plus tôt de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Vous avez parlé précisément des dispositions relatives au consentement préalable donné en connaissance de cause, qui sont évidemment très importantes.

Pourriez-vous m'expliquer comment cela fonctionnerait? Disons que vous avez certains droits sur un certain territoire, un lac, la pêche, la chasse ou autre chose. Si quelqu'un voulait utiliser cette terre, je suppose qu'il devrait venir vous voir parce qu'il aurait besoin de votre consentement.

Est-ce que ma compréhension est exacte quand je dis que, si vous n'arriviez pas à vous entendre, et donc, que vous ne pouviez pas donner votre consentement, alors le projet serait refusé? Est-ce ainsi que vous voyez les choses? Est-ce exact?

Mme Paul : J'aimerais que ce soit exact. C'est ce qu'on dit, mais c'est vraiment difficile à appliquer. Au bout du compte, lorsqu'une industrie entre en jeu, elle aura l'avantage, au sens où on aura probablement peu de considération pour les répercussions et beaucoup plus de considération pour la contribution de son projet à l'économie.

Lorsque nous parlons de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, il se pourrait que nous ne donnions pas notre consentement. Nous pourrions faire valoir qu'il y aurait des répercussions négatives sur nos pêches. Au bout du compte, c'est le gouvernement qui prendra la décision finale quant à savoir si un projet ira de l'avant.

The prior informed consent piece allows the conversation to happen, triggers consultation and brings us to the table so that we can bring our concerns forward.

This is the piece I was talking about that is really difficult when you are trying to navigate your way through a process. At the end of the day they tell you it is the science that will determine.

When you get a bit emotional about something, they don't want to hear that emotional piece. We have to continue to talk about the Indigenous knowledge piece. That is significant for First Nations people because we have a different way of seeing things.

We do not say that we are not giving consent because we do not want to give consent. Sometimes we say it because we know what those impacts could be.

Senator Massicotte: The government adopted Bill C-262. It refers frequently to free, prior and informed consent. The wording is very clear that on anything that affects your territory and your rights, those provisions apply. If you look at *Webster's Dictionary*, consent means approval.

The Chair: Senator Massicotte, we are discussing Bill C-69. We are not discussing Bill C-262.

Senator Massicotte: It is in the preamble.

The Chair: I am very sorry, but we are already late. I am sorry.

Senator Simons: Dr. Whitehead, I was very moved by your presentation but Senator Woo effectively asked my question, and so I pass.

Senator Patterson: Professor Whitehead, I have a couple of questions that arose from your testimony.

First, seismic boats are out there pretty much all the time, I think you said. Are there data on how much seismic testing is going on, how much of the time it occurs and whether it is seasonal?

Second, you said that seismic testing could result in disruption of feeding and death. How can soundwaves kill a creature?

Mr. Whitehead: The offshore petroleum boards may be questionable about their regulating, but they do keep data. Both Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board and the Canada-Newfoundland Labrador Offshore Petroleum Board give data as to seismic surveys that occur in their waters.

Le consentement préalable en connaissance de cause permet la tenue d'une conversation, déclenche une consultation et nous amène à la table afin que nous puissions faire part de nos préoccupations.

C'est la difficulté dont je parlais, quand on essaie de prendre sa place dans un processus. Au bout du compte, on nous dit que c'est la science qui sera le facteur déterminant.

Quand nous devenons un peu émotifs à propos de quelque chose, personne ne veut entendre cette émotion. Nous devons continuer à parler du savoir autochtone. C'est important pour les membres des Premières Nations parce que nous avons une façon différente de voir les choses.

Nous ne disons pas que nous ne donnons pas notre consentement parce que nous ne voulons pas le faire. Parfois, nous osons parler parce que nous savons quelles pourraient être ces répercussions.

Le sénateur Massicotte : Le gouvernement a adopté le projet de loi C-262. On parle souvent de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Le libellé est très clair : ces dispositions s'appliquent à tout ce qui touche votre territoire et vos droits. Si vous consultez le *Webster's Dictionary*, « consentement » signifie « approbation ».

La présidente : Sénateur Massicotte, nous discutons du projet de loi C-69. Nous ne discutons pas du projet de loi C-262.

Le sénateur Massicotte : C'est dans le préambule.

La présidente : Je suis désolée, mais nous sommes déjà en retard. Je regrette.

La sénatrice Simons : Monsieur Whitehead, j'ai été très touchée par votre exposé, mais le sénateur Woo a effectivement posé ma question, alors je passerai mon tour.

Le sénateur Patterson : Monsieur Whitehead, j'ai quelques questions qui découlent de votre témoignage.

Tout d'abord, je crois que vous avez dit que les bateaux de prospection sismique sont là presque en permanence. Existe-t-il des données sur l'ampleur des essais sismiques, sur la durée de ces essais et sur le caractère saisonnier de ces travaux?

Deuxièmement, vous avez dit que les essais sismiques pouvaient nuire à l'alimentation et causer la mort. Comment les ondes sonores peuvent-elles tuer un animal?

M. Whitehead : On peut mettre en doute la réglementation des offices des hydrocarbures extracôtiers, mais ils ont le mérite de conserver des données. L'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers et l'Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers fournissent des données sur les levés sismiques effectués dans leurs eaux.

First, the PowerPoint I sent gives the profile over decades in these activities off Newfoundland. One can also look at activities seasonally. Yes, it is seasonal. It does not happen in the middle of the winter, or very little. Data are out there if you need them.

Second, how can loud sounds cause death? They can cause death directly if the animal is close to the source.

The way current surveys work is that they have air guns which make extremely loud sounds. If you remember, the sound is made at the surface. It has to go through the water column, which may be several thousand metres deep. It has to go through the surface and into the bedrock. It has to go through the bedrock many hundreds or perhaps thousands of metres. Then it has to come back with an echo off the different geological formations through that whole thing. Then they will be picked up by underwater microphones and hydrophones at the surface which are impacted by wave noise, ship noise and so on.

These have to be very loud sounds, and they are. If a creature is close to them, it can be killed in a number of ways.

Senator Patterson: Has that happened?

Mr. Whitehead: It definitely has. Yes, it has happened. If plankton is close to it, it will die.

Senator Patterson: I mean a whale.

Mr. Whitehead: Yes, it is likely. The evidence is not absolutely clear. We know that whales have been killed by other loud sound sources, particularly those made by navies.

The evidence for seismic directly killing whales is less clear, but it seems likely. Yes, there is one or two cases where seismic is the prime suspect for a dead whale.

Senator Patterson: Chief Paul, I have a question on UNDRIP, which is in the preamble to the bill. You very carefully said that the principle was for states to seek the free, prior and informed consent.

I think the other Chief Paul was saying that you want to make sure your concerns are heard, and not just the science but traditional knowledge.

Tout d'abord, la présentation PowerPoint que j'ai envoyée affiche le profil sur 10 ans de ces activités au large de Terre-Neuve. On peut aussi examiner les activités saison par saison. Oui, c'est une activité saisonnière. On ne s'y livre pas en plein l'hiver, ou très peu. Les données sont disponibles si vous en avez besoin.

Deuxièmement, comment les sons puissants peuvent-ils causer la mort? Ils peuvent causer la mort directement si l'animal est proche de la source.

Les levés actuels sont effectués à l'aide de fusils à air comprimé qui émettent des sons extrêmement forts. Si vous vous souvenez bien, le son est produit à la surface. Il doit passer à travers la colonne d'eau, qui peut se trouver à plusieurs milliers de mètres de profondeur. Il doit traverser la surface et pénétrer dans le substratum rocheux. Il doit traverser le substratum rocheux sur des centaines, voire des milliers de mètres. Ensuite, il doit revenir en émettant un écho à partir de différentes formations géologiques. Ce n'est qu'ensuite que ces sons seront captés par des microphones sous-marins et des hydrophones à la surface, qui captent également le bruit des vagues, le bruit des navires et ainsi de suite.

Ces sons doivent être très forts et ils le sont. Si un animal se trouve à proximité, il peut être tué de plusieurs façons.

Le sénateur Patterson : Cela s'est-il déjà produit?

M. Whitehead : Oui, sans aucun doute. Oui, c'est arrivé. S'il y a du plancton à proximité, il va mourir.

Le sénateur Patterson : Je voulais plutôt parler des baleines.

M. Whitehead : Oui, c'est probable. Les preuves ne sont pas absolument claires. Nous savons que des baleines ont été tuées par d'autres sons très forts, en particulier ceux émis par la Marine.

Les preuves de décès de baleines attribués directement aux levés sismiques sont moins claires, mais elles semblent indiquer une probabilité. Oui, il y a eu un ou deux cas où la prospection sismique est le principal suspect dans la mort d'une baleine.

Le sénateur Patterson : Chef Paul, j'ai une question sur la DNUDPA, qui se trouve dans le préambule du projet de loi. Vous avez bien pris le temps d'expliquer son principe, selon lequel les États doivent vous demander votre consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Je pense que l'autre chef Paul disait que vous vouliez vous assurer que vos préoccupations étaient entendues — pas seulement les données scientifiques, mais également vos connaissances traditionnelles.

Would you say that asking states to seek consent is as far as UNDRIP will go? I guess that does not deal with the issue of whether the consent is not given. You are saying it is more the respectful process that you see coming out of FPIC. Is that right?

Mr. Paul: I think that is what it is. From our perspective, we are looking at making a better Canada from our perspective. By Canada following a high threshold and a high standard, I think sets it apart from others.

If they want to be a leader in advocating and supporting Indigenous people, I think this is part of it. It is a very important piece because it acknowledges who we are and our importance to Canada and its future.

You always have to look at that because everybody looks at things like the Constitution, the BNA Act, and all these different things that helped create Canada.

We want to become part of all of that. Making something like UNDRIP a part of it would go basically a long way in moving toward a reconciled Canada.

The Chair: Senator Carignan and Senator McInnis, who is replacing Senator Mockler.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is for Mr. Whitehead. We have often heard environmental groups say that members of committees or agencies that consult or report from the academic community, such as scientists or university researchers, should be selected. This recommendation was made mainly by environmental groups.

However, I have in front of me the most prominent scientist in the region, if not in all of Canada. I've done some research on you, and your work is quite impressive. What is your opinion on this? Should scientists or academics be included among the members of an environmental assessment agency?

[*English*]

Mr. Whitehead: Thank you, senator. I think they should. Scientists are often the people who know most about certain issues, although I would say that in some cases we do not. In some cases Aboriginal people know more than us.

Diriez-vous que la DNUDPA se limite à stipuler que les États doivent chercher à obtenir le consentement des Premières Nations? J'imagine que cela ne règle pas la question de savoir si le consentement est donné ou pas. Vous dites que le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause vise plutôt à assurer que le processus soit respectueux envers les Premières Nations. Est-ce exact?

M. Paul : C'est effectivement mon avis. De notre point de vue, nous cherchons à améliorer le Canada. Si le Canada met la barre haute, je pense qu'il se distinguera des autres.

Si le Canada veut être un chef de file dans la défense et le soutien des peuples autochtones, je pense que c'est un élément important. C'est un aspect essentiel, car il fait en sorte de reconnaître qui nous sommes et notre importance pour le Canada et son avenir.

Il faut toujours en tenir compte : tout le monde tient compte de la Constitution, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de tout ce qui a contribué à la création du Canada.

Nous voulons participer à tout cela. Le fait d'inclure la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones contribuerait grandement à faire du Canada un pays réconcilié.

La présidente : Le sénateur Carignan et le sénateur McInnis, qui remplace le sénateur Mockler.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à M. Whitehead. On a souvent entendu des groupes environnementaux affirmer qu'on devrait choisir les membres des comités ou des agences qui consultent ou qui produisent des rapports parmi le milieu académique, comme des scientifiques ou des chercheurs universitaires. Cette recommandation a été formulée surtout par des groupes environnementaux.

Or, j'ai devant moi le scientifique le plus important de la région, sinon du Canada en entier. J'ai fait des recherches à votre sujet, et votre travail est assez impressionnant. Quelle est votre opinion à ce sujet? Devrait-on prévoir des scientifiques ou des gens du milieu académique parmi les membres d'une agence d'évaluation environnementale?

[*Traduction*]

M. Whitehead : Merci, sénateur. Je pense qu'on le devrait. Les scientifiques sont souvent ceux qui connaissent le mieux certaines questions, bien que ce ne soit pas toujours le cas. Il arrive que les Autochtones en sachent plus que nous.

Often, as we have seen in COSEWIC, the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, the two streams of knowledge can interact very positively in terms of getting right what is really going on.

For instance, Aboriginal people often have a long time scale to their knowledge which modern science does not have. Perhaps, on the other hand, modern science may have a deeper insight into chemical processes. We can put these things together.

I do not think it should be just academics, but I think academics should be brought in. They should be considered. They have a lot to say. They are not the only people.

People who are on the ground, and perhaps especially Aboriginal people, have very important knowledge about all these things. They can also have really good judgment about these things.

Senator McInnis: I did have two questions but I will just ask one about the marine protected areas.

As a point of interest, Professor Whitehead, you may not know this or you may. You can have all the marine protected areas you want, but the accords with Nova Scotia and with Newfoundland reign supreme. In other words, you can have a marine protected area. You will still have seismic testing and you will have drilling.

I am not sure if you are aware of that, but that is the law. Those two acts reign over the Fisheries Act, the Oceans Act and all those other acts.

We should be looking at the Province of Nova Scotia and Newfoundland, when marine protected areas are put in place, signing off on them so that there is an agreement that it will really be a marine protected area.

I do not know if you want to comment, but that is what the law is.

Mr. Whitehead: I was a bit familiar with that because that came up when the Gully was made a marine protected area. At that time I cannot exactly remember the process, but there was an agreement on all sides that the marine protected area would be respected in spite of the law, as you have laid it out.

The Chair: Thanks to everybody.

We now welcome, from the Government of Nova Scotia, the Honourable Derek Mombourquette, M.L.A., Minister of Energy and Mines; Simon d'Entremont, Deputy Minister, Department of Energy and Mines; and Kim Himmelman, Director, Regulatory and Strategic Policy, Department of Energy and Mines.

Souvent, comme nous l'avons vu au COSEPAC, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, les deux sources de connaissances peuvent interagir de façon très positive quand vient le temps de bien comprendre les enjeux réels.

Par exemple, les Autochtones ont souvent des connaissances de longue date que la science moderne n'a pas. D'un autre côté, la science moderne a peut-être une vision plus approfondie des processus chimiques. Nous pouvons mettre tout cela ensemble.

Je ne crois pas qu'il devrait n'y avoir que des universitaires, mais on devrait les consulter. Ils ont beaucoup à dire, mais ils ne sont pas les seuls.

Les gens qui sont sur le terrain, et particulièrement les Autochtones, possèdent de vastes connaissances sur toutes ces choses. Ils peuvent également faire preuve d'un excellent jugement sur ces enjeux.

Le sénateur McInnis : J'avais prévu deux questions, mais je n'en posera qu'une, celle sur les aires marines protégées.

À titre indicatif, monsieur Whitehead, vous le savez peut-être, mais vous auriez beau avoir toutes les zones de protection marine que vous voulez... Alors que les ententes avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, elles, ont primauté absolue. Autrement dit, même si une zone est désignée aire marine protégée, il y aura toujours de la prospection sismique et du forage.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais c'est la loi. Ces deux accords ont préséance sur la Loi sur les pêches, la Loi sur les océans et d'autres lois connexes.

Nous devrions examiner ce qui se passe en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve : lorsqu'une zone de protection marine est créée, on l'approuve et on signe une entente qui garantit qu'il s'agira vraiment d'une zone de protection marine.

Je ne sais pas si vous voulez répondre à cela, mais c'est ce que dit la loi.

M. Whitehead : Je suis un peu au courant, parce que la question a été soulevée lorsque le Gully a été désigné aire marine protégée. Je ne me souviens pas exactement du processus suivi à l'époque, mais une entente a été signée par toutes les parties pour que la zone de protection marine soit respectée malgré la loi, comme vous l'avez dit.

La présidente : Merci à tous.

Nous accueillons maintenant, du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Derek Mombourquette, député, ministre de l'Énergie et des Mines, Simon d'Entremont, sous-ministre de l'Énergie et des Mines, et Kim Himmelman, directrice, Réglementation et politique stratégique, ministère de l'Énergie et des Mines.

Please go ahead with your statement, and then we will follow with a question and answer period.

Hon. Derek Mombourquette, M.L.A., Minister of Energy and Mines, Government of Nova Scotia: Before I start my formal remarks, I commend you for your time and dedication to this bill and your due diligence in meeting with the government representatives and stakeholders that have been engaged in these discussions. To all of you, thank you for coming here. Thank you for being in Nova Scotia. I know some of you are from Nova Scotia, so it is good to see you as well. I am honoured to be in your presence today to provide some remarks on behalf of our government.

I would like to begin by thanking the committee for the invitation to appear to share my views on Bill C-69 and to highlight issues that are important to Nova Scotia. The issues I will raise here today are the ones that you have already heard, either directly from other governments, from industry or from non-governmental organizations interested in improving Canada's approach to environmental assessment.

I would like to acknowledge the importance of this work. I agree with comment made to this committee previously by our neighbours in Newfoundland and Labrador that the current regime under the CEAA 2012 needs to be improved. This is an opportunity to improve it. We do not support scrapping or completely rewriting the proposed legislation, but we agree that it does need amendments. As Nova Scotians, we are proud to live in a country that places an emphasis on protecting what most of the world envies. Our identity has been moulded by our relationship to the sea, land and wildlife.

I would also like to acknowledge the consultative approach the federal government has taken with this legislation. They saw that the current legislation needed to be revised and embarked on a thorough review that reached out to jurisdictions.

Nova Scotia government departments participated in various expert panel and standing committee reviews, as well as in ongoing discussions with federal officials. Through these fora, we were able to learn about the impact of what was proposed and raise in person and through letters issues that were of particular concern to Nova Scotians.

As senators, you are aware that Canada is blessed with an abundance of rich and diverse natural resources. They play a key role in driving our economic growth. We believe these resources must be carefully and responsibly managed and sustained. This sector contributes over 1.8 million jobs to the Canadian economy.

La parole est à vous. Veuillez faire votre déclaration, après quoi nous passerons à la période de questions.

L'honorable Derek Mombourquette, député, ministre de l'Énergie et des Mines, gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Avant de commencer mon exposé, je tiens à vous féliciter pour le temps et le dévouement que vous consacrez à ce projet de loi et pour la diligence avec laquelle vous rencontrez les représentants gouvernementaux et les intervenants qui participent à ces discussions. Merci à vous tous d'être ici. Merci d'être venus en Nouvelle-Écosse. C'est également un grand plaisir pour moi de voir ceux d'entre vous qui sont de la Nouvelle-Écosse. Je suis honoré d'être ici aujourd'hui pour vous présenter quelques observations au nom de notre gouvernement.

Tout d'abord, merci au comité de m'avoir invité à venir lui faire part de mes réflexions sur le projet de loi C-69 et souligner les enjeux qui sont importants pour la Nouvelle-Écosse. Les questions que je vais soulever aujourd'hui sont celles que vous avez déjà entendues, soit directement d'autres gouvernements, de l'industrie ou d'organismes non gouvernementaux qui souhaitent améliorer l'approche du Canada en matière d'évaluation environnementale.

Je voudrais souligner l'importance de ce travail. Je suis d'accord avec ce que nos voisins de Terre-Neuve-et-Labrador ont dit au comité, à savoir que le régime de réglementation actuel au titre de la LCEE de 2012 doit être amélioré. Le projet de loi C-69 est une occasion de l'améliorer. Nous ne préconisons pas l'abolition ou la réécriture complète du projet de loi, mais nous sommes d'accord pour dire qu'il a besoin de modifications. Les Néo-Écossais sont fiers de vivre dans un pays qui veille aussi ardemment à protéger ce dont tant d'autres nations nous envient. Notre identité a été façonnée par notre relation à la mer, à la terre et à la faune.

Je veux également souligner l'approche consultative que le gouvernement fédéral a adoptée dans ce projet de loi. Le gouvernement a constaté que la loi actuelle devait être révisée et a amorcé un examen approfondi qui englobe les compétences territoriales.

Les ministères du gouvernement de la Nouvelle-Écosse ont participé à divers examens de comités d'experts et de comités permanents ainsi qu'à des discussions régulières avec des responsables fédéraux. Ces forums nous ont permis d'en apprendre davantage sur l'impact de ce qui était proposé; ils ont également créé l'occasion de soulever — en personne et par lettre — les questions particulièrement préoccupantes pour les Néo-Écossais.

Les sénateurs savent que le Canada regorge d'une abondance de ressources naturelles riches et variées. Ces ressources jouent un rôle clé dans notre croissance économique. Ces ressources doivent être soigneusement gérées, et leur durabilité doit être maintenue de façon responsable. Ce secteur fournit plus de 1,8 million d'emplois à l'économie canadienne.

Furthermore, federal, provincial and territorial governments directly receive \$22 billion each year from natural resource sectors. For Nova Scotia, resource revenues have supported investments in health care and education. Last year, it allowed my government to invest \$193 million to provide rural Nova Scotians with access to high-speed Internet.

Our resource development takes place in the context of a highly competitive and skilled global market. We rely on the knowledge and innovation of our workforce. We rely on infrastructure, and we rely on the stability and predictability of an effective regulatory process to get those products to market. Senators, this is why it is important that I add Nova Scotia's voice to the feedback you have already received and that this committee delivers the amendments this bill needs.

In submissions made to the federal government in consultation leading to this bill, Nova Scotia stressed the importance of its offshore oil and gas sector and the joint management regime established under the offshore accord. It is critical to Nova Scotia that Bill C-69 be aligned with the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord and the principle of joint management.

As you may be aware, in the 1980s, Canada and Nova Scotia agreed to set aside many years of disagreement about ownership and jurisdiction over Nova Scotia's offshore area. The aim was to create a climate of cooperation and confidence to develop an effective and collaborative regulatory regime for offshore oil and gas.

It was and is an excellent example of joint resource management. Both Canada and Nova Scotia have enabling legislation for the accord that is intended to take precedence in the context of the offshore. Through the accord acts we have created the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board as a joint federal/provincial regulator of offshore petroleum activities in Nova Scotia. The board has a track record of nearly 30 years of excellence in offshore safety and environmental regulation. We are very proud of this. The board has significant experience and expertise conducting environmental assessments and should be designated a responsible authority for federal environmental assessments under the current CEAA 2012 legislation.

De plus, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux reçoivent directement une somme de 22 milliards de dollars chaque année des secteurs des ressources naturelles. En Nouvelle-Écosse, les revenus tirés des ressources naturelles ont soutenu des investissements dans les soins de santé et l'éducation. L'an dernier, ils ont permis à mon gouvernement d'investir 193 millions de dollars pour permettre aux habitants des régions rurales de la Nouvelle-Écosse d'avoir accès à Internet haute vitesse.

Notre exploitation des ressources se déroule dans le contexte d'un marché mondial hautement concurrentiel et spécialisé. Nous misons sur les connaissances et l'esprit d'innovation de notre main-d'œuvre. Nous misons sur l'infrastructure et nous comptons sur la stabilité et la prévisibilité d'un processus de réglementation efficace pour commercialiser ces produits. Honorables sénateurs, voilà pourquoi il est important que la voix de la Nouvelle-Écosse se joigne à celles que vous avez déjà entendues et que le comité dépose les modifications dont ce projet de loi a besoin.

Dans les mémoires présentés au gouvernement fédéral dans le cadre des consultations qui ont mené à ce projet de loi, la Nouvelle-Écosse a souligné l'importance de son secteur pétrolier et gazier extracôtier et du régime de gestion conjointe établi en vertu de l'accord sur les ressources extracôtières. Il est essentiel pour la Nouvelle-Écosse que le projet de loi C-69 s'harmonise avec l'Accord Canada—Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers et avec le principe de la gestion conjointe.

Comme vous le savez sans doute, dans les années 1980, le Canada et la Nouvelle-Écosse ont convenu de mettre de côté de nombreuses années de désaccord au sujet de la propriété et de la compétence sur la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse. L'objectif était de créer un climat de coopération et de confiance en vue d'élaborer un régime réglementaire efficace et coopératif pour chapeauter les activités pétrolières et gazières extracôtières.

C'était — et c'est toujours — un excellent exemple de gestion conjointe des ressources. Le Canada et la Nouvelle-Écosse ont tous deux une loi habilitante pour l'accord qui est censé avoir préséance dans le contexte des ressources extracôtières. En utilisant les moyens prévus par les lois de mise en œuvre, nous avons créé l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, l'organisme fédéral-provincial de réglementation des activités pétrolières extracôtières en Nouvelle-Écosse. L'office a un bilan de près de 30 ans d'excellence en matière de sécurité extracôtière et de réglementation environnementale. Nous en sommes très fiers. Il possède beaucoup d'expérience et d'expertise en évaluation environnementale et devrait être

I would like to raise two points related to this bill's impact on our offshore joint management. First, on the importance of involving the board's technical expertise in impact assessment, the assessment and regulatory regime led by the C-NSOPB exemplifies the approach advocated for the proposed legislation. It is a one project, one assessment approach led by technical expertise and understanding of the potential environmental impact of the activities and monitors. It provides evidence-based decision making in a timely manner. We continue to believe the C-NSOPB is the best place to conduct environmental assessments of petroleum-related activities in Nova Scotia offshore.

The second point is the current bill's inconsistency with the joint management regime and commitments that Canada has made through the accord. I have heard significant discussion in this committee and elsewhere looking for solutions like board members nominating more seats to the review panel. I would like to caution the committee, however, that this would not address our concern. We believe Bill C-69 should respect Nova Scotia's position, the principles of joint management and our shared jurisdiction entrenched in the accord.

I hope this background will provide the context to frame our recommended amendments. They are collectively intended to provide constructive feedback and strengthen the bill. We would also echo the amendments suggested by others, including our neighbours in Newfoundland and Labrador.

Clause 31 of the bill allows for the substitution of impact assessment processes to a jurisdiction that has the appropriate powers and duties. However, subclause 32(b) prohibits the substitution for activities that fall under the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Implementation Act. We recommend that clauses 31 and 32 be amended to require substitution with the C-NSOPB processes to allow the C-NSOPB to continue to do its job under the new legislation.

This would require the board to continue to update and modernize its assessment processes and to provide the federal minister assurances that these processes continue to meet the requirements of the new impact assessment regime. Further, it would reaffirm our joint respect for the commitments to

désigné comme étant l'autorité responsable des évaluations environnementales fédérales en vertu de la LCEE de 2012 dans son état actuel.

Il y a deux points que j'aimerais soulever quant à l'incidence de ce projet de loi sur notre gestion conjointe des ressources extracôtières. Le premier concerne l'importance de faire appel à l'expertise technique de l'office en matière d'évaluation environnementale. Le régime d'évaluation et de réglementation régi par l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers exemplifie l'approche préconisée par le projet de loi proposé. Il s'agit d'une approche « un projet, une évaluation » dirigée et surveillée par une expertise technique et une compréhension de l'incidence environnementale potentielle des activités. Il rend des décisions fondées sur des données probantes, en temps opportun. Nous demeurons convaincus que l'office est le mieux placé pour piloter des évaluations environnementales des activités pétrolières au large de la Nouvelle-Écosse.

Mon deuxième point est que le projet de loi dans sa forme actuelle est incompatible avec le régime de gestion conjointe et les engagements pris par le Canada dans le cadre de l'accord. J'ai entendu beaucoup de discussions à ce comité et ailleurs pour trouver des solutions comme la nomination d'un plus grand nombre de membres au sein de la commission. Toutefois, je tiens à prévenir le comité que cela ne réglerait pas notre problème. Nous croyons que le projet de loi C-69 devrait respecter la position de la Nouvelle-Écosse, de même que les principes de la gestion conjointe et de compétence partagée enchâssés dans l'accord.

J'espère que cette mise en situation vous fournira le contexte pour bien saisir les modifications que nous recommandons. Collectivement, ces recommandations visent à fournir une rétroaction constructive et à renforcer le projet de loi. Nous souhaitons également faire écho aux modifications proposées par d'autres parties intéressées, notamment nos voisins de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'article 31 du projet de loi autorise la substitution d'une instance dotée des pouvoirs et des attributions appropriés au processus d'évaluation d'impact. Cependant, l'alinéa 32b) interdit que se substituent à celui-ci des activités qui relèvent de la Loi de mise en œuvre Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers. Nous recommandons que les articles 31 et 32 soient modifiés pour exiger que les processus de substitution soient ceux de l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, afin de permettre à l'office de continuer à faire son travail aux termes de la nouvelle loi.

Cela obligerait l'office à continuer de mettre à jour et de moderniser ses processus d'évaluation et à donner au ministre fédéral l'assurance que ces processus continuent de répondre aux exigences du nouveau régime d'évaluation d'impact. Ce serait également une façon de réaffirmer notre respect commun des

collaboration that Canada and Nova Scotia made through the accord.

Timelines for impact assessments must be globally competitive and not exceed those of comparable international jurisdictions such as Norway or the United Kingdom. With respect to the offshore projects, the automatic deferral of all offshore activities to a review panel should be removed. The full suite of assessment tools should be available for offshore projects. The appropriate processes should be determined, based on the specifics of the project.

Through new language and amendments to clauses 18 and 65, we would suggest that the process would establish a legislated maximum time frame of 730 days and eliminate the minister's and cabinet's ability to extend timelines, except at the request of proponents or in cases of changes to the project.

This bill introduces a 180-day early planning phase to the assessment process. We feel this phase must be used to reduce timeline uncertainty later in the process. If a federal power to pause, suspend or cancel a project remains, the legislation should be amended to reflect joint management principles of the accord requiring the federal minister to consult with the provincial minister on matters that have potentially significant impacts on our offshore.

As the name reflects, new impact assessments will examine a wide range of issues. Nova Scotia supports this approach, but new items raise significant uncertainty and there is risk that they may not be interpreted similarly in different offices across the country. To address this, we would support amendments to ensure that the scope of the assessment and consultation process is well defined in early stages.

Subclause 18(1) of the bill should be amended to require that a notice of commencement clearly sets out the scope of the project's assessment, the factors that will be considered and the process that will be followed with respect to consultation and engagement. The responsible authority for the assessment should use the early planning phase to make those decisions.

Subparagraphs 22(1)(i) and (s) of the bill and their equivalence under clause 183 require consideration of project impacts to sustainability, climate change and social policy considerations such as sex, gender and identity factors. Nova Scotia supports a comprehensive blend in assessment. We suggest that these clauses must be amended to clarify that assessments are to be conducted using the standards of established and relevant public policy on these issues. This small

engagements de collaboration pris par le Canada et la Nouvelle-Écosse dans le cadre de l'accord.

Les échéanciers des évaluations d'impact doivent être concurrentiels à l'échelle mondiale et ne pas dépasser ceux d'administrations internationales comparables, comme la Norvège ou le Royaume-Uni. En ce qui concerne les projets extracôtiers, le renvoi automatique de toutes les activités extracôticières à une commission devrait être supprimé. La gamme complète des outils d'évaluation devrait être disponible pour les projets extracôtiers. Les processus appropriés devraient être déterminés en fonction des particularités du projet.

Nous suggérons que le nouveau libellé des modifications apportées aux articles 18 et 65 établisse un délai maximal prescrit par la loi de 730 jours et élimine la capacité du ministre et du Cabinet de prolonger les échéanciers, sauf à la demande des promoteurs ou dans le cas de changements apportés au projet.

Ce projet de loi prévoit une phase de planification précoce du processus d'évaluation de 180 jours. Nous estimons que cette phase doit servir à réduire l'incertitude relative aux échéanciers, plus tard dans le processus. Si le gouvernement fédéral conserve le pouvoir de mettre en veille, de suspendre ou d'annuler ce qui reste d'un projet en cours, le projet de loi devrait être modifié pour tenir compte des principes de gestion conjointe de l'accord, qui exigent que le ministre fédéral consulte le ministre provincial sur toute question susceptible d'avoir des répercussions importantes sur nos ressources extracôticières.

Comme le nom l'indique, les nouvelles évaluations d'impact se pencheront sur toute une série d'enjeux. Certes, la Nouvelle-Écosse appuie cette approche, mais de nouveaux éléments soulèvent une grande incertitude et le risque existe que ces éléments ne soient pas interprétés de la même façon par les différents bureaux à travers le pays. Pour contourner le problème, nous sommes disposés à appuyer des modifications visant à assurer que la portée du processus d'évaluation et de consultation soit nettement définie dès les premières étapes.

Le paragraphe 18(1) du projet de loi devrait être modifié afin d'exiger qu'un avis du début de l'évaluation d'impact précise clairement la portée de l'évaluation du projet, les facteurs qui seront pris en considération et le processus qui sera suivi en ce qui concerne la consultation et la participation. L'autorité responsable de l'évaluation devrait prendre ces décisions pendant la phase de planification précoce.

Les sous-alinéas 22(1)(i) et s) du projet de loi et leur équivalence en vertu de l'article 183 exigent la prise en compte de l'impact des projets sur la durabilité, les changements climatiques et sur des considérations de politique sociale, comme le sexe, le genre et l'identité. La Nouvelle-Écosse appuie un ensemble complet d'évaluations. Nous proposons que ces articles soient modifiés pour préciser que les évaluations doivent être effectuées en fonction des normes établies et des politiques

change will allow proponents to understand what they are being assessed against to ensure consistency throughout the process.

I would also like to address the project list which is to be defined in regulations but does not yet exist. A well-defined and well-designed project list is required. We recommend the bill be amended to clarify that the federal project list is to be carefully targeted to capture only environmentally sensitive projects with long-term operational life cycles. Offshore exploration, delineation drilling programs, geological surveys and similar routine activities with well understood and readily mitigated environmental impacts should be exempted from the list.

Similarly, aquaculture which is administered under a robust regulatory framework in Nova Scotia should be exempt from this list. All new aquaculture projects must go through an exhaustive environmental and socio-economic review that includes multiple provincial and federal departments and agencies.

First Nations consultation must be transparent and must provide opportunities for public input. We have heard about the possibility of regional or strategic investments being used to support reduction in scope or to expedite timelines for individual project assessments. This sounds like an efficient workable approach, one we would support. However, for us to rely on these assessments, the bill should be amended so that it clarifies the purpose and use of the assessments, how they will be completed and what they will contribute to the process.

In closing, thank you for taking the time to come to our province and hear our feedback on this important legislation directly. Nova Scotia has a proven track record of responsible management of our resources in making environmental responsibility and economic prosperity work together. We are confident that this can continue with the amendments we have suggested to this legislation.

Senator MacDonald: Thank you to all the government witnesses for being here. There is much we can talk about, Minister Mombourquette, but you raised clauses 31, 32, 18 and 65 and the project list. We have heard much about these across the country. This is not new.

I am curious as to how much input the Government of Nova Scotia had in the early stages of the planning of this bill. What response have you received from the government about your concerns? Have you brought these concerns forward to the

publics pertinentes sur ces questions. Ce petit changement permettra aux promoteurs de comprendre ce sur quoi ils sont évalués en vue d'assurer l'uniformité tout au long du processus.

J'aimerais aussi parler de la liste des projets qui doivent figurer dans les règlements. Cette liste n'existe pas. Or, il est indispensable d'avoir une liste de projets bien définie et bien conçue. Nous recommandons que le projet de loi soit modifié pour préciser que la liste des projets fédéraux doit être soigneusement ciblée afin de ne refléter que les projets écosensibles qui ont des cycles de vie opérationnels de longue durée. Les activités d'exploration extracôtière, les programmes de forage de délimitation, les levés géologiques et les activités courantes de ce genre, dont les répercussions environnementales sont bien comprises et faciles à atténuer, devraient être exclus de la liste.

L'aquaculture devrait elle aussi être exclue de cette liste, puisqu'elle est régie par un cadre réglementaire rigoureux en Nouvelle-Écosse. Tous les nouveaux projets d'aquaculture doivent faire l'objet d'un examen environnemental et socioéconomique exhaustif auquel participent plusieurs ministères et organismes provinciaux et fédéraux.

La consultation des Premières Nations doit être transparente et donner au public la possibilité de s'exprimer. Nous avons entendu dire que des investissements régionaux ou stratégiques pourraient être utilisés pour réduire la portée ou accélérer les délais d'exécution des évaluations de projets individuels. Cela semble être une approche efficace et réaliste, une approche que nous appuierions. Pour que nous puissions nous fier à ces évaluations, le projet de loi devrait être modifié de façon à préciser l'objet et l'utilisation prévue des évaluations, la façon dont elles seront effectuées et en quoi elles contribueront au processus.

En terminant, je vous remercie d'avoir pris le temps de venir chez nous en Nouvelle-Écosse pour entendre de première main nos commentaires sur cet important projet de loi. La Nouvelle-Écosse a une solide feuille de route en matière de gestion responsable des ressources. Elle a montré qu'elle sait concilier responsabilité environnementale et prospérité économique. Nous sommes convaincus que les modifications que nous proposons au projet de loi nous permettront de poursuivre dans la même veine.

Le sénateur MacDonald : Merci à tous les témoins du gouvernement d'être ici. Il y a plein de choses dont nous pourrions parler, monsieur le ministre Mombourquette, mais vous avez parlé des articles 31, 32, 18 et 65 ainsi que de la liste des projets, dont nous avons beaucoup entendu parler partout au pays. Ce n'est rien de nouveau.

Je suis curieux de savoir quel a été l'apport du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pendant les premières étapes de la planification de ce projet de loi. Qu'a dit le gouvernement en réponse à vos préoccupations? Lui avez-vous fait part de ces

government since the proposed bill came out? What responses, if any, have you received from the government?

Mr. Mombourquette: We engaged in this very early in the process. It has been very open. I know that my predecessors were involved in the early stages with regard to certain aspects of the bill. In my time as minister, we have been able to relay some of our feedback with regard to what we see as positive amendments to the bill.

As I said, we understand that changes need to be made. At the same time, we want to ensure that Nova Scotia's strong record with regard to resource development and environmental stewardship was heard loud and clear through that. I feel confident in the opportunity to provide feedback from the very early stages of the bill.

Senator MacDonald: What sort of response have you received from the federal government with regard to the concerns about the clauses you just raised?

Mr. Mombourquette: As I have said, we have had a lot of input. I think today is one of those very important days because it gives us an opportunity. You have been given the mandate as a committee to do your work to support the bill and what stakeholders are saying across the country. We have provided input. As I have said, there has been very open dialog between our staff and the federal government.

This is an important step forward. Today is an opportunity for me as minister of this department to provide feedback on what we feel are some positive amendments to the bill moving forward.

Senator Simons: Thank you, minister, for your presentation. I have a question arising from testimony we heard yesterday in Newfoundland.

A witness who appeared before us in the afternoon testified that when an exploratory drilling company has an accident or creates a spill of some kind, they are allowed to keep that information secret in order to protect the proprietary knowledge of where they are exploring and to protect their confidentiality. They said that it was laid out in the Atlantic accords.

By the time that witness testified, the people who were experts on the offshore industry had finished their testimony and left. I was hoping that you, or perhaps some of your senior staff, could answer the question about whether the Atlantic Accord actually protects the privacy of companies that are doing exploratory drilling in that way.

inquiétudes depuis la publication du projet de loi? Quelles réponses, le cas échéant, avez-vous reçues du gouvernement?

M. Mombourquette : Nous avons participé très tôt au processus de planification du projet de loi. C'était un processus très ouvert. En ce qui concerne certains aspects du projet de loi, je sais que mes prédécesseurs se sont investis dès le début. Depuis que je suis ministre, nous avons pu transmettre des commentaires sur ce que nous estimons être des modifications positives au projet de loi.

Comme je l'ai dit, nous comprenons que des changements sont nécessaires. Par contre, nous voulons nous assurer que le solide bilan de la Nouvelle-Écosse en matière de mise en valeur des ressources et de gérance de l'environnement a été entendu haut et fort. Je me sens rassuré du fait que nous avons la possibilité de formuler des commentaires au tout début de l'étude du projet de loi.

Le sénateur MacDonald : Quelle réponse avez-vous reçue du gouvernement fédéral quant aux inquiétudes que vous venez de soulever par rapport à ces articles?

M. Mombourquette : Comme je l'ai dit, nous avons eu notre mot à dire dans ce processus. C'est une journée très importante, parce qu'elle nous donne l'occasion de nous exprimer. Votre comité a été mandaté pour faire son travail afin d'appuyer le projet de loi et écouter ce que les intervenants d'un peu partout au pays ont à dire. Nous avons apporté notre concours. Comme je l'ai dit, le dialogue entre nos fonctionnaires et le gouvernement fédéral a été très ouvert.

C'est un grand pas en avant. Aujourd'hui, j'ai l'occasion, à titre de responsable de ce ministère, de formuler des commentaires sur ce que nous considérons comme des modifications positives au projet de loi.

La sénatrice Simons : Merci, monsieur le ministre, de votre exposé. J'ai une question qui fait suite à un témoignage que nous avons entendu hier à Terre-Neuve.

Un témoin qui a comparu devant nous cet après-midi a déclaré qu'une entreprise de forage exploratoire qui cause un accident ou un déversement quelconque a le droit de garder cette information secrète afin de protéger la confidentialité des renseignements exclusifs qu'elle détient sur le site qu'elle explore. Il paraît que cela est clairement énoncé dans les accords de l'Atlantique.

Au moment où ce témoin a comparu, les experts de l'industrie extracôtière avaient terminé leur témoignage et avaient déjà quitté. J'espérais que vous, ou peut-être certains de vos hauts fonctionnaires, pourriez nous dire s'il est vrai que l'Accord atlantique protège la confidentialité des sociétés de forage exploratoire.

Mr. Mombourquette: For us, if there is a spill, it is reported immediately to our offshore regulator, independent of us, and in turn is reported to the public. The response is immediate.

Senator Simons: That is a simple question and answer, so I have another one.

Aquaculture is not something that any witness has raised with us yet. Every province we visit has its own particular issues. Your concern is whether aquaculture will come under federal regulation because it has to deal with the potential of farmed fish affecting natural fish stocks. I am curious as to why you are concerned that aquaculture might be encompassed by the regulations in Bill C-69.

Mr. Mombourquette: We are getting a sense that aquaculture will fall under this bill, so that is why we are bringing it forward.

Our province has had a strong history of coexistence with resource development and our fishery. We have a strong record of public engagement through the C-NSOPB when it comes to consultations with our fishers with regard to resource development. Nova Scotia has been extremely successful in that coexistence.

As we were going through our deliberations specific to this bill, when it came to aquaculture we wanted to ensure that we brought this forward because of our strong track record and the work we already do as a province.

Senator Simons: Just to clarify, when you are saying “aquaculture,” you do not mean fishing. You mean farming fish. Is that correct?

Mr. Mombourquette: Yes, farming fish is correct.

Senator Simons: I do not understand how that relates to Bill C-69. Perhaps you could just explain that.

Simon d’Entremont, Deputy Minister, Department of Energy and Mines, Government of Nova Scotia: There have been some discussions about what activities fall under the project list. In some of those discussions, aquaculture has come up as one of the potential activities that would fall under the project list.

Our position is that we have very robust provincial environmental standards and regulations that regulate that sector. We are doing a good job in doing so, and hence its inclusion in the project list is not needed.

M. Mombourquette : De notre côté, tout déversement est immédiatement signalé à notre organisme de réglementation des activités extracôtières, un organisme indépendant de nous, puis il est signalé au public. La réponse est immédiate.

La sénatrice Simons : La question était simple, et la réponse aussi. Alors, j’en ai une autre.

Aucun témoin n’a encore parlé d’aquaculture. Chaque province que nous visitons a des problèmes qui lui sont propres. Vous vous demandez si l’aquaculture sera assujettie à la réglementation fédérale, étant donné la possibilité que le poisson d’élevage perturbe les stocks naturels de poissons. Je suis curieuse de savoir pourquoi vous craignez que l’aquaculture soit soumise à la réglementation prévue dans le projet de loi C-69.

M. Mombourquette : Nous avons l’impression que l’aquaculture sera visée par ce projet de loi; c’est pourquoi nous soulevons la question.

Notre province a des antécédents éloquents en ce qui concerne la coexistence de l’exploitation des ressources et de la pêche. Nous avons, par l’intermédiaire de l’office, un solide bilan d’engagement public pour ce qui est de consulter nos pêcheurs sur l’exploitation des ressources. Cette coexistence s’est avérée un franc succès pour la Nouvelle-Écosse.

Dans le cadre de nos délibérations sur le projet de loi, nous voulions être certains de soulever la question de l’aquaculture, et ce, en raison du solide bilan de notre province et du travail que nous faisons déjà à cet égard.

La sénatrice Simons : En guise de précision, lorsque vous parlez d’« aquaculture », vous ne parlez pas de pêche, mais bien de pisciculture, n’est-ce pas?

M. Mombourquette : Oui, c’est exact, je parle de pisciculture.

La sénatrice Simons : Je ne comprends pas en quoi cela concerne le projet de loi C-69. Vous pouvez peut-être nous l’expliquer.

Simon d’Entremont, sous-ministre, ministère de l’Énergie et des Mines, gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Nous avons cherché à déterminer quelles activités seront inscrites sur la liste des projets. Pendant certaines de ces discussions, l’aquaculture a été mentionnée parmi les activités qui pourraient y figurer.

Le fait est que, en Nouvelle-Écosse, ce secteur est réglementé par des normes et des règlements environnementaux très rigoureux et grâce auxquels nous sommes parfaitement en mesure de très bien gérer la situation. Il n’est donc pas nécessaire d’inclure la pisciculture dans la liste des projets.

Senator C. Deacon: We have heard a lot of concern this morning about a lack of perspective and those with different interests and different perspectives on the offshore petroleum boards, particularly the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board.

How would you recommend that concern, which I think has meaningful implications, be balanced in this bill with the proposal to increase powers to those boards? How do we make sure that these very important perspectives are considered and managed so that we can understand the full implications of a project upfront? Because I think there is some validity to the points being raised, what is your recommendation in that regard?

Mr. d'Entremont: Our position is that the offshore petroleum board is very capable and does a good job at doing its work in assessing environmental impacts of the work in the offshore. It also reflects our dual or joint management principle in the offshore.

By empowering them either as a responsible authority or giving them more authority for substitutions, they could be used as a mechanism to do environmental assessments in the offshore. By using the offshore petroleum board, we believe it is a good tool that reflects our environmental stewardship ambitions and aspirations. It also reflects the joint nature enshrined in the accord.

Senator C. Deacon: That addresses a federal/provincial standpoint, but from the ocean around Nova Scotia we are extracting resources in two different forms. We have not extracted any hydrocarbons, and we have been extracting a lot of fish, a lot of seafood. They have a shared interest in this regard, but only one party is represented. How would that be managed, potentially?

The legislation, as I understand it, is increasing the power of those boards and devolving more authority to those boards than is the case today. How would that be balanced in the future to make sure that those shared interests from other extraction industries are considered?

Mr. d'Entremont: The offshore petroleum board has long established processes to have subcommittees for the fishery as well as for Aboriginal consultation. They are equipped with the tools. Their current process is to make sure that they look at the broader spectrum of the assets in the ocean including the strong fishery that we have.

They have evidenced their ability to do that well by the fact that the last 20 years have seemed, for us, both the most successful time we have ever had in the offshore and the biggest

Le sénateur C. Deacon : Ce matin, nous avons entendu exprimer beaucoup d'inquiétude au sujet, d'une part, d'un certain manque de perspective et, d'autre part, d'une diversité d'intérêts et de perspectives parfois incompatibles à l'égard des offices des hydrocarbures extracôtiers, plus particulièrement à l'égard de l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

Quelle serait votre recommandation pour faire en sorte que cette préoccupation, qui, selon moi, est lourde de conséquences, trouve un équilibre dans ce projet de loi avec la proposition d'accroître les pouvoirs des offices? Comment faire pour nous assurer que ces perspectives fort importantes soient prises en compte et gérées de manière à ce que nous puissions comprendre dès le départ toutes les répercussions d'un projet? Je pense qu'il est justifié de soulever ces points et j'aimerais connaître votre recommandation à cet égard.

M. d'Entremont : À notre avis, cet office est très compétent. Il mène de bonnes évaluations des projets extracôtiers. Il respecte aussi notre principe de codétermination ou de cogestion de ces projets.

En lui confiant la responsabilité des substitutions, ou en lui donnant plus de pouvoir à cet égard, nous pourrions aussi le charger des évaluations environnementales de projets extracôtiers. À notre avis, il reflète bien nos ambitions et nos aspirations en matière d'intendance environnementale. Il reflète aussi l'aspect de cogestion qui est à la base même de l'accord.

Le sénateur C. Deacon : Vous parlez ici d'un point de vue fédéral-provincial. Cependant, les ressources que nous extrayons des eaux qui entourent la Nouvelle-Écosse nous viennent sous deux formes distinctes. Nous n'en avons pas extrait d'hydrocarbures, mais nous en avons tiré beaucoup de poissons et de fruits de mer. Nos deux administrations y trouvent un intérêt commun, mais une seule d'entre elles est représentée. Comment régler cela?

Si j'ai bien compris, le projet de loi accroîtra l'autorité de ces offices et leur délèguera plus de pouvoirs qu'ils n'en ont aujourd'hui. Comment établira-t-on un bon équilibre pour tenir compte des intérêts communs d'autres industries extractives?

M. d'Entremont : L'office suit des processus établis de longue date en créant des sous-comités chargés de la consultation des pêcheurs et des Autochtones. Ces comités ont tous les outils nécessaires. Ils ont actuellement pour mandat de tenir compte de tout l'éventail des produits de l'océan, ce qui comprend ceux de notre solide secteur des pêches.

L'excellence de cette gestion se manifeste par le fait que, depuis 20 ans, notre exploitation extracôtière est extraordinairement prospère et que notre secteur des pêches ne

growth we have ever had in the fishery concurrently, demonstrating they can coexist, which is the principle we think we can achieve.

Senator C. Deacon: Just to drill down one last little bit, that is absolutely fair enough. If parties are not feeling that their voices are being heard, that can be quite problematic.

If we have been so successful at it, why do we have parties voicing quite strongly that they are not being heard?

Mr. Mombourquette: To follow up on the deputy's points, I am not sure of the party specific that you are talking about. As the deputy said, we know that through the C-NSOPB these subcommittees have been very successful.

We have seen a very strong relationship with our fishers, as you and everyone on this committee are well aware. We have a very successful fishing industry that has coexisted with our offshore. It has been very strong. We support it. It has been a success for our province. I think it is important to keep in mind as you continue through your deliberations on the bill.

The Chair: If I just continue on that line, the last time I was in Japan I was eating lobster and crab from here. They were very, very expensive.

You have these two very important industries. We have heard data on the official stock or on the food chain that helps the production of all these very appreciated species. One of the problems was that insufficient data was available, but the other problem was that there was not enough consultation with fishermen and the First Nations. Of course, there was the issue on the transparency of oil spills that my colleague raised.

Do fishermen have any insurance in case there is an oil spill and their stock is impacted? Is there any insurance fund like what happened in the Gulf of Mexico where all the shrimp industry was wiped out and then there was a fund to reimburse fishermen?

Kim Himmelman, Director, Regulatory and Strategic Policy, Department of Energy and Mines, Government of Nova Scotia: I would like to respond to that question. On the Canada-Nova Scotia offshore area both the federal government and the provincial government amended legislation a number of years ago to put one of the most comprehensive financial liability regimes in the world in place.

The responsibility on the oil and gas industry for accidents is unlimited. Even if they are not at fault for an incident in the offshore, there is \$1 billion liability in place. We have had

s'est jamais si bien développé. Cela démontre que ces industries peuvent coexister. C'est là un principe que nous pensons pouvoir concrétiser.

Le sénateur C. Deacon : Permettez-moi d'examiner cette notion un peu plus en profondeur. C'est tout à fait vrai. Toutefois, si les parties ne se sentent pas écoutées, vous risquez d'avoir des problèmes.

Si tout cela se déroule avec tant de succès, pourquoi les parties protestent-elles à hauts cris qu'on ne les a pas écoutées?

M. Mombourquette : J'ajouterais à ce que vient de dire le sous-ministre que je ne comprends pas très bien de quelles parties vous parlez. Comme il nous l'a dit, grâce à l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, ces sous-comités ont accompli un excellent travail.

Nous entretenons de très bonnes relations avec nos pêcheurs, comme vous et les membres du comité le savent. Notre secteur des pêches est très prospère et coexiste bien avec notre industrie de l'exploitation extracôtière. Ce secteur est solide, et nous le soutenons. Il a fait prospérer la province. À mon avis, il est important que vous gardiez cela à l'esprit tout au long de vos délibérations sur ce projet de loi.

La présidente : Si vous me permettez d'ajouter mon grain de sel, la dernière fois que j'étais au Japon, j'y ai mangé du homard et du crabe importés d'ici. Ils coûtaient extrêmement cher.

Vous administrez deux industries très importantes. On nous a présenté des données officielles sur les stocks ou sur la chaîne alimentaire qui favorise la production de ces précieuses espèces. Malheureusement, certaines données n'étaient pas disponibles, et l'on n'avait pas suffisamment consulté les pêcheurs et les Premières Nations. L'autre problème, bien sûr, était celui qu'a signalé ma collègue sur le manque de transparence concernant les déversements d'hydrocarbures.

Les pêcheurs sont-ils protégés par une assurance pour les cas où un déversement de pétrole endommagerait leurs stocks? Existe-t-il un fonds qui rembourserait les pêcheurs, comme celui qui a indemnisé l'industrie de la crevette, anéantie par le déversement survenu dans le golfe du Mexique?

Kim Himmelman, directrice, Réglementation et politique stratégique, ministère de l'Énergie et des Mines, gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Permettez-moi de répondre à cette question. Il y a plusieurs années, les gouvernements fédéral et provincial ont modifié les lois qui régissent la région extracôtière Canada — Nouvelle-Écosse afin d'instaurer l'un des régimes de responsabilité financière les plus complets au monde.

La responsabilité que l'industrie pétrolière et gazière doit assumer en cas d'accident est illimitée. Son assurance responsabilité d'un milliard de dollars s'applique même aux

fisheries compensation mechanisms in place in the Nova Scotia offshore for decades. I do not know the recent history, but up until a number of years ago there had not ever been a single claim against those mechanisms.

We have very robust mechanisms in our offshore regime. It is well respected around the world. We are approached by other countries internationally because our offshore regime is so well respected. They are up in the A class level of offshore regulators around the world comparable to Australia, Norway, the U.K., et cetera. They are regularly consulted and are in regular touch with those regulatory agencies.

Senator Mercer: We had witnesses prior to your arrival from First Nations with a good deal of talk about Boat Harbour and Northern Pulp. I reminded one of my colleagues on the break that the first election I ever worked on in Nova Scotia provincially was in 1970. The government changed that day on October 13, 1970. It was a great day.

However, in 1970, environment was not a top issue on anybody's agenda except when you knocked on doors in this province, from one end to the other, and you used the words Boat Harbour in discussing the future of development in Nova Scotia. People listened. It is interesting that the issue of Boat Harbour changed the government of that day. We, meaning my party, elected people in places where we would never have done so if there had not been that particular issue.

How would Bill C-69 help if there were another Boat Harbour/Pictou Landing situation in the future? Will it be helpful to the provincial government in protecting us against having another situation like Boat Harbour/Pictou Landing?

Mr. Mombourquette: I think of the importance of this conversation and what the legislation could represent. We are presenting amendments to it today, as have other stakeholders, to provide clarity, certainty and provisions around timelines that would set a clear path for offshore development, or other development for that matter, in the province.

That is why I think it is important. The amendments we are providing strengthen the bill. They are consistent with our colleagues in Newfoundland and Labrador and what it really represents.

You are absolutely right, senator, when you talk about the environment because it is top of mind for all Nova Scotians. I hear it in my capacity as a Minister of Energy. We deal a lot on the offshore development side. We also deal a lot on the clean energy side. We are a national leader in reducing GHG emissions. We are spending significant resources in continuing

incidents en zone extracôtière qu'elle ne cause pas. L'industrie d'exploitation extracôtière de la Nouvelle-Écosse applique des mécanismes d'indemnisation des pêcheurs depuis des dizaines d'années. Je ne suis pas au courant de ce qui s'est passé dernièrement, mais il y a encore quelques années, personne n'avait déposé de réclamation contre ces mécanismes.

Notre régime extracôtier comprend des mécanismes très solides. Il a gagné le respect du monde entier, et plusieurs pays cherchent à s'en inspirer. Ces mécanismes se classent dans la catégorie A des organismes de réglementation extracôtiers mondiaux avec l'Australie, la Norvège, le Royaume-Uni et autres. Ces organismes consultent régulièrement nos mécanismes, et nous demeurons continuellement en contact avec eux.

Le sénateur Mercer : Juste avant vous, nous avons entendu des témoins des Premières Nations qui nous ont souvent mentionné la société Northern Pulp à Boat Harbour. Pendant la pause, je rappelais à un collègue que j'ai participé pour la première fois à une campagne électorale provinciale en 1970. Je lui ai raconté que, le 13 octobre 1970, le gouvernement avait changé. C'était une journée merveilleuse.

Cette année-là, les gens ne se préoccupaient pas de l'environnement. Cependant, quand nous avons frappé aux portes d'un bout à l'autre de la province pour souligner l'incident de Boat Harbour dans le cadre du développement de la Nouvelle-Écosse, les gens nous ont écoutés. Le problème de Boat Harbour a transformé le gouvernement, cette année-là. Nos candidats ont été élus dans certaines circonscriptions où ils n'auraient pas passé si cet incident n'était pas survenu.

De quelle façon le projet de loi C-69 aiderait-il dans le cas d'une autre situation comme celle de Boat Harbour/Pictou Landing, à l'avenir? Aiderait-il le gouvernement provincial à offrir une meilleure protection, dans de tels cas?

M. Mombourquette : À mon avis, il est important de discuter de l'utilité de ce projet de loi. Nous suggérons aujourd'hui des amendements à y apporter, comme le font d'autres intervenants, afin d'y ajouter de la clarté et de la certitude. Nous désirons y trouver des dispositions sur les échéanciers qui orientent clairement les développements qu'effectuera notre province dans ces zones extracôtières et ailleurs, en fait.

Voilà pourquoi je trouve cette conversation importante. Les amendements que nous proposons renforceront le projet de loi. Ils correspondent à ceux que recommandent nos collègues de Terre-Neuve-et-Labrador et à leurs intentions réelles.

Vous avez raison, monsieur le sénateur, de mentionner l'environnement, parce que cet enjeu est devenu l'une des priorités de tous les Néo-Écossais. J'en entends souvent parler dans mes fonctions de ministre de l'Énergie. Nous nous occupons beaucoup du développement extracôtier. Nous nous préoccupons aussi beaucoup de l'énergie propre. Notre province

to grow in that sector. At the same time we are growing our traditional sectors and being very cognizant, in partnership with the environmental stewardship, of what Nova Scotians expect.

I go back to our C-NSOPB. They are world renowned for the work they do with regard to their environmental stewardship and their work with stakeholders across the province, First Nations, private business, fishers and other various stakeholders.

We see on a daily basis that the environment is top of mind for everyone. These conversations and this legislation have the potential to be a positive impact. I believe that we should take a look at the amendments put forward by us and by others to tighten some of the timelines and some of the policy.

Senator Woo: Let me get to the core recommendation on substitutions. In effect, you are saying that there are two implications to removing the requirement for mandatory reference to a review panel for offshore projects in Nova Scotia.

One is that it allows the substitution. That is for sure. If you take out clause 31.1, whatever it might be, it also presumably opens the door to an agency-led review of projects. That is what you would be opening up.

I am not sure that is the direction you are heading in, but you should be aware that taking away mandatory review and making offshore projects similar to other projects would allow for substitutions. It would also allow for agency-led reviews, which seems to me not to be the optimal approach for projects in the offshore.

Why do you think the current approach, where C-NSOPB has a significant role in the review panels, including the possibility of chairing these panels, is not sufficient to protect the interests and the expertise of the regulator to create a firewall between the group that makes the assessment and the group that does the regulation?

There is a well-founded principle that you should not have the same agency do both because of the potential conflicts of interest and what they call regulatory capture. Could you respond to both parts of those questions?

Mr. d'Entremont: On the issue of substitutions, we believe that we have a good track record with our offshore regulator being able to do a good job.

est en tête du pays en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Nous investissons de nombreuses ressources pour développer ce secteur. Cependant, nous développons aussi nos secteurs traditionnels tout en reconnaissant parfaitement les attentes qu'ont les Néo-Écossais sur la bonne intendance environnementale.

Revenons à l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers. La qualité de son intendance environnementale et de ses relations avec les intervenants de toute la province, comme les membres des Premières Nations, les entreprises privées, les pêcheurs et autres, est reconnue dans le monde entier.

Nous constatons au quotidien combien l'environnement est une grande priorité pour tous. Ces conversations et ce projet de loi pourraient avoir des effets très positifs. À mon avis, il vaudrait la peine d'examiner nos amendements et ceux d'autres intervenants, qui visent à resserrer les échéanciers et à renforcer certaines politiques.

Le sénateur Woo : Je vais me pencher sur la recommandation principale, qui a trait aux substitutions. Vous nous dites en fait qu'en éliminant le renvoi obligatoire de l'évaluation de projets extracôtiers de la Nouvelle-Écosse à une commission d'examen, on causerait deux répercussions.

L'un d'elles serait de favoriser la substitution. C'est évident. Si l'on élimine l'article 31.1, quel qu'en soit le libellé, on permet à l'Agence de diriger l'examen des projets. Voilà ce qui se produira.

Je ne comprends pas bien où vous désirez en venir, mais n'oubliez pas qu'en éliminant l'examen obligatoire et en plaçant les projets extracôtiers dans la même catégorie que d'autres projets, on encourage les substitutions. Cela permettrait aussi à l'Agence de diriger ces examens, ce qui ne me semble pas idéal dans le cas des projets extracôtiers.

Pour quelles raisons jugez-vous que l'approche actuelle, qui confie à l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers un rôle important au sein des commissions d'examen, qu'elle préside même parfois, ne protège pas suffisamment les intérêts et l'expertise de l'organisme de réglementation, qui doit placer un coupe-feu entre le groupe qui évalue et celui qui applique les règlements?

Il est très raisonnable d'éviter de confier ces deux rôles à un même organisme afin d'éviter les conflits d'intérêts et ce qu'on appelle l'emprise réglementaire. Pourriez-vous répondre aux deux aspects de cette question?

M. d'Entremont : En ce qui concerne les substitutions, nous trouvons que notre organisme de réglementation extracôtière a toujours accompli un excellent travail.

On the issue leading to the current system or the proposed system going to a mandatory panel, we have previously seen the timelines for exploration wells going from 12 to 15 months when they were done by the offshore petroleum board for three years under the current regime.

We are not confident that this has led to a more comprehensive review of the work but just to longer timelines. We believe the same amount of work and the same due diligence can be done by our agency or our offshore regulator. We have undertaken a large number of exploration wells where there is 30-day to 90-day activity. We have a really good understanding of how that works. Having a substitution mechanism or a regional assessment methodology would allow us to do great science, good work and good due diligence.

Of course, we need to keep meeting the high bar of stewardship for environmental protection that citizens expect. We believe we can accomplish that through the use of our offshore petroleum board.

Senator Woo: You are open to agency reviews then. If you take out mandatory review, you are open to review led by the agency and not by C-NSOPB.

Mr. d'Entremont: Our position is founded on the fact that we feel you need the appropriate expertise employed on these environmental assessments to understand both the ocean environment and the methods and impacts of the oil and gas industry.

Our concern with agency-led assessments is that they may have one-half of the equation and not the other. Ideally you would want both of those types of expertise employed. In Canada currently the expertise for the offshore environmentally and operationally resides with the offshore petroleum boards.

Senator Woo: As to the functions between the assessment agency and the regulator, why do you not see a necessity to try and create a bit of a firewall between those who assess and those who regulate?

Mr. d'Entremont: In our world, I guess, we see more of the need for a firewall between economic decision making and environmental decision making. We have established our offshore board to be primarily an environmental safety and operational regulator.

We see that to be the biggest concern, not necessarily this concern of a firewall between those two items.

Quant à la question du renvoi à une commission d'examen dans le cadre du système actuel ou proposé, il est déjà arrivé, sous le régime actuel et durant les trois ans pendant lesquels l'office des hydrocarbures extracôtiers s'est chargé d'évaluer des forages exploratoires, que des échéanciers se soient allongés de 12 à 15 mois.

Nous ne sommes pas certains que cette prolongation des échéanciers ait produit un examen plus complet des projets. Nous sommes convaincus que notre agence ou notre organisme de réglementation extracôtier accomplirait le même travail avec le même degré de diligence. Nous avons effectué de nombreux forages d'exploration d'une durée de 30 à 90 jours. Nous comprenons vraiment bien tout cela. Un mécanisme de substitution ou une méthodologie d'évaluation régionale augmenterait notre capacité scientifique et nous aiderait à faire du bon travail avec diligence.

Il est entendu que nous devons en tout temps viser les normes élevées d'intendance environnementale que nos citoyens nous imposent. Nous sommes convaincus d'y parvenir grâce à notre office des hydrocarbures extracôtiers.

Le sénateur Woo : Vous vous exposez ainsi aux examens de l'agence. En éliminant l'examen obligatoire, vous vous exposez à des examens dirigés par l'agence, et non par l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

M. d'Entremont : Notre opinion repose sur le fait qu'il nous semble nécessaire de posséder une bonne expertise des évaluations environnementales pour comprendre le milieu océanique ainsi que les méthodes et les répercussions de l'industrie pétrolière et gazière.

Nous craignons qu'en menant ces évaluations, l'agence ne comprenne qu'un des deux éléments de l'équation. Il faudrait normalement posséder ces deux expertises. À l'heure actuelle, au Canada, seuls les offices des hydrocarbures possèdent une expertise environnementale et opérationnelle des zones extracôtières.

Le sénateur Woo : Quant aux rôles de l'organisme d'évaluation et de l'entité de réglementation, pourquoi ne pensez-vous pas qu'il soit nécessaire d'établir une sorte de coupe-feu entre les gens qui évaluent et ceux qui appliquent les règlements?

M. d'Entremont : Dans notre monde, je crois que nous accordons plus d'importance au coupe-feu qui séparerait la prise des décisions sur l'économie ou sur l'environnement. Nous avons structuré notre office des hydrocarbures extracôtiers de façon à le concentrer sur la sécurité de l'environnement et sur la surveillance opérationnelle.

Pour nous, ces éléments posent le plus de risque. Il n'est pas aussi urgent de les séparer par un coupe-feu.

Senator Patterson: I would like to thank the minister and his officials for expressing confidence in the co-management model and reminding us how there was a hard-fought battle to win a voice for Nova Scotia and its adjacent residents in managing the offshore.

I have to say the boards have been kind of beaten up in our two days of hearings in Newfoundland and Nova Scotia. Unfortunately, they chose not to present to us. We have only one side and usually unsubstantiated stories. We have to rely on you, although I think the committee should encourage the boards to submit. I hope they will.

Here is basically what we heard, and I am just the messenger. First of all, is the allegation of bias. This morning, in this very room, we heard Ocean Action say that board members were not capable of acting without bias and that they were all captured by industry.

My first question is: Is it possible that the composition should be reconsidered and made more diverse?

Sierra Club would like to see university professors on the board. Someone else in St. John's said that they should be somebody who knows about biology.

Mr. Mombourquette: Thank you for the question, senator. I will start my comments by saying I have full confidence in the C-NSOPB and the record that they have had for a very long period of time. It is a successful environmental stewardship on and offshore. We have an exemplary record.

They are recognized for their processes all over the world. They have an extensive consultation process when it comes to our traditional industries with regard to fishing, our First Nations leaders and our other stakeholders that are important to offshore development. They are independent of us. They have set a standard that is very high, and I have full confidence in it.

On your question, I am confident in the composition. I am confident in the process that we have right now. I think they have done good work.

Senator Patterson: The other allegation was that they have not done a good job. Again, I am just the messenger here.

Le sénateur Patterson : Je tiens à remercier le ministre et ses fonctionnaires pour leur confiance dans le modèle de cogestion. Ils nous ont rappelé le combat qu'il a fallu mener pour faire reconnaître le rôle que la Nouvelle-Écosse et les provinces voisines devraient jouer dans la gestion de l'exploitation extracôtière.

Je dois dire que les offices ont eu mauvaise presse pendant nos deux journées d'audiences à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse. Leurs dirigeants ont malheureusement refusé de comparaître devant nous. On ne nous a présenté qu'une facette du problème avec des récits généralement non corroborés. Nous devons nous fier à ce que vous nous dites, bien qu'il me semble que le comité devrait encourager ces offices à lui soumettre un mémoire. J'espère qu'ils le feront.

Voici ce qu'on nous a dit, et je tiens à souligner que je ne suis qu'un messenger. Tout d'abord, on les accuse de partialité. Ce matin, dans cette salle même, un témoin d'Ocean Action nous a dit que les membres du conseil d'administration étaient incapables d'agir de manière impartiale parce qu'ils se laissent tous contrôler par l'industrie.

Voici donc ma première question : serait-il possible de restructurer le conseil pour assurer une plus grande diversité?

Le Sierra Club voudrait y voir des professeurs d'université. Un autre témoin, à St. John's, a suggéré qu'on y nomme une personne experte en biologie.

M. Mombourquette : Merci d'avoir posé cette question, monsieur le sénateur. Je vais commencer par vous répondre que je fais entièrement confiance à l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers. Il jouit d'un long bilan d'excellence en matière d'intendance environnementale, autant sur les côtes qu'au large. Son intendance environnementale est exemplaire.

Ses processus sont réputés dans le monde entier. Il applique un processus élaboré pour consulter les industries traditionnelles de la pêche ainsi que nos chefs des Premières Nations et nos autres intervenants sur le développement extracôtier. L'office ne dépend pas de nous. Il s'est fixé des normes très élevées, et je lui fais pleinement confiance.

Pour répondre à l'autre aspect de votre question, j'ai confiance en la composition de son conseil d'administration. Je fais confiance au processus actuel. À mon avis, l'office a fait du bon travail.

Le sénateur Patterson : Les témoins ont aussi affirmé qu'il ne fait pas du bon travail. Je souligne à nouveau que je me contente de vous transmettre le message.

We were cited some incidents several times: some equipment sank in 2016 off Nova Scotia; in 2018, 136,000 litres of drilling mud was spilled by the *West Aquarius*; and in Newfoundland, a Husky project where 250,000 litres of oil was lost in heavy seas.

I do not mean to minimize these incidents, but if that was the worst that happened in so many years, are you confident to say that there is a rigorous process that has not led to major environmental disasters?

The *Ocean Ranger* was also resurrected. To me, it is like the *Exxon Valdez* in the Gulf of Mexico. It was very dated events, but I wonder if you would comment on the safety and the rigour of the regime.

Mr. Mombourquette: There is a very rigorous process that they go through. As I said in answer to an earlier question, if there is an event they are quick to respond. It needs to be immediate, so they respond to the C-NSOPB, which in turn will respond to the public.

In my experience, I have seen that action has been very quick and it has been very responsive to the situation taking place. Again, I reiterate that we have an offshore petroleum board that is highly commended for the work they do all over the world, for the consultation they provide with regard to offshore development, and for supporting our fishing industry, which is very significant to our economy and to the livelihoods of Nova Scotians.

I am confident in their abilities to do it and in the processes they have in place if an event takes place.

Mr. d'Entremont: Perhaps I could just follow up. The question is linked to some of your earlier questions and to Senator Woo's comments.

Something that is not very well understood here is that we have designed the offshore petroleum board with a clear separation of health and safety regulators from the economic and promotional mandates. They play no role in selling the offshore for us.

We have staff within the Department of Energy and Mines who are very diligent in making themselves available in international fora and in talking to investor companies to attract investment to our offshore, but they play no role. They go through the mechanics of issuing call for bids, but based on the policies we have designed and the promotions we do within the department.

Plusieurs témoins nous ont signalé des incidents. On a perdu des pièces d'équipement au large de la Nouvelle-Écosse. En 2018, le *West Aquarius* a déversé 136 000 litres de boue de forage. À Terre-Neuve, la société Husky a perdu 250 000 litres de pétrole dans une mer houleuse.

Je ne minimise pas la gravité de ces incidents, mais, si ce sont les pires en tant d'années, pouvez-vous affirmer avec certitude qu'un processus rigoureux nous a protégés d'une catastrophe environnementale?

Les témoins ont aussi reparlé du naufrage de la plateforme *Ocean Ranger*. Cela me rappelle l'*Exxon Valdez* et la catastrophe du golfe du Mexique. Ces incidents sont plus anciens, mais que pouvez-vous nous dire sur la sûreté et la rigueur de ce régime?

M. Mombourquette : Le processus est très rigoureux. Comme je l'ai dit en répondant à une autre question tout à l'heure, on intervient très rapidement lors d'incidents. L'intervention doit être immédiate. L'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers en est responsable et, à son tour, il doit en rendre compte au public.

J'ai constaté personnellement que les interventions sont très rapides et très efficaces. Je le répète, le monde entier admire la qualité du travail de notre office des hydrocarbures extracôtiers ainsi que les consultations qu'il mène sur le développement extracôtier et le soutien qu'il fournit à notre industrie de la pêche, qui est très importante pour notre économie et pour la subsistance des Néo-Écossais.

J'ai toute confiance en la capacité des offices et à l'efficacité de leurs processus d'intervention en cas d'incident.

M. d'Entremont : Si vous me permettez, je vais poursuivre cette réponse, car cette question est liée à certaines questions que vous nous avez posées plus tôt ainsi qu'aux observations du sénateur Woo.

Il me semble que la discussion d'aujourd'hui n'indique pas clairement que nous avons conçu l'office des hydrocarbures extracôtiers en séparant totalement les responsables de la surveillance en matière de santé et de sécurité de ses mandats liés à l'économie et à la promotion. Ces responsables ne contribuent aucunement à la promotion de l'exploration extracôtière.

Notre ministère de l'Énergie et des Mines envoie du personnel très diligent pour nous représenter à des événements internationaux et pour parler aux investisseurs étrangers qui s'intéressent à notre exploration extracôtière. Cependant, ils n'y jouent aucun rôle. Ils s'occupent de l'administration des appels d'offres, mais en respectant scrupuleusement les politiques et les promotions du ministère.

We believe, as a best practice, in not just separating economic and safety regulations from your perspective, but also in the firewall piece. They are staffed with the people they have because that is where the expertise lies, but we keep the economic promotion part of the mandate within the department.

Senator Patterson: I have a very quick follow-up. You say they match up with the best in the world. Is there any data that you can give us on that?

Mr. d'Entremont: There have been studies done over the years by Natural Resources Canada. That information exists within the Government of Canada.

We are undertaking a jurisdictional review over the next number of months on that type of question and comparing our regulatory regimes and the performance of our boards around the world. It has been done in the past, but we will be undertaking it again shortly. I could request that Natural Resources Canada send them to you.

The Chair: Please send them to the clerk.

On the last question, Senator Massicotte.

Senator Massicotte: I do not have a question.

The Chair: With that, I thank you very much for your testimony. Thank you very much, colleagues, for your questions. They provoked a very interesting conversation.

(The committee adjourned.)

À notre avis, pour vraiment bien faire, il ne s'agit pas seulement de séparer les notions d'économie et de réglementation en matière de sécurité. Il faut vraiment établir un coupe-feu. Ces employés sont placés là pour leur expertise, mais nous gardons au ministère les personnes qui s'occupent de l'aspect de notre mandat lié à la promotion économique.

Le sénateur Patterson : J'ai une petite question de suivi. Vous nous dites que le travail de l'office est aussi bon que celui qui se fait ailleurs dans le monde. Auriez-vous des données à nous remettre à ce sujet?

M. d'Entremont : Au fil des ans, Ressources naturelles Canada a mené des études là-dessus. Cette information est entre les mains du gouvernement du Canada.

Nous nous préparons à mener, au cours de ces prochains mois, une analyse de nos pratiques justement sur ce type de question. Nous comparerons nos régimes de réglementation à la qualité du travail que nos offices effectuent partout dans le monde. Nous avons déjà mené ce genre d'examen par le passé, mais nous allons très bientôt nous y reprendre. Je pourrais demander à Ressources naturelles Canada de vous envoyer les résultats de ces analyses.

La présidente : Veuillez les faire parvenir à la greffière.

Votre dernière question, sénateur Massicotte.

Le sénateur Massicotte : Je n'ai plus de questions.

La présidente : Alors, je vous remercie beaucoup d'être venus témoigner. Chers collègues, merci beaucoup pour vos questions. Elles ont considérablement enrichi notre conversation.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

HALIFAX, Wednesday, April 24, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 12:59 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Rosa Galvez and I am a senator from Quebec. I am also the chair of this committee. I will now ask senators around the table to introduce themselves.

Senator Mercer: I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia.

Senator Simons: I am Senator Paula Simons from Alberta, and I am proud to say that I am from Treaty 6 territory.

Senator Duffy: Mike Duffy from Prince Edward Island.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

The Chair: I would like to take this opportunity also to introduce the two analysts from the Library of the Parliament, Mr. Jesse Good and Ms. Sam Banks, and the clerk of our committee, Ms. Maxime Fortin. I also want to take the opportunity to thank the stenographers and all the staff from Parliament that are making these hearings possible.

Colleagues, today we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

This afternoon, for our first panel, we welcome, from the Gulf Nova Scotia Herring Federation, Greg Egilsson, Chair. Sorry. He is not here, but he is going to come. We also welcome Percy Hayne, Assistant of the Chairman; and Mary Gorman, Assistant.

From Ecojustice, we have Sarah McDonald, Lawyer; and James Gundvaldsen Klaassen, Lawyer.

TÉMOIGNAGES

HALIFAX, le mercredi 24 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 12 h 59, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Rosa Galvez et je suis une sénatrice du Québec. Je suis également présidente de ce comité. Je vais maintenant demander aux sénateurs de se présenter à tour de rôle.

Le sénateur Mercer : Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Simons : Je suis la sénatrice Paula Simons, de l'Alberta, et je suis fière de dire que je viens du territoire visé par le traité n^o 6.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

La présidente : J'aimerais également profiter de l'occasion pour vous présenter les deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, M. Jesse Good et Mme Sam Banks, ainsi que la greffière de notre comité, Mme Maxime Fortin. Je tiens également à remercier les sténographes et tout le personnel du Parlement qui rendent ces audiences possibles.

Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Cet après-midi, pour notre premier groupe de témoins, nous accueillons Greg Egilsson, président de la Gulf Nova Scotia Herring Federation. Désolée, il n'est pas ici, mais il va venir. Nous accueillons également Percy Hayne, adjoint au président, et Mary Gorman, adjointe.

Nous recevons aussi, d'Ecojustice, Sarah McDonald, avocate, et James Gundvaldsen Klaassen, avocat.

From Nova Scotia Power, we have Karen Hutt, President and Chief Executive Officer; Mark Sidebottom, Chief Operating Officer; and Terry Toner, Director, Environmental Services.

Each group will have five minutes for opening remarks, and then we will have a question period.

Mary Gorman, Assistant, Gulf Nova Scotia Herring Foundation: Dear senators, in the 1990s, fishermen on the East Coast of Canada stated concerns about the introduction of seismic blasting and offshore oil and gas exploration on the richest fishing grounds. The fishing industry in southern Nova Scotia organized and was successful in creating the George's Bank Review Panel.

At that time, the Department of Fisheries and Oceans, in their Habitat Status Report, stated that there is very little scientific knowledge on the potential impacts of seismic activity on marine organisms. The George's Bank Review Panel Report, January 1999, states:

The basic issue was the degree of confidence provided by the limited information available on which to base a conclusion.

The available information on the impacts of seismic surveys is . . . sparse; there is some credible evidence that fish catchability can be affected. Caution is called for.

The Panel recommends that action be taken to have the moratorium on petroleum activities on George's Bank remain in place.

In the late 1990s, the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board issued shoreline leases on both sides of beautiful Cape Breton Island, which generated massive public opposition generating a public review. The public review on the effects of oil and gas exploration offshore Cape Breton states, "The scientific knowledge is not clear about whether the effect of seismic testing is greater or less in shallow waters. There is a need for expert examination of the science and experience that is at the root of the remaining uncertainty."

The Standing Committee on Fisheries and Oceans, back in November 2001, stated, "The Committee shares the concerns of many of our witnesses that the effect of seismic testing, particularly on larval stages and juveniles of many species, is not sufficiently well documented to provide assurance that damage to important stocks will not occur as a result of oil and gas exploration."

Nous recevons enfin Karen Hutt, présidente et chef de la direction de Nova Scotia Power, Mark Sidebottom, chef de l'exploitation, et Terry Toner, directeur, Services environnementaux.

Chaque groupe disposera de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, puis nous passerons à une période de questions.

Mary Gorman, adjointe, Gulf Nova Scotia Herring Foundation : Honorables sénateurs, dans les années 1990, les pêcheurs de la côte Est du Canada ont exprimé des préoccupations au sujet de l'introduction de l'explosion sismique et de l'exploration pétrolière et gazière extracôtière dans les zones de pêche les plus riches. L'industrie de la pêche du Sud de la Nouvelle-Écosse s'est organisée et a mis sur pied le Comité d'examen du Banc Georges.

À ce moment-là, le ministère des Pêches et des Océans, dans son rapport sur l'état de l'habitat, disait qu'il y avait très peu de connaissances scientifiques au sujet des effets potentiels de l'activité sismique sur les organismes marins. Dans son rapport de janvier 1999, le Comité d'examen du Banc Georges déclare :

Le problème fondamental concernait le degré de confiance que procuraient les renseignements limités disponibles sur lesquels fonder une conclusion.

Les renseignements disponibles sur les répercussions des levés sismiques sont [...] clairsemés; il existe de solides preuves que la capacité de capture du poisson peut être touchée. La prudence est de mise.

Le comité recommande que des mesures soient prises pour maintenir le moratoire relatif aux activités pétrolières sur le Banc Georges.

À la fin des années 1990, l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a émis des baux sur les rives des deux côtés de la magnifique île du Cap-Breton, ce qui a suscité une vive opposition de la part du public et a donné lieu à un examen public. L'examen public des effets de l'exploration pétrolière et gazière au large du Cap-Breton a révélé que les connaissances scientifiques n'étaient pas claires quant à savoir si l'effet des essais sismiques était plus ou moins grand dans les eaux peu profondes, et qu'il fallait un examen par des experts des renseignements scientifiques et de l'expérience qui sont à l'origine de l'incertitude qui subsiste.

En novembre 2001, le Comité permanent des pêches et des océans a déclaré qu'il partageait les préoccupations de bon nombre de ses témoins, à savoir que l'effet des essais sismiques, en particulier sur les stades larvaires et les juvéniles de nombreuses espèces, n'était pas suffisamment bien documenté pour garantir que l'exploration pétrolière et gazière ne causerait pas de dommages à des stocks importants.

The Fisheries Resource Conservation Council, back in 2001, stated, “Several scientific works have described the detrimental effects of seismic on every life stage of fish.”

Over the last 20 years collectively, the above government-sponsored and/or -sanctioned institutions have documented hundreds of presentations across this country from fishing organizations, First Nations representatives, environmental groups, members of Parliament, provincial members of legislature, municipal councils, mayors, expert witnesses, biologists, et cetera, et cetera. All the committee or department recommendations have referred to the lack of science on seismic testing as being a problem.

Now, 20 years later, we are still protesting the use of seismic blasting, and the federal-provincial offshore petroleum boards are working diligently, rounding up tax dollars from provincial governments, to promote more seismic blasting projects.

In 2014-15, the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, in reference to the BP Tangier seismic survey, stated: “The Nova Scotia tax payers expended over \$11 million assisting BP with this survey.”

On June 20, 2018, Nova Scotia’s Energy Minister announced another \$11.8 million to create seismic images to promote oil and gas development.

To our knowledge, not one significant science project to evaluate the effects seismic blasting has on plankton, krill, larvae, juveniles, fish, invertebrates and their life stages has been commissioned by our provincial or federal government.

A couple of \$50,000 literary searches and a small study produced by DFO Gulf Region Science entitled “Potential Impacts of Seismic Energy on Snow Crab” do not fill the gaps in knowledge needed to make well-informed comprehensive decisions.

A study from the Australian University of Tasmania and Curtin University published in 2017 titled “Widely used marine seismic survey air gun operations negatively impact zooplankton” states:

Experimental air gun signal exposure decreased zooplankton abundance when compared with controls . . . and caused a two- to threefold increase in dead adult and larval zooplankton. Impacts were observed out to the maximum 1.2 km range sampled, which was more than two orders of magnitude greater than the previously assumed

En 2001, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques a déclaré que plusieurs travaux scientifiques avaient décrit les effets néfastes des activités sismiques sur toutes les étapes de la vie des poissons.

Au cours des 20 dernières années, collectivement, les institutions ci-devant financées ou approuvées par le gouvernement ont documenté des centaines de présentations d’organisations de pêcheurs, de représentants des Premières Nations, de groupes environnementaux, de députés fédéraux et provinciaux, de conseils municipaux, de maires, de témoins experts, de biologistes, et ainsi de suite. Selon toutes les recommandations du comité ou du ministère, l’absence de données scientifiques sur les essais sismiques pose problème.

Aujourd’hui, 20 ans plus tard, nous continuons de protester contre le recours au dynamitage sismique, et les offices fédéral-provinciaux des hydrocarbures extracôtiers travaillent avec diligence, en arrondissant à la hausse les deniers publics provinciaux afin de multiplier les projets de dynamitage sismique.

En 2014-2015, l’Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, en référence au levé sismique mené par BP Tangier, a déclaré que les contribuables de la Nouvelle-Écosse avaient dépensé plus de 11 millions de dollars pour aider BP à réaliser ce levé.

Le 20 juin 2018, le ministre de l’Énergie de la Nouvelle-Écosse a annoncé un autre investissement de 11,8 millions de dollars visant à créer des images sismiques afin de promouvoir l’exploitation pétrolière et gazière.

À notre connaissance, aucun projet scientifique important visant à évaluer les effets du dynamitage sismique sur le plancton, le krill, les larves, les juvéniles, les poissons, les invertébrés et leurs stades de vie n’a été commandé par notre gouvernement provincial ou fédéral.

Quelques recherches documentaires d’une valeur de 50 000 \$ et une petite étude produite par des scientifiques de la région du Golfe du MPO et intitulée « Impacts possibles de la prospection sismique sur le crabe des neiges » ne comblent pas les lacunes dans les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées et exhaustives.

Dans une étude de l’Université de Tasmanie et de l’Université Curtin, en Australie, publiée en 2017 et intitulée « Widely used marine seismic survey air gun operations negatively impact zooplankton », on trouve ce qui suit :

L’exposition expérimentale au signal des canons à air réduit l’abondance du zooplancton par rapport aux témoins [...] et a causé une augmentation de deux à trois fois du nombre de mortalités du zooplancton à l’état larvaire et adulte. Des effets ont été observés sur la plage maximale de 1,2 km échantillonnée, soit plus de deux ordres de grandeur

impact range of 10 m. Although no adult krill were present, all larval krill were killed after air gun passage. There is a significant and unacknowledged potential for ocean ecosystem function and productivity to be negatively impacted by present seismic technology.

The above study also stated:

Phytoplankton and their grazers — zooplankton — underpin ocean productivity, therefore significant impacts on plankton by anthropogenic sources have enormous implications for ocean ecosystem structure and health. In addition, a significant component of zooplankton communities comprises the larval stages of many commercial fisheries species. Healthy populations of fish, top predators and marine mammals are not possible without viable planktonic productivity.

In addition, an article entitled “How Much Do Oceans Add to World’s Oxygen?” states:

Most of Earth’s oxygen comes from tiny ocean plants — called phytoplankton — that live near the water’s surface and drift with the currents.

Like all plants, they photosynthesize — that is, they use sunlight and carbon dioxide to make food. A byproduct of photosynthesis is oxygen.

Scientists agree that there’s oxygen from ocean plants in every breath we take.

The oil and gas industries claim that each seismic blast only impacts a 10-metre range around the air gun blast, creating a 20-metre wide affected path. These blasts have an affected area of 314 square metres per air gun blast. This claim is supported by Canada’s offshore petroleum boards.

But according to this Australian study, the 1.2-kilometre affected range or radius around the air gun blast would cover a 2.4 kilometre wide affected path — 2,400 metres as opposed to 314. This is 120 times greater, with an affected area of 4,532,904 square metres, or 4.5 square kilometres, per each air gun blast. That is 14,407 times greater than the 10 metre range we are being governed by.

The above calculations are based on a one-vessel two-dimensional seismic survey, while newer seismic surveys are using up to four vessels, three-dimensional surveys, each

de plus que le rayon d’impact précédemment supposé de 10 mètres. Bien qu’aucun krill adulte n’ait été observé, toutes les larves de krill ont été tuées après le passage des canons à air. Il existe un risque important et non reconnu que la technologie sismique actuelle nuise à la fonction et à la productivité des écosystèmes océaniques.

L’étude que j’ai déjà évoquée indique également ce qui suit :

Le phytoplancton et ses brouteurs — le zooplancton — sont à la base de la productivité océanique, de sorte que les impacts importants sur les sources anthropiques planctoniques ont une énorme incidence sur la structure et la santé de l’écosystème océanique. En outre, une composante importante des communautés zooplanctoniques comprend les stades larvaires de nombreuses espèces soumises à une pêche commerciale. Les populations de poissons, de prédateurs de niveau trophique supérieur et de mammifères marins ne peuvent pas survivre sans une productivité planctonique viable.

De plus, on trouve ce qui suit dans un article intitulé « How Much Do Oceans Add to World’s Oxygen? » :

La majeure partie de l’oxygène de la Terre provient de minuscules plantes océaniques, appelées phytoplancton, qui vivent près de la surface de l’eau et dérivent avec les courants.

Comme toutes les plantes, elles font de la photosynthèse, c’est-à-dire qu’elles utilisent la lumière du soleil et le dioxyde de carbone pour produire des aliments. L’oxygène est un sous-produit de la photosynthèse.

Les scientifiques s’entendent pour dire qu’il y a de l’oxygène provenant des plantes océaniques dans chacune de nos respirations.

Les industries du pétrole et du gaz soutiennent que chaque dynamitage sismique n’a d’impact que sur une distance de 10 mètres autour du souffle des canons à air, créant ainsi une zone touchée d’une largeur de 20 mètres. Ces explosions créent une superficie touchée de 314 mètres carrés par coup de canon à air. Cette affirmation est appuyée par les offices des hydrocarbures extracôtiers du Canada.

Selon cette étude australienne toutefois, le rayon de 1,2 kilomètre autour de l’explosion d’un canon à air aurait plutôt une largeur de 2,4 kilomètres, soit 2 400 mètres, au lieu de 314. C’est donc 120 fois plus, pour une superficie touchée de 4 532 904 mètres carrés, soit 4,5 kilomètres carrés, par explosion de canons à air. C’est 14 407 fois plus que le rayon de 10 mètres officiellement établi.

Les calculs ci-devant sont fondés sur le levé sismique bidimensionnel d’un navire, tandis que les levés sismiques plus récents sont des levés tridimensionnels auxquels participent

blasting their own array of air guns, sailing parallel 1.2 kilometres apart recording blasting echoes from each other. The affected air gun range of four seismic vessels travelling parallel with 1.2 kilometres between each vessel covers a width of 3.6 kilometres, plus 1.2 kilometre range of the seismic air guns on the outer sides of the vessel paths, creating another 2.4 kilometres, for a total affected path width of six kilometres every 10 seconds each vessel alternately blasts their array of air guns. Within 40 seconds, this 3D seismic method has an affected area of over 11 square kilometres.

From the time a seismic vessel blasting every 10 seconds approaching a range of 1.2 kilometres ahead until the vessel or vessels passes 1.2 kilometres —

The Chair: Ms. Gorman, I am so sorry, but you need to start wrapping up.

Ms. Gorman: This 3D seismic method has an affected area of over 11 square kilometres.

All forms of life will be subjected to 88 blasts from 24 to 36 air gun arrays firing simultaneously. All guns expelling air at exactly the same time is known as synchronizing the guns. Seismic vessels continue blasting for weeks and months at a time, covering thousands of square kilometres.

Seismic operators will tell you how they slowly ramp up to allow the fish to escape their 10 metre affected zone. The problem is life forms such as plankton, krill, larvae, juvenile and small fish do not have the ability to move out of a 10 metre affected range, let alone able to move out of a 12 metre range.

There is so much more here. We just cannot even begin to cover all of this.

The Chair: We have your copy.

Ms. Gorman: You do have the copy.

The Chair: We need time to ask you questions. Thank you so much.

Sarah McDonald, Lawyer, Ecojustice: Good afternoon, senators. Thanks for inviting my colleague James and I to discuss Bill C-69 with you today. I am sure you already know about Ecojustice from our colleague Josh Ginsberg, who presented to you in Ottawa.

jusqu'à quatre navires, chacun dynamitant au moyen de son propre réseau de canons à air, naviguant parallèlement à 1,2 kilomètre l'un de l'autre et enregistrant les échos de dynamitage les uns des autres. Le rayon d'action touché des canons à air de quatre navires d'exploration sismique qui se déplacent parallèlement à 1,2 kilomètre l'un de l'autre couvre une largeur de 3,6 kilomètres, à laquelle il faut ajouter un rayon de 1,2 kilomètre des canons à air sismiques sur la trajectoire extérieure des navires, soit 2,4 kilomètres de plus, ce qui donne une zone totale affectée de 6 kilomètres toutes les 10 secondes, quand chaque navire fait retentir en alternance ses canons à air. En l'espace de 40 secondes, cette méthode de prospection sismique en 3D crée donc une zone touchée de plus de 11 kilomètres carrés.

À partir du moment où un navire d'exploration sismique dynamite toutes les 10 secondes à une distance approchant 1,2 kilomètre à l'avant jusqu'à ce que le ou les navires franchissent 1,2 kilomètre...

La présidente : Madame Gorman, je suis désolée, mais vous devez commencer à conclure.

Mme Gorman : Cette méthode de prospection sismique en 3D crée une superficie touchée de plus de 11 kilomètres carrés.

Toutes les formes de vie seront soumises à 88 explosions simultanées de 24 à 36 réseaux de canons à air. Tous les canons sont synchronisés pour expulser de l'air exactement au même moment. Les navires d'exploration sismique continuent de dynamiter ainsi pendant des semaines et des mois, couvrant par le fait même des milliers de kilomètres carrés.

Les sociétés d'études sismiques vous diront comment leurs navires avancent progressivement afin de permettre aux poissons de s'échapper de leur zone touchée de 10 mètres. Le problème, c'est que les formes de vie comme le plancton, le krill, les larves, les juvéniles et les petits poissons n'ont pas la capacité de se déplacer en dehors d'une zone touchée de 10 mètres, et encore moins en dehors d'une zone de 12 mètres.

Il y a tellement d'autres facteurs à considérer ici. Nous ne pouvons même pas commencer à tous les couvrir.

La présidente : Nous avons une copie de votre exposé?

Mme Gorman : Oui, vous en avez une copie.

La présidente : Nous avons besoin de temps pour vous poser des questions. Merci beaucoup.

Sarah McDonald, avocate, Ecojustice : Bon après-midi, honorables sénateurs. Merci d'avoir invité mon collègue James et moi à discuter avec vous aujourd'hui du projet de loi C-69. Je suis sûre que vous connaissez déjà Ecojustice grâce à notre collègue Josh Ginsberg, qui a témoigné devant vous à Ottawa.

As James and I mentioned in our brief, Ecojustice just opened up its first office in Atlantic Canada last year. We appreciate the opportunity to discuss issues related to Bill C-69 that will affect communities and the environment in Atlantic Canada.

We acknowledge, of course, that Bill C-69 is not perfect. However, the bill was designed based on thorough consultation and wide-ranging expert knowledge, and it has resulted in a balanced, modern and credible federal impact assessment process.

Fundamentally, Bill C-69 promotes a shift from a system where we are focused only on avoiding or minimizing significant adverse and environmental effects to one where we look more holistically at planning the best ways to use our public lands and resources. The health and sustainability of our communities demands that we make this shift.

But the Council of Atlantic Premiers and others have proposed amendments that would undermine the effectiveness of this bill. Three of the most concerning amendments the premiers have proposed are as follows: one, the exclusion of short-term projects and activities such as offshore exploration wells from the assessment process; two, narrowing the scope of public participation; and three, requiring increased cooperation between the impact assessment agency and life-cycle regulators in assessments for projects regulated by those regulators.

As you know, the project list is intended to be developed as a regulation made under the act. It is crucial that we not exclude certain projects prematurely without the benefit of a full consultation period about the project list as a whole. The issue of adding offshore exploration wells to the list has already been debated and decided. In fact, it was the Harper government that decided to add them to the current project list back in 2013 when they determined that certain types of major projects with high potential to cause significant adverse environmental effects in areas of federal jurisdiction like offshore exploration wells were not covered by the list. Recent incidents like the drilling mud spill by BP's *West Aquarius* rig last summer continue to cause significant public concern about these projects.

Amendments to narrow the scope of public participation are unnecessary and would undermine public confidence in the impact assessment process. Public participation under Bill C-69 has not been expanded from what exists under CEAA 2012 with the one exception of the standing test that was only applied during hearings for projects regulated by the NEB. Under Bill C-69, the impact assessment agency and review panels will have access to a range of public engagement tools, including in-

Comme James et moi l'avons mentionné dans notre mémoire, Ecojustice vient d'ouvrir son premier bureau dans le Canada atlantique l'an dernier. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de discuter de questions liées au projet de loi C-69 qui auront une incidence sur les collectivités et l'environnement du Canada atlantique.

Nous reconnaissons, bien sûr, que le projet de loi C-69 n'est pas parfait. Toutefois, le projet de loi a été conçu par suite de vastes consultations, il a été fondé sur de vastes connaissances spécialisées, et il a donné lieu à un processus fédéral d'évaluation d'impact équilibré, moderne et sérieux.

Fondamentalement, le projet de loi C-69 favorise le passage d'un système axé uniquement sur l'évitement ou la réduction des effets négatifs importants sur l'environnement à un système plus global de planification des meilleures façons d'utiliser nos terres et nos ressources publiques. La santé et la viabilité de nos collectivités exigent que nous fassions ce changement.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et d'autres ont toutefois proposé des amendements qui mineraient l'efficacité de ce projet de loi. Ses trois modifications les plus préoccupantes sont, premièrement, l'exclusion des projets et des activités de courte durée, comme les puits d'exploration extracôtiers créés dans le cadre du processus d'évaluation; deuxièmement, réduire la portée de la participation du public; et troisièmement, exiger une collaboration accrue entre l'organisme responsable des évaluations d'impact et les organismes de réglementation du cycle de vie dans les évaluations des projets réglementés par ces organismes.

Comme vous le savez, la liste des projets doit être élaborée dans un règlement pris en vertu de la loi. Il est crucial de ne pas exclure prématurément certains projets sans d'abord passer par une période de consultation complète sur l'ensemble de la liste des projets. La question de l'ajout des puits d'exploration extracôtiers à la liste a déjà été débattue et tranchée. En fait, c'est le gouvernement Harper qui a décidé en 2013 de les ajouter à l'actuelle liste des projets, lorsqu'il a déterminé que certains types de grands projets susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants dans des domaines de compétence fédérale, comme les puits d'exploration extracôtiers, n'étaient pas sur la liste. Des incidents récents, comme le déversement de boue de forage par l'installation de forage *West Aquarius* de BP l'été dernier, continuent de préoccuper grandement le public au sujet de ces projets.

Des modifications visant à restreindre la portée de la participation du public sont inutiles et mineraient la confiance du public dans le processus d'évaluation d'impact. La participation du public en vertu du projet de loi C-69 n'a pas été élargie par rapport à ce qui existe en vertu de la LCEE de 2012, à l'exception du critère du test de représentativité, qui n'a été appliqué qu'aux audiences sur des projets réglementés par l'ONE. En vertu du projet de loi C-69, l'organisme responsable

person hearings, open houses, online engagement, et cetera. Participation will also have to fall within statutorily mandated timelines. These are tried and true methods of managing public participation and will provide plenty of certainty to proponents and investors. Public participation is also vital to maintaining public confidence in the impact assessment process.

Finally, the premiers have called for amendments requiring increased cooperation between the impact assessment agency and life-cycle regulators such as the offshore petroleum boards. In fact, Bill C-69 already requires a high level of cooperation between the body conducting the impact assessment and the life-cycle regulator. Any additional required cooperation would undermine the independence and accountability of the impact assessment process.

As you heard this morning, many groups in the Atlantic provinces are particularly concerned about the amending provisions in Bill C-69 dedicated to the offshore petroleum boards. We strongly echo the comments made by the East Coast Environmental Law Association, the Ecology Action Centre and others regarding these provisions.

Bill C-69 should be amended to ensure that petroleum board members do not sit on review panels for projects in the Atlantic offshore. Otherwise, the close relationship between the petroleum boards and the impact assessment authority will undermine the independence and credibility of the impact assessment process.

We look forward to your questions and to providing more detail on these comments. Thank you.

Karen Hutt, President and Chief Executive Officer, Nova Scotia Power Inc.: Good afternoon, senators. I am pleased to be here along with my colleagues with you this afternoon. My name is Karen Hutt, and I am the President and CEO of Nova Scotia Power.

Nova Scotia Power is a publicly regulated utility that supplies 95 per cent of the electricity generation, transmission, and distribution in the Province of Nova Scotia.

We are also a Canadian leader in reducing carbon emissions. Nova Scotia Power has already surpassed the COP 21 target of 30 per cent reduction in carbon emissions compared to 2005 levels by 2030, and we are on track to almost double that number by the time we reach 2030. We have achieved our results through focused efforts over the past decade to reduce our

des évaluations d'impact et les commissions auront accès à une gamme d'outils de mobilisation du public, y compris des audiences en personne, des journées portes ouvertes, des consultations en ligne, et ainsi de suite. La participation devra également respecter les délais prescrits par la loi. Ce sont là des méthodes éprouvées et réelles de gestion de la participation du public qui apporteront beaucoup de certitude aux promoteurs et aux investisseurs. La participation du public est également essentielle au maintien de la confiance du public dans le processus d'évaluation d'impact.

Enfin, les premiers ministres ont demandé des amendements exigeant une collaboration accrue entre l'organisme responsable des évaluations d'impact et les organismes de réglementation du cycle de vie, comme les offices des hydrocarbures extracôtiers. En fait, le projet de loi C-69 exige déjà un haut niveau de collaboration entre l'organisme qui effectue l'évaluation d'impact et l'organisme de réglementation du cycle de vie. Toute exigence de collaboration supplémentaire minerait l'indépendance et la reddition de comptes qui doivent être associées au processus d'évaluation d'impact.

Comme vous l'avez entendu ce matin, de nombreux groupes des provinces de l'Atlantique sont particulièrement préoccupés par les amendements des dispositions du projet de loi C-69 visant les offices des hydrocarbures extracôtiers. Nous souscrivons entièrement aux opinions exprimées par l'East Coast Environmental Law Association, le Centre d'action écologique et d'autres au sujet de ces dispositions.

Le projet de loi C-69 doit être modifié pour faire en sorte que les membres des offices des hydrocarbures extracôtiers ne siègent pas aux commissions d'examen des projets extracôtiers de l'Atlantique. Autrement, la relation étroite entre les offices des hydrocarbures extracôtiers et l'organisme responsable des évaluations d'impact minera l'indépendance et la crédibilité du processus d'évaluation d'impact.

Nous sommes impatients de répondre à vos questions et d'expliquer plus en détail nos commentaires. Merci.

Karen Hutt, présidente et chef de la direction, Nova Scotia Power Inc. : Bon après-midi, honorables sénateurs. Je suis heureuse d'être ici avec mes collègues cet après-midi. Je m'appelle Karen Hutt et je suis présidente et chef de la direction de Nova Scotia Power.

Nova Scotia Power est un service public réglementé qui fournit 95 p. 100 de la production, du transport et de la distribution d'électricité dans la province de la Nouvelle-Écosse.

Nous sommes également un chef de file canadien en matière de réduction des émissions de carbone. Nova Scotia Power a déjà dépassé la cible de réduction d'ici 2030 de 30 p. 100 des émissions de carbone de la COP 21 par rapport aux niveaux de 2005, et nous sommes en voie de doubler ce pourcentage d'ici 2030. Au cours de la dernière décennie, nous avons obtenu des

dependence on fossil fuels that at one time comprised the vast majority of the generation in Nova Scotia. Going forward, we are bringing the same intense focus as we continue to execute our coal to clean strategy.

Looking beyond Nova Scotia, we know the only way for Canada to achieve its carbon reduction goals is through broad-scale electrification. A key enabler to electrification is ensuring that we have infrastructure in place across the country to best optimize large-scale hydro and other renewable generation resources, along with the required transmission infrastructure to deliver energy to communities across the country.

But to build large projects like these, we need large volumes of investment capital, and those investors need clarity and certainty on bringing those projects to fruition. Our concern is that Bill C-69, as currently drafted, could add uncertainty, risk and cost to infrastructure and natural resource projects. This is at a time when it is critical that we collectively focus on ways that will help Canada become more competitive in the global economy.

Strong regulation and a competitive economy are not opposing concepts. Strong regulation can provide clarity, certainty and timeliness to enable infrastructure investment and build a competitive economy.

I have had the honour to be part of the Economic Strategy Table initiative led by Innovation, Science and Economic Development Canada. The Government of Canada brought us together as industry leaders to examine our global competitiveness. Our strategy table explored precisely the same issues that we are discussing here today, and I would encourage you to read our “Resources of the Future” report. It highlights that Canada has a wealth of natural resources and exceptional potential for growth, but infrastructure investment, resource development and market expansion are being bottlenecked by cumbersome and outdated regulation.

Nova Scotia Power fully supports the Government of Canada’s stated intent with Bill C-69. The government set out to improve the regulatory system to protect the environment, honour Indigenous rights and enable a more competitive resource and energy sector. We would welcome those improvements. What we ask of you is to ensure that Bill C-69 lives up to its stated intent.

résultats grâce à des efforts ciblés visant à réduire notre dépendance à l’égard des combustibles fossiles qui, à une certaine époque, constituaient la grande majorité de la production en Nouvelle-Écosse. À l’avenir, nous mettrons tout autant l’accent sur la mise en œuvre de notre stratégie d’abandon du charbon.

Au-delà de la Nouvelle-Écosse, nous savons que la seule façon pour le Canada d’atteindre ses objectifs de réduction des émissions de carbone consiste à procéder à une électrification à grande échelle. L’un des facteurs clés de l’électrification est de veiller à mettre une infrastructure en place partout au pays pour optimiser les ressources hydroélectriques et les autres ressources de production d’énergie renouvelable à grande échelle, ainsi que l’infrastructure de transport nécessaire pour fournir de l’énergie aux collectivités partout au pays.

Pour mettre en œuvre de grands projets comme ceux-là toutefois, nous avons besoin de grands volumes de capitaux d’investissement, et ces investisseurs ont besoin de clarté et de certitude pour mener à bien ces projets. Nous craignons que le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, ajoute de l’incertitude, des risques et des coûts aux projets d’infrastructure et de ressources naturelles, à un moment où il est essentiel que nous nous concentrions collectivement sur les moyens qui aideront le Canada à devenir plus concurrentiel sur l’échiquier de l’économie mondiale.

Une réglementation solide et une économie concurrentielle peuvent aller de pair. Une réglementation solide peut apporter clarté, certitude et rapidité et ainsi favoriser l’investissement dans les infrastructures qui permettra de bâtir une économie concurrentielle.

J’ai eu l’honneur de participer à l’une des tables sectorielles de stratégies économiques dirigées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le gouvernement du Canada a réuni des chefs de file de l’industrie pour examiner notre compétitivité à l’échelle mondiale. Notre table s’est penchée précisément sur les mêmes questions que nous abordons ici aujourd’hui, et je vous invite à lire notre rapport intitulé « Ressources de l’avenir ». On y souligne que le Canada dispose d’une abondance de ressources naturelles et d’un potentiel de croissance exceptionnel, mais que les investissements dans les infrastructures, la mise en valeur des ressources et l’expansion des marchés sont entravés par une réglementation lourde et désuète.

Nova Scotia Power appuie entièrement l’intention déclarée du gouvernement du Canada dans le projet de loi C-69. Le gouvernement a entrepris d’améliorer le système de réglementation afin de protéger l’environnement, de respecter les droits des Autochtones et de rendre le secteur des ressources naturelles et de l’énergie plus concurrentiel. Nous accueillerions favorablement ces améliorations. Ce que nous vous demandons,

A broad range of stakeholders, such as the Canadian Electricity Association, utilities, energy companies, and provincial governments, have provided detailed submissions on how Bill C-69, in its present form, will create regulatory delay, investor uncertainty and impede growth.

For Nova Scotia and other provinces, the path to a low carbon future can only happen through the types of projects that Bill C-69 could facilitate.

The work just announced on March 1 of this year by the Governments of Canada and the Atlantic provinces as part of the Atlantic Growth Strategy is a perfect example of why Canadians need this bill to enable innovation and to create certainty to move forward with large-scale projects that frankly take years to complete.

The Atlantic Growth Strategy is a collaboration between the federal and provincial governments and, along with the Atlantic utilities, is focused on the need to produce and transport more clean power in the region while ensuring that electricity remains both reliable and affordable for businesses and households across Atlantic Canada.

Governments came together and agreed to develop a clean power road map for Atlantic Canada that will outline a collective vision for how jurisdictions can come together to build a clean power network across the region by creating a system-wide plan that will provide economic and environmental benefits.

When we think about the economics of de-carbonizing the economy and how to achieve that, it is essential that we can develop Canada's energy resources and move that energy where it can provide the most value to our customers and to Canadians. This can provide us with better energy security and affordability. It can help build the economy, and it goes right to the heart of competitiveness in our towns, in our cities, and provinces and territories and as a nation.

Properly amended to fulfill its intent, Bill C-69 will protect the environment, honour Indigenous rights and ensure that significant projects move forward in a timely fashion so that we can strengthen the economy in every province and territory while meeting our national carbon reduction goals.

c'est de vous assurer que le projet de loi C-69 respecte l'intention déclarée.

Un large éventail d'intervenants comme l'Association canadienne de l'électricité, les entreprises de services publics, les sociétés énergétiques et les gouvernements provinciaux ont présenté des mémoires détaillés sur la façon dont le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, entraînera des retards dans la réglementation, créera de l'incertitude chez les investisseurs et nuira à la croissance.

Pour la Nouvelle-Écosse et les autres provinces, la voie vers un avenir à faibles émissions de carbone ne peut se concrétiser que par les types de projets que le projet de loi C-69 pourrait faciliter.

Le travail annoncé le 1^{er} mars dernier par les gouvernements du Canada et des provinces de l'Atlantique dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique représente un exemple parfait de la raison pour laquelle les Canadiens ont besoin de ce projet de loi pour favoriser l'innovation et créer la certitude nécessaire pour mener des projets de grande envergure qui, franchement, prennent des années à mener à bien.

La Stratégie de croissance pour l'Atlantique est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial et, avec les services publics de l'Atlantique, elle met l'accent sur la nécessité de produire et de transporter plus d'énergie propre dans la région tout en veillant à ce que l'électricité demeure à la fois fiable et abordable pour les entreprises et les ménages du Canada atlantique.

Les gouvernements se sont réunis et ont convenu d'établir une feuille de route de l'énergie propre au Canada atlantique, qui décrira comment les administrations pourront construire ensemble un réseau d'énergie propre dans toute la région en dressant un plan qui procurera des avantages économiques et environnementaux à la grandeur du système-cœur.

Lorsqu'on réfléchit aux aspects économiques et matériels de la décarbonisation de l'économie, il est essentiel de pouvoir transporter l'énergie produite à même nos ressources là où elle apporte le plus de valeur à nos clients et aux Canadiens. Cela renforce notre sécurité énergétique et cela rend l'énergie plus abordable. Cela aide à bâtir l'économie et cela concerne directement la compétitivité dans nos villes, dans nos provinces et territoires et dans notre pays.

Bien amendé pour répondre à son objet, le projet de loi C-69 protégera l'environnement, respectera les droits des Autochtones et veillera à ce que les grands projets avancent dans les meilleurs délais, de sorte que nous pourrions renforcer l'économie dans chaque province et territoire tout en atteignant nos objectifs nationaux de réduction du carbone.

Thank you once again for the opportunity to appear in front of you today. We would welcome any questions you may have.

The Chair: Thank you very much.

We will start with Senator MacDonald, deputy chair of the committee.

Senator MacDonald: I thank the witnesses for being here. I guess I will give my first question to Ms. Hutt. It is good to see you again.

You talk about the efforts you have made to reduce your carbon footprint, and it is commendable. You have done a great job at Nova Scotia Power.

But one thing Nova Scotia Power has that other businesses do not have or consumers do not have is that you have the luxury of going to the Utilities Review Board every year and showing them how much your power costs, and you always get a guaranteed return on your investment. Every other company does not have that option.

What difference would it make when it comes to Nova Scotia Power's ability to serve the public of Nova Scotia? I am referring to natural gas now. We can see what happens here in the winter. We get our natural gas from the U.S. It spikes, and it costs a fortune. The offshore natural gas industry is shutting down. I assume that you would rather be getting your gas from domestic sources in Nova Scotia, I am sure it would be cheaper. What sort of impact would this bill have on the ability of the Nova Scotia gas industry to provide you with this resource in the future? Because most people think we need it here.

Ms. Hutt: Thank you, senator.

First of all, yes, you are right. We are a regulated utility and, through that, we have a process that we are accountable to the Utility and Review Board, and we also have the obligation to provide service to all customers across the province. Through that regulated structure, we have an absolute mandate to demonstrate that everything that we do is in our customers' best interests, and we work very, very hard at being able to do that. We think about affordability for Nova Scotians every day as we make decisions as we run our organization.

There is no question natural gas is a key issue for us. We are disappointed to see the lack of exploration done certainly in a way that is constructive with the kind of stakeholder input that I think is critical in this regard.

Je vous remercie encore une fois de cette invitation à témoigner devant vous aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous allons commencer par le sénateur MacDonald, qui est vice-président du comité.

Le sénateur MacDonald : Je remercie les témoins de leur présence. Ma première question s'adresse à Mme Hutt, que je suis heureux de revoir.

Vous parlez des efforts que vous avez faits pour réduire votre empreinte carbone, et c'est louable. Vous avez fait un excellent travail chez Nova Scotia Power.

Une chose que vous avez chez Nova Scotia Power, contrairement à d'autres entreprises ou aux consommateurs, c'est le luxe de vous adresser à la commission d'examen des services publics chaque année pour lui montrer combien coûte votre électricité, et vous obtenez toujours un rendement garanti sur votre investissement. Toutes les autres entreprises n'ont pas cette option.

Quelle différence cela ferait-il pour la capacité de Nova Scotia Power de desservir la population de la Nouvelle-Écosse? J'en viens maintenant au gaz naturel. Nous savons ce qui se passe ici en hiver. Nous importons notre gaz des États-Unis. Il monte en flèche et il coûte une fortune. L'industrie du gaz naturel extracôtier est en train de fermer ses portes. Je suppose que vous préféreriez avoir du gaz canadien en Nouvelle-Écosse, je suis sûr que ce serait moins cher. Quelle incidence ce projet de loi aurait-il sur la capacité du secteur gazier de la Nouvelle-Écosse de vous fournir cette ressource à l'avenir? Parce que la plupart des gens pensent que nous en avons besoin ici.

Mme Hutt : Merci, monsieur le sénateur.

Tout d'abord, oui, vous avez raison. Nous sommes un service public réglementé et, comme tel, nous devons rendre des comptes à la Commission des services publics et d'examen, et nous avons l'obligation de fournir le service à tous les clients de la province. Dans cette structure réglementée, nous sommes tenus absolument de démontrer que tout ce que nous faisons sert l'intérêt de nos clients, et nous travaillons très, très fort pour y parvenir. Dans toutes les décisions que nous prenons pour diriger l'entreprise, il y a le souci constant de fournir une énergie abordable aux Néo-Écossais.

Il ne fait aucun doute que le gaz naturel est un enjeu clé pour nous. Nous sommes déçus de voir qu'il n'y a plus de prospection menée de façon constructive, sensible aux commentaires des intervenants, un aspect essentiel à mon avis.

You are also right that, for many instances, our resource has been brought from the United States across the border into Canada. More recently, we are actually looking at bringing gas from Alberta to Nova Scotia.

We think that one of the critical things that we need to be considering as Canadians is how do we promote east-west energy corridors in a way that we can all take advantage of our resources, to the extent that we can create north-south access as well. I think is valuable. It creates more optionality for customers, and that is always good. But fundamentally, we are lacking in the east-west category today. So having more east-west transmission infrastructure that would allow us to move energy across the country, more east-west ability to move Alberta and western gas to this part of the region, is a huge part of what we think needs to be considered as we go forward. We hope that we can enable an ability to do that because we know that we can serve our customers better through that.

Senator MacDonald: I'm going to speak to the transmission of energy, particularly transmission of electrical power.

Yesterday afternoon, as I was coming back from Europe, I ran into the former Premier of Quebec, Mr. Couillard, in the airport in Montreal, and we had a great chat. I talked to him about a national energy corridor, not just for pipelines but also for the transmitting of energy of power.

Of course, there are some challenges transmitting power in terms of its loss of power. Is that manageable? Is there a way we can transmit our power across the country without making it inefficient to the point where it is not viable to do it?

Ms. Hutt: Absolutely, it is possible. That is one of the areas — I talked about the Atlantic Growth Strategy, and we thought about how we can consider what our carbon reduction objectives are going forward.

Certainly from a Nova Scotia perspective, we are on a path that, over time, we will retire 1,200 to 1,300 megawatts of fossil fuel-based generations. So we are very actively engaged in looking how we build additional infrastructure.

There is no question Quebec should play a meaningful part of how we can serve the requirements of customers going forward. We are very pleased that we now have an interconnection with the province of Newfoundland with the Maritime Link, and that will be a key enabler. But frankly, that is not enough. We need more. When we think about what our longer-term solutions are, we do think about Quebec and we think about the role that it can play with the vast hydro resources that can be, I think, available to support Canadian needs versus, as you know the situation today, much of that being exported to the United States.

Vous avez aussi raison de dire que, bien des fois, notre matière première a été importée des États-Unis au Canada. Depuis peu, nous envisageons de faire venir du gaz de l'Alberta jusqu'en Nouvelle-Écosse.

Il est crucial pour nous que les Canadiens réfléchissent aux moyens d'aménager des corridors d'énergie est-ouest afin que nous puissions tous tirer profit de nos ressources, dans la mesure où nous pouvons offrir aussi un accès nord-sud. Je pense que cela vaut la peine. Cela crée plus de choix pour les clients, ce qui est toujours une bonne chose. Fondamentalement, c'est l'axe est-ouest qui fait défaut aujourd'hui. Plus d'infrastructures est-ouest pour transporter l'énergie à travers le pays, plus de capacité est-ouest pour amener le gaz de l'Alberta et de l'Ouest vers notre région, voilà selon nous le point primordial à considérer pour l'avenir. Nous espérons trouver un moyen d'y parvenir parce que nous savons que nous pourrions alors mieux servir nos clients.

Le sénateur MacDonald : Je vais parler du transport de l'énergie, en particulier de l'énergie électrique.

Hier après-midi, alors que je revenais d'Europe, j'ai rencontré l'ancien premier ministre du Québec, M. Couillard, à l'aéroport de Montréal, et nous avons eu une très belle conversation. Je lui ai parlé d'un corridor national de l'énergie, non seulement pour les pipelines, mais aussi pour acheminer l'électricité.

Bien sûr, il y a des inconvénients à transporter l'électricité, en raison de la perte de puissance. Est-ce que c'est gérable? Y a-t-il moyen de transporter notre électricité à travers le pays sans aller jusqu'au point où il ne serait plus viable de le faire?

Mme Hutt : Absolument, c'est possible. C'est un des domaines... J'ai parlé de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, et nous avons réfléchi à ce que cela représenterait pour nos objectifs de réduction des émissions de carbone à l'avenir.

Chose certaine, en Nouvelle-Écosse, nous sommes engagés dans une voie qui, avec le temps, nous permettra de diminuer de 1 200 ou 1 300 mégawatts la quantité d'électricité produite à partir de combustibles fossiles. Nous envisageons donc très sérieusement de construire d'autres infrastructures.

Il ne fait aucun doute que le Québec devrait jouer un rôle important pour répondre aux besoins de nos clients à l'avenir. Nous sommes très heureux d'être reliés maintenant à la province de Terre-Neuve grâce au Maritime Link, qui sera un atout majeur. Bien franchement, ce n'est pas suffisant. Nous avons besoin de plus. Lorsque nous réfléchissons à nos solutions à long terme, nous pensons au Québec et au rôle qu'il peut jouer avec les vastes ressources hydroélectriques qui peuvent, je crois, être mises au service des Canadiens plutôt que d'être exportées en grande partie aux États-Unis, comme on le voit aujourd'hui.

The Chair: Can I ask you something? We are here in the coastal city and you have oil in the ocean and you have hydro power. Why is it that there is no wind or solar or tidal or hydraulic? We heard earlier that there was a big project that never passed, with funds from the Norwegian pension fund.

Ms. Hutt: I am not familiar with that project. But what I can tell you is we have 600 megawatts of wind in the Province of Nova Scotia. If you look at that on a percentage basis, we have about 2,400 megawatts of our total system. We actually are leading the country on a percentage basis of wind.

We have a fantastic wind resource in Nova Scotia. One of the reasons that you do not see us pursuing offshore wind, as an example, is we do not need to. We have very good onshore wind resources here, so we want to be able to develop those.

But what we need to have in combination with that is the important capacity that goes along with it, because as we know, wind is an energy resource. So when the wind blows, we get the benefit of it, but when it does not blow, we need to be able to supplement that with something else. That is why we continue, on a very strategic basis, to use our fossil fleet over time, because we need to be able to supply the energy needs of Nova Scotians. Until we are able to evolve new technologies like battery storage, we need those resources in place to be able to serve customer requirements.

Senator Woo: I have a question each for Ms. Hutt and Ms. McDonald.

Ms. Hutt, I think you expressed some caution about the bill and how it might not, in fact, lead to greater clarity and predictability and certainty. You encouraged us to make sure the bill does. But I did not actually hear you point to specific areas in the bill that you are concerned about. Could you do that for us?

Ms. Hutt: Thank you, and I will ask my colleague to my left to supplement this.

Certainly there is no question, if we look at anyone who is interested in investing in large-scale projects, they want to understand the timelines for how their projects will progress in a way that they are ultimately able to return back to investors what they are promising, so having certainty around timelines. As the bill is drafted today, there are a number of different opportunities that would allow the minister or the government to delay without certainty on when activity would resume. That is a really difficult place to ask an investor to be in.

The other, I think for us, is transparency around how projects get added to the list. To the extent that there is a fundamental critical need where the minister or the government needs to step

La présidente : J'aimerais savoir une chose. Nous sommes ici dans une ville côtière, vous avez du pétrole dans l'océan et vous avez de l'hydroélectricité. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas d'éolien, de solaire, de marémoteur ou d'hydraulique? Nous avons entendu parler plus tôt d'un grand projet qui n'a jamais été approuvé, financé par le fonds de pension norvégien.

Mme Hutt : Je ne connais pas ce projet, mais je peux vous dire que nous produisons 600 mégawatts d'énergie éolienne en Nouvelle-Écosse. Cela fait un gros pourcentage sur une production totale d'environ 2 400 mégawatts. En fait, nous sommes les premiers au pays pour ce qui est du pourcentage d'énergie éolienne.

Nous avons une formidable ressource éolienne en Nouvelle-Écosse. Une des raisons pour lesquelles nous ne l'exploitons pas en mer, par exemple, c'est que nous n'en avons pas besoin. Nous en avons amplement sur la terre ferme, alors c'est celle-là que nous voulons exploiter.

Toutefois, ce qu'il nous faut prévoir aussi, c'est la capacité importante qui va avec, parce que, comme on sait, le vent est une source d'énergie. Quand il souffle, nous en profitons, mais quand il ne souffle pas, nous devons compenser par autre chose. Donc nous continuons, de manière très stratégique, de puiser dans notre parc de ressources fossiles au fil du temps, parce que nous devons être en mesure de répondre aux besoins énergétiques des Néo-Écossais. D'ici à ce que nous puissions mettre au point de nouvelles technologies comme le stockage de batteries, nous aurons besoin de ces ressources pour répondre à la demande.

Le sénateur Woo : J'ai une question pour Mme Hutt et une pour Mme McDonald.

Madame Hutt, je crois que vous nous avez mis en garde contre le fait que le projet de loi n'apporterait pas plus de clarté, de prévisibilité et de certitude. Vous nous avez encouragés à veiller à ce qu'il le fasse. Toutefois, je ne vous ai pas entendue parler des aspects précis du projet de loi qui vous préoccupent. Pourriez-vous nous les indiquer?

Mme Hutt : Merci. Puis, je demanderai à mon collègue à ma gauche de compléter ma réponse.

Si quelqu'un est intéressé à investir dans un projet de grande envergure, il veut à coup sûr connaître les échéanciers de progression des travaux de manière à pouvoir rendre aux investisseurs ce qu'il leur promet, donc il lui faut de la certitude quant aux échéanciers. Selon le libellé actuel du projet de loi, il existe un certain nombre de cas où le ministre ou le gouvernement peuvent retarder les travaux sans qu'on sache avec certitude quand ils reprendront. Il est très difficile d'intéresser un investisseur dans ces circonstances.

L'autre aspect, pour nous en tout cas, c'est la transparence quant à la façon d'ajouter des projets à la liste. Dans la mesure où un besoin de la plus haute importance exige que le ministre

in and alter that list, that is something that we could consider. But having it as it is worded today, our concern is more unilateral ability for the minister to be able to add projects. We do not think that is in keeping with the kind of transparency that Canadians are looking for through this process.

Terry Toner, Director, Environmental Services, Nova Scotia Power Inc.: There have been two discussion papers, one which has the discussion about project list and one which talks about timelines and criteria for stopping timelines. I think what we are interested in seeing that move forward with more clarity beyond just the discussion paper stage so that we have the clarity from that that marries up properly. Therefore, as Ms. Hutt said, only those real reasons where you need a change that it is really well-defined, that is when it would occur. That gives us more certainty.

Senator Woo: That is very helpful.

Ms. McDonald, there are clear diametrically opposite positions today on the appropriate role of the C-NSOPB. You want less; others want more.

When I asked the Minister for Energy and Mines about the principle of separating the functions of the agency that assesses projects versus the agency that regulates it, the answer we received was that the C-NSOPB is actually structured in such a way that it firewalls the health and safety aspects of the agency from the promotional or so-called, business and commercial aspects of offshore oil. The argument being that is it the government and the ministry that does the promotional stuff and the C-NSOPB does not do any promotional stuff, it is only interested in health and safety and presumably environment as well. Could you comment on that?

Ms. McDonald: Sure. It may be correct that government does the majority of the promotional aspect, but we still have to think about the fact that the act establishing the offshore petroleum boards among their purposes states that the boards should be engaged in the promotion of the industry itself, among the purposes of the act as well. It is part of their mandate stated on their website.

There are also numerous other reasons I would say that they should not be fully engaged in the impact assessment of offshore projects.

We know that the expert panel has noted in its report that these agencies, the offshore boards and other life-cycle regulators, do not have the same type of expertise that is needed in the impact assessment process. They do not have the expertise in this long-term sort of holistic planning that we need to be doing and that the impact assessment act I believe is trying get at. They have expertise in technical regulation of the industry.

ou le gouvernement intervienne pour modifier cette liste, nous pourrions vivre avec cela. Ce qui nous préoccupe dans le libellé actuel, c'est surtout le pouvoir unilatéral du ministre d'ajouter des projets. Nous ne pensons pas que cela soit conforme au genre de transparence que les Canadiens attendent de ce processus.

Terry Toner, directeur, Services environnementaux, Nova Scotia Power Inc. : Il y a eu deux documents de travail, l'un portant sur la liste des projets et l'autre sur les échéanciers et les critères pour arrêter les échéanciers. Ce que nous voulons voir, je pense, c'est que les choses évoluent vers une plus grande clarté, au-delà de l'étape élémentaire du document de travail. Donc, comme disait Mme Hutt, un changement ne pourrait pas être apporté tant et aussi longtemps qu'on n'en aurait pas précisé les vraies raisons. Cela nous donne plus de certitude.

Le sénateur Woo : C'est très utile.

Madame McDonald, il existe aujourd'hui des positions diamétralement opposées sur les attributions de l'office des hydrocarbures extracôtiers. Vous en voulez moins; d'autres en veulent plus.

Lorsque je me suis informé auprès du ministre de l'Énergie et des Mines à propos du principe de séparation des fonctions d'évaluation des projets et des fonctions de réglementation, la réponse que nous avons reçue, c'est que la structure de l'office est telle qu'elle dresse un mur entre les aspects liés à la santé et à la sécurité et les aspects promotionnels ou les aspects dits commerciaux du pétrole extracôtier. L'argument étant que c'est le gouvernement et le ministère qui font la promotion et que l'office n'en fait pas du tout, l'office s'en tient aux aspects de santé et sécurité et probablement aussi d'environnement. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Mme McDonald : Bien sûr. Il est peut-être vrai que le gouvernement fait la plus grande partie de la promotion, mais il reste que la loi établissant les offices des hydrocarbures extracôtiers stipule que ces derniers doivent prendre part à la promotion de l'industrie elle-même, entre autres objectifs de la loi. Cela fait partie de leur mandat tel qu'énoncé dans leur site web.

Il y a de nombreuses autres raisons pour lesquelles je dirais qu'ils ne devraient pas participer pleinement aux évaluations d'impact des projets extracôtiers.

Nous savons que le groupe d'experts a signalé dans son rapport que ces organismes, les offices extracôtiers et autres chargés de réglementer le cycle de vie, n'ont pas le savoir-faire qu'il faut pour mener à bien une évaluation d'impact. Ils n'ont pas les compétences nécessaires pour faire le genre de planification globale à long terme qui s'impose et que vise justement, je pense, la Loi sur l'évaluation d'impact. Leur savoir-faire, c'est la réglementation technique de l'industrie.

There is also the fundamental fact that these offshore petroleum boards do not have the public trust anymore. You have heard from my friends this morning and from others, I am sure, that the public does not trust these boards to make sure that these projects that are going forward are truly in the public interest. So I would say that that is a very important reason that they should be separated from the impact assessment process and contained as regulators.

Senator Simons: I want to follow up first on the chair's question.

Ms. Hutt, I have long been puzzled by the fact that we do not have tidal power projects in this country — East Coast, West Coast, North Coast. Is it a question of expense? Is it the environmental concerns? Or is that you cannot make it work as a market proposition because you do not have the tie-lines and the transmission capacity to diffuse that electricity to where it needs to go?

Ms. Hutt: I think the right answer is a combination of those things. But fundamentally, it is still an emerging technology. We are still understanding what the commercial viability of that technology looks like and how it needs to look and operate in certain ways.

Our company has been involved in that from a holding company perspective. We have been involved with that, and we took a position in that really to help facilitate more of an industry to hopefully come in and begin its work, and we will continue to do that. But our view is we still have to break through the technology.

Until then, it is incredibly expensive. If you look at the cost of that, we need to consider how we fund that, and that is a policy question for governments to consider. But as it sits today, there is a certain percentage that can be recovered through the cost of electricity. That is very expensive electricity. And when we are thinking more broadly about the importance of affordability, we think that it is important that governments consider both sides of those as they think about the policy development around that.

Senator Simons: I absolutely agree. We can't green the grid if we can't connect the grid. I come from Alberta where getting off coal, getting off carbon, is a challenge.

Ms. Gorman, we heard earlier from a professor who is an expert on whales about the impact of seismic on the largest sea creatures. You talked very eloquently about the impact on the smallest sea creatures. My question is, would you want to see seismic exploration on the project list, or do you think it could be handled with regional or more strategic assessments? If there are all these different seismic boats out exploring, rather than putting each one through a regulatory regime, could you have something

Il y a aussi le fait fondamental que les offices des hydrocarbures extracôtiers n'ont plus la confiance du public. Mes amis vous ont dit ce matin — et d'autres aussi, j'en suis sûre — que le public ne fait pas confiance aux offices quand il se fait dire que ces projets qui vont de l'avant sont vraiment dans l'intérêt public. Je dirais donc que c'est une raison très importante pour les tenir à l'écart des évaluations d'impact et les confiner à leur rôle de réglementation.

La sénatrice Simons : J'aimerais d'abord revenir à la question de la présidente.

Madame Hutt, cela fait longtemps que je trouve étrange que nous n'ayons pas de projets d'énergie marémotrice dans ce pays, avec des océans sur trois côtés. Est-ce une question de dépenses? De préoccupations environnementales? Ou est-ce que vous ne pouvez pas en faire un projet viable parce que vous n'avez pas les lignes d'interconnexion et la capacité de transport pour distribuer l'électricité là où elle doit aller?

Mme Hutt : Je pense que la bonne réponse est une combinaison de ces facteurs. À la base, c'est encore une technologie naissante. Nous en sommes encore à comprendre à quoi ressemble sa viabilité commerciale, comment elle doit se présenter et comment elle doit fonctionner.

Nous nous sommes engagés là-dedans comme une société de portefeuille. Nous avons pris une position propre à faciliter l'avènement et l'entrée en activité d'une industrie capable de le faire, et nous continuerons dans cette voie. Cependant, à notre avis, nous avons encore à faire une percée technologique.

En attendant, cela coûte extrêmement cher. Nous devons songer à la manière de financer cela, et c'est une question qui intéresse les pouvoirs publics. Toutefois, dans l'état actuel des choses, on a beau récupérer un certain pourcentage grâce au prix de l'électricité, c'est de l'énergie très chère à produire. De plus, quand on pense plus généralement à la question de l'abordabilité, il est important à notre avis que les pouvoirs publics regardent les deux côtés de la médaille lorsqu'ils veulent élaborer des politiques à ce sujet.

La sénatrice Simons : Je suis tout à fait d'accord. On ne peut pas rendre le réseau plus vert si on est incapable de s'y brancher. Je viens de l'Alberta, où il est difficile de s'affranchir du charbon et du carbone.

Madame Gorman, un professeur spécialiste des baleines est venu nous parler plus tôt des effets des chocs sismiques sur les grandes créatures marines. Vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence des effets sur les petites créatures marines. Ma question est la suivante : voudriez-vous que la prospection sismique figure sur la liste des projets, ou pensez-vous qu'elle pourrait faire l'objet d'évaluations régionales ou plus stratégiques? S'il y a tant de navires différents qui font de

that sort of looked at the whole scope of them and managed the problem that way?

Percy Hayne, Assistant to the Chairman, Gulf Nova Scotia Herring Federation: One more paragraph out of this document: A spokesman for the C-NSOPB said there are no plans to stray from the current course. There is no conclusive scientific evidence that would damage the approach to authorization of seismic activity.

Leslie Rideout said in an email statement that if science evidence were warranted regularly, changes in the future, that would be the responsibility of the government. The board's role is regulatory development and advisory and we then provide regulatory oversight of relevant industrial activity. That is just an example. They are all working the same.

In our statement, we have another paragraph where we would have talked the process that they use. The C-NSOPB asked the seismic company if the report from Australia was okay. The seismic company is saying, "Oh, it is okay, and we will just go on as usual." To us, this really points out that there is a problem with the boards and how they work. Where is all the scientific information from Canada that shows us that it is all right to go? There is no scientific information for Canada. But our regulatory boards are just saying, "Okay, go ahead." And that is a problem.

I totally hope there are changes in Bill C-69 that will address this. We cannot sit down and go over every line in that because I am not a lawyer and I have not got time to do it. But I am telling you from the bottom of my heart and from a fishermen's heart that there have got to be changes in this regulatory board from the offshore petroleum board.

Ms. Gorman: Senator Simons, thank you so much for the question. Very simply, from where I am sitting as a volunteer advocate for 30 years trying to protect the Gulf of Saint Lawrence, there should be no seismic blasting in the Gulf of Saint Lawrence at all.

I know that money creates movement. I know you are all here to discuss important businesses and how we can keep our economies rolling. But be clear: Gulf of Saint Lawrence plankton levels are down 50 per cent. They are saying the cod will be extinct in less than 20 years. The bass is in sharp decline. The herring stocks are so low that the guys do not think they are fishing this year. There is nothing to fish. We have a serious crisis happening in the Gulf of Saint Lawrence. It is one of the most rapidly deoxygenating bodies of water on this earth. This is science, not me.

l'exploration sismique, au lieu de soumettre chacun à un régime de réglementation, pourrait-on avoir quelque chose qui les englobe tous et gérer le problème de cette façon?

Percy Hayne, adjoint au président, Gulf Nova Scotia Herring Federation : Je vous renvoie à un autre paragraphe de ce document : un porte-parole de l'office dit qu'on ne prévoit aucunement de s'écarter du cours actuel des choses. Il n'existe aucune preuve scientifique concluante qui pourrait infléchir la politique d'autorisation de l'activité sismique.

Leslie Rideout a dit dans un courriel que si les preuves scientifiques étaient régulièrement justifiées, s'il y avait des changements à l'avenir, ce serait la responsabilité du gouvernement. Le rôle de l'office est d'élaborer des règlements et de fournir des conseils, puis nous assurons la surveillance réglementaire de l'activité industrielle pertinente. Ce n'est qu'un exemple. Ils fonctionnent tous de la même façon.

Dans notre déclaration, il y a un autre paragraphe où il est question de la méthode qu'ils utilisent. L'office des hydrocarbures extracôtiers demande à la compagnie de prospection sismique si le rapport de l'Australie est acceptable. La compagnie répond : « Oh, ça va, et nous allons continuer comme d'habitude. » Pour nous, cela démontre vraiment qu'il y a un problème avec les offices et leur fonctionnement. Où sont toutes les données scientifiques du Canada qui nous indiquent que tout va bien? Il n'y en a pas pour le Canada. Nos organismes de réglementation se contentent de dire : « D'accord, allez-y. » Voilà le problème.

J'espère sincèrement que le projet de loi C-69 apportera des changements à cet égard. Nous ne pouvons pas nous asseoir et passer en revue chaque ligne parce que je ne suis pas avocat et que je n'ai pas le temps de le faire. Cependant, je vous dis, du fond de mon cœur de pêcheur, qu'il faut des changements à cet organisme de réglementation qui émane de l'office des hydrocarbures extracôtiers.

Mme Gorman : Madame la sénatrice, je vous remercie beaucoup de votre question. Très simplement, depuis 30 ans que je me consacre bénévolement à la protection du golfe du Saint-Laurent, je peux vous dire qu'on ne devrait pas y autoriser le dynamitage sismique.

Je sais que l'argent fait bouger les choses. Je sais que vous êtes tous ici pour discuter d'affaires importantes et des moyens de faire rouler nos économies. Toutefois, soyons clairs : les niveaux de plancton dans le golfe du Saint-Laurent ont diminué de 50 p. 100. On dit que la morue disparaîtra d'ici moins de 20 ans. L'achigan est en grave déclin. Les stocks de hareng sont si bas que les pêcheurs ne pensent pas qu'ils vont pêcher cette année. Il n'y a rien à pêcher. Il y a une crise grave qui se produit dans le golfe du Saint-Laurent, un des plans d'eau qui se désoxygènent le plus rapidement sur la planète. C'est la science qui le dit, ce n'est pas moi.

We need real leaders who are prepared to make the tough decisions to keep our children and their children alive. And I mean alive on this earth, because that is what we are facing.

It is very difficult for me to go into business as usual, senatorial or House of Commons hearings. I quite frankly do not do it much anymore because there is a real disconnect from reality. You need to get on the ground with those of us that are really fighting and find out how serious — it is tragic. On Twitter, the top scientists on the earth, they do not get retweeted. No one is interested in the truth. This is science, and we have to start dealing with it or —

Senator Simons: Thank you. I am glad you made an exception and came to testify to us today.

Ms. Gorman: Thank you, Senator Simons.

The Chair: Yes, thank you.

I just want to say that the person who first identified that the Gulf of Saint Lawrence was getting acidic is a professor from the Université du Québec in Rimouski. He is a very good colleague.

Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is for the Nova Scotia Power representatives. Nova Scotia still depends on coal-fired generation for 53 per cent or 54 per cent of its electricity, if I'm not mistaken. That's despite efforts to maximize the use of renewable energy, which has become significant in recent years.

I think one solution is to import hydroelectricity. In fact, I think that's one of the features of the power transmission cable agreement negotiated with Newfoundland. Whether through cables or other hydro line transmission infrastructure, do you think consideration should be given to energy corridors for transmission lines or gas pipelines, to keep the environmental footprint to a single area? That way, regardless of whether the power was being transported from north to south or east to west, the bulk of transmission infrastructure would be concentrated within the corridor.

[*English*]

Ms. Hutt: First of all, my apologies; I cannot reply to you in French.

Nous avons besoin de vrais leaders qui sont prêts à prendre des décisions difficiles pour garder nos enfants et leurs enfants en vie. Je veux dire par là en vie sur cette terre, parce que c'est là que nous en sommes aujourd'hui.

Il m'est très difficile de participer aux audiences des comités du Sénat ou de la Chambre des communes comme si de rien n'était. Bien franchement, je le fais plus rarement parce qu'il y a une véritable déconnexion avec la réalité. Vous devez aller sur le terrain avec ceux d'entre nous qui se battent vraiment et découvrir à quel point la situation est grave — elle est tragique. Sur Twitter, on ne repartage pas les meilleurs scientifiques du monde. Personne ne s'intéresse à la vérité. C'est de la science, et nous devons commencer à nous en occuper ou...

La sénatrice Simons : Merci. Je suis heureuse que vous ayez fait une exception et que vous soyez venue témoigner devant nous aujourd'hui.

Mme Gorman : Merci, sénatrice Simons.

La présidente : Oui, merci.

Je veux simplement souligner que la première personne à dire que le golfe du Saint-Laurent s'acidifiait est un professeur de l'Université du Québec à Rimouski. C'est un très bon collègue.

Sénateur Carignan.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse aux gens de Nova Scotia Power. En Nouvelle-Écosse, on produit toujours de l'électricité avec du charbon, à hauteur de 53 ou 54 p. 100, je crois, malgré les efforts visant à optimiser l'utilisation de l'énergie renouvelable, qui est tout de même importante depuis les dernières années.

Je pense que l'une des solutions serait d'importer de l'hydroélectricité. D'ailleurs, je crois que c'est l'un des éléments de l'entente sur les câbles de transport d'électricité qui a été négociée avec Terre-Neuve. Que ce soit au moyen de câbles ou d'autres infrastructures de transport de lignes hydroélectriques, croyez-vous qu'on devrait examiner la possibilité de prévoir un corridor énergétique pour les lignes de transmission ou pour les gazoducs, afin de créer un seul endroit sur le territoire où il y aurait une empreinte? Ainsi, la majorité des infrastructures de transport d'énergie, qu'elles soient en direction nord-sud ou est-ouest, seraient concentrées dans ce corridor.

[*Traduction*]

Mme Hutt : Tout d'abord, je m'excuse; je ne peux pas vous répondre en français.

Absolutely. The work that we have begun to do in conjunction with the Atlantic Growth Strategy is to do just that, to look at what the broader large-scale corridors should look like.

I cannot speak for other parts of the country, but I can certainly speak from an Atlantic Canada perspective. We have all planned for the needs for our own provinces. We have never stepped back and said if you were going to holistically build your system and build your network, how might you do it differently and what are the things that you would do? That is exactly the view that we are taking on this work. There is no possible way to complete that work without including both Newfoundland and Quebec, because we need those corridors to include both of those provinces when you think about what sort of potential is there.

If you think more broadly, from a pipeline perspective, there is no question that Nova Scotians could benefit from Alberta natural gas. There is no question. There is not an easy way to do that today. In fact, the only way that you can get gas from Alberta to Nova Scotia is you have to go down through the United States first and then come back up through. That is a ridiculous path. Looking at ways that we can better streamline that and build corridors that would enable that transport of resources would allow for a better use of our own natural resources and a better cost option for customers.

Senator Mercer: Thank you all for being here.

Ms. Hutt, I am a customer of yours. As you can tell, being a member of the Senate, I make a very good salary, so I can afford your bill that I get every two months. But I have a hard time understanding how an ordinary, hardworking Nova Scotia family can meet the bills, of paying the power bills. We pay the highest power bills in the country. So this is a major concern for all Nova Scotians. Even those of us who are fortunate enough to be able to pay the bill, we are not happy about it. Every time there is a change, it usually costs more.

Anyway, you have talked about a couple things I want to zero in on. You talked a clean power network, and you also talked about east-west energy corridors, and you talked about the Atlantic Growth Strategy. There are a couple of things I would like you to add to those discussions: the jobs that could be created, the future of having security of a supply and the potential for growth.

The tidal power issue is something that all Atlantic Canadians, particularly Nova Scotians, listen to and debate all the time. If you could bring us up to date, how close are we to having the technology to do the job? I live in East Hants, home of the highest tides in the world, and that potential just comes and goes every day. It is in and out, in and out, and we keep missing it

Tout à fait. C'est exactement ce que nous avons commencé à faire dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, c'est-à-dire examiner à quoi devraient ressembler les grands corridors.

Je ne peux pas parler pour les autres régions du pays, mais je peux certainement vous donner la perspective du Canada atlantique. Nous avons tous planifié en fonction des besoins de nos propres provinces. Nous n'avons jamais pris du recul et nous n'avons jamais soulevé de questions relatives à la construction holistique d'un système et d'un réseau : comment cela serait-il fait différemment et quelle serait l'approche adoptée? C'est exactement notre perspective quant à ce travail. Impossible de parachever ce projet sans la participation de Terre-Neuve et du Québec, parce que nous avons besoin de ces corridors. Un examen du potentiel qui s'y trouve confirme que la participation de ces deux provinces est nécessaire.

De façon plus générale, du point de vue des pipelines, il ne fait aucun doute que les Néo-Écossais pourraient profiter du gaz naturel de l'Alberta. Cela ne fait aucun doute. Il n'y a pas de solution facile aujourd'hui. En fait, la seule façon d'acheminer le gaz de l'Alberta à la Nouvelle-Écosse est de passer d'abord par les États-Unis, puis de revenir par la suite. C'est une voie ridicule. Si nous cherchions des façons de simplifier les choses et de construire des corridors qui permettraient le transport des ressources, nous pourrions mieux utiliser nos propres ressources naturelles et offrir une option moins coûteuse aux clients.

Le sénateur Mercer : Merci à tous d'être ici.

Madame Hutt, je suis un de vos clients. Comme vous pouvez le constater, à titre de sénateur, je gagne un très bon salaire, alors je peux me permettre d'acquitter la facture que vous m'envoyez tous les deux mois. J'ai toutefois du mal à comprendre comment une famille néo-écossaise ordinaire et travailleuse peut payer ses factures d'électricité. Nos factures d'électricité sont les plus élevées au pays. C'est donc une grande préoccupation pour tous les Néo-Écossais. Même ceux d'entre nous qui peuvent acquitter la facture ne sont pas contents. La plupart des changements ont pour résultat des augmentations des frais.

Quoi qu'il en soit, vous avez parlé de deux ou trois choses sur lesquelles j'aimerais m'attarder. Vous avez parlé d'un réseau d'énergie propre, ainsi que des corridors énergétiques est-ouest et de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Il y a deux ou trois choses que j'aimerais que vous ajoutiez à ces discussions, soit les emplois qui pourraient être créés, la sécurité de l'approvisionnement à l'avenir et le potentiel de croissance.

La question de l'énergie marémotrice intéresse tous les Canadiens de l'Atlantique, en particulier les Néo-Écossais, qui en débattent constamment. Je vous serai reconnaissant de nous donner une mise à jour et de nous dire quand nous aurons la technologie nécessaire. Je vis à East Hants, où l'on trouve les marées les plus hautes au monde, et ce potentiel se manifeste

because we do not have the technology.

Ms. Hutt: Thank you, senator.

First of all, I would just like to make the point that it is our job as a regulated utility to enact and to implement the policies that the government sets in place for us. Through a combination of federal policy around decarbonization and provincial policy around renewable energy, it is our job to make sure that we put those in place. It has come at a cost. We understand that. We have invested almost \$5 billion to be able to comply with both federal and provincial regulations.

I would also add that Nova Scotia Power as an entity has not increased our non-fuel rates since 2014. The only rates that have changed have been fuel driven, and they have been as a result of the policies that we are responsible for executing. On the non-fuel side, we are as concerned about affordability as customers are. We are working very hard to control costs.

I wish that I could tell you we were there on commercial viability of tidal; we are simply not. We hope this is an area where good policy will continue to attract those who bring new technologies, who want to be able to pilot that and test it and eventually find something that can co-exist with the environment in a way that is responsive to stakeholders that play a critical role in this but also takes advantage of a natural resource that has incredible predictability, as you point out. We are not there yet.

From a utility perspective, our job is to find the lowest cost options for customers. At this moment, tidal is not. When we pass the cost of research and development, which is fundamentally where we are, through to customers, it becomes very expensive. That is a concern we continue to raise. We need to find a way to advance the technology. Passing it through on electricity rates is one way. There are other ways we would like us to consider as well.

Senator Massicotte: I noted your interest in getting a pan-Canadian electricity line and also your interest in Quebec Hydro. I'll make sure to pass that along to the Prime Minister. I'll also mention how flexible you are in paying whatever price it needs. We'll pass on that comment. Given your experience with Newfoundland, you are kind of used to that, I gather.

chaque jour. La marée entre et sort, entre et sort, et nous n'en profitons pas, faute de technologie.

Mme Hutt : Merci, sénateur.

Tout d'abord, j'aimerais simplement souligner qu'il nous incombe, à titre d'entreprise d'électricité réglementée, d'adopter et d'appliquer les politiques que le gouvernement met en place pour nous. Conformément à la politique fédérale sur la décarbonisation et à la politique provinciale sur l'énergie renouvelable, nous devons nous assurer de mettre en pratique ces mesures. Cela a eu un coût. Nous le comprenons. Nous avons investi près de 5 milliards de dollars pour nous conformer aux règlements fédéraux et provinciaux.

J'ajouterais également que Nova Scotia Power, en tant qu'entité, n'a pas augmenté ses tarifs non reliés aux carburants depuis 2014. Seuls les taux reliés aux carburants ont changé en raison des politiques que nous avons la responsabilité d'appliquer. Pour ce qui est des tarifs non reliés au carburant, nous nous soucions de l'abordabilité au même titre que les clients. Nous travaillons très fort pour contrôler les coûts.

J'aimerais pouvoir vous dire que nous étions là pour assurer la viabilité commerciale de l'énergie marémotrice; ce n'est tout simplement pas le cas. Nous espérons qu'il s'agit d'un domaine où une bonne politique continuera d'attirer ceux qui apportent de nouvelles technologies, qui veulent pouvoir en faire l'essai et, éventuellement, trouver quelque chose qui puisse coexister avec l'environnement d'une façon qui réponde aux intervenants qui jouent un rôle crucial dans ce domaine, mais qui tire également parti d'une ressource naturelle dont la prévisibilité est incroyable, comme vous l'avez souligné. Nous n'en sommes pas encore là.

Sur le plan des services publics, notre travail consiste à trouver les solutions les moins coûteuses pour les clients. À l'heure actuelle, l'énergie marémotrice n'est pas dans cette catégorie. Lorsque nous transférons le coût de la recherche et du développement aux clients, ce qui est essentiellement le cas, cela devient très coûteux. C'est une préoccupation que nous continuons de soulever. Nous devons trouver une façon de faire progresser la technologie. Additionner ce coût aux tarifs d'électricité est une façon. Nous aimerions aussi envisager d'autres moyens.

Le sénateur Massicotte : J'ai noté votre intérêt pour une ligne d'électricité pancanadienne et votre intérêt pour Hydro-Québec. Je vais m'assurer de transmettre cette information au premier ministre. Je vais aussi mentionner à quel point vous êtes flexibles et disposés à payer le prix nécessaire. Nous lui ferons part de ce commentaire. Compte tenu de votre expérience

Let me address my comments to Ms. McDonald. I read your work quite a bit, and I congratulate you for providing quality input and so on, specifically given your legal background, because these are all laws, after all. I don't know if you have kept current, but the Canadian Bar Association issued a submission on the House of Commons bills and they made significant amendments to that. The bar also then came back to us — it is a public document — and made further comments to the bill as currently proposed. Are you aware of those amendments and do you feel strongly those amendments are required?

Ms. McDonald: I have read the Canadian Bar Association's documents, but I cannot remember off the top of my head specifically what they were proposing. If you could remind me, that would be —

Senator Massicotte: They were very oriented to the Indigenous community and how we have to strengthen it. But that is okay. Thank you very much.

Senator Patterson: I would like to ask a question of Ms. Gorman. Basically you are saying there is no or inadequate scientific data on the impact of seismic testing, and yet you have got very strong opinions that seismic testing is wrong and your brief says a crime against humanity and life on earth. You cited one Australian study, but I think what you have said is we do not really know the answer and we need to study this more. Would that be correct?

Ms. Gorman: What we were attempting to say, senator, is there is a lot of international science.

For instance, in our document, which I hope you will all take the time to read — it is tedious, but Mr. Hayne spent four months as a volunteer writing it, so I would hope that you can all spend half an hour or 20 minutes reading it. There is a lot of science.

Here is the problem. The problem is that, for instance, when we were fighting the oil and gas leases off the shore of Cape Breton 20 years ago, we were told unequivocally by the oil industry that seismic was harmless. The president of the company Corridor Resources looked me in the eyes and guaranteed me that the seismic they wanted to do would not hurt anything.

Now, 20 years later, we have an international expert on the impacts of seismic blasting on marine life, Dr. Lindy Weilgart, from Dalhousie University, and she travels all over the world and

relative à Terre-Neuve, vous êtes un peu habitués à cela, je suppose.

Permettez-moi de m'adresser à Mme McDonald. J'ai lu une bonne partie de votre document, et je vous félicite de la qualité de votre contribution et ainsi de suite, surtout compte tenu de votre formation juridique, parce que ce sont toutes des lois, après tout. J'ignore si vous êtes au courant, mais l'Association du Barreau canadien a présenté un mémoire sur les projets de loi de la Chambre des communes et a proposé des amendements importants. L'Association du Barreau canadien est également revenue nous voir — il s'agit d'un document public — et elle a formulé d'autres commentaires sur le projet de loi tel qu'il est actuellement proposé. Êtes-vous au courant de ces amendements et croyez-vous vraiment qu'ils sont nécessaires?

Mme McDonald : J'ai lu les documents de l'Association du Barreau canadien, mais je ne me souviens pas exactement de ce qu'on proposait. Si vous pouviez me le rappeler, ce serait...

Le sénateur Massicotte : Ils étaient très orientés vers la communauté autochtone et la façon dont nous devons la renforcer. Mais ça va. Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : J'aimerais poser une question à Mme Gorman. Essentiellement, vous dites qu'il n'y a pas de données scientifiques ou qu'elles sont inadéquates quant à l'impact des essais sismiques. Cependant, vous avez des opinions très tranchées selon lesquelles les essais sismiques sont nuisibles et votre mémoire parle d'un crime contre l'humanité et la vie sur terre. Vous avez cité une étude australienne, mais je crois vous avoir entendu dire que nous n'avons pas vraiment la réponse et que nous devons étudier la question davantage. Est-ce exact?

Mme Gorman : Ce que nous essayons de dire, sénateur, c'est qu'il y a beaucoup de données scientifiques internationales.

Par exemple, dans notre document, et j'espère que vous prendrez tous le temps de lire — c'est fastidieux, mais M. Hayne a passé quatre mois à le rédiger à titre de bénévole, alors j'espère que vous pourrez tous prendre une demi-heure ou 20 minutes pour le lire. Il y a beaucoup de données scientifiques.

Voici le problème. À titre d'exemple, il y a 20 ans, lors de notre lutte contre les concessions pétrolières et gazières au large du Cap-Breton, l'industrie pétrolière nous a dit sans équivoque que les activités sismiques étaient inoffensives. Le président de la compagnie Corridor Resources m'a regardée dans les yeux et m'a garanti que la prospection sismique qu'on entendait faire ne serait aucunement nuisible.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, nous avons une spécialiste internationale des impacts du dynamitage sismique sur la vie marine, Mme Lindy Weilgart, de l'Université Dalhousie, qui

is privy to all of the science. There is enough science to know that we should not be proceeding with it.

Twenty-eight right whale experts came out in 2016 saying that the widespread use of seismic blasting in the oceans on this earth will push the right whales to extinction. We saw in the Gulf of Saint Lawrence where the fishing industry and shipping strikes were blamed for those right whale deaths. In fact, that may have been their actual cause of death, but those whales were probably not in sound mind when they blundered. The scientists referred to them blundering into whales.

So to try to get back to your question, there is a lot of science, but it is being completely ignored, was our point. It is being completely ignored by the Canadian government and by these appointed offshore petroleum boards. And yet, they refuse to do any Canadian science on the seismic.

I can also tell you, and this is a fact, that if you think these boards are not biased, in 2010, the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board allowed seismic blasting to proceed in October of 2010 while endangered blue whales were migrating through. They were informed of that prior to their decision. We begged them, and whale experts wrote to them; they did it anyway.

These are the types of atrocities and crimes that are happening in our oceans.

Senator Patterson: Thank you. You use some strong language, and I respect that, and I thank you for the brief, which I have read and appreciate.

We had a lady from the Sierra Club Foundation this morning, and you repeated it this afternoon, that the impact goes halfway across the Atlantic. That was the quote. Yet you have told us that it is not 314 square metres, as the offshore board has supported, but it is more like 2,400 square metres or 10 square kilometres. Where do we get this halfway across the Atlantic? I mean, that seems to me to be a lot more than 10 square kilometres.

Ms. Gorman: It is not 10 square metres, as we pointed out. That quote that would have been made by Sierra Club Canada Foundation this morning was a direct quote of Dr. Linda Weilgart. They have the science to prove this. The seismic blasting that was happening off the coast of Nova Scotia, it was the loudest background noise over in England. They have the science. This is a fact. Now, does that mean that the species in

voyage partout dans le monde et qui est au courant de toutes les données scientifiques. Il y a suffisamment de données scientifiques pour savoir que nous ne devrions pas aller de l'avant.

En 2016, 28 experts en baleines noires ont déclaré que l'utilisation généralisée du dynamitage sismique dans les océans de la planète causerait la disparition de cette espèce. Comme nous l'avons vu dans le golfe du Saint-Laurent, on a imputé la mort de ces baleines noires à l'industrie de la pêche et aux collisions avec des navires. En fait, c'était peut-être la cause réelle de leur mort, mais ces baleines n'étaient probablement pas dans un bon état d'esprit lorsqu'elles ont commis des maladroites. Les scientifiques ont parlé de collisions avec des baleines maladroites.

Donc, pour revenir à votre question, il existe beaucoup de données scientifiques, mais elles sont complètement ignorées; c'est ce que nous voulions dire. Le gouvernement canadien et les directeurs qu'il nomme aux offices des hydrocarbures extracôtiers ne tiennent absolument pas compte de cette situation. Pourtant, ils refusent de faire de la recherche scientifique canadienne sur le dynamitage sismique.

Je peux également vous dire, et c'est un fait — si vous croyez que ces offices ne sont pas biaisés — que l'Office Canada—Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a autorisé un dynamitage sismique en octobre 2010 pendant que les baleines bleues en voie de disparition traversaient le secteur. Ils en ont été informés avant de prendre leur décision. Nous les avons suppliés, et les experts des baleines leur ont écrit; ils l'ont fait quand même.

Voilà le genre d'atrocités et de crimes qui se produisent dans nos océans.

Le sénateur Patterson : Merci. Vous utilisez un langage fort, et je le respecte, et je vous remercie pour le mémoire que j'ai lu et que j'apprécie.

Nous avons reçu ce matin une dame de la Fondation Sierra Club, et elle nous a dit que l'impact se fait sentir jusqu'au milieu de l'Atlantique, ce que vous avez répété cet après-midi. C'est ce que disait la citation qu'elle a invoquée. Pourtant, vous nous dites qu'il ne s'agit pas de 314 mètres carrés, comme l'affirme l'office des hydrocarbures extracôtiers, mais plutôt de 2 400 mètres carrés ou de 10 kilomètres carrés. Où a-t-on déniché cette idée du milieu de l'Atlantique? Il me semble que cela dépasse largement les 10 kilomètres carrés.

Mme Gorman : Il ne s'agit pas de 10 kilomètres carrés, comme nous l'avons souligné. La citation invoquée ce matin par la Fondation Sierra Club vient directement de Mme Linda Weilgart. Il existe des données scientifiques pour le prouver. Le dynamitage sismique au large des côtes de la Nouvelle-Écosse produisait le bruit de fond le plus fort en Angleterre. Les données scientifiques le confirment. C'est un fait. Cela veut-il dire que

England are feeling the same impact as those species where the guns are being shot here offshore Nova Scotia?

The point we were trying to make is that when you have those arrays, and he can speak to this better than I, you are killing all the plankton, all the babies. You are killing tomorrow's marine species, is what you are doing.

And we alleged this, senator. We alleged this 20 years ago when the science had not caught up. After the government shut down the cod fishery and they could not blame the fishermen anymore because there was no more cod fishery, the cod never came back. We alleged when we spoke at the public review in Cape Breton in early 2000 that the cod might be being throwing off their migratory routes and spawning in areas that were not safe for egg maturity.

There are very intricate, complex things happening in our oceans. And because none of us can see it, we assume nothing is going on there. But there is an abundance of life, and it is slowly but surely being destroyed by the human species.

The Chair: Ms. Gorman, I think you have mentioned that the science is there. I think we will appreciate if you can send us some of these scientific articles that you are mentioning.

Ms. Gorman: Absolutely. I can get a hold of Dr. Weilgart, and she will send the science.

The Chair: And send that to the clerk of the committee.

Senator McCallum: Thank you all for your presentations.

I wanted to speak to the topic that Mr. Hayne and Ms. Gorman spoke about because I feel very strongly about environment as well. There has been so much controversy over this bill by industry because it has the ability to slow down the process. I do not see that as a bad thing because we need to see what is happening to the environment.

People keep bringing up scientific knowledge, and the more I hear it, the less I believe that it exists to provide some protection. Scientific knowledge is required on all sides, offshore versus the fishermen as well as the ocean ecosystem, which is the environment, yet none seems to exist. But one group gets power and authority to destroy life that actually provides so much oxygen for us. A lot expertise and money is put towards technology, and I am looking at the drilling part, but little to remediation to look at the toxic waste.

les espèces en Angleterre subissent les mêmes effets que celles qui sont abattues avec des fusils au large de la Nouvelle-Écosse?

Ce que nous essayons de dire, c'est que lorsque vous êtes en présence d'une telle multitude, et il peut en parler mieux que moi, vous tuez tout le plancton, tous les nouveau-nés. Vous tuez les espèces marines de demain, c'est ce que vous faites.

C'est ce que nous avons allégué, sénateur. Nous l'alléguions il y a 20 ans, alors que les données scientifiques n'étaient pas à jour. Le gouvernement a mis fin à la pêche à la morue; par la suite, lorsqu'il ne pouvait plus imputer cette fermeture aux pêcheurs, la morue n'est jamais revenue. Au début de 2000, quand nous sommes intervenus dans le cadre de l'examen public au Cap-Breton, nous avons souligné que la morue risquait de s'écarter de ses routes migratoires et de frayer dans des zones qui n'étaient pas sécuritaires pour la maturation des œufs.

Il se passe des choses complexes dans nos océans. De plus, parce qu'aucun d'entre nous ne peut observer ces phénomènes, nous présumons que rien ne s'y passe. Toutefois, il existe une abondance de vie que l'espèce humaine est en train de détruire lentement, mais sûrement.

La présidente : Madame Gorman, je crois que vous avez mentionné que des données scientifiques existent. Je pense que nous vous saurions gré de nous faire parvenir certains des articles scientifiques que vous mentionnez.

Mme Gorman : Absolument. Je peux communiquer avec Mme Weilgart, et elle vous enverra les données scientifiques.

La présidente : Et envoyez-les à la greffière du comité.

La sénatrice McCallum : Merci à tous de vos exposés.

Je voulais parler du sujet que M. Hayne et Mme Gorman ont soulevé, parce que l'environnement me tient aussi beaucoup à cœur. Ce projet de loi a suscité beaucoup de controverses au sein de l'industrie, sous prétexte qu'il peut ralentir le processus. Je ne crois pas que ce soit une mauvaise chose, car nous devons examiner les impacts sur l'environnement.

Les gens ne cessent de parler des connaissances scientifiques, et plus j'en entends parler, moins je crois qu'elles existent pour assurer une certaine protection. Il faut des connaissances scientifiques à tous les égards pour comprendre les liens entre le large des côtes, les pêcheurs et l'écosystème océanique, qui est l'environnement, mais il ne semble pas y en avoir. Toutefois, on donne à un groupe le pouvoir et l'autorité de détruire la vie qui nous fournit tant d'oxygène. Beaucoup d'expertise et d'argent sont consacrés à la technologie, et je songe au forage, mais peu

You said at one point we need the Fisheries Act and protection of marine habitat to take precedence over offshore oil and gas development and all other forms of industrial exploitation. Can you clarify that a bit?

Ms. Gorman: I am sure Ms. Hutt would agree with me that without resources, there is no development of anything, and we are getting to that point in history.

I want to address what you mentioned about how frustrating this is for industry, being asked to slow down. May I remind all the senators here today that as far back as 1990, the United Nations Convention on Biodiversity stated that there had to be a precautionary and ecosystem approach to any form of industrial development. The reason for that is because it is so easy to muddy the waters. Basically the precautionary approach is nothing more than if the science is not absolutely definitive, we do not proceed. That is the precautionary approach. That is in our Oceans Act, and that is in our Environment Act. I can tell you to my knowledge it has never ever been implemented.

We all want our good corporations, the ones that function responsibly, but they have had a free ride in precaution for 20 years now in this nation, and it is time. It is past time, and that is the problem. It might even be more difficult for them because we have let things go too far. But if we are not going to protect the ecosystems that enable life on earth, we have nothing. You cannot mitigate dead. Dead is dead.

Mr. Hayne: When they talked about the 1,200 metres a minute ago, that was of a study, they reached out of the study. And the other statement came from Linda Weilgart about the tests reaching across the ocean.

Senator Duffy: Ms. Hutt, you talked about the need in Canada for energy corridors. One of the things that this legislation is trying to do is de-clutter and streamline the approval process and so on, make it all more transparent.

But when we look at the big picture, considering the hydro potential, a clean resource in Quebec and the need that we have in Atlantic Canada, are you basically telling us that we need the federal government to step in and use its declaratory power to say that it is in the national interest that Quebec allow Newfoundland power to be wheeled through their territory and to Atlantic Canada in the same way as perhaps we would have a corridor that would allow a pipeline from Western Canada to bring clean-burning natural gas to Nova Scotia where it would

de ressources sont affectées à la restauration et au traitement des déchets toxiques.

Vous avez dit à un moment donné qu'il fallait que la Loi sur les pêches et la protection de l'habitat marin aient préséance sur l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière et sur toutes les autres formes d'exploitation industrielle. Pouvez-vous préciser un peu votre pensée?

Mme Gorman : Je suis sûre que Mme Hutt serait d'accord avec moi pour dire que, sans ressources, il n'y a pas de développement de quoi que ce soit, et on en arrive à ce point dans l'histoire.

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit quant à la frustration que ressent l'industrie, lorsqu'on lui demande de ralentir. Puis-je rappeler à tous les sénateurs ici présents que, dès 1990, la Convention des Nations Unies sur la biodiversité a déclaré qu'il fallait adopter une approche écosystémique et préventive à toute forme de développement industriel. La raison en est qu'il est si facile de semer la confusion. Essentiellement, l'approche préventive prévoit simplement qu'on ne va pas de l'avant en l'absence de données scientifiques absolument définitives. C'est l'approche préventive. On la retrouve dans notre Loi sur les océans et dans notre Loi sur l'environnement. À ma connaissance, je peux vous dire qu'elle n'a jamais été appliquée.

Nous voulons tous des entreprises exemplaires qui agissent de façon responsable. Toutefois, elles s'en sont tirées à bon compte pendant 20 ans au Canada, et il est temps qu'elles fassent leur part. Il est plus que temps, et c'est là le problème. Il se pourrait que cela soit plus difficile pour elles parce qu'on a laissé dérapier les choses. Cependant, si nous ne protégeons pas les écosystèmes qui permettent la vie sur terre, nous n'avons rien. On ne peut pas mitiger la mort. La mort est finale.

M. Hayne : Lorsqu'on a parlé des 1 200 mètres il y a un instant, c'était dans le cadre d'une étude; ce chiffre est tiré de l'étude. Et l'autre déclaration est venue de Linda Weilgart au sujet des essais qui ont un impact jusqu'au milieu de l'océan.

Le sénateur Duffy : Madame Hutt, vous avez parlé du besoin de corridors énergétiques au Canada. L'une des choses que ce projet de loi tente de faire, c'est de désencombrer, de simplifier le processus d'approbation, et cetera, et de le rendre encore plus transparent.

Quand on regarde la situation dans son ensemble, compte tenu du potentiel hydroélectrique, d'une ressource propre québécoise et des besoins que nous avons dans le Canada atlantique, êtes-vous en train de dire que le gouvernement fédéral doit intervenir et utiliser son pouvoir déclaratoire pour affirmer qu'il est dans l'intérêt national que le Québec permette à l'électricité de Terre-Neuve de traverser son territoire vers le Canada atlantique de la même façon que nous aurions peut-être un corridor qui permettrait à un pipeline de l'Ouest canadien de transporter du

replace that coal that has already been mentioned? So is it up to the federal government to take this leadership role? Is that what you are telling us?

Ms. Hutt: Thank you. I think what we would say is that there is a role for both the federal government and the provincial governments to play together. As it sits today, this is essentially done through provincial governments in their own regulatory structures. I think that is one of the challenging issues when you think about the pancake and the layering of regulations that can occur as a result of that. We need to find a way to break through this interprovincial issue that allows us to look at the east-west corridors on a broader basis, perhaps on a national basis, even on a regional basis. And we need help doing that because the regulations that are in place today do not do that job. So, yes, I think there is a role for the federal government to play in this.

The Chair: Thank you very much for your testimony. Thank you, colleagues, for your questions.

For the last panel here in sunny Halifax, we receive, from Campaign to Protect Offshore Nova Scotia, Peter Byron Rogers, Retired Public Servant, South Shore Chapter; and from the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association, Colin Sproul, President.

Peter Byron Rogers, Retired Public Servant, South Shore Chapter, Campaign to Protect Offshore Nova Scotia: Honourable senators, thank you for this opportunity to provide comments on this very important draft legislation.

I am here on behalf of a voluntary advocacy group concerned about offshore development. We call ourselves the Campaign to Protect Offshore Nova Scotia, CPONS. We are a project of the South Shore Chapter of this Council of Canadians, but I do not speak on behalf of the national organization the Council of Canadians.

We do not purport to be technical experts. We are concerned citizens who have followed developments, gleaned information from the offshore boards' website, from published risk assessments and press reports about oil and gas exploratory operations here and abroad. We have presented our concerns to a number of South Shore municipal councils, held public information meetings, prepared discussion papers, met with public officials and added our voice to the Offshore Alliance formed with other groups representing fisheries and environmental groups who share our concerns.

gaz naturel propre vers la Nouvelle-Écosse, où il remplacerait le charbon qu'on a déjà mentionné? Alors, est-ce au gouvernement fédéral d'assumer ce rôle de leadership? Est-ce bien ce que vous nous dites?

Mme Hutt : Merci. Je pense que nous dirions que les gouvernements fédéral et provinciaux ont un rôle à jouer ensemble. À l'heure actuelle, cela se fait essentiellement par l'entremise des gouvernements provinciaux au moyen de leurs propres structures de réglementation. Je pense que c'est l'une des questions difficiles qui se posent lorsqu'on pense à la superposition et au chevauchement de règlements qui peuvent en découler. Nous devons trouver une façon de régler cette question interprovinciale qui nous permettra d'examiner les corridors est-ouest de façon plus générale, peut-être à l'échelle nationale, voire régionale. Nous avons besoin d'aide à cet égard parce que les règlements qui sont en place aujourd'hui sont insuffisants. Donc, oui, je pense que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard.

La présidente : Merci beaucoup de votre témoignage. Merci, chers collègues, de vos questions.

Pour le dernier groupe de témoins ici, dans la ville ensoleillée de Halifax, nous accueillons Peter Byron Rogers, fonctionnaire à la retraite, Chapitre de la rive sud, Campagne de protection des zones extracôtières de la Nouvelle-Écosse, et Colin Sproul, président de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association.

Peter Byron Rogers, fonctionnaire retraité, Chapitre de la rive sud, Campagne de protection des zones extracôtières de la Nouvelle-Écosse : Mesdames et messieurs, je vous remercie de me donner l'occasion de commenter ce projet de loi tellement important.

Je suis ici au nom d'un groupe de défense bénévole qui se préoccupe de l'exploitation extracôtière. Nous nous appelons la Campagne pour la protection des zones extracôtières de la Nouvelle-Écosse, ou CPONS. Nous sommes un projet du Chapitre de la rive sud du Conseil des Canadiens, mais je ne parle pas au nom de l'organisation nationale du Conseil des Canadiens.

Nous ne prétendons pas être des experts techniques. Nous sommes des citoyens inquiets qui ont suivi l'évolution de la situation, recueilli des renseignements sur le site web des offices extracôtiers, d'évaluations des risques publiées et de rapports de presse sur les activités d'exploration pétrolière et gazière ici et à l'étranger. Nous avons fait part de nos préoccupations à divers conseils municipaux de la rive sud, tenu des assemblées publiques, préparé des documents de travail, rencontré des fonctionnaires et ajouté notre voix à celle de l'Offshore Alliance, formée avec d'autres groupes représentant les pêches et les groupes environnementaux qui partagent nos préoccupations.

The proposed environmental assessment act and amendments, Bill C-69, in many respects is a great improvement on oversight and accountability, especially with respect to enabling more effective engagement with First Nations. We applaud both orders of government for those numerous positive changes and trust they will remain in place after this process of sober second thought, however unpopular they may appear to be to the petroleum industry and its lobbyists.

Environmental and socioeconomic impacts do not, in our view, fall within the scope of what an offshore regulatory board dedicated to oil and gas project management can credibly assess or exert direct influence upon. The offshore board is focused primarily on the potential for positive oil and gas economic impact, their mandate, while impact assessment, in our view, should encompass the full scope of the risks entailed, ideally on a precautionary basis, along with a thorough consideration of alternatives, the interests of other affected stakeholders, and the opportunity costs involved. Our overall impression of the offshore board is that it is too close to project proponents. Essentially as operational culture, it appears to be strongly influenced by the interests of the fossil fuel industry. Be that as it may, the petroleum boards clearly have an important technical role to play in providing specific expertise relevant to the impact assessment process, the regulation of the industry and on all the related consultations.

At the same time, looking at clause 22 of the bill, factors to be considered in impact assessments and reviews, it is difficult to imagine a credible process managed or strongly influenced by offshore boards that would fully take into account all the factors noted there in clause 22, whether individually or accumulatively as required by those provisions.

Our view is consistent with the recommendations of the 2017 expert panel Building Common Ground, namely that an authority that does not have concurrent regulatory functions can better be held to account by all interests than can entities that are focused on one area or industry and that operate under their own distinct practices.

Mitigation measures for the risks of offshore oil are often mentioned in C-NSOPB reports. However, mitigating the marine impacts from seismic soundings or from major oil spills and blow outs is very much a matter of incomplete or ongoing research. Effective capacity to clean up major spills or deep blow outs in the oceanic environment has not been demonstrated anywhere. There is no proven effective response to spills in our offshore waters, as recently shown by the extreme difficulty of even tracking let alone cleaning up the *SeaRose* spill off Newfoundland and Labrador.

À bien des égards, le projet de loi C-69, Loi sur l'évaluation environnementale et les modifications qu'il propose d'y apporter, constitue une nette amélioration sur le plan de la surveillance et de la reddition de comptes, surtout en ce qui a trait à la participation plus réelle des Premières Nations. Nous félicitons les deux ordres de gouvernement pour ces nombreux changements positifs et nous espérons qu'ils demeureront en place à l'issue de ce second examen objectif, aussi impopulaires puissent-ils paraître à l'industrie pétrolière et à ses lobbyistes.

À notre avis, un office de réglementation des hydrocarbures extracôtiers qui se consacre à la gestion de projets pétroliers et gaziers ne peut évaluer de façon crédible les répercussions environnementales et socioéconomiques des projets. Conformément à son mandat, son tout premier souci ce sont les éventuelles retombées positives pour l'économie pétrolière et gazière, tandis que l'évaluation des répercussions, à notre avis, devrait englober toute la gamme des risques, ne serait-ce que par mesure de précaution, ainsi qu'un examen approfondi des solutions de rechange, des intérêts des autres intervenants touchés et des occasions d'affaires manquées. En règle générale, il nous semble que l'office des hydrocarbures extracôtiers a des relations trop étroites avec les promoteurs de projets et que sa culture opérationnelle est fortement influencée par les intérêts de l'industrie des combustibles fossiles. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces offices ont un rôle technique important à jouer en fournissant une expertise spécifique pertinente au processus d'évaluation d'impact, à la réglementation de l'industrie et à toutes les consultations connexes.

En même temps, si l'on examine l'article 22 du projet de loi, qui décrit les éléments à prendre en considération dans les évaluations d'impact et les examens, il est difficile d'imaginer un processus crédible géré ou fortement influencé par les offices des hydrocarbures extracôtiers qui tiendrait pleinement compte de tous ces éléments, que ce soit individuellement ou de façon cumulative, comme l'exigent ces dispositions.

Notre point de vue est conforme aux recommandations du groupe d'experts de 2017 appelé Building Common Ground, à savoir qu'une autorité qui n'a pas à s'acquitter simultanément de fonctions de réglementation est mieux placée pour rendre des comptes à tous les intérêts que les entités consacrées à un seul secteur ou une industrie, qui suivent leurs propres pratiques.

Les mesures d'atténuation des risques liés au pétrole extracôtier sont souvent mentionnées dans les rapports de l'OCNEHE. Toutefois, l'atténuation des répercussions des sondages sismiques ou d'importants déversements et éruptions d'hydrocarbures en milieu marin font toujours l'objet de recherches. La capacité de nettoyer efficacement les déversements majeurs ou les éruptions profondes dans l'environnement océanique n'a été démontrée nulle part. Il n'y a pas de réponse efficace et éprouvée aux déversements dans nos eaux extracôtières, comme l'ont montré récemment les énormes

There is a lot of unfinished research yet to be conducted towards understanding the offshore marine environment. I think we have already heard that from other interveners here today. Communities should not be satisfied with bland reassurances such as are often offered by the offshore board when it does meet with them.

In regard to the socioeconomic aspects of impact assessment, it is not clear that an offshore board is the appropriate entity to conduct or influence the conduct of that kind of wide-ranging regional research that would be needed to properly contextualize offshore oil efforts. We take the view that offshore boards, as federal authorities, should have their role limited to providing expert information on the regulatory process within their jurisdiction over projects. Giving them joint authority or greater influence over impact assessments or review panels over and above their existing technical advisory roles would not, in our view, be in the best interests of the communities and other major non-fossil fuel stakeholders dependent on the renewable resources of the Scotian Shelf.

Impact assessment must, above all, be seen to be credible. This is a structural matter; it is not a personal slight against anybody on that board or a characteristic of the personnel necessarily. Credibility requires a degree of independence from industry proponents that simply is not possible given the makeup and history of the offshore boards. The offshore boards already have dual conflicting mandates, regulation and promotion of offshore development, and an all-too-close relationship with their regulatees. These factors reduce their perceived impartiality and independence.

Summing up, while the proposed changes to impact assessment in Bill C-69 tend to curtail the excess of influence of industry proponents on regulators elsewhere in Canada, they appear inexplicably to have the potential to increase their influence in Atlantic Canada.

Honourable senators, we believe that the way forward for impact assessment is to enable and facilitate a greater role for impacted communities and those that depend on the ocean's renewable resources to have a more direct say in what risks they are willing to tolerate. That, in effect, was what the current federal government promised in the last election: that social licence should be the prerogative of affected communities. With that in mind, we required that Bill C-69 be amended so that

difficultés qu'il y a eues à retracer, sans parler de nettoyer, le déversement du *SeaRose* au large de Terre-Neuve-et-Labrador.

Il reste encore beaucoup de recherches à faire pour comprendre le milieu marin extracôtier. Je crois que d'autres intervenants l'ont déjà dit aujourd'hui. Les collectivités ne devraient pas se contenter des assurances anodines que l'office des hydrocarbures extracôtiers a tendance à leur offrir quand il se donne la peine de leur rendre visite.

En ce qui concerne les aspects socioéconomiques de l'évaluation des répercussions, on peut se demander si un office extracôtier est l'entité appropriée pour mener ou orienter le genre de recherche régionale de grande envergure qui serait de mise pour bien contextualiser les efforts en matière de pétrole extracôtier. Du moment qu'il s'agit d'autorités fédérales, les offices extracôtiers devraient selon nous avoir pour fonction de fournir des renseignements spécialisés sur le processus de réglementation qui relève de leur compétence en ce qui concerne les projets. Il nous semble que les collectivités et autres principaux intervenants du secteur des combustibles non fossiles qui dépendent des ressources renouvelables du plateau néo-écossais n'ont pas intérêt à conférer aux offices une autorité conjointe ou une plus grande influence sur les évaluations d'impact ou les commissions d'examen au-delà de leur rôle consultatif technique actuel.

L'évaluation d'impact doit, avant tout, être considérée comme crédible. Il s'agit d'une question structurelle, qui n'a pas nécessairement quelque chose à voir avec le fait qu'on en veuille personnellement à un membre du conseil ou à l'attitude du personnel. La crédibilité exige un degré d'indépendance par rapport aux promoteurs de l'industrie, ce qui n'est tout simplement pas possible compte tenu de la composition et de l'historique des offices extracôtiers. Ils ont des mandats contradictoires au départ, soit la réglementation à la fois que la promotion de l'exploitation des ressources extracôtières, ainsi qu'une relation beaucoup trop étroite avec les entités réglementées. Ces facteurs réduisent leur impartialité et leur indépendance, ou c'est du moins l'impression que l'on en tire.

En somme, bien que les changements proposés à l'évaluation d'impact dans le projet de loi C-69 ont tendance à limiter l'influence excessive des promoteurs de l'industrie sur les organismes de réglementation ailleurs au Canada, on dirait, inexplicablement, que c'est tout le contraire au Canada atlantique, où ils risquent d'accroître cette influence.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous croyons que la voie à suivre en matière d'évaluation d'impact consiste à favoriser la participation des collectivités touchées et de celles qui dépendent des ressources renouvelables de l'océan en leur permettant de se prononcer plus directement au sujet des risques qu'elles sont prêtes à tolérer. C'est ce que le gouvernement fédéral actuel a promis lors de la dernière campagne électorale, à savoir que les collectivités touchées devaient avoir la prérogative de signifier

offshore boards be kept separate from any role in impact assessment other than their current technical advisory role.

Whatever the ultimate legislative decision, as an advocacy group, we call for a moratorium on further risky deep sea oil and gas development. In view of the deficiencies in how risks and impacts are currently assessed, we also would like to see a public inquiry here in Nova Scotia to reassess the offshore petroleum and development in its entirety. Thank you.

Colin Sproul, President, Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association: Good afternoon, honourable committee members. Thank you very much for the invitation to speak here today. The members of the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association are grateful for this opportunity to voice our concerns with Bill C-69.

The association represents nearly 200 family fishing businesses along Nova Scotia's Fundy coast. For 30 years, we have advocated for sustainable practices and community-based fishing management. We have been a leader in peaceful coexistence between non-Native and First Nations fishers, and we have a long history of cooperation with governments and regulators at all levels. This has given us a reputation as a valuable ally on ocean issues.

Needless to say, our members are proud of their legacy as progressive fishers who embrace a different way of doing things. We are all committed 100 per cent to preserving our way of life for future generations of Nova Scotians.

I came here today in defence of a 400-year-old truly sustainable way of life. Last year, the fishing industry exported well over \$2 billion worth of seafood from Nova Scotia. We are not a quaint cottage industry. Fishing is the economic powerhouse of this province. It employs 26,000 people directly and 26,000 people indirectly. That makes our industry the largest employer outside of the public sector in Nova Scotia today.

But these numbers do not tell the whole story. What is important to understand is how that \$2 billion is delivered as a diffuse economic benefit into some of our most isolated communities. This is truly the lifeblood of Nova Scotia's economy, the only bulwark between the current prosperity enjoyed in many coastal communities here and the drastic economic decline evident elsewhere in rural Atlantic Canada.

leur approbation sociale. Dans cette optique, nous avons exigé que le projet de loi C-69 soit modifié de façon à ce que les offices des hydrocarbures extracôtiers ne jouent aucun rôle dans l'évaluation des répercussions à part leur rôle consultatif technique actuel.

Quelle que soit la décision législative finale, en notre qualité de groupe de défense, nous demandons un moratoire sur toute nouvelle exploitation pétrolière et gazière en haute mer qui puisse comporter des dangers. Compte tenu des lacunes dans la façon dont les risques et les répercussions sont évalués à l'heure actuelle, nous aimerions également qu'il y ait une enquête publique ici, en Nouvelle-Écosse, pour réévaluer l'exploitation pétrolière extracôtière et son exploitation dans son ensemble. Merci.

Colin Sproul, président, Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association : Bonjour, mesdames et messieurs. Merci beaucoup de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui. Les membres de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association sont heureux d'avoir l'occasion d'exprimer leurs préoccupations au sujet du projet de loi C-69.

L'association représente près de 200 entreprises familiales de pêcheurs le long de la côte de Fundy, en Nouvelle-Écosse. Depuis 30 ans, nous préconisons des pratiques durables et une gestion communautaire de la pêche. Nous avons joué un rôle de premier plan dans la coexistence pacifique entre les pêcheurs non autochtones et ceux des Premières Nations, et nous avons une longue histoire de coopération avec les gouvernements et les organismes de réglementation à tous les niveaux, ce qui nous a valu notre réputation d'allié précieux en ce qui a trait aux enjeux maritimes.

Il va sans dire que nos membres sont fiers de leur héritage de pêcheurs progressistes qui adoptent une façon différente de faire les choses. Nous sommes tous résolus à préserver notre mode de vie pour les générations futures de Néo-Écossais.

Je suis venu ici aujourd'hui pour défendre un mode de vie vraiment durable, vieux de 400 ans. L'an dernier, l'industrie de la pêche a exporté des fruits de mer de la Nouvelle-Écosse pour une valeur dépassant les 2 milliards de dollars. Nous ne sommes pas une industrie artisanale pittoresque. La pêche est la puissance économique de la province. Elle emploie 26 000 personnes directement et 26 000 indirectement, ce qui fait de notre industrie le plus important employeur à l'extérieur du secteur public en Nouvelle-Écosse aujourd'hui.

Toutefois, ces chiffres ne disent pas tout. Ce qu'il est important de comprendre, c'est comment ces 2 milliards sont versés à certaines de nos collectivités les plus isolées. C'est vraiment le moteur de l'économie de la Nouvelle-Écosse, le seul rempart entre la prospérité dont jouissent actuellement de nombreuses collectivités côtières ici et le déclin économique très prononcé qui se manifeste ailleurs dans les régions rurales du Canada atlantique.

The fishing industry did not get to this stage by happenstance. It is due to hard work, respect for the environment and the application of the precautionary principle in fisheries management. We have taken care of our inshore fishery, and now it is taking care of us.

However, all of this prosperity is at risk. Last summer, the Scotian Shelf played house to a machine with the power, through mechanical failure or singular human error, to change the course of this province's future forever. Emerging industries and mega projects like ultra deepwater drilling and unrestrained tidal energy development may have existential consequences for the ocean and for fishers. The risks involved are real. The potential exists to end our way of life.

We have all seen the consequences in the Gulf of Mexico and in the Minas Passage when things go wrong. The fishing industry and Canada's seas must have adequate protection from and independent assessment of these risks.

Although Bill C-69 is intended to return transparency and credibility to Canada's impact assessment process, it will fail in its present form to achieve that objective in Canada's oceans. Provisions within the bill to shift authority for offshore impact assessments to offshore regulators must be removed if this legislation is to be supported by fishers and by coastal communities in Atlantic Canada.

These offshore boards have already been placed in a conflict of interest through their dual roles as regulator and proponent of an industry. They are composed entirely of industry insiders who, while holding the expertise necessary to promote offshore development, do not have the capacity to assess all impacts from their actions. This holds especially true for socioeconomic impacts and impacts to existing industries like fishing, where the boards hold no knowledge. Fishers and, ultimately Canadians, will not place their trust in a new assessment process for our oceans if its authority is delivered to industry proponents.

Offshore science will never deliver the same clarity as its counterpart on land. Canada's seas are an extremely dynamic environment. The ocean will never give up all of its secrets. This lack of scientific certainty and the absolute interdependence of marine ecosystems calls for precaution in offshore development and precaution in assessing its impacts.

It is important to note that today we have seen Mark Butler, a well-known representative of the conservation community, and Nathan Blades, a well-known representative of the fishery processing sector in Nova Scotia, come in concert with myself to

Or, ce n'est pas par hasard que notre industrie de la pêche est arrivée là où elle est. C'est grâce au travail acharné, au respect de l'environnement et à l'application du principe de précaution dans la gestion des pêches. Nous nous sommes occupés de notre pêche côtière, et maintenant, elle s'occupe de nous.

Toute cette prospérité est cependant menacée. L'été dernier, le plateau néo-écossais a été envahi par des machines susceptibles de changer le cours de l'avenir de cette province à tout jamais. Il suffirait d'une défaillance mécanique ou d'une erreur humaine quelconque. Les industries émergentes et les mégaprojets comme le forage en eau très profonde et l'exploitation illimitée de l'énergie marémotrice peuvent affecter l'existence même de l'océan et des pêcheurs. Les risques sont réels. Notre mode de vie peut toucher à sa fin.

Nous avons tous vu les conséquences dans le golfe du Mexique et le passage Minas lorsque les choses tournent mal. L'industrie de la pêche et les eaux du Canada doivent bénéficier d'une protection adéquate et d'une évaluation indépendante de ces risques.

Bien que le projet de loi C-69 vise à rétablir la transparence et la crédibilité du processus d'évaluation d'impact du Canada, il ne permettra pas, dans sa forme actuelle, d'atteindre cet objectif dans les eaux canadiennes. Les pêcheurs et les collectivités côtières du Canada atlantique ne sauraient appuyer ce projet de loi tant que l'on ne supprimera pas les dispositions visant à transférer le pouvoir d'effectuer des études d'impact aux offices de réglementation des ressources extracôtières.

Ces offices ont déjà vécu des situations de conflits d'intérêts en raison de leur double fonction à titre d'organisme de réglementation et de promoteur d'une industrie. Ils se composent entièrement d'initiés de l'industrie qui, tout en possédant l'expertise nécessaire pour promouvoir l'exploitation des ressources extracôtières, n'ont pas la capacité d'évaluer toutes les conséquences de leurs actions, surtout sur le plan socioéconomique et pour les industries comme la pêche, que les offices méconnaissent totalement. Les pêcheurs et, en définitive, les Canadiens, ne feront pas confiance à un nouveau processus d'évaluation de nos océans si le pouvoir est conféré aux promoteurs de l'industrie.

La science extracôtière ne sera jamais aussi claire que celle qui s'occupe de la terre ferme. Les eaux du Canada sont un milieu extrêmement dynamique et l'océan ne finira jamais de nous livrer tous ses secrets. Ce manque de certitude scientifique et l'interdépendance absolue des écosystèmes marins exigent que l'on fasse preuve de prudence à l'heure de mettre en valeur les ressources extracôtières et que l'évaluation des impacts se fasse avec précaution.

Il est important de noter qu'aujourd'hui, nous avons vu deux représentants bien connus, l'un du milieu de la conservation, Mark Butler, et l'autre du secteur de la transformation des pêches en Nouvelle-Écosse, Nathan Blades, se joindre à moi

defend our industry. I represent the harvesting sector. We have spent decades at loggerheads with each other over fishery-related issues in Nova Scotia, but we have found common ground on this issue. This is a sentinel moment in ocean protection in Nova Scotia, and it deserves recognition as such, that this issue has brought our three despaired groups together.

The health of our fishery and our coast means more than money. No matter where you hang your hat in this province, we all relate our identity to the water that surrounds us right now and to the fishing families who founded so many of our towns. If you are a Nova Scotian, you belong to the sea.

The executive and membership of the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association respectfully asks that Bill C-69 be amended to remove offshore regulatory boards from any role in the impact assessment process other than an advisory one so that we may put our full public support behind this bill.

Honourable members, thank you for this opportunity. I invite your questions.

The Chair: Thank you very much.

Senator Simons: Thank you to both you witnesses for some very vehement presentations this afternoon.

Mr. Rogers, one of the issues we are wrestling with as a committee is what to do about a standing test or who should be allowed to testify and bring concerns before an impact advisory panel. There is a range. One could have a standing test that would really narrow the number of people who can speak and could be open to litigation challenge but would keep the questions focused, or the current way that Bill C-69 is drafted is that basically there is no limit. The concern with that is that people who are most directly affected might get drowned out by outside lobby groups and outside interests instead of hearing from the people who, as you said in your presentation, are the ones who are the immediate community that has the right to grant the social licence. How would you structure it so that we could, on the one hand, not limit voices who have a right to be heard and, on the other hand, ensure that the people who are most affected are not drowned out?

Mr. Rogers: Not exactly being a management consultant, I am not sure I have an answer for that question, but I do know that we have spoken with municipal councils representing the communities along the South Shore and they have written seeking public inquiries or other measures, moratoriums and so on. Not entirely at our behest, but because they are concerned. So I certainly think that the communities at the level of the councils, mayors and so on, reeves, would have something to say about this.

pour défendre notre industrie. Je représente le secteur de la pêche. Nous avons passé des décennies à nous quereller sur des questions liées à la pêche en Nouvelle-Écosse, mais nous avons trouvé un terrain d'entente sur cette question. C'est un point tournant en matière de protection des océans en Nouvelle-Écosse et il s'agit de le reconnaître, sans oublier que c'est en désespoir de cause que nos trois groupes ont décidé de rallier leurs efforts.

La santé de nos pêches et de nos côtes ne se limite pas à l'argent. Peu importe notre façon de penser dans cette province, nous nous identifions tous à l'eau qui nous entoure et aux familles de pêcheurs qui ont fondé tant de nos villes. Si on est Néo-Écossais, on appartient à la mer.

L'exécutif et les membres de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association demandent respectueusement que le projet de loi C-69 soit modifié de manière à retirer aux offices des hydrocarbures extracôtiers toute fonction liée au processus d'évaluation d'impact autre qu'un rôle consultatif, afin que nous puissions appuyer pleinement ce projet de loi.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous. Je suis prêt à répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice Simons : Je remercie les deux témoins de leurs exposés particulièrement véhéments de cet après-midi.

Monsieur Rogers, notre comité cherche notamment à déterminer ce qu'il faut faire au sujet d'un critère de test de représentativité, c'est-à-dire décider qui devrait être autorisé à témoigner et à faire part de ses préoccupations à un comité consultatif sur l'impact. Il y a une fourchette. On pourrait soit opter pour un critère qui réduirait vraiment le nombre de personnes qui peuvent prendre la parole et participer aux contentieux sans s'écarter du sujet, soit accepter le libellé actuel du projet de loi C-69, selon lequel il n'y a essentiellement aucune limite. L'ennui, c'est que l'on verra des intérêts et groupes de pression externes venir étouffer la voix des personnes le plus directement touchées, la voix de la collectivité immédiate qui a la prérogative d'accorder son approbation sociale, comme vous l'avez dit dans votre exposé. Comment pourrions-nous, d'une part, ne pas limiter les voix qui ont le droit d'être entendues et, d'autre part, veiller à ce que celles des personnes les plus touchées ne soient pas étouffées?

M. Rogers : Je n'ai rien d'un expert-conseil en gestion, et je ne suis pas sûr d'avoir la réponse, mais je sais que nous avons parlé aux conseils municipaux représentant les collectivités de la rive sud et qu'ils ont écrit pour demander des renseignements, des moratoires ou d'autres mesures encore. Pas entièrement à notre demande, mais parce qu'ils sont inquiets. Je pense donc que les collectivités, au niveau des conseils, des maires, des préfets, auraient quelque chose à dire à ce sujet.

I do not know how you consult the broad public without risking a wide range of views, some of them a little off the wall, perhaps, and some of them perhaps not necessarily all that relevant. It is just a risk you have to take with this. I do not see a litigation risk in doing it, and I did not quite understand your comment about that, but I do think that it should be open as broadly as possible. Certainly the other industries that rely on the oceanic environment around us would have a very important standing, and so would the communities as they are constituted in councils.

Senator Simons: You would not be concerned the local voices would be drowned out?

Mr. Rogers: I guess my notion of a local voice would be the communities and the industries that are involved. There are probably many other NGOs and other interests that would want to have a say, and certainly anybody who has taken the trouble to get organized to have a say should have a say.

Senator C. Deacon: Mr. Sproul, as you pointed out, we heard your argument a lot today, and I am still in a contrast — I do not know if you were here when the minister was here and the deputy — contrast quite starkly with their perspectives, and given that this is federal legislation and the province is saying this is really well covered.

I am not a formal member of this committee; I am sitting in on this meeting. I am just wondering if there are any other ways you have considered to address your very legitimate concern that the ocean is a place that you extract resources from and is very important to our economy and, as you rightly pointed out, disperses a wealth throughout the communities right throughout the province. It is not centred in one area, which is very powerful from an economic standpoint in terms of spreading benefit.

Are there other ways that you have considered addressing your concern, in terms of possible changes to the amendments to the legislation, that could help this committee as it tries to find a solution that might address your concern?

Mr. Sproul: Let me start by making clear that, generally, the association and the executive are very supportive of Bill C-69 and its intent, but these provisions allowing for increased authority to the offshore boards are a poison pill that we will oppose at any level.

In reference to what you said earlier, I think I need to follow up on that. I was extremely taken aback this morning to hear the minister speak for fishers and also to hear the Director of the Offshore Energy Research Association relate the same thing and speak for fishermen. I am elected by my peers after years of fighting for them in the trenches to represent their view point to

Je ne sais comment on peut consulter le grand public sans s'attendre à tout un éventail de points de vue, parfois pas tout à fait pertinents, voire bizarres à l'occasion. C'est simplement un risque qu'il faut prendre. Je ne vois pas de risque de contentieux, et je n'ai pas très bien compris ce que vous avez dit à ce sujet, mais je pense que cela devrait être le plus ouvert possible. Il est sûr que les autres industries qui dépendent de l'environnement océanique autour de nous auraient une représentativité de premier plan, tout comme les collectivités constituées en conseils.

La sénatrice Simons : Vous ne craignez pas que les voix locales soient étouffées?

M. Rogers : Je suppose que, pour moi, « voix locale » s'entend de celle des collectivités et des industries touchées. Il y a probablement beaucoup d'autres ONG et d'autres intérêts qui voudraient se prononcer, et quiconque a pris la peine de s'organiser pour faire entendre sa voix devrait très certainement avoir son mot à dire.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Sproul, comme vous l'avez souligné, vos arguments ont été assez récurrents aujourd'hui, et il faut dire qu'ils sont diamétralement opposés à ceux du ministre et du sous-ministre — je ne sais pas si vous étiez là lorsqu'ils ont témoigné —, peut-être parce qu'il s'agit d'une loi fédérale, alors que la province estime que la question est déjà tout à fait réglée.

Je ne suis pas officiellement membre de ce comité; je ne fais qu'assister à la réunion. Je me demande simplement si vous avez envisagé d'autres moyens de répondre à votre préoccupation très légitime selon laquelle l'océan est un endroit où vous extrayez des ressources, ce qui est très important pour notre économie et, comme vous l'avez souligné à juste titre, fait rayonner sa richesse dans toutes les collectivités de la province. Il n'est pas centré sur un seul secteur, ce qui est très puissant économiquement parlant, puisque les bienfaits sont répartis.

Y a-t-il d'autres moyens que vous ayez envisagés pour répondre à vos préoccupations, en ce qui concerne les modifications possibles à la loi, qui pourraient aider le comité à trouver une solution satisfaisante?

M. Sproul : Permettez-moi d'abord de préciser que, de façon générale, l'association et l'exécutif sont très favorables au projet de loi C-69 et à son esprit, mais ces dispositions qui permettent d'accroître les pouvoirs des offices extracôtiers sont une pilule empoisonnée que nous n'avalons sous aucun prétexte.

Quant à vos commentaires de tout à l'heure, je pense que je dois faire un suivi à ce sujet. J'ai été extrêmement surpris ce matin d'entendre le ministre parler au nom des pêcheurs et aussi d'entendre le directeur de l'Offshore Energy Research Association raconter la même chose et parler au nom des pêcheurs. Je suis élu par mes pairs après avoir lutté pendant des

the provincial and federal governments. For the minister or for the Director to speak for us is less than proper, I would say.

I can tell you from my role as a fishery representative that we have not been consulted, in any fashion, by the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board and we are certainly at loggerheads with the Department of Energy and Mines over many projects in Nova Scotia. They do not consult with us at any level.

What this leads into is the answer to questions I have heard asked over and over and over again in here today. Why did the Beothuk wind energy project not come to fruition? Why did the Minas Passage project fail? Why is there so much opposition to drilling on the Scotian Shelf?

The key for me, from my fisherman's perspective, is that there has been zero meaningful consultation from the outset of these processes with fishers. The truth about Beothuk wind energy is that the project was planned from Newfoundland and from Holland using VMS data, which is vessel monitoring system data. It was planned for the Seal Island Lobster Grant. It is the most heavily fished piece of seafloor in all of Canadian waters, but lobster vessels are not required to carry satellite tracking beacons, so when planners looked in Holland, it looked like there was no fishery present there at all. It sounds almost too simple and ridiculous to be true, but that is precisely where that billion dollars' worth of investment went. There are other appropriate places for offshore energy projects where the project could have come to fruition if they just involved fisher perspectives from start.

Senator C. Deacon: It is the lack of the voice at the table, I think, that we have heard very clearly. As somebody who spent my life in business, that is a recipe for creating problems, because if you are not aware of it, you cannot manage it as a problem. So there really is only one solution, from your standpoint, just to be really clear, in terms of an amendment to Bill C-69, to take into consideration the concern that you are raising?

Mr. Sproul: Yes. Our ask is for the provisions increasing the responsibility of offshore boards in impact assessments to be removed from the bill so that we can support it.

The Chair: Can I continue on the same issue? It is not exactly directed to Bill C-69, but I want to understand the history behind it. As you said you have been fishing for 400 years, and so you were there before this platform, this drilling, this oil industry. But we have heard from a witness before that you have a marked

années pour eux dans les tranchées afin de représenter leur point de vue auprès des gouvernements provincial et fédéral. Il me semble qu'il n'est pas tout à fait approprié que le ministre ou le directeur parle en notre nom.

En tant que représentant des pêches, je peux vous dire que nous n'avons aucunement été consultés par l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers et que nous ne sommes absolument pas d'accord avec le ministère de l'Énergie et des Mines au sujet de nombreux projets en Nouvelle-Écosse. On ne nous consulte à aucun niveau.

Cela m'amène à la réponse à des questions qui m'ont été posées à maintes reprises aujourd'hui. Pourquoi le projet d'énergie éolienne de Béothuk ne s'est-il pas concrétisé? Pourquoi le projet du passage Minas a-t-il échoué? Pourquoi s'oppose-t-on aussi ardemment au forage sur le plateau néo-écossais?

L'élément clé pour le pêcheur que je suis, c'est qu'il n'y a eu aucune consultation significative auprès des pêcheurs au début de ces processus. La vérité au sujet de l'énergie éolienne de Béothuk, c'est que le projet a été planifié à partir de Terre-Neuve et de la Hollande en utilisant les données VMS, c'est-à-dire les données du système de surveillance des navires. C'était prévu pour la concession de homard de l'île Seal. C'est la partie du fond marin où la pêche est la plus intense, toutes les eaux canadiennes confondues, mais comme les homardiens ne sont pas tenus de transporter des balises de repérage par satellite, les planificateurs hollandais ont eu l'impression que personne ne pêchait dans le coin. Cela semble presque trop simple et ridicule pour être vrai, mais c'est précisément là qu'ont abouti ces milliards de dollars d'investissement. Il y a d'autres endroits appropriés pour les projets énergétiques extracôtiers où le projet aurait pu prendre forme si on s'était seulement donné la peine de consulter les pêcheurs au départ.

Le sénateur C. Deacon : C'est l'absence d'une place autour de la table, je crois, qui s'est fait entendre très clairement. Comme j'ai passé ma vie dans le monde des affaires, je sais que c'est le meilleur moyen de s'attirer des problèmes, car celui qui n'est pas conscient de ce qui se passe ne peut pas savoir qu'il y a un problème et régler la question. Il n'y a donc qu'une seule solution, de votre point de vue, pour que ce soit bien clair, soit un amendement au projet de loi C-69, pour tenir compte de la préoccupation dont vous faites état?

M. Sproul : Oui. Nous demandons que les dispositions visant à accroître la responsabilité des offices extracôtiers dans les évaluations d'impact soient retirées du projet de loi, de sorte que nous pourrions l'appuyer.

La présidente : Puis-je continuer sur le même sujet? Ma question ne concerne pas directement le projet de loi C-69, mais je veux comprendre l'histoire derrière. Comme vous l'avez dit, vous pêchez là depuis 400 ans, donc vous étiez là avant que n'arrivent cette plateforme, ce forage, l'industrie pétrolière. Un

territory where to go and fish, while the people that are drilling can go anywhere. So when did this happen and how did this happen, that you lost your rights and they earned many rights?

Mr. Sproul: I can give you a great example of a recent application of what you just said here in Nova Scotia. It is the EA process surrounding the Minas Passage and the forced tidal energy test site here in Nova Scotia.

Fishermen were not consulted meaningfully on the project in any way. I am the President of the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association. Fundy Ocean Research Centre for Energy, Cape Sharp Tidal Ventures and Emera never reached out to us before we raised opposition to them.

The EA process did not even put anything in stone, so all of the EA conditions and preconditions are best practices or if possible, and what happened is that three times in their environmental assessment approval it calls for these corporations not to operate in our lobster district during the open lobster season, but every operation that took place in the Minas Passage took place during the open lobster season. We had members lose thousands of dollars' worth of equipment. Technically not in violation of the EA since it is completely unbinding, but the result is that there they are out and the companies that perpetrated this on them are bankrupt and my members are left holding the bag.

So yes, you are right, that our rights as existing stakeholders are walked over by emerging industries time and time again. I think it is important to note that, by name, the Canada-Nova Scotia Petroleum Board is expected by Nova Scotians to represent Nova Scotian's interests. It is not called the Oil and Gas Lobby Offshore Petroleum Board, but those are the only people that are represented. Where is the First Nations' representation on the board? Where is the fishing industry representation on the board? Where is the conservation community? The answer is that they are not on there, and that is why our rights are not represented at the table that we do not even sit at.

Senator Massicotte: This morning we had a balance sheet listing of how badly off we are. Cod is down, never came back. Could you give us a summary? Is it disastrous? Are we managing the seas well? What can we learn from this?

Mr. Sproul: I can tell you that here in Nova Scotia last year and the year before and the year before, the industry delivered more economic value, more export value, than at any time in the height of the groundfish boom in the 1980s. We are truly a success story here: lobster, crab, shrimp, scallop. We are just

témoin nous a dit que votre territoire de pêche est délimité, alors que les gens qui font du forage peuvent aller n'importe où. Quand et comment cela est-il arrivé, que vous ayez perdu vos droits et qu'ils aient acquis de nombreux droits?

M. Sproul : Je peux vous donner l'excellent exemple récent du processus d'évaluation environnementale effectué en lien avec le site d'essai de l'énergie marémotrice dans le passage Minas ici, en Nouvelle-Écosse.

Les pêcheurs n'ont pas été consultés de manière sérieuse sur le projet. Je suis le président de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association. Le Fundy Ocean Research Centre for Energy, la Cape Sharp Tidal Venture et Emera ne nous ont jamais approchés avant que nous ne marquions notre opposition.

Le processus d'évaluation environnementale n'a même pas permis de graver quoi que ce soit dans le marbre, donc toutes les conditions et conditions préalables fixées à cette occasion sont des pratiques exemplaires ou appliquées dans la mesure du possible; ce qui s'est passé, c'est que, à trois endroits du certificat d'autorisation, on exige que ces sociétés n'exercent pas leurs activités dans notre district de pêche du homard durant la saison de pêche au homard, pourtant toutes les activités pratiquées dans le passage Minas ont eu lieu pendant la saison de pêche en question. Des membres de notre association ont perdu des milliers de dollars d'équipement. En théorie, il ne s'agit pas d'une violation de l'accord puisque ce dernier n'est pas du tout contraignant, mais le résultat, c'est qu'ils n'y sont plus et les entreprises qui ont commis la faute ont déclaré faillite et mes membres doivent payer la note.

Donc, oui, en effet, nos droits acquis sont constamment bafoués par les industries émergentes. Il importe de noter que, nommément, l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers devrait défendre les intérêts des Néo-Écossais : il ne s'appelle pas l'office du lobby pétrolier et gazier, et pourtant ce sont les seuls intérêts de ce lobby qui y sont servis. Qui est mandataire des Premières Nations au sein de l'office? Qui représente l'industrie de la pêche au sein de l'office? Qui vient du milieu de la protection de l'environnement? Personne, et c'est ce qui explique que nos droits ne sont pas défendus à la table à laquelle nous ne siégeons même pas.

Le sénateur Massicotte : Ce matin, nous avons eu droit à un bilan qui montre à quel point nous sommes en mauvaise posture. La morue est en recul : elle n'est jamais revenue à son seuil d'avant. Pourriez-vous nous donner un résumé? Est-ce désastreux? Gérons-nous bien les océans? Quelles leçons pouvons-nous en tirer?

M. Sproul : Je peux vous dire qu'ici, en Nouvelle-Écosse, l'année dernière et l'année d'avant et l'année d'avant celle-là, le secteur a apporté plus de valeur économique, plus de valeur d'exportation qu'à n'importe quel moment au plus fort du boom du poisson de fond dans les années 1980. C'est vraiment une

delivering tremendous value back into Nova Scotia. And it is because of sound management.

Senator Massicotte: So it is not over-fishing? There is no threat that 20 years from now we will talk about what we did wrong?

Mr. Sproul: The way that fishing is conducted now for most of these fisheries is vastly different from the practices that were used in the 1970s and 1980s. I represent lobster fishermen and hook and line fishermen, and we have an extremely low rate of bycatch and effect on the ecosystems that we operate in. That is evidenced in our licence values increasing in the district where I represent fishermen from \$75,000 in 1995 to \$3 million today.

Senator Massicotte: Thank you.

Senator Woo: Thanks to both of you for very succinct presentations.

I am trying to find a solution to what I think is absolutely the core issue in today's discussions, which is the role of the C-NSOPB. You know already we have heard dramatically opposite positions from different witnesses.

You know, of course, that what the bill proposes is simply to have up to two members out of the five, so it is a minority. Maybe you can comment on why that would be a problem, given that they could be outweighed by representatives from other sectors of society.

But the other more troubling point is that we are discussing this in the framework of a federal provincial agreement, and a lot of the pressure we are getting is sort of pressure from an intergovernmental perspective. Your province is arguing that they should have exclusive jurisdiction, exclusive rights to review projects, and the same for Newfoundland. In some senses, you should be testifying to them rather than to us, if you know what I'm saying. This is not about politics, but give us some sense of how we get through this conundrum because we are really interested in solutions.

The bill appears to try and strike a very fine balance between, on the one hand, having some independence of the agency but not totally excluding this federal-provincial structure. It is not written in the bill, but one obvious solution would be to involve fishers and other constituencies in the offshore boards, but that is not our bill. That is somebody else's problem. But you can push for that. And there may be other solutions as well.

réussite : le homard, le crabe, la crevette, le pétoncle. Nous redonnons énormément à la Nouvelle-Écosse, et c'est grâce à une saine gestion.

Le sénateur Massicotte : Il n'y a donc pas de surpêche? Il n'y a aucune crainte que, dans 20 ans, nous nous demandions quelles fautes nous avons commises?

M. Sproul : La façon dont la pêche est pratiquée à l'heure actuelle dans la plupart des secteurs est très différente de ce qu'elle était dans les années 1970 et 1980. Je représente les pêcheurs de homard et les pêcheurs avec ligne et hameçon, et le taux de prises accessoires est extrêmement faible et les répercussions de nos activités sur les écosystèmes le sont également. La preuve en est que la valeur de nos permis a augmenté dans le district où je représente des pêcheurs, passant de 75 000 \$ en 1995 à 3 millions de dollars aujourd'hui.

Le sénateur Massicotte : Merci.

Le sénateur Woo : Merci à vous deux pour vos exposés très succincts.

J'essaie de trouver une solution à ce qui, à mon avis, est incontestablement au cœur de nos discussions, c'est-à-dire le rôle du OCNEHE. Vous savez déjà que nous avons entendu des points de vue diamétralement opposés de la part de différents témoins.

Vous savez, bien sûr, que ce qui est envisagé dans le projet de loi, c'est simplement d'y avoir deux membres sur cinq, donc une minorité. Peut-être que vous pourriez nous dire pourquoi ce serait un problème, étant donné que les représentants des autres secteurs de la société pourraient primer.

Par ailleurs, le point le plus préoccupant, c'est que la discussion se tient dans le contexte d'un accord fédéral-provincial, et une bonne partie des pressions que nous subissons sont en quelque sorte des pressions intergouvernementales. Votre province soutient qu'elle devrait avoir une compétence exclusive, des droits exclusifs en matière d'examen des projets, et Terre-Neuve dit la même chose. Dans un certain sens, c'est à elles plutôt qu'à nous que vous devriez l'expliquer, si vous voyez ce que je veux dire. Il ne s'agit pas d'un jeu politique, mais donnez-nous une idée de la façon de désamorcer ce problème épineux, car nous désirons vraiment trouver des solutions.

Le projet de loi semble viser un équilibre très délicat entre, d'une part, l'indépendance de l'office et, d'autre part, cette structure fédérale-provinciale. Ce n'est pas écrit dans le projet de loi, mais une solution évidente serait d'associer les pêcheurs et autres groupes concernés aux offices des hydrocarbures extracôtiers, mais ce n'est pas notre projet de loi. C'est le problème de quelqu'un d'autre. Vous pouvez néanmoins exercer des pressions en ce sens. Il y a peut-être aussi d'autres solutions.

Mr. Sproul: I think it is important to point out first that Nova Scotia is overstepping its bounds in the offshore, in tidal energy and in aquaculture, and ultimately in oil and gas. We all heard the Minister of Energy come in today and argue for a total exemption for aquaculture from the IA process in Nova Scotia, and we also see that the federal government wields little, if any, power of the EA process in tidal energy development. Both of these are offshore industries. Constitutionally, the federal government is responsible for regulation in the offshore, and Nova Scotia has overstepped its bounds in tidal energy and certainly in aquaculture. I think it was evidenced today by the minister's request that aquaculture, which can have tremendous impacts on the fishing industry and on ocean ecology, be exempted.

The second part of your question was in terms of two members coming to the board. On the surface, that seems appropriate, but then when you look at the composition of the board and that it is not representative of the Nova Scotia population or existing stakeholders in the offshore, that is where the problem arises for me. If maybe one of those people was a fisherman.

Senator MacDonald: Thank you both for your testimony.

Mr. Sproul, I am interested in your testimony. I am from a fishing community. Well, this whole province is a fishing community. I am a little perplexed by your position in regard to the offshore board, the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association. There is a moratorium on George's Bank. I am curious how the offshore board directly impacts the fishing industry in the Bay of Fundy. Perhaps you could elaborate on that.

Mr. Sproul: Thank you. That is an excellent question and I am asked it very often. It is because of the incredible tidal flow of the Bay of Fundy and the Labrador current. The current lease sites that are proposed and the ones that were drilled on last summer sit directly in the flow of the Labrador current. From there, it flows to George's Bank, where it intersects the huge tidal flow of the Bay of Fundy. Within two days of an oil spill on the Scotian Shelf, we would see surface oil in the Bay of Fundy because of the tides. I get asked that question a lot, why I would be advocating for something on the South Shore of Nova Scotia, and it is because if liquid oil on the surface of the water enters the tidal estuaries in the Bay of Fundy, it is a worst-case scenario for my community.

M. Sproul : Je pense qu'il est important de souligner tout d'abord que la Nouvelle-Écosse outrepassa ses prérogatives dans les domaines de l'exploitation extracôtière, de l'énergie marémotrice et de l'aquaculture, et, en fin de compte, du pétrole et du gaz. Nous avons tous entendu le ministre de l'Énergie intervenir aujourd'hui et plaider pour que l'aquaculture soit totalement exemptée du processus d'évaluation environnementale en Nouvelle-Écosse, et nous constatons également que le gouvernement fédéral exerce peu ou pas de pouvoirs dans le processus d'évaluation environnementale du développement de l'énergie marémotrice. Ces deux secteurs ont des activités extracôtières. Sur le plan constitutionnel, le gouvernement fédéral est responsable de la réglementation des activités extracôtières, et la Nouvelle-Écosse a excédé ses pouvoirs dans les domaines de l'énergie marémotrice et, certainement, de l'aquaculture. Je pense que la demande du ministre d'exempter l'aquaculture, laquelle peut avoir d'énormes répercussions sur l'industrie de la pêche et sur l'écologie marine, en est la preuve.

La deuxième partie de votre question portait sur la présence de deux membres à l'office. À première vue, cela semble approprié, mais quand on considère la composition de l'office et que ce dernier n'est pas représentatif de la population de la Nouvelle-Écosse, ni des acteurs actuels dans le secteur extracôtier, c'est là que le problème se pose pour moi. Si au moins l'un d'entre eux était un pêcheur...

Le sénateur MacDonald : Je vous remercie tous les deux de votre témoignage.

Monsieur Sproul, votre témoignage m'intéresse. Je viens d'un village de pêcheurs. En fait, toute la province forme une communauté de pêcheurs. Je suis un peu perplexé devant votre position concernant l'office des hydrocarbures extracôtiers, la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association. Il y a un moratoire sur le banc Georges. Je suis curieux de savoir comment l'office des hydrocarbures extracôtiers influence directement l'industrie de la pêche dans la baie de Fundy. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Sproul : Merci, c'est une excellente question et on me la pose très souvent. C'est à cause de l'incroyable débit des marées de la baie de Fundy et du courant du Labrador. Les sites à louer qui sont proposés et ceux qui ont été forcés l'été dernier sont directement dans le courant du Labrador. De là, il se dirige vers le banc Georges, où il croise l'énorme courant de marée de la baie de Fundy. Deux jours après un déversement de pétrole sur la plateforme néo-écossaise, nous verrions du pétrole en surface dans la baie de Fundy en raison des marées. On me pose souvent cette question, à savoir pourquoi je préconise quelque chose sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse, et la réponse, c'est que l'arrivée de pétrole à la surface de l'eau dans les estuaires à marée de la baie de Fundy serait la pire catastrophe possible pour ma collectivité.

Senator MacDonald: Most of the drilling on the offshore Scotian Shelf has been related to gas so far. There has not been much response when it comes to oil and finding oil.

And the other thing is — Senator Massicotte mentioned it — you talked about the lobster and crab industry. We know how much it has boomed. You mentioned the cod industry. I know all kinds of lobster fishermen and crab fishermen, and they do not want the cod back because cod eats small lobster and small crab. One of the reasons we are told that there is such a yield of lobster in Nova Scotia is because the cod stock is down and it has allowed the crab industry to flourish and the lobster industry to flourish. When you reflect on that, what is the position of the Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association?

Mr. Sproul: I think that attacking one industry in defence of another is probably a poor argument.

Senator MacDonald: That is what we are doing with the oil industry too. Newfoundland, North Sea, all over the world, there are huge fishing grounds that they drill on, and they successfully extract oil and gas and successfully have a fishing industry.

Mr. Sproul: I have to tell you I was really hoping that I would get asked about the comparison between Scandinavian countries and Nova Scotia because it is used very often in defence of the oil industry.

You need to understand the EA process and the application and approval process in Norway and the differences between here and in Canada. In Norway, if Statoil decides that they want to select a place to drill, it goes before a public inquiry and there is a pool of money from the legacy fund, from their royalties, that is equally available to proponents and interveners. Anybody in Norway has equal access to that money, and they can hire independent scientific study to make their arguments before Norway's regulators so that they can arm themselves with the most objective science that is available today.

And they also follow up with reasonable safety measures, like when they drill adjacent to an important spawning ground, like George's Bank, they are required to have a capping stack on site and drill a concurrent relief well. These were things that were done on the Grand Banks but are not being used in Nova Scotia last summer.

I think it also bears to point out the irony that Statoil is due to come to Nova Scotia next summer and do exploratory drilling and seismic work, but they are not bringing their capping stack with them. Is that the fault of Statoil's executives whose job is to generate money for their investors and for Norwegian citizens? No. It is the fault of the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum

Le sénateur MacDonald : Jusqu'à maintenant, la plupart des activités de forage au large de la plateforme néo-écossaise ont été liées au gaz. Il n'y a pas eu beaucoup de succès en ce qui concerne le pétrole et la découverte de pétrole.

Par ailleurs — le sénateur Paul Massicotte l'a mentionné —, vous avez parlé de l'industrie du homard et du crabe. Nous savons à quel point elle a connu un essor. Vous avez parlé de l'industrie de la morue. Je connais toutes sortes de pêcheurs de homard et de crabe, et ils ne veulent pas que la morue revienne parce qu'elle mange du petit homard et du petit crabe. L'une des raisons qu'on donne pour expliquer un tel débarquement du homard en Nouvelle-Écosse, c'est que les stocks de morue sont en baisse et que cela a permis l'essor des industries du crabe et du homard. À ce sujet, quelle est la position de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association?

M. Sproul : Je pense qu'attaquer une industrie pour en défendre une autre n'est pas vraiment une bonne excuse.

Le sénateur MacDonald : C'est ce que nous faisons aussi avec l'industrie pétrolière. À Terre-Neuve, dans la mer du Nord, partout dans le monde, il y a d'énormes régions de pêche où se font des forages, et ils réussissent à extraire du pétrole et du gaz et à avoir une industrie de la pêche florissante.

M. Sproul : Je dois vous dire que j'espérais vraiment qu'on m'interroge sur la comparaison qui est faite entre les pays scandinaves et la Nouvelle-Écosse, car on s'en sert très souvent pour défendre l'industrie pétrolière.

Vous devez comprendre le processus d'évaluation environnementale au Canada et le processus de demande et d'autorisation en Norvège ainsi que les différences entre les deux. En Norvège, si Statoil décide qu'elle veut faire de l'exploration, il y a une enquête publique; des fonds en fiducie provenant des redevances versées sont mis, à parts égales, à la disposition des promoteurs et des intervenants. Tous les Norvégiens ont accès à cet argent, ce qui leur permet de faire appel à des chercheurs indépendants pour trouver les arguments qui sauront convaincre les organismes de réglementation de la Norvège et de se doter des plus récentes données objectives disponibles.

Il y a également des mesures de sécurité raisonnables qui sont prévues. Ainsi, lorsqu'ils forent un puits à proximité d'une frayère importante, comme le banc Georges, ils doivent avoir un bloc d'obturation de puits sur place et forer un puits de décompression concomitant. Ces mesures ont été prises sur les Grands Bancs, mais non en Nouvelle-Écosse l'été dernier.

Je pense qu'il convient également de souligner l'ironie du fait que Statoil doit venir en Nouvelle-Écosse l'été prochain pour effectuer des forages exploratoires et des travaux de prospection géosismique, mais qu'elle n'apportera pas son bloc d'obturation. Est-ce la faute des dirigeants de Statoil dont le travail est de générer de l'argent pour ses investisseurs et pour les citoyens

Board for not taking the responsible decision to bring in the safety equipment here.

Senator MacDonald: I think it is legitimate. Your argument is not necessarily that we cannot have co-development of both; it is just that there is not enough consultation with certain stakeholders. Correct?

Mr. Sproul: I think the easiest way for me to be clear on this is that last spring I spoke publicly in a few places in Nova Scotia about threats from the oil industry, and I was challenged publicly by another person who testified here today. He said, "I am going to ask you publicly, can the fishing industry and the oil and gas industry co-exist on the Scotian Shelf?" I thought long and I thought hard about it, and the answer is that it is not a question for fishers to answer to them; it is a question for them to answer to us. Because time and time again, in Alaska, in the Gulf of Mexico, in Angola, the oil industry has proven that they are not willing to co-exist with fishermen.

Nova Scotia is only one accident away from becoming Prince William Sound. Why do you even know where Prince William Sound is? It is because it will forever be synonymous with poison tainted waters and the *Exxon Valdez* disaster. That is why the risks are so big here. We can never recover from this even if we do environmentally.

Senator Simons: Mr. Sproul, aquaculture is a new area for me. It is not something that anybody before today had talked about in the context of Bill C-69. I wondered if you could tell me, from your fisher's perspective, what the risks of aquaculture are to the existing wild or inshore fisheries.

Mr. Sproul: There are a number of risks from aquaculture to commercially exploited species and also to protected ones like the Atlantic salmon.

First of all, I think it is important to understand the difference between the fishing industry and its value and the aquaculture industry and its value in Nova Scotia.

The vast majority, approximately 93 per cent of aquaculture in Nova Scotia, is owned by one person, who is not a Nova Scotian. My industry is employing 52,000 people and delivering much more value.

The risks are illegal use of pesticides to kill sea lice on salmon, which also kill larval lobster. Cooke Aquaculture has been prosecuted and convicted of doing this multiple times in Atlantic Canada. There are tremendous risks from the escape of caged salmon and then interbreeding with wild Atlantic salmon,

norvégiens? Non, c'est la faute de l'Office Canada—Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, qui n'a pas pris la décision responsable de faire venir l'équipement de sécurité ici.

Le sénateur MacDonald : Je pense que c'est légitime. Votre argument n'est pas forcément que nous ne pouvons pas avoir un développement simultané des deux; c'est simplement qu'il n'y a pas suffisamment de consultations avec certains intervenants, n'est-ce pas?

M. Sproul : Pour que les choses soient bien claires, le printemps dernier, j'ai pris la parole à quelques endroits en Nouvelle-Écosse et j'ai parlé des menaces de l'industrie pétrolière. Une personne qui a témoigné ici aujourd'hui m'a pris à partie en me posant la question suivante : « Je veux que vous me disiez devant témoins si l'industrie de la pêche et l'industrie pétrolière et gazière peuvent coexister sur la plateforme néo-écossaise. » J'ai longuement réfléchi et j'ai répondu que ce n'est pas aux pêcheurs de leur rendre des comptes, mais que c'est à eux de nous répondre. Constamment, en Alaska, dans le golfe du Mexique, en Angola, l'industrie pétrolière prouve qu'elle n'est pas prête à coexister avec les pêcheurs.

La Nouvelle-Écosse n'est qu'à un accident de devenir le golfe du Prince William. Pourquoi savez-vous où se trouve le golfe du Prince William? C'est parce qu'il sera toujours synonyme d'eau contaminée et de la catastrophe de l'*Exxon Valdez*. Voilà pourquoi les risques sont si grands ici. Nous ne pourrions jamais nous en remettre, même si la situation de l'environnement s'arrangeait.

La sénatrice Simons : Monsieur Sproul, l'aquaculture est un nouveau domaine pour moi. Ce n'est pas un sujet dont on a parlé avant aujourd'hui, dans le contexte du projet de loi C-69. Je me demandais si vous pouviez me dire, de votre point de vue de pêcheur, quels risques l'aquaculture fait peser sur les poissons sauvages et les pêches côtières.

M. Sproul : L'aquaculture fait courir un certain nombre de risques aux espèces exploitées commercialement et aussi aux espèces protégées, tel le saumon atlantique.

Tout d'abord, je pense qu'il est important de comprendre la différence entre l'industrie de la pêche et sa valeur et l'industrie de l'aquaculture et sa valeur en Nouvelle-Écosse.

La grande majorité de l'aquaculture en Nouvelle-Écosse, soit environ 93 p. 100, est exercée par une seule personne, qui n'est pas Néo-Écossaise. Mon industrie emploie 52 000 personnes et offre beaucoup plus de valeur.

Les risques sont l'utilisation illégale de pesticides pour tuer le pou du poisson sur le saumon, ce qui tue aussi les larves de homard. L'entreprise Cooke Aquaculture a été poursuivie et reconnue coupable de l'avoir fait à plusieurs reprises dans le Canada atlantique. Il y a des risques énormes liés à la fuite de

thus hurting their genetics and also delivering diseases borne within the cages into the wild populations.

And then there is the fact of ocean access that fishermen, especially coastal inshore lobster fishermen, are excluded from the areas where salmon cage operations take place in Nova Scotia.

Senator Simons: When people discuss aquaculture here, it is primarily farmed Atlantic salmon. I was in Prince Rupert last week for different Senate hearings where we heard about efforts there to build a scallop industry by seeding scallop beds. But I do not know if that is covered by aquaculture or if that would be just a way of enhancing a natural thing.

Mr. Sproul: Let me be clear. Not all aquaculture is bad. There are responsible aquaculture operators in Nova Scotia, especially in mussel and oyster farming. Actually, their operations clean the rivers that they operate in. But scallop farming was tried and has failed here in Nova Scotia.

Senator McCallum: It has been an honour to meet both of you.

Mr. Sproul, it is the first time that I have heard a non-Indigenous man explain the lifeblood of being connected to the water, first of all, but also to land. I understand that and the close connection that you have, so you make more of an effort to protect and to sustain that life and that you understand and practise sustainability and you are going against a group who does not respect or understand sustainability and that they have unrestrained title in your land.

I wanted to ask you if you receive any of the benefits or any royalties from industry.

Mr. Sproul: No, we do not. I think this is an important time to point out that there are not any provisions for compensation for fishermen in any of these instances. The \$1 billion that Minister Mombourquette mentioned would not even get us through the first six months of this year in our fishery value.

I thank you for recognizing my fishers' connection to the sea. My family has been involved in the fishing industry in a tiny outport of Delaps Cove since the 1840s. We are six generations of my family, and I have my son and five nephews who I intend to see follow along in my footsteps.

If there is one more thing I could say, I think the reason our fishery is still healthy is because we play by a rigid set of rules. Everything that we take, all of our impacts on the sea, are closely monitored and controlled to ensure that we are sustainable. We

saumons d'élevage qui se croisent ensuite avec des saumons sauvages de l'Atlantique, ce qui nuit à la génétique et propage aux populations sauvages des maladies développées à l'intérieur des cages.

Et puis il y a l'accès à la mer, le fait que les pêcheurs, surtout les pêcheurs côtiers de homard, soient exclus des zones où se déroulent les activités de pisciculture du saumon en Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Simons : Quand on parle d'aquaculture ici, on pense au saumon atlantique d'élevage. J'étais à Prince Rupert la semaine dernière pour diverses audiences du Sénat et il a été question des efforts déployés là-bas pour lancer la culture du pétoncle par ensemencement. Je ne sais pas si c'est chapeauté par l'aquaculture ou si ce serait simplement une façon de favoriser une chose naturelle.

M. Sproul : Permettez-moi d'être clair. L'aquaculture n'est pas toujours mauvaise. Il y a des exploitants aquacoles responsables en Nouvelle-Écosse, surtout dans l'élevage de moules et d'huîtres. En fait, leurs activités nettoient les rivières dans lesquelles ils opèrent. Par contre, la culture du pétoncle a été essayée mais a échoué ici, en Nouvelle-Écosse.

La sénatrice McCallum : Ce fut un honneur de vous rencontrer tous les deux.

Monsieur Sproul, c'est la première fois que j'entends un homme non-Autochtone expliquer le lien vital avec l'eau, d'abord, mais aussi avec la terre. Je comprends cela et le lien étroit que vous avez, alors vous faites davantage d'efforts pour protéger et soutenir cette vie, vous comprenez et pratiquez la durabilité et vous vous opposez à un groupe qui ne respecte pas ou ne comprend pas la durabilité et qui a un titre incontestable sur vos terres.

Je voulais vous demander si vous recevez des prestations ou des redevances de l'industrie.

M. Sproul : Non, pas du tout. Je pense qu'il importe, à ce moment-ci, de souligner que rien ne prévoit l'indemnisation des pêcheurs dans aucune de ces circonstances. Le milliard de dollars mentionné par le ministre Mombourquette ne nous permettrait même pas de passer les six premiers mois de cette année en termes de valeur de nos pêches.

Je vous remercie de reconnaître le lien de mes pêcheurs avec la mer. Ma famille travaille dans l'industrie de la pêche dans un petit port isolé de Delaps Cove depuis les années 1840. Ma famille compte six générations, et j'ai mon fils et cinq neveux que j'ai l'intention de voir suivre mes traces.

S'il y a une dernière chose que je peux dire, c'est que la raison pour laquelle notre pêche est encore saine, c'est parce que nous suivons un ensemble de règles strictes. Tout ce que nous prenons, toutes nos répercussions sur la mer, sont étroitement

are only asking for another industry that intends to share the ocean with us to play by the same set of rules. If we do not, there are unintended consequences. It makes it impossible for people like me to sell progressive fishery policy to my members. They say things like, “Why should I give up fishing in the Roseway Basin if British Petroleum is going to drill adjacent to it for oil?” This is the legacy of two sets of rules.

The Chair: Thank you very much.

Colleagues, that ends our journey here in Halifax.

(The committee adjourned.)

surveillés et contrôlés pour assurer notre durabilité. Nous demandons seulement à une autre industrie qui a l'intention de partager la mer avec nous de respecter les mêmes règles. Dans le cas contraire, il y aura des conséquences indésirables. Des personnes comme moi ne pourraient plus prôner une politique de pêche progressiste auprès de ses membres. Voici le genre de choses que j'entends : « Pourquoi devrais-je renoncer à la pêche dans le bassin Roseway si British Petroleum va forer à proximité pour extraire du pétrole? » C'est là l'héritage de deux ensembles de règles.

La présidente : Merci beaucoup.

Chers collègues, cela met fin à notre voyage à Halifax.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, April 24, 2019 (morning)

Clean Ocean Action Committee:

Nathan Blades, Director.

The Maritimes Energy Association:

Ray Ritcey, Chief Executive Officer.

Offshore Energy Research Association of Nova Scotia:

Alisdair McLean, Executive Director.

Sierra Club Canada Foundation:

Gretchen Fitzgerald, National Programs Director.

Ecology Action Centre:

Mark Butler, Policy Director.

As an individual:

Hal Whitehead, Tenured Professor.

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:

Andrea Paul, Chief, Pictou Landing;

John G. Paul, Executive Director.

Government of Nova Scotia:

The Honourable Derek Mombourquette, M.L.A., Minister of Energy and Mines;

Simon D'Entremont, Deputy Minister, Department of Energy and Mines;

Kim Himmelman, Director, Regulatory and Strategic Policy, Department of Energy and Mines.

Wednesday, April 24, 2019 (afternoon)

Gulf Nova Scotia Herring Federation:

Percy Hayne, Assistant to the Chairman;

Mary Gorman, Assistant.

Ecojustice:

Sarah McDonald, Lawyer;

James Gunvaldsen Klaassen, Lawyer.

Nova Scotia Power Inc.:

Karen Hutt, President and Chief Executive Officer;

Terry Toner, Director, Environmental Services.

Campaign to Protect Offshore Nova Scotia:

Peter Byron Rogers, Retired Public Servant, South Shore Chapter.

Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association:

Colin Sproul, President.

TÉMOINS

Le mercredi 24 avril 2019 (matin)

Clean Ocean Action Committee :

Nathan Blades, directeur.

The Maritimes Energy Association :

Ray Ritcey, chef de la direction.

Offshore Energy Research Association of Nova Scotia :

Alisdair McLean, directeur général.

Fondation Sierra Club du Canada :

Gretchen Fitzgerald, directrice des programmes nationaux.

Centre d'action écologique :

Mark Butler, directeur des politiques.

À titre personnel :

Hal Whitehead, professeur titulaire.

Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique :

Andrea Paul, chef, Pictou Landing;

John G. Paul, directeur général.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse :

L'honorable Derek Mombourquette, député, ministre de l'Énergie et des Mines;

Simon D'Entremont, sous-ministre, ministère de l'Énergie et des Mines;

Kim Himmelman, directrice, Réglementation et politique stratégique, ministère de l'Énergie et des Mines.

Le mercredi 24 avril 2019 (après-midi)

Gulf Nova Scotia Herring Federation :

Percy Hayne, adjoint au président;

Mary Gorman, adjointe.

Ecojustice :

Sarah McDonald, avocate;

James Gunvaldsen Klaassen, avocat.

Nova Scotia Power Inc. :

Karen Hutt, présidente et chef de la direction;

Terry Toner, directeur, Services environnementaux.

Campagne de protection des zones extracôtières de la Nouvelle-Écosse :

Peter Byron Rogers, fonctionnaire retraité, Chapitre de la rive sud.

Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association :

Colin Sproul, président.